

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	4
1. CONSEIL GENERAL	5
1.1. PRÉSIDENCE	5
1.2. SECRÉTARIAT	5
1.3. OBJETS TRAITÉS	5
1.4. PROPOSITIONS / POSTULATS	7
1.5. QUESTIONS	7
1.6. RÉOLUTIONS	7
1.7. MUTATIONS	8
2. CONSEIL COMMUNAL	9
2.1. SÉANCES	9
2.2. RELATIONS INSTITUTIONNELLES	9
2.3. RELATIONS AVEC LES COMMUNES VOISINES	10
2.4. FUSION DU GRAND FRIBOURG	10
2.5. RELATIONS EXTÉRIEURES	11
2.6. REPRÉSENTATIONS	11
2.7. PARTICIPATION DE LA VILLE DANS DIVERSES SOCIÉTÉS	12
2.8. NATURALISATIONS	12
3. ADMINISTRATION GENERALE	15
3.1. SECRÉTARIAT DE VILLE	15
3.2. ARCHIVES	16
3.3. COMMUNICATION	25
3.4. COHÉSION SOCIALE	26
3.5. CONTRÔLE DES HABITANTS	28
3.6. REGISTRE ÉLECTORAL	35
4. SERVICE JURIDIQUE	38
4.1. ACTIVITES	38
5. RELATIONS HUMAINES	40
5.1. STATISTIQUES DU PERSONNEL	40
5.2. SALAIRES ET INDEXATION	44
5.3. FORMATION CONTINUE	45
5.4. ÉVALUATIONS	47
5.5. CAISSE DE PRÉVOYANCE	47
5.6. ACTIVITÉS PARTICULIÈRES	48
6. FINANCES	50
6.1. COMPTABILITÉ	51
6.2. IMPÔTS ET ASSURANCES	51
6.3. CONTENTIEUX	62
6.4. IMMOBILIER	63
6.5. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)	64

6.6.	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	65
7.	ÉCOLES	66
7.1.	CYCLES D'ORIENTATION (CO)	67
7.2.	ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES.....	70
7.3.	ACCUEILS EXTRASCOLAIRES (AES)	73
7.4.	ACTIVITÉS CULTURELLES.....	75
7.5.	ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTS SCOLAIRES.....	77
7.6.	PERSONNE DE CONTACT ÉCOLE - PARENTS MIGRANTS	78
7.7.	PSYCHOLOGIE SCOLAIRE.....	80
7.8.	MÉDECINE SCOLAIRE.....	82
7.9.	SUBSIDES.....	90
8.	POLICE LOCALE ET MOBILITE	91
8.1.	POLICE LOCALE	91
8.2.	POLICE DU STATIONNEMENT.....	99
8.3.	INSPECTORAT DU FEU, PROTECTION CIVILE (PC) ET ORCOC.....	101
8.4.	SERVICE DU FEU	104
9.	GENIE CIVIL, ENVIRONNEMENT ET ENERGIE	120
9.1.	SECTEUR VOIRIE.....	121
9.2.	DÉCHARGE DE CHÂTILLON.....	126
9.3.	STATION D'ÉPURATION DES EAUX (STEP).....	127
9.4.	SECTEUR PONTS ET CHAUSSÉES	129
9.5.	CADASTRE	134
9.6.	ENERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	137
10.	URBANISME ET ARCHITECTURE	145
10.1.	PROJETS URBAINS.....	146
10.2.	ARCHITECTURE	159
10.3.	INTENDANCE DES BÂTIMENTS.....	170
10.4.	INSPECTORAT DES CONSTRUCTIONS.....	176
10.5.	PARCS ET PROMENADES	179
11.	INFORMATIQUE	186
11.1.	ORGANISATION GÉNÉRALE	186
11.2.	DIRECTION ET SECRÉTARIAT	188
11.3.	SUPPORT ET APPLICATIONS.....	189
11.4.	PROJETS ET BASES DE DONNÉES.....	192
11.5.	INFRASTRUCTURES IT	193
11.6.	DOMAINES GÉRÉS PAR PLUSIEURS UNITÉS.....	197
11.7.	CENTRALE D'IMPRESSION.....	199
12.	CULTURE	201
12.1.	CADRE DE POLITIQUE CULTURELLE RÉGIONALE.....	202
12.2.	RÉPARTITION DES RÔLES	203
12.3.	POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE FRIBOURG	205
12.4.	BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE.....	211
12.5.	FONDATION EQUILIBRE ET NUITHONIE.....	214
12.6.	CENTRES D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE DE FRIBOURG (CAS)	214

13.	SPORTS.....	217
13.1.	PERSONNEL.....	217
13.2.	SOCIÉTÉS, CLUBS SPORTIFS ET INSTALLATIONS	218
13.3.	TRAVAUX EFFECTUÉS.....	220
13.4.	POLITIQUE GÉNÉRALE - ORGANISATION	222
13.5.	MANIFESTATIONS - ÉVÉNEMENTS.....	223
14.	INSTITUTIONS ET ASSURANCES SOCIALES.....	225
14.1.	SUPPRESSION DU SERVICE.....	225
14.2.	SUBVENTIONS SOCIALES ET ACCUEIL EXTRAFAMILIAL PRÉSCOLAIRE.....	226
14.3.	OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL (OCOT).....	228
15.	AIDE SOCIALE	234
15.1.	ORGANISATION.....	234
15.2.	COMMISSION SOCIALE.....	236
15.3.	COLLABORATION.....	236
15.4.	CONTENTIEUX ET RÉCUPÉRATION D'AVANCES D'AIDE SOCIALE FINANCIÈRE	237
15.5.	STATISTIQUES 2006-2017	237
16.	CURATELLES D'ADULTES	241
16.1.	BILAN ANNUEL.....	241
16.2.	FORMATION CONTINUE	243
16.3.	STATISTIQUES DES DOSSIERS	243
16.4.	GESTION FINANCIÈRE	244
16.5.	AIDE PUBLIQUE	245
16.6.	ASSISTANCE À DES AUDIENCES	245
16.7.	COLLABORATIONS ET PARTICIPATIONS	245

AVANT-PROPOS

Le Conseil communal vous présente son deuxième rapport de gestion de la législature 2016-2021, et le premier à couvrir une année complète. En 2017, plusieurs projets importants ont pu avancer :

Le projet de **fusion du Grand Fribourg** a franchi une étape décisive, avec la définition par le Conseil d'Etat du périmètre de fusion, puis l'élection de l'Assemblée constitutive. Présidée par le Préfet de la Sarine, cette dernière compte 37 délégués des 9 communes concernées, à savoir Avry, Belfaux, Corminboeuf, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran et Villars-sur-Glâne. Il convient de rappeler que c'est suite au lancement en janvier 2017 du processus par les Communes de Givisiez, Corminboeuf, Marly et Fribourg que le projet de fusion a pu enfin prendre sa vitesse de croisière. Parmi les questions décisives de ce projet figurera celle du bilinguisme respectivement de la prise en compte des deux langues pratiquées traditionnellement dans notre ville, le français et l'allemand. Le bilinguisme est un atout que le Conseil communal souhaite encore davantage exploiter, dans l'intérêt des habitants du Grand Fribourg et du canton.

La Ville de Fribourg continue également de se développer. Dans le domaine du **sport**, le Conseil général a ainsi accepté deux messages : l'un permettant de remettre la patinoire communale à une société qui réalisera l'agrandissement et la rénovation de cet élément-phare du sport d'élite dans notre canton, et l'autre destiné à financer les études en vue de l'agrandissement de la patinoire d'entraînement et de la construction d'un parking sur le site de Saint Léonard.

Les travaux sur les **infrastructures scolaires** ont connu un avancement significatif, avec notamment le début des travaux d'agrandissement de l'école de la Vignettaz, qui pourra accueillir les nouvelles classes dès la rentrée 2019, et l'acceptation par le Conseil général d'un crédit d'étude en vue de la rénovation et de la transformation du Cycle d'orientation de Jolimont.

Ces principales réalisations et projets ne doivent toutefois pas occulter que quotidiennement, **plus de 600 employés/es de la Ville de Fribourg** œuvrent pour le bien de la population, dans les domaines les plus divers. Ils méritent qu'on les remercie pour leur engagement et leur dévouement pour notre ville.

Das wichtigste Vorhaben in dieser Legislaturperiode ist ohne Zweifel das **Fusionsprojekt**, welches insgesamt neun Gemeinden umfasst. Kommt die Fusion zustande, wird die Stadt Freiburg rund 75'000 Einwohner zählen und zu den zehn grössten Städten der Schweiz gehören. Von grundlegender Bedeutung wird dabei die Sprachenfrage sein. Die deutsche Sprache muss auch in der künftigen Kantonshauptstadt eine wichtige Rolle spielen, denn die **Zweisprachigkeit** ist eines der wesentlichen Identifikationsmerkmale unserer Stadt wie auch unseres Kantons. Der Gemeinderat wird diesem Aspekt eine besondere Beachtung schenken.

Thierry Steiert,
Syndic / Stadtammann

1. CONSEIL GENERAL

Organigramme : voir chapitre 3 Administration générale.

1.1. Présidence

Le 25 avril 2017, M. Pierre-Alain Perritaz (PS) est entré en fonction en qualité de Président du Conseil général. Il a succédé à M. Christophe Giller (UDC), M. Julien Vuilleumier (Verts) assumant la Vice-Présidence.

1.2. Secrétariat

Le Secrétariat du Conseil général est doté de 2 (2 en 2016) équivalents plein-temps (EPT) occupés par trois personnes, chargées principalement de l'organisation des séances du Conseil général et de ses Commissions, ainsi que de la rédaction des procès-verbaux (Conseil général : 686 (643) pages; Commissions : 590 (441) pages).

1.3. Objets traités

Le Conseil général a tenu 13 séances (11). Il a traité essentiellement des objets suivants :

- élection de Mme Corinne Margalhan-Ferrat (PS) en qualité de membre de la Commission financière (14 II);
- élection de M. Simon Murith (DC/VI) en qualité de membre de la Commission de fusion (14 II);
- élection de Mme Liliane Galley (Verts) en qualité de représentante de la Ville au Conseil d'agglomération (14 II);
- élection de Mme Lise-Marie Graden (PS) en qualité de représentante de la Ville au Conseil d'agglomération (14 II);
- élection de M. Pierre-Alain Perritaz (PS) en qualité de Président du Conseil général pour la période du 25 avril 2017 au 24 avril 2018 (28 III);
- élection de M. Julien Vuilleumier (Verts) en qualité de Vice-Président du Conseil général pour la période du 25 avril 2017 au 24 avril 2018 (28 III);
- élection de M. Charles de Reyff (DC/VI) en qualité de représentant de la Ville au Conseil d'agglomération (28 III);
- élection de Mme Anne Casabene Thévoz (PS) en qualité de membre de la Commission de fusion (28 III);
- élection de M. David Krienbühl (PLR) en qualité de membre de la Commission financière (19 IX);

- élection de M. José Uldry (UDC) en qualité de membre de la Commission des naturalisations (19 IX);
- élection de M. Oliver Collaud (Verts) en qualité de membre de la Commission d'aménagement (19 IX);
- élection de M. Raphaël Fessler (DC/vl) en qualité de membre de la Commission de fusion (19 IX);
- élection de M. Maurice Page (CG-PCS) en qualité de membre de la Commission de fusion (30 X);
- élection de M. Thanh-Dung Nguyen (CG-PCS) en qualité de membre de la Commission de l'informatique (30 X);
- vente de la parcelle 7068 RF route Saint-Nicolas-de-Flüe à la société Halter SA à Zurich (14 II);
- programme de législature 2016-2021 (14 II);
- modification partielle du Règlement du Conseil général (28 III);
- fusion du Grand Fribourg – Détermination du périmètre provisoire – Prise de position sur demande de la DIAF et décision (29 III);
- crédit d'ouvrage de CHF 3'500'000.- pour les travaux préparatoires en vue de l'agrandissement de l'école primaire de la Vignettaz (29 V);
- confirmation du mandat confié à la Fiduciaire REVICOR Consulting SA pour la révision des comptes de la Ville de Fribourg pour les exercices 2016 et 2017 (29 V);
- comptes et rapport de gestion 2016 de la Ville de Fribourg (29 V);
- vente d'une parcelle de 432 m² aux Grand-Places pour la construction d'un bâtiment de deux étages comprenant l'intégration des sorties de secours du parking de liaison (3 VII);
- crédit d'étude de CHF 1'689'735.- pour la requalification de la place de la Gare et de ses abords (3 VII);
- comptes 2016 de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (3 VII);
- crédit d'ouvrage de CHF 19 millions pour l'agrandissement de l'école primaire de la Vignettaz (19 IX);
- crédit d'étude de CHF 3'021'000.- pour l'agrandissement de la patinoire 2, la construction d'un parking et le réaménagement des espaces publics du secteur de Saint-Léonard (30 X);
- mise à disposition de la patinoire Saint-Léonard sous forme d'un droit de superficie et participation financière aux travaux de transformation (30 X);
- règlement communal relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires (30 V: renvoi; 31 X);
- dépense imprévisible et urgente de CHF 426'287.45 pour la reconstruction de la partie effondrée du mur de soutènement de la rue des Forgerons (31 X);
- crédit d'étude de CHF 1'350'000.- pour la transformation et rénovation du bâtiment 1905 du Cycle d'orientation de Jolimont (19 XII);

- budget de fonctionnement 2018 de la Commune (19 XII);
- budget des investissements 2018 de la Commune (20 XII);
- plan financier 2018-2022.

Le Bureau s'est réuni à 7 (9) reprises. De plus, 2 séances extraordinaires se sont déroulées les 9 mars et 4 avril pour traiter la finalisation de la modification partielle du Règlement du Conseil général et le recours de Claudio Rugo transmis à la Préfecture de la Sarine le 20 mars 2017.

La Commission financière a tenu 15 (15) séances plénières, sous la présidence de M. François Ingold. Les cinq groupes chargés de l'examen préparatoire du budget ont tenu 6 (5) séances.

La Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures a siégé 6 (7) fois, sous la présidence de M. Charles de Reyff.

La Commission de l'informatique, présidée une fois par M. Jérôme Magnin et une fois par M. David Aebischer, s'est réunie à 2 (1) reprises.

La Commission de fusion, sous la présidence de M. Jérôme Hayoz, a siégé à 4 (3) reprises.

1.4. Propositions / Postulats

Cette année, 1 (2) proposition et 19 (30) postulats ont été traités par le Conseil général dans un rapport final du Conseil. Le tableau ci-dessous présente le traitement des propositions et des postulats durant l'année 2017. Tous les détails concernant ces propositions et postulats peuvent être consultés sur le [site officiel de la Ville](#).

	Transmis	Retiré	Refusé- Irrecevable	Déposé et en attente de traitement	Transmis une année antérieure et liquidé en 2017
Propositions	0 (1)	0 (0)	1 (1)	4 (0)	0 (2)
Postulats	36 (18)	3 (1)	5 (4)	5 (17)	3 (7)

1.5. Questions

41 (27) questions ont obtenu une réponse. La liste complète est disponible auprès du Secrétariat du Conseil général.

1.6. Résolutions

0 (1) résolution a été adoptée.

Une demande de résolution de M. Claudio Rugo (PA) au sujet du parc des Kybourg a été refusée (4 VII).

1.7. Mutations

1.7.1. Départs

11.	Mme Cécile Thiépard (DC/VI)	5 janvier
12.	Mme Elisabeth Reber Jung (PS)	23 janvier
13.	Mme Christine Müller (PS)	28 février
14.	Mme Giovanna Garghentini Python (PS)	5 juin
15.	M. Claude Gremaud (UDC)	4 juillet
16.	M. Jérôme Magnin (PLR)	5 juillet
17.	M. Vincent Jacquat (PLR)	5 juillet
18.	M. Rainer Weibel (Verts)	12 juillet
19.	Mme Valérie Rück (DC/VI)	17 juillet
20.	M. Thomas von Gunten (UDC)	24 juillet
21.	M. Vincent Pfister (CG-PCS)	30 septembre
22.	M. Mathieu Perrin (UDC)	10 décembre

1.7.2. Entrées

11.	M. Simon Murith (DC/VI)	24 janvier
12.	M. Nicolas Stevan (PS)	6 février
13.	Mme Rana Eltschinger-Bassil (PS)	7 mars
14.	Mme Immaculée Mosoba (PS)	13 juin
15.	M. Mathieu Perrin (UDC)	5 septembre
16.	M. David Aebischer (PLR)	11 juillet
17.	M. David Krienbühl (PLR)	5 septembre
18.	M. Francesco Ragusa (Verts)	22 août
19.	M. Jean-Luc Dreyer (DC/VI)	5 septembre
20.	José Uldry (UDC)	29 août
21.	Thanh-Dung Nguyen (CG-PCS)	1er octobre
[22.	M. Michaël Li Rosi (UDC)	23 janvier 2018]

2. CONSEIL COMMUNAL

2.1. Séances

Le Conseil communal a tenu 43 (44) séances ordinaires et 11 (5) séances extraordinaires, au cours desquelles il a pris 1'548 (1'653) décisions, soit en moyenne 36 (38) par séance. La liquidation des affaires a nécessité l'expédition de 1'172 (1'401) pages de correspondance, soit 1'032 (1'129) lettres.



De gauche à droite : Pierre-Olivier Nobs, Antoinette de Weck (Vice-Syndique), Thierry Steiert (Syndic), Andrea Burgener Woeffray, Laurent Dietrich

2.2. Relations institutionnelles

Le 17 janvier, le **Conseil communal** était reçu à l'Evêché par Mgr Charles Morerod, Evêque du diocèse, pour procéder au traditionnel échange des vœux.

Le 8 mars, il a rencontré le **Conseil d'Etat** pour une séance où ont été abordés les thèmes de la requalification et de la revitalisation du quartier du Bourg, de blueFACTORY, de l'état des travaux à la Pisciculture, du projet de fusion 2021, du Site sportif Saint-Léonard, ainsi que de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg.

Le 9 octobre s'est déroulée la **rencontre annuelle avec le Rectorat de l'Université**, pour un échange portant sur le projet d'agrandissement de Miséricorde (Tour-Henri), le marketing et la communication (état des lieux, synergies et collaboration), le Jardin botanique (développement et collaboration), le site de la Pisciculture, les Journées portes ouvertes Explora, le stade Saint-

Léonard (synergies), la collaboration sur le site de blueFACTORY et la vie nocturne en ville de Fribourg.

2.3. Relations avec les Communes voisines

Le 25 avril, le Conseil communal a reçu celui de **Villars-sur-Glâne**; lors de cette rencontre, l'ordre du jour portait sur l'accès à l'Hôpital fribourgeois et le développement de la zone de Bertigny, les piscines du Grand Fribourg, la contribution au fonctionnement de la piscine de la Motta, le schéma directeur régional, la fusion du Grand Fribourg, la station d'épuration et le traitement des micropolluants.

Le 12 juin, il a rencontré celui de **Granges-Paccot**; les discussions ont porté sur le développement du Site sportif Saint-Léonard, la participation au déficit d'exploitation de la piscine de la Motta, la fusion du Grand Fribourg et l'avenir de Forum Fribourg.

Le 26 septembre, il a accueilli celui de **Bulle**; ont été abordés le fonctionnement des écoles, les procédures de permis de construire, le contrôle et le suivi des constructions, le processus de communication à la population et la mise en œuvre du concept Senior+.

Le 3 octobre, il a reçu celui de **Corminboeuf** et les discussions ont porté sur la scolarisation des enfants de langue allemande, la collaboration entre les services techniques, les projets de piscine olympique, la mobilité et l'accès à la ville lors des chantiers et la fusion du Grand Fribourg.

2.4. Fusion du Grand Fribourg

Le 9 décembre 2010, le Grand Conseil a adopté la **Loi relative à l'encouragement aux fusions de communes (LEFC)**. Une modification de celle-ci est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016. Elle prévoit que deux Communes au moins peuvent initier cette procédure par le biais de leurs Conseils communaux, de leurs Conseils généraux ou de leur population.

Le Conseil communal a dès lors abordé les Communes du Grand Fribourg pour qu'elles s'associent à une requête commune demandant au Conseil d'Etat de lancer le processus. Cette démarche a abouti, en janvier 2017, à la **signature d'une demande officielle au Conseil d'Etat** par quatre Communes (Corminboeuf, Givisiez, Fribourg et Marly). Le Conseil d'Etat a donc consulté les Communes susceptibles de faire partie du Grand Fribourg, pour déterminer le périmètre de fusion, lequel a été fixé en juin 2017 à neuf Communes, soit celles constituant actuellement l'Agglomération de Fribourg.

Une **Assemblée constitutive** a été constituée, lors de la votation populaire du 26 novembre 2017, sous la présidence du Préfet de la Sarine Carl-Alex Ridoré. Les Conseil communaux d'Avry, Belfaux, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran, Villars-sur-Glâne et Fribourg ont désigné chacun un membre les représentant; les citoyens ont élu les délégués, selon un nombre proportionnel à la population; un Comité de pilotage, composé de Conseillers de toutes les Communes, a également été constitué. Ainsi, la Ville de Fribourg compte en tout 10 délégués à l'Assemblée constitutive, qui s'est réunie pour la première fois le 1^{er} février 2018.

Cette Assemblée aura la tâche d'élaborer la **convention de fusion**, qui déterminera les aspects financiers et d'autres éléments de fonctionnement de la future Commune, notamment son nom et ses armoiries. Selon la LEFC, la convention de fusion devra être prête au plus tard pour le 30 juin 2020, afin de respecter le délai de septembre 2020 pour le scrutin populaire dans les Communes concernées.

Fin 2018, une étape importante aura été franchie et le résultat des travaux suffisamment clair pour permettre aux Communes désirant éventuellement se retirer de le faire et aux Communes observatrices d'intégrer le processus.

Le **Comité de pilotage** a constitué sept groupes de travail intitulés administration, technique, entretien, écoles et société, finances, développement et politique. Les représentants de la Ville de Fribourg dans ces groupes de travail sont les suivants :

- **Administration** Mme Lise-Marie Graden
- **Technique** Mme Andrea Burgener Woeffray et M. Charles de Reyff
- **Entretien** Mme Mirjam Ballmer
- **Ecoles et société** Mme Christel Berset et Mme Antoinette de Weck
- **Finances** M. Laurent Dietrich
- **Développement** Mme Christa Mutter
- **Politique** M. David Papaux et M. Thierry Steiert

2.5. Relations extérieures

A l'occasion du **25^{ème} anniversaire du jumelage avec Rueil-Malmaison**, une délégation du Conseil communal s'est rendue dans les Hauts-de-Seine, du 3 au 5 mars, pour le vernissage des expositions "Fribourg vu par les écrivains" et "500^{ème} anniversaire du Traité de Paix perpétuelle franco-suisse : 1516-2016". Du 6 au 8 avril, ce sont les représentants de Rueil-Malmaison qui ont été reçus à Fribourg, avec les membres de la famille de Saint-Exupéry, pour le vernissage de l'exposition "Sur les pas d'Antoine-de-Saint-Exupéry à Fribourg".

En outre, deux représentants du Conseil communal ont participé à la 3^{ème} édition du Jubilé impérial de Rueil-Malmaison, les 23 et 24 septembre, et des rencontres ont eu lieu pour parler de culture et d'éventuels échanges scolaires au niveau des collèges et lycées.

2.6. Représentations

Le Conseil communal **s'est fait représenter à 207 (185) reprises** lors de manifestations en ville, dont 60 (57) fois par deux de ses membres ou davantage, pour un total de 313 (285) présences.

Le **vin d'honneur** a été offert dans 51 (66) cas, pour un total de 1'265 (1'261) bouteilles. Le Conseil communal a notamment pris part à la majorité des assemblées des Associations de quartiers ainsi qu'aux manifestations traditionnelles, comme les cérémonies officielles à la Cathédrale Saint-Nicolas, l'apéritif des Rois des Grenadiers, la soirée des Rois de la Landwehr, l'Inspection du Bataillon des sapeurs-pompiers, le Carnaval des Bolzes, les finales de la Coupe

suisse de volleyball, la Nuit des musées, la Journée de l'Europe, celle des Villes suisses, aux Festivals international de films de Fribourg, du Belluard, du Lied, d'orgue, à la Fête de la Musique, au Festival Les Georges, aux Rencontres de folklore internationales, à la Journée d'accueil des nouveaux étudiants de l'Université et au Dies academicus. Il a également participé ou s'est fait représenter à des anniversaires, comme les 400 ans du Couvent des Capucins, les 125 ans de l'Union instrumentale, les 100 ans de l'Hôpital Daler et de la Centrale de beurre de la Crema, les 70 ans de l'Union patronale, de l'Association des caissiers et secrétaires communaux du canton de Fribourg et de la Chorale de la police, les 30 ans du Centre de préformation professionnelle La Préfo, les 25 ans de l'Association fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique AFAAP et de la Fiduciaire BDO, les 15 ans de LivrEchange et les 10 ans de l'Ancienne Gare.

2.7. Participation de la Ville dans diverses sociétés

La Ville de Fribourg est actuellement détentrice d'actions, d'obligations, de parts sociales et de bons de jouissance d'une trentaine de sociétés.

Ses participations les plus importantes se trouvent dans des sociétés anonymes, dont Bluefactory Fribourg-Freiburg SA, les Transports publics fribourgeois Holding SA, Groupe e Celsius SA, SINEF SA, Eau de Fribourg SA, SAIDEF SA pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg, et Effort Fribourg SA. On peut encore citer Agy Expo SA, Bains de la Motta SA, Parking des Alpes Fribourg SA et Société immobilière de la Grenette SA La Ville possède en outre un nombre important de parts sociales de la société Les Logements populaires Fribourg.

Les rapports d'activité de ces diverses sociétés sont en principe disponibles sur leurs sites Internet respectifs et d'autres informations à ce sujet sont en outre disponibles par le biais du Registre du commerce en ligne.

2.8. Naturalisations

Présidée par Mme Marine Jordan, la Commission des naturalisations a siégé à 24 (15) reprises. Elle a traité 183 (103) dossiers, dont 27 (22) en seconde instance. 27 (17) demandes ont été suspendues pour des raisons de connaissances civiques insuffisantes. Sur préavis négatif de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a refusé d'octroyer le droit de cité à 6 (7) requérants.

Suite à l'abandon de la procédure pour diverses raisons (arriérés d'impôts, déménagement, départ à l'étranger, etc.), 12 (48) dossiers ont été archivés.

Sur préavis positif de la Commission des naturalisations, le droit de cité de Fribourg a été octroyé à 254 (126) ressortissants étrangers par le Conseil communal.

2017

2016

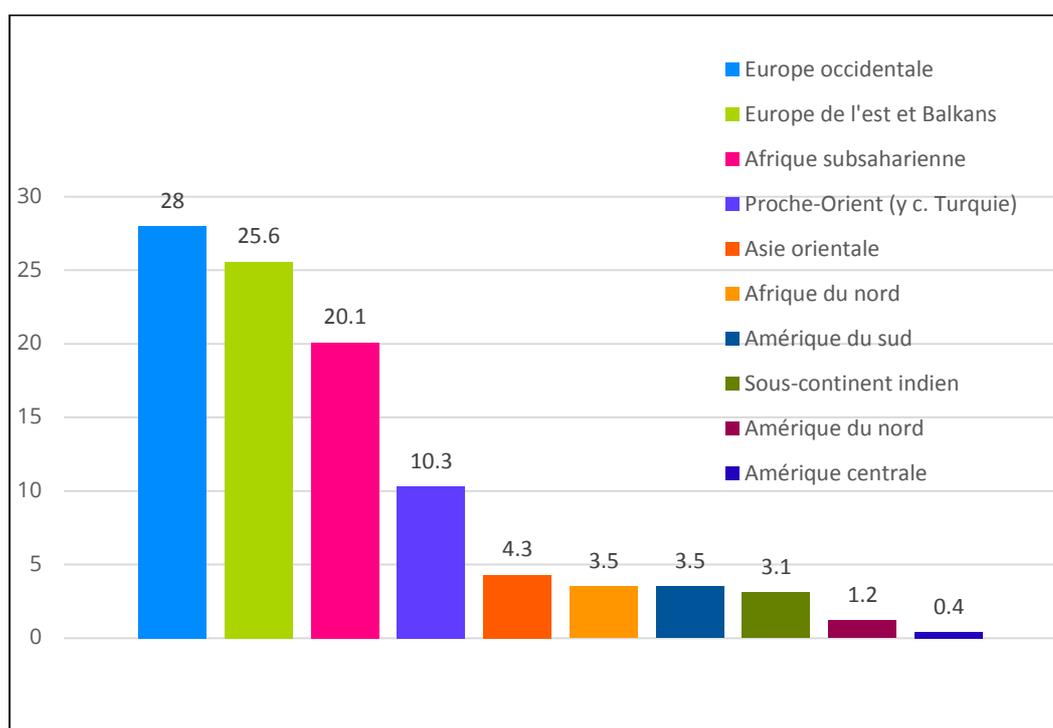
1.	Kosovo	40	Turquie	25
2.	Portugal	31.5 ¹	Portugal	15
3.	Turquie	15	France	11
4.	France	12.5	Kosovo	9
5.	Angola	11	Macédoine	6
6.	Congo	10	Cameroun	5
7.	Italie	10	Erythrée	5
8.	Allemagne	9	Afghanistan	4
9.	Pologne	9	Pologne	4
10.	Ethiopie	7	Tunisie	4
11.	Vietnam	7	Chine	3
12.	Cameroun	6	Espagne	3
13.	Burkina Faso	5	Italie	3
14.	Macédoine	5	Maroc	3
15.	Inde	4	Vietnam	3
16.	Irak	4	Allemagne	2
17.	Pérou	4	Luxembourg	2
18.	Somalie	4	Mexique	2
19.	Tunisie	4	Népal	2
20.	Espagne	3.5	Angola	1
21.	Brésil	3	Apatride	1
22.	Canada	3	Belgique	1
23.	Maroc	3	Bolivie	1
24.	Russie	3	Colombie	1
25.	Togo	3	RDC	1
26.	Belgique	2.5	Guinée	1
27.	Afghanistan	2	Liban	1
28.	Algérie	2	Maurice	1
29.	Bangladesh	2	Palestine	1
30.	Bosnie	2	Rwanda	1
31.	Chine	2	Serbie	1
32.	Pakistan	2	Syrie	1
33.	Roumanie	2	Uruguay	1
34.	Sri Lanka	2	USA	1
35.	Syrie	2		
36.	Albanie	1		
37.	Bénin	1		
38.	Cambodge	1		
39.	Chili	1		
40.	Colombie	1		
41.	Côte d'Ivoire	1		

¹ Pour les ressortissants de double nationalité, il a été comptabilisé 0.5 par personne, par nationalité.

42.	Cuba	1	
43.	Erythrée	1	
44.	Grèce	1	
45.	Guinée	1	
46.	Iran	1	
47.	Liechtenstein	1	
48.	République tchèque	1	
49.	Rwanda	1	
50.	Serbie	1	
51.	Slovaquie	1	
52.	Thaïlande	1	
TOTAL		254	126

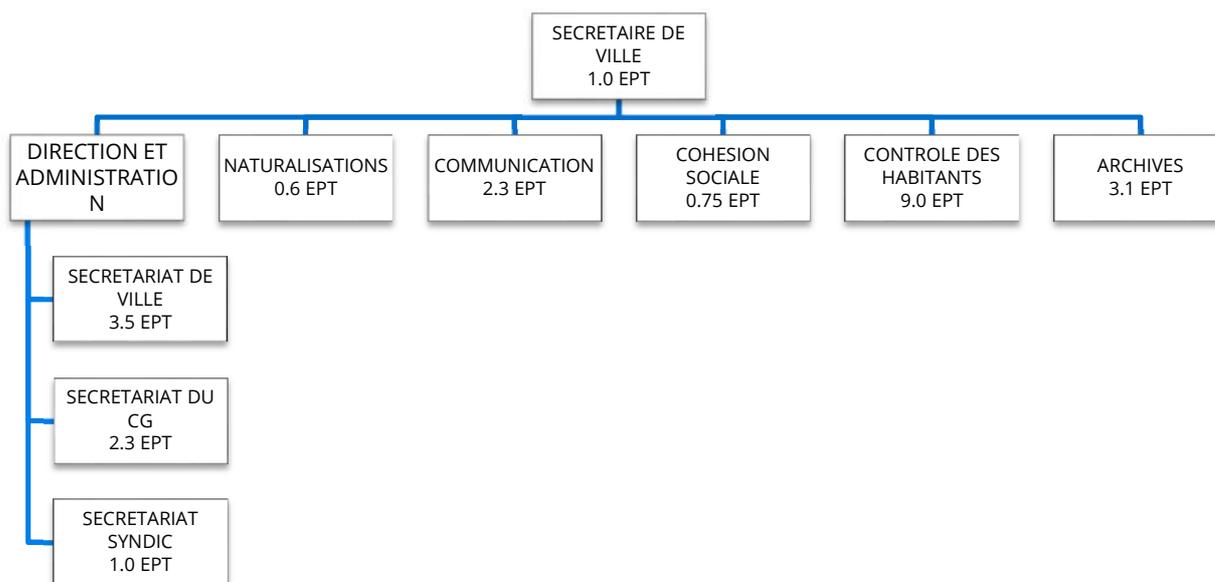
Par grandes régions, la répartition est la suivante :

	2017		2016	
Europe occidentale	71	28,00%	37	25,60%
Europe de l'est et Balkans	65	25,60%	20	16,00%
Afrique subsaharienne	51	20,10%	15	12,00%
Proche-Orient (y c. Turquie)	26	10,3%	28	22,40%
Asie orientale	11	4,30%	6	4,80%
Afrique du nord	9	3,50%	7	5,60%
Amérique du sud	9	3,50%	3	2,40%
Sous-continent indien	8	3,10%	6	4,80%
Amérique du nord	3	1,20%	3	2,40%
Amérique centrale	1	0,40%		



3. ADMINISTRATION GENERALE

Le Secrétariat de Ville se trouve sous la direction de M. Thierry Steiert, Syndic. La Chef de service est Mme Catherine Agustoni, Secrétaire de Ville. 32 personnes assurent le bon fonctionnement du Service, pour 23,55 EPT².



3.1. Secrétariat de Ville

Les principaux documents établis en 2017 par le Secrétariat de Ville sont :

- déclarations :
 - de mœurs 33 (34)
 - de prise en charge 165 (187)
- diverses (copies conformes, etc.) 564 (1'181)
- légalisations de signatures 427 (400)

² Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

3.2. Archives

Les Archives de la Ville de Fribourg (AVF) ont pour mission la **collecte**, la **conservation** et la **communication de documents** constituant la "mémoire plurielle" de la ville.

Les AVF sont placées sous la responsabilité de l'Archiviste de Ville, secondé par trois collaborateurs scientifiques (2,5 EPT).

Depuis l'automne 2009, les AVF sont officiellement **reconnues d'importance nationale** (objets A) dans l'*Inventaire suisse des biens culturels (Inventaire PBC)*, approuvé par le Conseil fédéral.

3.2.1. Préarchivage / Archivage

Les AVF se composent principalement de **fonds administratifs à partir de 1799/1803**, cette dernière année marquant la séparation officielle de la Ville et de l'Etat de Fribourg (***Acte de Dotation pour la Ville de Fribourg en Üchtlandie, du 8 octobre 1803***). Il s'agit principalement de documents produits ou reçus par le Conseil communal, le Conseil général et les Services communaux. A l'exception de ceux demeurant dans lesdits Services, l'ensemble de ces fonds (préarchives/archives) représente actuellement un total de 1'349 m/linéaires (1'327 m/linéaires = m/l).

Dans le but de les informer sur la mission des AVF, 9 (8) Services communaux ont été contactés et visités en 2017. Les modalités pratiques concernant le préarchivage et/ou l'archivage définitif ont constitué le point central de ces rencontres.

Les AVF sont étroitement associées au projet stratégique de mise en place d'une solution de gestion électronique des documents (GED) pour la Ville de Fribourg et son administration. Intégrées au Comité de pilotage, elles ont pris part à 13 séances de travail.

3.2.2. Versements / Dépôts

Représentant un total de 22 mètres/linéaires (31 m/l), divers documents ont été versés/déposés aux AVF par plusieurs Services ainsi que par SINEF SA et l'Atelier d'architecture Georges M. Rhally SA, Fribourg.

3.2.3. Travaux de classement et d'inventaire

📁 Inventaire des fonds documentaires de la Ville

En raison des fort nombreuses sollicitations patrimoniales dont elles ont fait l'objet tout au long de l'année et compte tenu de la force effective de travail disponible, les AVF n'ont pu que poursuivre par intermittence leurs travaux généraux de conditionnement et de classement, ainsi que la mise à jour d'un nouvel ***Inventaire des fonds documentaires de la Ville***, amené à remplacer progressivement l'actuel *Inventaire topographique*.

📌 Inventaire des œuvres d'art de la Ville

Confié à deux historiens de l'art, il recense en l'état près de 800 objets (sculptures, tableaux, gravures, affiches, vitraux...) répartis dans l'ensemble des bâtiments communaux. Ses données générales, intégrées au logiciel de gestion *MuseumPlus* (Zetcom AG, Bern) - logiciel ayant fait l'objet d'une importante migration vers *MuseumPlus Ria* -, continuent à faire l'objet de contrôles et de mises à jour, accompagnés de la réalisation d'une documentation idoine. De nombreuses personnes et institutions ont ainsi pu bénéficier de cet outil de travail, notamment lors de recherches et autres expositions consacrées principalement à des artistes fribourgeois.

Dans le cadre de l'*Inventaire* susmentionné et de concert avec le Service d'urbanisme et d'architecture et le Service cantonal des biens culturels (SBC), les travaux de conservation et de restauration portant sur la **chapelle du CO du Belluard** (1967), décorée de peintures murales de l'artiste Roger Bohnenblust (1929-1979), ont été achevés. La chapelle a accueilli nombre de visites guidées et a été présentée lors de la 24^e édition des **Journées européennes du patrimoine 2017** (9 - 10 septembre), présentations bilingues ayant remporté un vif succès.



La chapelle du CO du Belluard

Le portrait du facteur d'orgues **Aloyse Mooser**, peint par Pietro Maria Gennari (1870), a également fait l'objet d'une conservation-restauration ad hoc.

📌 Inventaire du Fonds Jean Dubas-Cuony

Cet inventaire d'importance mené par les AVF était initialement constitué de la "bibliothèque de travail" et des "archives" du Docteur Jean Dubas (1918-2003), léguées à la Ville de Fribourg. Ce Fonds, dont certains ouvrages sont exclusivement enregistrés aux AVF, attire nombre d'institutions et de chercheurs de toute la Suisse. Afin d'en assurer la pérennité et l'accessibilité la plus large, ce précieux ensemble documentaire (8'841 titres) est entièrement intégré au

Réseau fribourgeois et au Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO), avec l'étroite collaboration de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCU).

L'*Inventaire* de la **section cartographique du Fonds Jean Dubas-Cuony** a été achevé et propose désormais 372 titres, également accessibles via RERO. Ladite section a continué à faire l'objet d'un examen minutieux de la part des étudiants du Centre d'enseignement et de recherche francophone pour l'enseignement au secondaire I et II de l'Université de Fribourg (CERF) en vue de la réalisation, en automne 2017 et sous l'égide de la BCU, d'une exposition sur les plans de la ville, accompagnée d'une publication ad hoc.

Le **Fonds Jean Dubas-Cuony** a été substantiellement complété par une **collection** de divers objets significatifs appartenant à cette famille, objets relevant essentiellement du patrimoine iconographique et mobilier fribourgeois. Avec les conseils de spécialistes et le précieux concours de la famille donatrice, les travaux de conditionnement et de recensement de ladite Collection ont été poursuivis. Dans le but enfin d'en assurer la perpétuation et sa mise en valeur dans l'élan de l'**exposition-hommage "PassagesÜbergänge' Fribourg dans la Collection Jean Dubas – Freiburg in der Sammlung Jean Dubas"** au **Musée Gutenberg** en 2015, la Ville a mis sur pied une **Commission consultative**, dont la présidence est assumée par le Syndic.

Quant aux autres **fonds privés légués aux AVF**, les travaux d'inventaire et d'intégration à RERO se sont également poursuivis tout au long de l'année.

📁 Autres inventaires

Les AVF assurent de même la mise à jour de l'*Inventaire général des livres* (y compris des plaquettes et autres supports audiovisuels) ayant été achetés ou reçus par le Secrétariat de Ville et portant, en l'état, sur 231 titres.

Elles assurent également l'*Inventaire général des cadeaux* offerts aux Autorités de la Ville, lequel porte, en l'état, sur 202 objets singuliers (assiettes, cuillères, fanions, médailles, sérigraphies...).

En partenariat avec la Police locale et l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), les AVF mettent leurs infrastructures, ainsi que leurs diverses sources documentaires à la disposition de deux historiens de l'art en charge de l'*Inventaire du patrimoine matériel du Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg* et de son histoire.

3.2.4. Conservation et restauration

Avec la collaboration des Archives de la Ville de Lausanne, diverses opérations de **microfilmage et de numérisation** ont été réalisées, opérations portant principalement sur des documents relevant du Contrôle des habitants ainsi que du Fonds Jean Dubas-Cuony.

Les AVF ont poursuivi leurs **travaux généraux de conditionnement** pour la pérennisation de plusieurs fonds/séries documentaires en modifiant/améliorant leurs conditions de conservation. Aussi diverses interventions ad hoc ont-elles été entreprises dans des **dépôts de préarchives/archives de l'administration**, avec le soutien de l'Intendance des bâtiments et des Services concernés.

Les travaux de **conservation-restauration de documents** se rapportant notamment à la série des 'Protocoles de l'Exécutif' se sont poursuivis avec l'Atelier de reliure de l'Etat (SAMI). Le grand *Plan de Fribourg* au 1:1'000, de 1910, exposé à la rue Joseph-Piller 7, opération d'envergure initiée par le secteur du Cadastre avec le concours des AVF, a été finalisé par l'Atelier für Buch- und Papierrestaurierung Strebel AG. Ce plan est désormais consultable via le guichet cartographique (www.sitecof.ch).

Enfin, les AVF continuent à développer leurs contacts directs avec de nombreuses institutions, musées, ateliers et associations professionnelles en lien avec la conservation et la restauration.

3.2.5. Acquisitions / Dons

Destinée à l'administration communale et aux chercheurs, **la bibliothèque de travail** des AVF, consacrée prioritairement à l'histoire locale et régionale, s'est enrichie de nouveaux titres. Indépendamment du Fonds Jean Dubas-Cuony, elle comptait au 31 décembre 2'431 titres provenant du Secrétariat de Ville, d'achats et de dons (collectivités publiques, institutions et associations culturelles, instituts universitaires, entreprises, particuliers...). Tous ces titres sont accessibles via **RERO**.

3.2.6. Services à l'administration et au public

101 (71) recherches, rapports, synthèses historiques, préfaces et éléments de discours ont été réalisés à la demande du Conseil communal et des Services.

41 (42) reportages photographiques ont été réalisés pour le compte de l'administration communale.

Outre les nombreuses et diverses informations communiquées téléphoniquement, il a été répondu par écrit (poste et/ou courriel) à **41 (78) demandes de renseignements** émanant de particuliers, d'administrations publiques, d'institutions et d'associations culturelles et professionnelles, d'écoles et d'établissements scientifiques, tant en Suisse qu'à l'étranger.

31 (25) personnes ont commencé ou poursuivi régulièrement des recherches aux AVF, soit 13 (14) pour des travaux académiques et du secondaire II (1 thèse de doctorat, 2 mémoires de master, 3 séminaires, 7 travaux de maturité), 2 (2) pour des généalogies, 16 (9) pour des expositions thématiques, ouvrages commémoratifs, publications didactiques, recensements patrimoniaux et divers articles scientifiques ou de vulgarisation pour le compte, notamment, des *Annales Fribourgeoises*, des *Freiburger Geschichtsblätter* et de *Passé simple*.

12 (18) élèves de l'école primaire et du secondaire I (Fribourg/Marly), ainsi que de classes en visite à Fribourg, ont obtenu divers renseignements généraux sur l'histoire de la ville ainsi que des informations en rapport avec des cours de civisme (remise de documents appropriés).

3.2.7. Publications

Les AVF ont rédigé divers articles, comptes rendus et/ou pris part à la préparation des publications suivantes :

- Bulletin d'information de la Ville de Fribourg/Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg 1700;
- Bulletin d'information du personnel de la Ville de Fribourg/Informationsblatt des Personals der Stadt Freiburg BIP;
- Petrovski Anita et Blanchard Raoul : "Der Brand der Drogerie Lapp in Freiburg (1871)", in *Freiburger Volkskalender* 2018 (109. Jahrgang), S. 97-103.

de même que, dans le prolongement du 500^{ème} anniversaire de la Paix perpétuelle entre la Suisse et la France et à l'occasion du 1^{er} centenaire du séjour d'Antoine de Saint-Exupéry à Fribourg (1915-17 – 2017) :

- Tornare Alain-Jacques : "1516-2016. 5^{ème} centenaire de la Paix perpétuelle signée à Fribourg", in *Bulletin de la Société historique de Rueil-Malmaison*, décembre 2016 (n° 41), pp. 45-50;
- Tornare Alain-Jacques et Hartmann Ludo[vic] : *Antoine de Saint-Exupéry à Fribourg*, Fribourg Tourisme et Région 2017, 16 p., version disponible également en allemand et en anglais.

3.2.8. Activités scientifiques, législation et formation

📌 Jumelage Fribourg - Rueil-Malmaison (F)

Les AVF sont étroitement associées aux activités du jumelage entre Fribourg et Rueil-Malmaison et ont pris part aux programmes et manifestations de la **Médiathèque Jacques-Baumel**, du **Musée historique de Rueil-Malmaison** et de la **Société Historique** éponyme : Conseil d'administration et assemblée annuelle, Centre de documentation et recherches spécifiques, Journées du patrimoine et 3^{ème} Jubilé impérial. Elles ont de même participé à l'organisation du programme général de la manifestation officielle ayant marqué, sur les bords de la Sarine, le **25^{ème} anniversaire** du présent jumelage (6 - 8 avril 2017).

📌 5^{ème} centenaire de la signature à Fribourg de la Paix perpétuelle avec la France (1516 – 2016)

Dans le prolongement des célébrations ayant marqué, en novembre 2016, le 500^{ème} anniversaire de la signature, sur les bords de la Sarine, du Traité de Paix perpétuelle entre la France et le Corps helvétique, l'**exposition grand public**, intitulée : "**Ces Suisses qui ont fait la France. De Marignan à Matignon**", a été respectivement présentée au Collège du Sud, à Bulle (19 janvier – 28 février), à la Médiathèque Jacques-Baumel, à Rueil-Malmaison (4 – 25 mars), au Salon du Livre et de la Presse de Genève (26 – 30 avril) et au Château de Morges/Musée militaire vaudois (1^{er} octobre – 17 décembre). Plusieurs visites guidées ont été mises sur pied, à la demande des institutions partenaires.

📌 1^{er} centenaire du séjour d'Antoine de Saint-Exupéry à Fribourg

A l'occasion du 1^{er} centenaire du séjour de l'écrivain-aviateur Antoine de Saint-Exupéry à la Villa Saint-Jean (1915 - 1917), les AVF, en partenariat avec le **Collège Sainte-Croix**, héritier des lieux, la **Fondation Antoine de Saint-Exupéry pour la Jeunesse**, l'**Alliance Française de Fribourg** et **Fribourg Tourisme et Région**, ont mis sur pied, dans le hall d'entrée du Collège, **une exposition** intitulée : "*Sur les pas de Saint Exupéry à Fribourg – Auf den Spuren von Antoine de Saint-Exupéry in Freiburg*" (6 avril – 31 mai), ainsi qu'une **journée thématique** avec les élèves et enseignants des sections francophone et alémanique (arts visuels, histoire, littérature, philosophie ...), animée notamment par des représentants de la famille Saint-Exupéry – d'Agay.

A l'invitation de Fribourg Tourisme et Région et de la Bibliothèque de la Ville, le volet de l'exposition conçu par les AVF a été présenté dans le hall d'honneur du **théâtre Equilibre** (3 juillet – 7 octobre), ainsi qu'à l'**Hôpital des Bourgeois** (13 octobre – 22 décembre). L'étroite collaboration entre les AVF et Fribourg Tourisme et Région a débouché sur un **parcours-découverte de la cité** "*Sur les pas de Saint-Exupéry*".



L'exposition "Sur les pas de Saint Exupéry à Fribourg"

📌 75^{ème} anniversaire du séjour des internés militaires polonais du Camp universitaire de Fribourg

Afin de rappeler le 75^{ème} anniversaire de l'accueil des internés militaires polonais du Camp universitaire de Fribourg dans les bâtiments de l'actuelle **Fondation Saint-Louis**, à la rue de Morat, une **plaque commémorative** relevant, en français et en polonais, le rôle de "soutien majeur" de la Ville dans la sauvegarde du patrimoine intellectuel polonais, a été dévoilée en présence des représentants de la République de Pologne en Suisse, de l'Etat et de la Ville de

Fribourg, ainsi que de la Fondation Archivum Helveto-Polonicum célébrant, quant à elle, ses vingt ans d'engagement en faveur de la mémoire polonaise en Suisse (18 novembre).

📌 Fribourg à la carte – Freiburg à la carte

Avec le secteur du Cadastre, les AVF ont été étroitement associées à la préparation et à l'animation de l'exposition intitulée "*Fribourg à la carte. La ville de 1822 à nos jours – Freiburg à la carte. Die Stadt von 1822 bis heute*" mise sur pied par la BCU, avec le concours du CERF et du Service cantonal du cadastre et de la géomatique (28 septembre 2017 – 24 février 2018). Elles ont de même été sollicitées pour la publication bilingue de l'*Atlas* éponyme, une réalisation pionnière pour la Suisse.

📌 "A vos blasons !"

A l'instigation des **Activités culturelles scolaires**, les AVF ont accueilli (en octobre et novembre), dans la grande salle de l'ancienne Maison de Justice, **les enfants de toutes les classes francophones de 6H de la ville** et leur ont proposé, avec le concours du Service des écoles et de l'Institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie, un voyage à travers le temps à la découverte des armoiries et autres blasons de la Cité des Zaehringen. Bien que complexe, cette présentation héraldique a rencontré un encourageant écho auprès des écolières et écoliers.



Accueil des écoliers aux Archives

📌 Règlement sur l'archivage et les Archives de l'Etat [RArch]

Suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la *Loi sur l'archivage et les Archives de l'Etat (LArch)*, du 10 septembre 2015, le Groupe de travail pour la rédaction d'un Règlement sur l'archivage et les Archives de l'Etat (RArch), dans lequel les AVF sont représentées, a poursuivi sa

mission (examen des réponses à la consultation de l'avant-projet, synthèse...), sous la direction de la Chancellerie d'Etat.

📌 Mesures coercitives à des fins d'assistance et de placement extrafamilial

Outre leur participation aux séances de coordination organisées par les Archives de l'Etat de Fribourg (AEF), le Service des communes (SCom), le Centre de consultation LAVI, l'Autorité de la transparence et de la protection des données concernant les **mesures coercitives à des fins d'assistance et de placement extrafamilial**, les AVF ont collaboré à la rédaction (volet communal) d'un *Info'Scom/ info'GemA 15/2017* portant sur la *Recherche et consultation des dossiers concernant les enfants placés et les internés administratifs – Aktensuche und Akteneinsicht betreffend fremdplatzierte Kinder und administrativ Verwahrte* (17 p.).

📌 Formation professionnelle AID

Poursuivant leur fructueux partenariat avec la BCU et les AEF dans le cadre de la formation professionnelle, les AVF ont accueilli, pendant 1 ½ mois, **une stagiaire** en vue de la préparation de **son CFC d'agente en information documentaire (AID)**, stagiaire provenant précisément de la BCU.

3.2.9. Autres activités

Les AVF ont organisé les activités suivantes :

- visite guidée des Archives destinée aux représentants de l'**Association des secrétaires et caissier(ère)s communaux du canton de Fribourg** à l'occasion de son 70^{ème} anniversaire;
- visite guidée bilingue des Archives à l'intention du **Groupement des professeurs émérites de la section alémanique du Collège Saint-Michel**.

Les AVF ont été représentées aux activités et manifestations suivantes :

- vernissage de l'exposition mise sur pied par le Musée Gutenberg : "**Gutenberg de Ludo Hartmann**";
- vernissage de l'exposition de cartes postales "**Fribourg dans les vieux temps – Freiburg in alten Zeiten**", organisée par MM. Eugen Aebischer et Joseph Zosso, en collaboration avec le SBC;
- vernissage de l'exposition "**Peter Falck. L'humaniste et sa bibliothèque – Der Humanist und seine Bibliothek**", réalisée par la BCU, le Couvent des Capucins et le Musée Gutenberg;
- colloque mis sur pied par la Société d'histoire de la Suisse romande sur le thème : "**L'Origine des évêchés du territoire actuel de la Suisse**", en partenariat avec les Sociétés d'histoire du canton de Fribourg à l'occasion des 1'500 ans de la première attestation d'un évêque des Helvètes;
- 9^{ème} colloque infoclio.ch 2017 consacré au thème "**Sound History & Tondokumente – Histoire du son & documents sonores**";

- Rencontre des bibliothèques associées faisant partie du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale, rencontre annuelle mise sur pied par la BCU et portant sur le thème : "SLSP³ et RERO";
- commémoration de l'entrée des cantons de Fribourg et de Soleure dans la Confédération helvétique organisée par l'Association des amis de "Frère Nicolas" 1417 – 2017.

En partenariat avec les AEF, la BCU et la Bibliothèque de Saint-Michel, les AVF ont mis sur pied une séance thématique consacrée aux sources documentaires premières et à leur accessibilité à l'intention des **étudiants de troisième année du Collège Saint-Michel** effectuant un **travail de maturité en histoire régionale** au cours de l'année scolaire 2017-2018.

3.2.10. Relations de service

Membre de plusieurs sociétés patrimoniales sur le plan local, cantonal, fédéral ainsi qu'à l'étranger, les AVF suivent attentivement les programmes et travaux proposés.

Des liens ont été noués ou entretenus avec divers instituts et chaires de l'**Université de Fribourg et du pays**, avec les directions de **Fribourg Tourisme et Région** et de **Fribourg-Martini 1606-SPE**, ainsi qu'avec les **milieux de l'économie** (ECAB, Groupe E, Villars Maître Chocolatier SA).

Divers contacts professionnels ont été établis ou poursuivis avec nombre d'institutions culturelles et archivistiques diocésaines, paroissiales, communales, cantonales, fédérales et étrangères, avec la **Haute école de gestion de Genève** et sa filière information documentaire, avec la **Haute Ecole Arc Conservation-Restauration de Neuchâtel**, avec le **Groupe de travail des Archives communales suisses**, ainsi qu'avec l'**Association des archivistes suisses** et sa **Commission nationale de formation**.

De nombreux liens ont été développés ou poursuivis avec les médias, aussi bien sur le plan local, régional, national qu'international : dossiers de presse, enregistrements à l'occasion notamment du 1^{er} centenaire du séjour d'Antoine de Saint-Exupéry à Fribourg.

Enfin, sur le plan cantonal et communal, les AVF entretiennent également des **contacts étroits avec l'Etat civil**, la **Justice de Paix** et le **Service juridique de la Ville** (protection des données); elles sont de même représentées dans la **Commission cantonale de nomenclature des noms locaux**, la **Commission communale des œuvres d'art et du patrimoine**, la **Commission communale consultative concernant la Collection Jean Dubas-Cuony** et co-animent, avec le secteur du Cadastre, le **Groupe de travail interne pour la dénomination des noms de rues**.

³ Swiss Library Service Platform

3.3. Communication

La cellule Communication compte 2.3 EPT. Elle s'est développée en 2017 par l'engagement, en CDD, d'une spécialiste en communication numérique, en charge de la refonte du site Internet et de la mise en œuvre de la communication sur les réseaux sociaux. La cellule Communication est ainsi constituée de :

- Chargée de communication à 50%;
- Chargé de relations presse à 50%;
- Chargée d'édition du 1700 à 80%;
- Webmaster à 50%;
- Spécialiste en communication numérique à 90% (CDD dès septembre).

Outre le travail courant, les activités suivantes ont fortement sollicité les collaborateurs.

Relations médias : la Communication a rédigé ou participé à la rédaction de 45 communiqués de presse et à l'organisation de 12 conférences de presse. Elle a également participé à la rédaction de plusieurs discours pour les membres du Conseil communal.

Site Internet : la rubrique dédiée aux nouveaux habitants a été publiée et communiquée dans le cadre de la manifestation de bienvenue aux nouveaux habitants, le 18 novembre. En parallèle, le projet de refonte du site Internet a démarré par l'engagement d'une collaboratrice en CDD, le choix des partenaires UX (expérience utilisateurs) et techniques et l'amélioration du contenu existant.

Réseaux sociaux : la première communication sur Facebook a eu lieu le 27 novembre. Fin 2017, 27 "posts" (publications) ont été publiés et la page aimée ("likée") par 752 personnes. Le message le plus populaire a été publié le 28 novembre et concernait la plantation d'un arbre devant l'Hôpital des Bourgeois, par Mme Burgener Woeffray et Selma Keller, 12 ans, initiatrice de la pétition "Plus d'arbres pour notre futur".

Bulletin communal 1700 : la Communication a rédigé la majorité des articles parus dans les dix éditions de 1700. Les photos de couverture du journal ont été réalisées par la photographe de la Ville.

Bulletin d'information du personnel BIP : les trois éditions du BIP ont porté sur les actualités des Services, les grands projets vus de l'intérieur, des dossiers historiques, les manifestations internes et les nouveaux collaborateurs.

Manifestations : la Communication a participé activement à l'organisation de la manifestation de bienvenue pour les nouveaux habitants. Elle a également été impliquée dans la communication et la mise en place de manifestations organisées par les Services, des portes ouvertes, inaugurations de bâtiments (DOSF) et vernissages d'expositions par exemple. La collaboration s'est également intensifiée sur des projets en partenariat; citons notamment la communication de la Fête de la Musique, du 1^{er} Août, de la compétition du Solar Decathlon ou la mise en place d'un concept de mobilité pour les grandes manifestations.

Identité visuelle : le projet d'identité visuelle s'est poursuivi par le développement des modèles et publications suivant la nouvelle ligne graphique. Les collaborateurs de la Communication se sont

formés à l'utilisation des logiciels de graphisme, afin d'être à même de réaliser en interne des mises en pages simples.

Publications : les publications suivantes ont été réalisées par ou en collaboration avec la Communication : rapport de gestion, publications de présentation de la Bourgeoisie, plaquette retraçant la construction de la DOSF.

Communication interne : en collaboration avec les Relations humaines, la Communication a organisé les matinées d'accueil et d'information aux nouveaux collaborateurs, ainsi que la mise à jour régulière du livret d'accueil. Sur l'année, 43 personnes ont participé à ces trois matinées, durant lesquelles sont données des informations sur les autorités politiques, l'administration communale, la communication, les aspects de relations humaines, etc. Des intervenants représentant l'Association du personnel de la Ville de Fribourg (APVF), les pompiers et le Système de contrôle interne (SCI) sont venus compléter les présentations faites par les Relations humaines et l'Administration générale.

Afin de soutenir les Services dans leurs actions de communication, un document résumant les règles d'écriture et les processus à suivre en matière de communication a été édité et transmis à tous les Services.

3.4. Cohésion sociale

La Déléguée à la cohésion sociale, engagée à 75%, est placée sous la responsabilité de la Secrétaire de Ville. Elle a été assistée par une coordinatrice de projet à 40% et une stagiaire à 80%, de mars à novembre.

Ses missions sont les suivantes :

- mettre en œuvre et coordonner la politique de cohésion sociale, de gestion de la diversité socio-culturelle (intergénérationnel, interreligieux, migration, handicap) et d'intégration, en phase avec la stratégie fédérale et cantonale;
- initier, promouvoir et accompagner des projets de cohésion sociale sur le plan communal, les animer et les mettre en œuvre;
- encourager, favoriser et créer des conditions propices à la cohésion sociale, aux rencontres et à la connaissance mutuelle de la population;
- assurer et coordonner l'accueil des nouveaux habitants et organiser des séances d'information à leur intention;
- soutenir et encadrer les organisations et associations de migrants;
- assurer la communication entre les autorités et la population résidente;
- financer, dans la limite des moyens disponibles, les projets s'inscrivant dans les domaines stratégiques définis par l'Administration générale.

En 2017, les actions concrètes menées ont été les suivantes :

- organisation de la cinquième **Fête des voisins**, le 19 mai;
- organisation de la cinquième **manifestation d'accueil des nouveaux arrivants**, le 18 novembre;



Manifestation d'accueil des nouveaux arrivants

- rédaction du **programme d'intégration communal "PIF"** dans le cadre du programme d'intégration cantonal PIC 2 et participation à la préparation de la convention de collaboration entre la Ville et l'Etat dans le domaine de l'intégration;
- préparation du nouveau **contrat de collaboration** (2018-2021) entre l'Association **REPER** et la **Ville de Fribourg**, en collaboration avec les Services communaux concernés;
- coordination et soutien aux micro-projets mis sur pied dans le cadre du projet **"Paysage éducatif"** et participation au CoPil, à la CoTech et aux groupes des utilisateurs du projet **Fribourg (ou)vert**;
- coordination du projet **"Fribourg Sympa"** s'inscrivant dans le cadre du projet cantonal "Commune Sympa – Gemeinsam in der Gemeinde", préparation des séances de la **"Commission Fribourg Sympa"**, organisation de la deuxième volée de formation **"Agents Sympas"**, en collaboration avec l'espace de formation l'Etrier, accompagnement des Agents Sympas dans la participation et la mise en place de projets;
- mise en place d'un **programme annexe d'activités**, du 11 avril au 23 mai, en marge de l'exposition **Voile et Dévoilement** présentée par la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU), en collaboration avec la BCU, le Service de l'égalité, le Centre Islam et société, l'Aumônerie protestante et l'Aumônerie germanophone de l'Université de Fribourg;
- finalisation de la **nouvelle rubrique Internet destinée aux nouveaux habitants**;

- participation à la mise en place du projet "**Les chaises du Bourg**", sur l'initiative d'un groupe de citoyens;
- participation au **groupe d'accompagnement** mis en place par la Direction cantonale de la santé et des affaires sociales pour le **Foyer des Remparts**;
- participation au **groupe de travail Ville blueFactory**;
- **recherche de subsides** auprès de l'Etat, de la Confédération et de Fondations, notamment pour les projets Paysage éducatif, Voile et dévoilement, manifestation d'accueil des nouveaux habitants et Commune Sympa;
- entretiens avec les diverses **associations** concernées et soutien à leurs **projets d'intégration et de cohésion sociale**.

3.5. Contrôle des habitants

Le Contrôle des habitants est placé sous la responsabilité d'un Chef de secteur et composé de neuf collaborateurs.

Il est responsable de la saisie informatique et de la gestion des adresses pour l'ensemble des Services communaux.

3.5.1. Statistiques de la population résidente

Au 31 décembre, la variation de la population résidente (établissements et séjours) se traduisait par les chiffres suivants :

		2017	2016
Population suisse - établie	57.68%	24'033	24'122
Population suisse et étrangère - séjour	7.88%	3'280	3'113
Population étrangère	34.44%	14'347	14'567
Total général	100%	41'660	41'802

3.5.2. Statistiques de l'état civil

	2017	2016
Naissances	465	501
Mariages	229	250
Divorces	208	182
Partenariats enregistrés	7	1
Partenariats dissous	1	1
Décès	337	318
Actes de reconnaissance	62	73
Changements de noms et prénoms	222	262
Naturalisations / Réceptions bourgeoises	230	128
Adoptions	0	0

3.5.3. Travaux ordinaires

Dans le cadre de ses travaux ordinaires, le Contrôle des habitants a effectué, entre autres (suisses et étrangers confondus) :

	2017	2016
Changements d'adresses	3'013	2'644
Enregistrement de dépôts de papiers de légitimation dont :	4'541	4'657
• suisses (salariés et étudiants)	2'575	2'673
• étrangers (salariés et étudiants)	1'966	1'984
Retraits d'actes d'origine et de papiers de légitimation dont :	4'822	4'556
• suisses (salariés et étudiants)	2'725	2'648
• étrangers (salariés et étudiants)	2'097	1'908
Annulations de départ	70	97
Annulations d'arrivée	4	14

3.5.4. Principaux documents établis

Personnes "légalement" domiciliées à Fribourg

Le Contrôle des habitants tient le contrôle des actes d'origine et des attestations de dépôt, délivre les certificats d'établissement et les attestations de séjour, établit les prolongations des attestations de dépôt, les duplicatas, etc.

	2017	2016
Attestations de dépôt pour légitimer le séjour dans une autre commune	112	101
Prolongations des attestations de dépôt pour légitimer le séjour dans une autre commune	52	85
Duplicatas de certificats d'établissement et/ou de séjour	0	0
Certificats de vie pour toucher une rente	390	291

Passeports - Cartes d'identité

	2017	2016
Demandes de cartes d'identité	161	199
<i>0-18 ans / adultes</i>	<i>15 / 146</i>	<i>37 / 162</i>

Visas

	2017	2016
Visas institutions publiques / attestations de domicile	3'959	3'813

Personnes en séjour

	2017	2016
Prolongations d'attestations de séjour	2'188	2'021

Rappels (nouveaux arrivés)

	2017	2016
Invitation au changement d'adresse	332	
1 ^{er} rappel	1'827	1'686
2 ^{ème} rappel	547	509

Rappels informatisés

a) Changements de situation (dépôt acte d'origine)

	2017	2016
1 ^{er} rappel	58	21
2 ^{ème} rappel	31	8

b) Majorité civique (dépôt acte d'origine)

	2017	2016
Avis	140	146
1 ^{er} rappel	72	68
2 ^{ème} rappel	24	13

c) Attestations de séjour échues

	2017	2016
1 ^{er} rappel	2'591	2'273
2 ^{ème} rappel	457	438

d) Naturalisations (dépôt AO)

	2017	2016
1 ^{er} rappel	53	15
2 ^{ème} rappel	11	1

e) Enfants (dépôt AO)

	2017	2016
1 ^{er} rappel	10	0
2 ^{ème} rappel	0	0

f) Décisions administratives

	2017	2016
Notifiées	215	128
Réclamations au Conseil communal	0	2

Réclamation admise	0	0
Réclamation retirée	0	0
Réclamation pendante	0	0
Demande mandat d'amener / Dénonciation à la Préfecture	55	30

g) Contrôles de signatures

	2017	2016
Total des signatures contrôlées	10'449	4'378
Signatures pas valables	2'140	846
Référendums	2'854	659
Initiatives	5'455	2'873
Motions cantonales / Autres	0	0

Dans cette statistique ne sont pas comprises les recherches d'adresses effectuées pour les Services, les recherches d'adresses à but commercial ou privé en conformité avec la Loi sur le contrôle des habitants et la Loi sur la protection des données, la collaboration légale prévue pour la tenue des fichiers des paroisses, les changements de dénomination de rues et de la numérotation des immeubles, la production et les statistiques informatiques sous ses divers aspects, les travaux exécutés sur décisions du Conseil communal, la gestion des adresses communales, etc.

👉 Gestion des déchets

	2017	2016
Distribution de sacs à ordures gratuits aux familles avec enfants de 0 à 5 ans (rouleaux de 10 sacs)	4'281	4'450

👉 Statistiques de population en bref

Langue de diffusion (<i>français ou allemand</i>)	2017	2016
Etablissement + séjour		
français	83.73%	83.56%
allemand	16.27%	16.44%
Uniquement séjour		
français	70.51%	69.61%
allemand	29.49%	30.39%
Uniquement établissement		
français	84.85%	84.68%
allemand	15.15%	15.32%

	2017	2016
Langue maternelle		
Français	48.77%	48.34%
Allemand	13.53%	14.94%
Italien	3.80%	5.27%
Romanche	0.00%	0.01%
Portugais	11.49%	10.82%
Autres	7.85%	8.27%
Espagnol	3.61%	3.45%
Albanais	2.47%	2.27%
Turc	2.29%	2.15%
Arabe	2.22%	2.02%
Serbo-croate	1.69%	1.62%
Tigrigna	1.46%	
Anglais	0.82%	0.84%

	2017	2016
Nationalité (<i>détail pour les nationalités représentées par plus de ~0.50%</i>)		
Suisse	62.29%	62.02%
Portugal	10.34%	10.56%
France	3.95%	3.91%
Italie	2.92%	2.90%
Turquie	1.88%	1.97%
Kosovo	1.84%	1.86%
Allemagne	1.67%	1.78%
Espagne	1.64%	1.64%
Erythrée	1.44%	1.15%
Macédoine	0.64%	0.63%
Congo (Kinshasa)	0.55%	0.52%
Syrie	0.54%	0.46%
Chine	0.41%	
Serbie	0.40%	0.43%
Autres nationalités	9.49%	10.17%

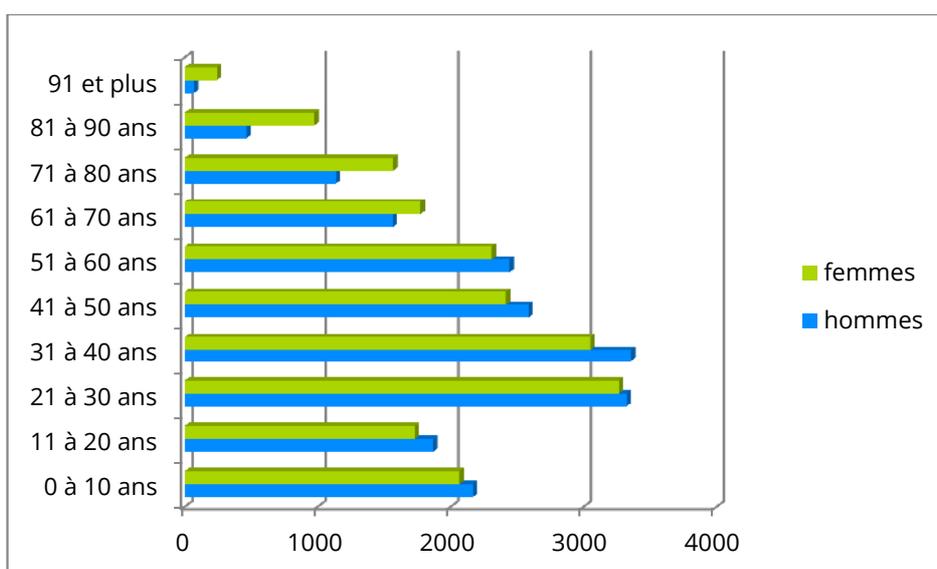
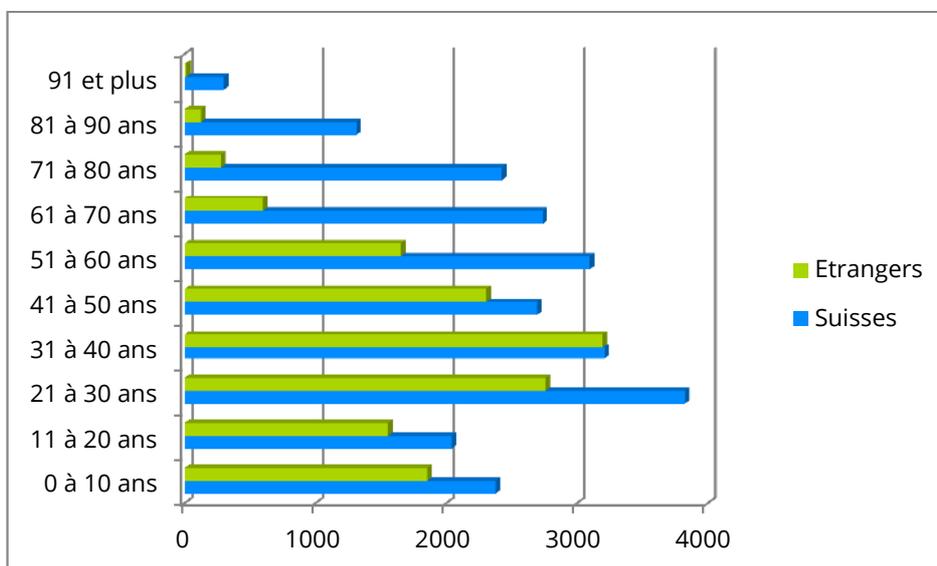
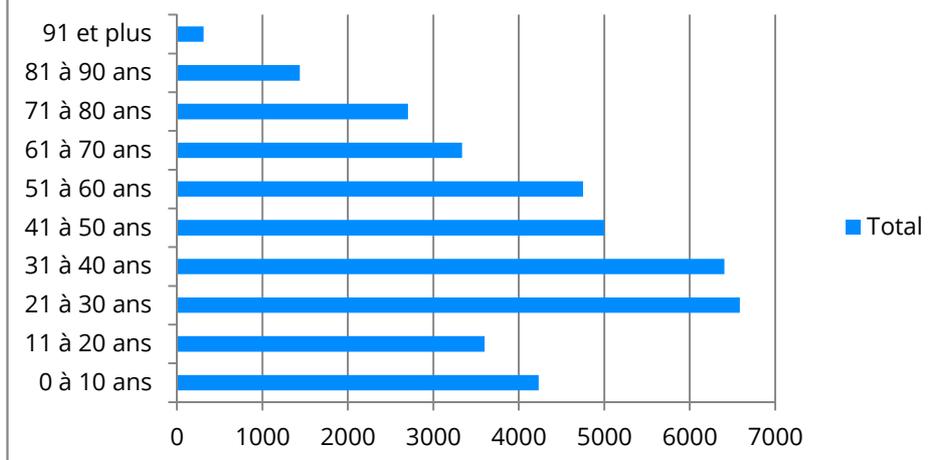
Répartition de la population en établissement en ville de Fribourg (au 31 décembre)	2017	2016
Suisses	24'033 62.62%	24'122 62.35%
Etrangers	14'347 37.38%	14'567 37.65%
Hommes	18'981 49.45%	19'155 49.51%
Femmes	19'399 50.55%	19'534 50.49%

Répartition de la population entre la ville et le canton de Fribourg (source annuelle statistique du canton de Fribourg 2018)	2016	2015
Population établie dans le canton	311'914	307'461
Population établie en ville de Fribourg	38'829 12.45%	38'489 12.52%
Population suisse établie dans le canton	242'087	240'182
Population suisse établie en ville de Fribourg	24'190 9.99%	24'121 10.04%
Population de nationalité étrangère établie dans le canton	69'827	67'279
Population de nationalité étrangère établie en ville de Fribourg	14'639 20.96%	14'368 21.36%

Répartition des âges par tranches de 10 ans (uniquement les personnes en établissement) au 31 décembre 2017

Tranches	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
0 à 10 ans	4234	2167	2067	2379	1855
11 à 20 ans	3600	1869	1731	2043	1557
21 à 30 ans	6588	3323	3265	3827	2761
31 à 40 ans	6407	3357	3050	3211	3196
41 à 50 ans	5003	2586	2417	2695	2308
51 à 60 ans	4753	2443	2310	3099	1654
61 à 70 ans	3338	1565	1773	2739	599
71 à 80 ans	2705	1137	1568	2426	279
81 à 90 ans	1439	464	975	1314	125
91 et plus	313	70	243	300	13

Répartition par âge



3.6. Registre électoral

En 2017, les citoyens ont été appelés à se prononcer les :

- 12.02.2017 Votation fédérale
- 21.05.2017 Votations fédérale et cantonale
- 24.09.2017 Votation fédérale
- 26.11.2017 Election communale

Le Registre électoral de la Ville de Fribourg s'occupe du dépouillement des votes par correspondance et dépôt de l'ensemble des Suisses de l'étranger inscrits dans les communes fribourgeoises.

3.6.1. Votations fédérales

- 📌 12.02.2017 : Arrêté fédéral concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'312	9'788	94	9'694	7'560 78%	2'134 22%	48.2%

- 📌 12.02.2017 : Arrêté fédéral sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (FORTA)

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'312	9'788	383	9'405	5'244 55.8%	4'161 44.2%	48.2%

- 📌 12.02.2017 : Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises RIE III)

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'312	9'788	341	9'447	3'040 32.2%	6'407 67.8%	48.2%

📌 21.05.2017 : Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'347	8'425	95	8'330	6'206 74.5%	2'124 25.5%	41.4%

📌 24.09.2017 : Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour la sécurité alimentaire", qui a été retirée)

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'376	9'542	241	9'301	8'165 87.8%	1'136 12.2%	46.8%

📌 24.09.2017 : Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'376	9'542	142	9'400	6'149 65.4%	3'251 34.6%	46.8%

📌 24.09.2017 : Loi fédérale du 17 mars sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'376	9'542	153	9'389	5'977 63.7%	3'412 36.3%	46.8%

3.6.2. Votation cantonale

📌 21.05.2017 : Loi du 9 septembre 2016 sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'347	8'425	556	7'869	3'560 45.2%	4'309 54.8%	41.4%

3.6.3. Votation communale

Aucune.

3.6.4. Election fédérale

Aucune.

3.6.5. Election cantonale

Aucune.

3.6.6. Election communale

26.11.2017 Assemblée constitutive du Grand Fribourg

Publication des résultats : <http://sygev.fr.ch/resultats>

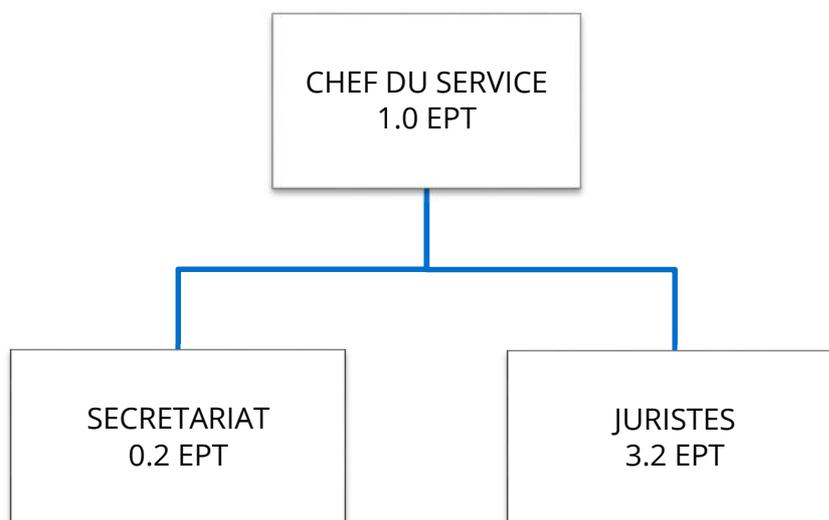
http://www.ville-fribourg.ch/vfr/fr/pub/officielle/admin_generale/registre_electoral.htm

3.6.7. Publication des résultats des votations/élections

<http://sygev.fr.ch/resultats>

4. SERVICE JURIDIQUE

Le Service juridique est placé sous la Direction du Syndic. M. Richard Jordan en est le Chef de service.



En juin 2017, un juriste d'un autre Service a été transféré au Service juridique, qui comptait au 31 décembre **quatre juristes à plein temps**. Il dispose encore d'un **secrétariat à 50%**, partagé avec le Service des relations humaines et le secteur des naturalisations. Deux secrétaires occupent cette fonction.

Le Chef de service se charge notamment de la coordination avec les autres Services, des dossiers RH, des projets de règlements et de dossiers complexes. Les deux juristes rattachées au Service juridique, mais localisées à la rue Joseph-Piller 7, sont chargées d'apporter un soutien juridique aux différents Services communaux, en particulier aux Services d'urbanisme et d'architecture, du génie civil et des Finances. Le Service juridique peut ainsi jouer pleinement son rôle de "Service transversal".

4.1. Activités

Le **volume des affaires** pour l'année 2017 est une nouvelle fois **en augmentation** par rapport aux années précédentes et les dossiers ont gagné en complexité. On peut notamment relever que plusieurs demandes d'indemnités dues aux nuisances provoquées par différents chantiers ont été adressées à la Ville de Fribourg. Ces demandes sont toujours pendantes au 31 décembre.

Le nombre d'**avis de droit ou conseils** auprès des autres Services communaux, ainsi qu'aux sociétés SINEF SA et Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA, notamment dans les domaines des constructions, de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement, des opérations immobilières, des marchés publics, du personnel communal, du contentieux et des contributions causales est resté important, tout comme la **participation aux procédures administratives**.

Le Service juridique a été mis à contribution pour l'élaboration et/ou la modification de plusieurs **règlements communaux**. De nombreux projets sont en cours d'élaboration.

Le Service juridique a été **associé aux études et aux négociations** concernant notamment la patinoire Saint-Léonard, le Plan d'affectation cantonal et divers secteurs stratégiques de la Ville de Fribourg en matière d'aménagement du territoire. Il a continué à épauler le Service du génie civil dans le dossier de l'ancienne décharge de la Pila. Il assure le lien entre le Conseil communal et les avocats mandatés pour le litige relatif à la salle de spectacle Equilibre.

Le Service juridique a traité deux demandes d'accès à des documents officiels fondées sur la Loi sur l'information, l'une émanant d'une commune à propos d'une source, l'autre d'un particulier pour l'obtention de plans de construction.

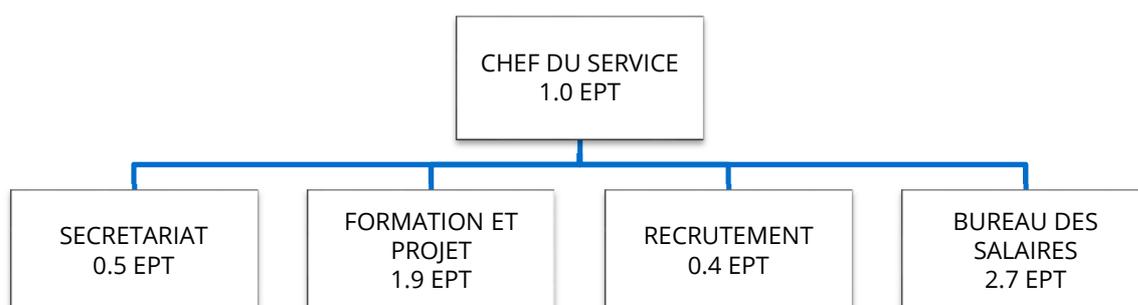
En ce qui concerne les procédures en matière civile, une affaire a été liquidée en 2017. Deux procédures étaient pendantes au 31 décembre par devant le Tribunal d'arrondissement de la Sarine.

S'agissant des procédures administratives, on peut s'arrêter à la répartition suivante (les procédures en matière de naturalisation, d'aide sociale et celles courantes en matière de circulation routière ne sont, sauf particularités, pas mentionnées ci-après car elles sont en principe traitées directement par les Services concernés). En outre, aucune différenciation n'a en principe été opérée entre les types de procédure - décisions principales, incidentes, etc.

	Affaires liquidées en 2017	Affaires pendantes au 31.12.2017
Aménagement du territoire et constructions	4	20
Marchés publics	1	--
Fonction publique	4	--
Affaires fiscales	7	2
Mesures de circulation	1	12
Domaine public	2	--
Conseil général	--	2

5. RELATIONS HUMAINES

Le Service est placé sous la direction de M. Thierry Steiert, Syndic. Son Chef de service est M. André Dousse. Il est composé de huit collaborateurs/trices pour un équivalent plein-temps de 5.5⁴. Au 31 décembre 2017, un poste était vacant.



5.1. Statistiques du personnel

5.1.1. Effectif du personnel

	01.01.2018		2018		01.01.2017	
	Personnes	EPT	Différence	Budget	Personnes	EPT
Administration générale	45	34,2	-1,3	35,5	50	38,0
Finances	19	14,4	-0,9	15,3	19	14,5
Ecoles	110	74,1	-31,3	105,4	107	72,1
Police et Mobilité	41	39,1	-1,5	40,6	40	39,1
Génie civil, environnement et énergie	139	134,9	-1,6	136,5	138	133,8
Urbanisme et Architecture	144	99,7	28,2	71,6	142	97,6
Informatique	14	13,5	-1,0	14,5	10	9,6
Culture	7	5,6	-0,7	6,3	6	4,8
Sports	22	19,2	-1,8	21,0	22	19,8
Aide sociale et IAS	44	36,2	-0,2	36,4	43	35,6
Curatelles d'adultes	34	26,9	-3,4	30,3	34	26,6
Total	619	497,7	-15,5	513,3	611	491,4

⁴ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

5.1.2. Mouvements du personnel

	Arrivée	Départ	Retraite	Total	Taux de rotation
Administration générale	2		2	4	4,44%
Finances	1			1	2,63%
Ecoles	16	5	3	24	10,91%
Police et Mobilité	3	1	1	5	6,10%
Génie civil, environnement et énergie	6		3	9	3,24%
Urbanisme et Architecture	5	2	1	8	2,78%
Informatique		1		1	3,57%
Culture	1	1		2	14,29%
Sports	2			2	4,55%
Aide sociale et IAS	2	2	1	5	5,68%
Curatelles d'adultes	6	3	1	10	14,70%
Total	44	15	12	71	5,74%

Cette information est brute et ne distingue pas les départs naturels ni les nouveaux postes de la rotation.

5.1.3. Classes salariales

👉 Répartition par Service

	-	A	B	C	D	E	Total
Administration générale	2		16	12	12	3	45
Finances			10	4	3	2	19
Ecoles	29	19	43	9	8	2	110
Police et Mobilité			25	10	5	1	41
Génie civil, environnement et énergie		57	57	15	7	3	139
Urbanisme et Architecture		80	44	9	10	1	144
Informatique		1	3	5	4	1	14
Culture			3	2	1	1	7
Sports		13	7	1		1	22
Aide sociale et IAS		1	16	21	5	1	44
Curatelles d'adultes			12	19	2	1	34
Total	31	171	236	107	57	17	619

📄 Répartition par genre

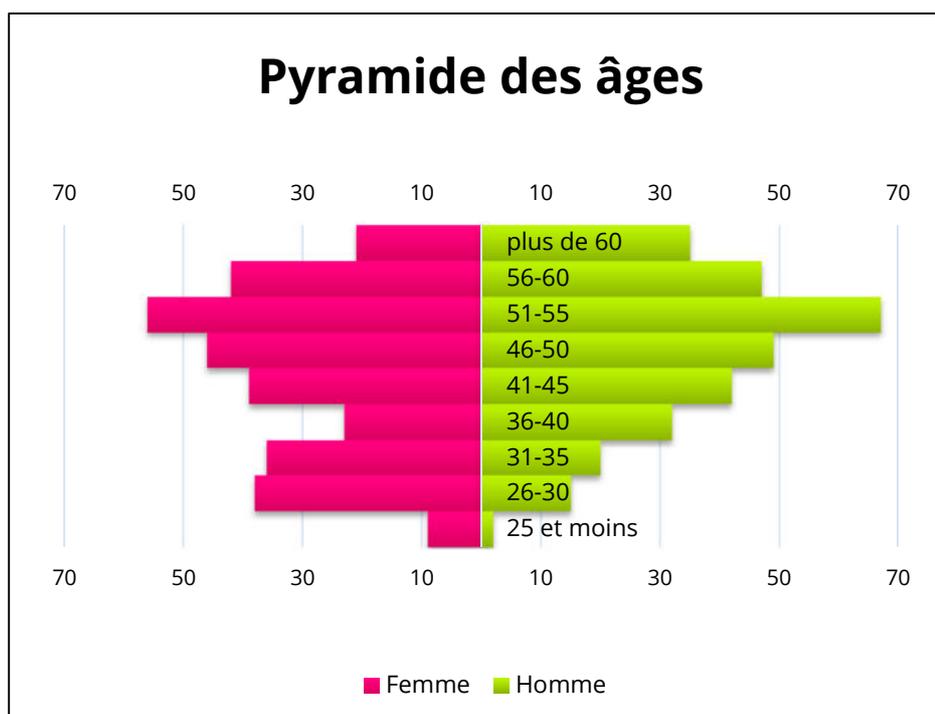
	-	A	B	C	D	E	Total
Femmes	17	90	112	63	23	5	310
Hommes	14	81	124	44	34	12	309
Total	31	171	236	107	57	17	619

5.1.4. Structure d'âge des collaborateurs

📄 Moyenne d'âge par Service et par genre

	Femmes	Hommes	Général
Administration générale	47,48	52,42	48,80
Finances	46,83	49,29	47,74
Ecoles	42,34	48,71	43,33
Police et Mobilité	40,14	46,82	45,68
Génie civil, environnement et énergie	47,20	47,91	47,83
Urbanisme et Architecture	48,42	49,39	48,90
Informatique	50,50	49,58	49,71
Culture	49,80	55,50	51,43
Sports	49,33	45,77	47,23
Aide sociale et IAS	43,47	52,00	45,80
Curatelles d'adultes	40,27	44,25	40,74
Total	44,95	48,52	46,73

📄 Pyramide des âges

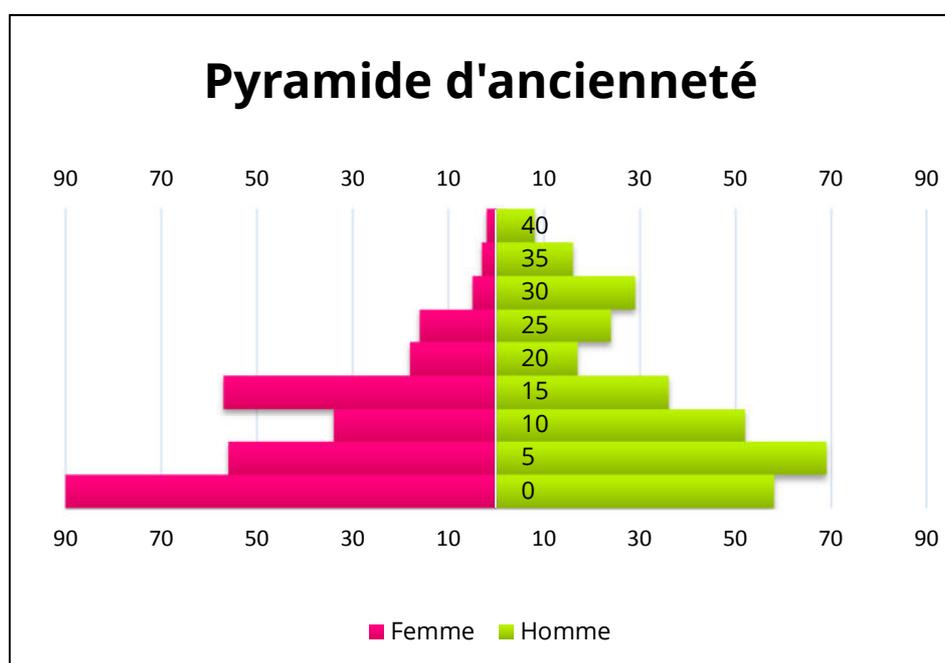


5.1.5. Ancienneté

☛ Moyenne par Service et genre

	Femmes	Hommes	Général
Administration générale	12,27	12,58	12,36
Finances	12,33	13,14	12,63
Ecoles	8,52	19,47	10,21
Police et Mobilité	7,86	12,29	11,54
Génie civil, environnement et énergie	12,53	14,30	14,11
Urbanisme et Architecture	11,10	18,42	14,76
Informatique	16,00	10,33	11,14
Culture	9,60	23,50	13,57
Sports	11,22	16,00	14,05
Aide sociale et IAS	11,13	14,67	12,09
Curatelles d'adultes	7,73	11,50	8,18
Total	10,18	15,18	12,68

☛ Pyramide d'ancienneté



5.2. Salaires et indexation

Compte tenu du renchérissement du coût de la vie, les salaires n'ont pas été indexés.

2017										
A	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	3'377	3'425	3'474	3'522	3'571	3'619	3'667	3'716	3'764	3'813
1	3'861	3'909	3'958	4'006	4'055	4'103	4'152	4'200	4'248	4'297
2	4'345	4'394	4'442	4'490	4'539	4'587	4'636	4'684	4'732	4'781
3	4'829	4'878	4'926	4'974	5'023	5'071	5'120	5'168	5'216	5'265
4	5'313	5'362	5'410	5'458	5'507	5'555	5'604	5'652	5'701	5'749
B	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	4'221	4'282	4'343	4'403	4'464	4'525	4'586	4'647	4'707	4'768
1	4'829	4'890	4'950	5'011	5'072	5'133	5'194	5'254	5'315	5'376
2	5'437	5'498	5'558	5'619	5'680	5'741	5'802	5'862	5'923	5'984
3	6'045	6'105	6'166	6'227	6'288	6'349	6'409	6'470	6'531	6'592
4	6'653	6'713	6'774	6'835	6'896	6'957	7'017	7'078	7'139	7'200
C	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	5'277	5'352	5'428	5'503	5'579	5'654	5'730	5'805	5'880	5'956
1	6'031	6'107	6'182	6'258	6'333	6'408	6'484	6'559	6'635	6'710
2	6'785	6'861	6'936	7'012	7'087	7'163	7'238	7'313	7'389	7'464
3	7'540	7'615	7'691	7'766	7'841	7'917	7'992	8'068	8'143	8'219
4	8'294	8'369	8'445	8'520	8'596	8'671	8'747	8'822	8'897	8'973
D	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	6'597	6'692	6'786	6'881	6'975	7'070	7'164	7'259	7'353	7'448
1	7'543	7'637	7'732	7'826	7'921	8'015	8'110	8'205	8'299	8'394
2	8'488	8'583	8'677	8'772	8'866	8'961	9'056	9'150	9'245	9'339
3	9'434	9'528	9'623	9'718	9'812	9'907	10'001	10'096	10'190	10'285
4	10'379	10'474	10'569	10'663	10'758	10'852	10'947	11'041	11'136	11'231
E	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	8'246	8'364	8'482	8'601	8'719	8'837	8'955	9'073	9'192	9'310
1	9'428	9'546	9'664	9'783	9'901	10'019	10'137	10'255	10'374	10'492
2	10'610	10'728	10'846	10'965	11'083	11'201	11'319	11'437	11'556	11'674
3	11'792	11'910	12'028	12'147	12'265	12'383	12'501	12'619	12'738	12'856
4	12'974	13'092	13'210	13'329	13'447	13'565	13'683	13'801	13'920	14'038

5.3. Formation continue

La formation continue s'articule autour de trois axes : le perfectionnement professionnel, l'élargissement professionnel et les compétences professionnelles générales.

5.3.1. Perfectionnement professionnel

La première catégorie regroupe tous les **cours en rapport aux spécificités du métier**; ils sont généralement mis sur pied par les écoles ou les associations professionnelles et visent essentiellement au maintien des compétences, en permettant au collaborateur de rester à jour.

Certaines fonctions spécifiques nécessitent, tout au long de l'année, des formations continues permettant de garantir la validité de leur diplôme.

Divers cours ont également été organisés avec la Haute école fribourgeoise du travail social, spécifiques aux Services de l'aide sociale et des curatelles d'adultes, ayant trait aux situations de crises pour une population sensible.

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de cours			13
Nombre de participants	110	66	176
Coût moyen / participant	629	1249	616

5.3.2. Elargissement professionnel

Cette catégorie représente des **formations plus conséquentes**. Elles font souvent l'objet d'une convention entre le collaborateur et la Ville. Elles visent non plus le maintien mais l'accroissement des compétences des collaborateurs, par un élargissement de leurs aptitudes. Ces formations conduisent régulièrement à un nouveau titre professionnel ou, du moins, à un complément significatif. Elles s'étalent dans la durée et peuvent chevaucher plusieurs années.

En 2017, 43 collaborateurs (20H/23F) ont suivi une formation sous convention, alors que 9 personnes (6H/3F) en ont débuté une.

5.3.3. Perfectionnement professionnel

Cette catégorie regroupe des **cours qui visent l'amélioration des compétences de base**, nécessaires à l'exercice de la fonction. Elles ne sont pas spécialisées et concernent un large public. Dans cette catégorie, on trouve les cours usuels de bureautique, ceux liés au développement de compétences sociales ou à l'organisation du travail ainsi que les formations pour cadres. Ces cours sont organisés en collaboration avec le Service du personnel et d'organisation de l'Etat :

- attitude de coaching dans l'accompagnement;
- fleurs sauvages, surfaces extensives, reverdissement;
- mind mapping;

- créativité – créer à partir d'objets de récupération;
- collaborer avec les parents – établir la confiance;
- l'art de négocier et de convaincre;
- respect de la vie privée – protection des données;
- les différents types de PVs;
- dynamiser et entretenir sa mémoire;
- savoir s'affirmer;
- le feedback sur un mode constructif;
- spécialiste sécurité des places de jeu;
- mieux comprendre l'effet de la migration.

Ce bref aperçu démontre bien l'engagement de nos collaborateurs pour fournir un travail de qualité, se maintenir à jour et être en constante amélioration personnelle.

5.3.4. Formation d'apprentis et stages

Apprentissage

Le concept de formation des apprentis fonctionne bien, et dans le but d'étoffer la palette de compétences des apprentis de la Ville de Fribourg, plusieurs pistes sont explorées. En 2017, **15 apprentis étaient** répartis dans les corps de métiers suivants : horticulteurs/floriculteurs (4), forestiers-bûcherons (2), mécanicien (1), employés de commerce (6) et informatique (1 personne formée dans le cadre du réseau d'entreprise formatrice Ref-flex).

En collaboration avec l'Etat, la Ville participe également à la formation d'un apprenti en information documentaire (bibliothécaire). Au vu des travaux de déménagement de la bibliothèque cantonale, cette collaboration a été interrompue mais sera reprise dès la fin des travaux. La Ville engagera également un apprenti en information documentaire pour son propre compte.

Stagiaires

Les Services ont également accueilli des étudiants en formation dans diverses Hautes écoles supérieures, pour des stages pratiques.

Aide sociale	3 stagiaires (HETS-FR)
Curatelles d'adultes	5 stagiaires (HETS-FR)
Cohésion sociale	1 stagiaire (6 mois, engagée en contrat de droit public en 2018)
Service juridique	1 stagiaire
Génie civil	1 stagiaire
Urbanisme et Architecture	4 stagiaires
Ecoles	1 stagiaire (psychologue scolaire)

5.4. Evaluations

Le Conseil communal constate que le tableau des résultats des évaluations reste stable par rapport aux autres années.

Plus de 94% des collaborateurs répondent totalement aux exigences de leur poste de travail et, parmi eux, plus de 15% les dépassent régulièrement. Pour 6% des collaborateurs, les exigences sont en général satisfaites. Les résultats sont légèrement meilleurs chez les femmes.

Pour moins de 1%, des améliorations sont attendues.

Quant aux variations individuelles d'une année à l'autre, il est constaté que le résultat des évaluations ne change pas pour près de 78% des collaborateurs. Il baisse pour 9% d'entre eux et s'améliore dans à peu près 12% des cas.

5.5. Caisse de prévoyance

5.5.1. Composition du Comité

			<u>Représente</u>
Thierry	Steiert	Président	Employeur
Philippe	Fragnière	Vice-président	Employés
Jean-Claude	Balmer	Membre	Employés
Antoinette	de Weck	Membre	Employeur
Frédéric	Lampin	Membre	Employeur
Jacques	Pollet	Membre	Employeur
Michaël	Rey	Membre	Employés
Laurent	Simon-Vermot	Membre	Employés

5.5.2. Administration

L'Administrateur de la Caisse de prévoyance est M. André Dousse. L'administration de la Caisse est assurée par le Service des relations humaines et la comptabilité par le Service des finances.

5.5.3. Statistiques

Au 31 décembre 2017, la Caisse comptait 676 assurés et 351 bénéficiaires de rentes. Son degré de couverture, après l'entrée en vigueur de l'ensemble des mesures prévues dans le cadre des nouvelles dispositions fédérales relatives au financement des caisses publiques, s'établissait à 76,1% (calcul selon art. 44 OPP2).

5.6. Activités particulières

Parmi les projets importants qui ont chargé le Service des relations humaines, les suivants peuvent être relevés :

5.6.1. Système de timbrage Kelio

Une première phase-test a été réalisée dans trois bâtiments scolaires pour le personnel de nettoyage et les concierges. Des adaptations et modifications devront encore être mises en œuvre, afin d'obtenir une gestion simplifiée des temps de présence par collaborateur. Au vu des horaires spécifiques et des faibles taux d'activité de certains collaborateurs, la gestion du suivi n'est pas encore satisfaisante.

5.6.2. Système de contrôle interne (SCI)

Dans la mise en place du SCI à la Ville de Fribourg, le Service des relations humaines est responsable de divers éléments, notamment :

- la mise en place, puis le maintien de l'organigramme des unités d'organisation;
- l'introduction, puis le maintien, des collaborateurs dans le système SCI, de façon à ce que chaque Service dispose de la liste à jour de ses collaborateurs dès qu'il débute le projet SCI pour lui-même;
- la définition de l'ensemble des rôles et des missions de la Ville, en particulier les rôles ou partie des rôles communs, de manière à ce que chaque Service puisse composer les rôles de chacun des collaborateurs de son Service comme un assemblage de rôles standards et d'autres spécifiques. Un effort important de standardisation des rôles a été entrepris et doit être poursuivi. Cette standardisation évolue encore à chaque mise en place de nouvelles fonctions.

L'ensemble des fonctions communales doit être décrit comme un assemblage de rôles. Un certain nombre de rôles dits "génériques" ont été retenus. Ceux-ci se retrouvent partout dans l'Administration communale et permettent justement d'exprimer la standardisation souhaitée. Par ailleurs, dans chaque Service, de nombreux rôles spécifiques permettent de décrire les tâches particulières du Service.

Ces trois notions d'organisation, d'intégration des collaborateurs et de définition des rôles et des missions seront fondamentales pour la mise en place des processus et procédures des Services dans un premier temps, puis pour la mise en place des SCI au sens propre du terme.

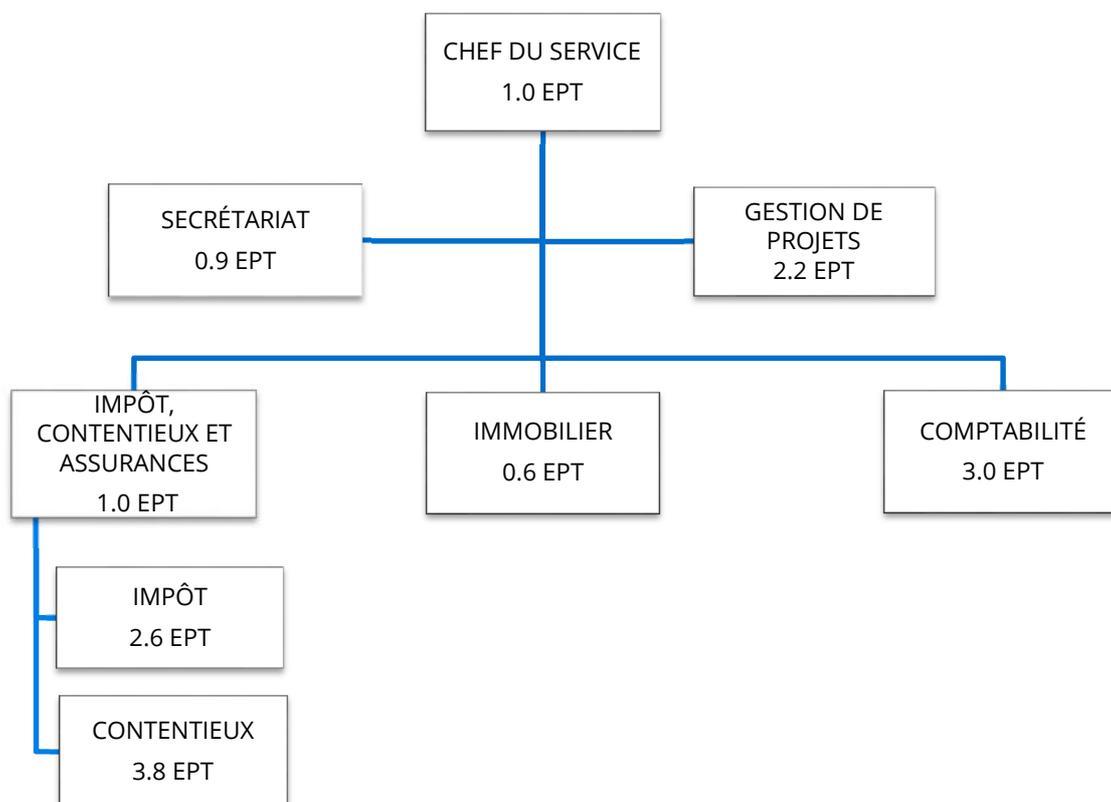
Un planning serré devra être tenu et respecté, afin que les collaborateurs ainsi que leurs rôles et missions soient décrits dans le système avant même le début de la mise en place du SCI pour chaque Service.

5.6.3. "Un contrat pour tous"

Actuellement, les rapports de travail sont gérés par le droit public et définis par le Règlement du personnel communal. En conséquence, les collaborateurs de la Ville de Fribourg n'ont pas de contrat de travail formel. Il est cependant prévu de modifier cette situation et ainsi, chaque collaborateur engagé par la Ville de Fribourg aura un contrat. Ce projet est à l'étude depuis un certain temps déjà et également en 2017. Néanmoins, au vu des diverses situations rencontrées, des contraintes juridiques et autres, plus de temps sera nécessaire pour atteindre le résultat souhaité.

6. FINANCES

Le Service est placé sous la direction de M. Laurent Dietrich. Le Chef de service est M. Laurent Simon-Vermot. 20 personnes assurent le bon fonctionnement du Service, pour 15,1 EPT⁵.



Le Service des finances gère et coordonne les principaux processus financiers communaux tels que l'élaboration du budget, le bouclage des comptes et la planification financière. La tenue de la comptabilité, la facturation des impôts, le suivi du contentieux, la gestion des assurances, celle de l'immobilier, le développement économique, la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la réalisation de diverses analyses financières représentent également les axes opérationnels principaux du Service.

Les activités d'une sélection de domaines précités sont détaillées dans les chapitres suivants :

⁵ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

6.1. Comptabilité

Les activités principales suivantes sont de la responsabilité de la comptabilité :

- encaissement et répartition des divers mouvements financiers enregistrés sur les comptes pour un montant de CHF 282.6 mio (CHF 391.3 mio en 2016). Ce travail a nécessité l'enregistrement de 5'377 (5'841) pièces comptables;
- enregistrement et paiement de 14'409 (14'211) factures émises par différents créanciers;
- remboursement de 6'857 (6'494) décomptes d'impôt pour CHF 13.3 mio (CHF 10 mio);
- pour la facturation diverse, il a été établi 9'137 (11'505) factures, représentant un montant total de CHF 21.7 mio (CHF 26.2 mio). Ces factures sont établies pour l'ensemble des Services communaux.

De plus, le Service des finances se charge de la comptabilité de diverses entités en relation directe avec les activités de la Commune (exemples : les Bains de la Motta SA, la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg, la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement, etc.).

6.2. Impôts et assurances

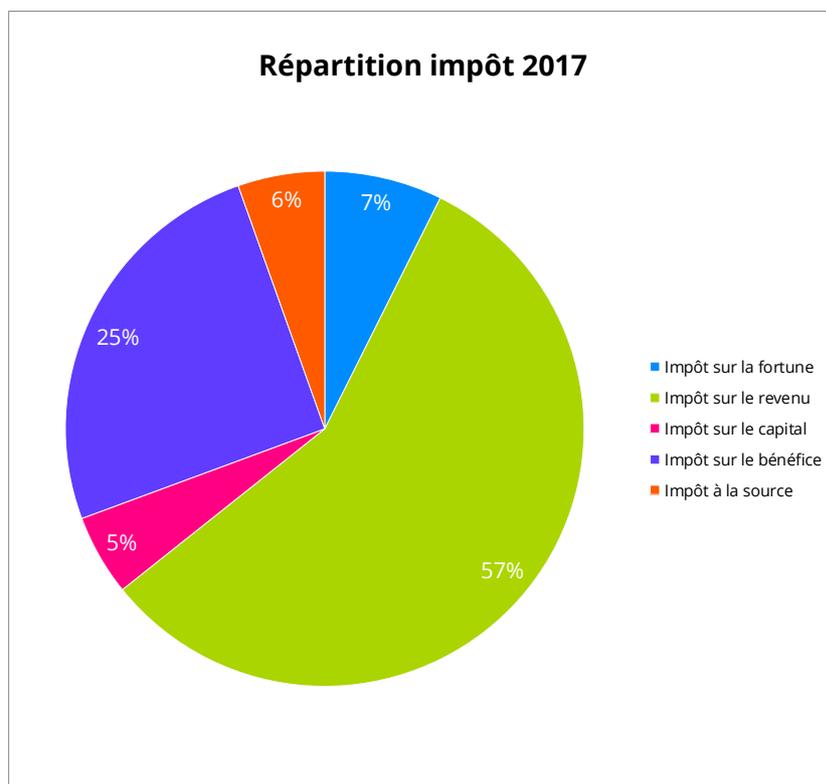
La préparation et l'expédition de :

- 23'127 (23'770) décomptes d'impôt 2016 pour les personnes physiques;
- 3'951 (4'029) décomptes d'impôt 2015 pour les personnes morales;
- 8'188 (7'006) décomptes complémentaires d'impôt 2015 et années antérieures (personnes physiques et personnes morales);
- 22'391 (21'909) bordereaux d'acomptes 2017;
- 5'100 (5'049) décomptes de contribution immobilière 2017;
- 2'526 (2'503) décomptes de contribution immobilière 2016 et années antérieures;
- 174 (192) demandes de remise d'impôt;
- 18 (20) questionnaires immobiliers;
- 41 (45) ouvertures de dossiers d'assurances (sinistres, choses, RC, etc.).

Pour le détail des recettes fiscales, se référer aux comptes 2017 et au message comprenant les commentaires et les perspectives futures.

6.2.1. Produit de l'impôt communal 2017 et complément des années antérieures

	Variation en %	2017 CHF	2016 CHF
a) <u>Personnes physiques</u>			
Impôt sur la fortune	-8.37%	10'011'461.95	10'926'519.15
Impôt sur le revenu	0.51%	77'416'964.10	77'025'509.75
		87'428'426.05	87'952'028.90
b) <u>Personnes morales</u>			
Impôt sur le capital	35.62%	6'906'765.45	5'092'874.00
Impôt sur le bénéfice	46.60%	34'382'264.20	23'453'530.60
		41'289'029.65	28'546'404.60
Sous-total			
		128'717'455.70	116'498'433.50
c) <u>Impôt à la source</u>			
	-8.96%	7'352'781.16	8'076'149.45
Total des impôt bruts			
		136'070'236.86	124'574'582.95
Impôts irrécouvrables			
	-63.49%	-1'380'496.17	-3'781'397.04
Récupération d'actes de défaut de biens	23.43%	694'657.72	562'772.39
Total des impôts bruts			
		135'384'398.41	121'355'958.30
d) <u>Contribution immobilière</u>			
<i>(nouveaux relevés)</i>			
Contribution immobilière année en cours		16'446'253.45	16'257'214.65
Contribution immobilière années antérieures (solde)		386'431.80	73'649.75
	3.07%	16'832'685.25	16'330'864.40



6.2.2. Autres répartitions de l'impôt figurant dans les comptes de l'exercice 2017

Le calcul de l'impôt brut se base sur les facturations effectuées jusqu'en 2016 et les provisions estimées pour 2017 et 2018.

Année des comptes (n)	Comptes 2017		Comptes 2016	
	2017 ²	dont provisions	2016	dont provisions
	CHF		CHF	
Sur la fortune	9'806'734.50	9'500'000.00	9'630'422.70	9'200'000.00
Sur le revenu	72'851'795.70	72'400'000.00	71'045'652.65	70'500'000.00
Sur le capital	4'983'100.50	4'840'000.00	4'283'912.25	4'280'000.00
Sur le bénéfice	21'325'958.80	20'840'000.00	11'300'000.00	11'300'000.00
A la source	2'000'000.00	0.00	3'000'000.00	-1'000'000.00
	110'967'589.50	107'580'000.00	99'259'987.60	94'280'000.00
Année (n-1)	2016 ¹		2015	
	CHF		CHF	
Sur la fortune	613'657.10	-2'550'000.00	1'112'363.50	-2'940'000.00
Sur le revenu	5'289'532.95	-40'230'000.00	5'753'483.60	-48'500'000.00
Sur le capital	1'039'546.70	-1'580'000.00	492'841.50	-1'490'000.00
Sur le bénéfice	3'993'143.25	-4'220'000.00	2'440'410.20	-4'870'000.00
A la source	4'505'977.70		4'436'729.36	
	15'441'857.70	-48'580'000.00	14'235'828.16	-57'800'000.00
Années (<n-2)	Années antérieures		Années antérieures	
	CHF		CHF	
Sur la fortune	-408'929.65	-5'600'000.00	183'732.95	-4'840'000.00
Sur le revenu	-724'364.55	-21'220'000.00	226'373.50	-17'500'000.00
Sur le capital	884'118.25	-2'680'000.00	316'120.25	-2'580'000.00
Sur le bénéfice	9'063'162.15	-5'700'000.00	9'713'120.40	-5'630'000.00
A la source	846'803.46		639'420.09	
	9'660'789.66	-35'200'000.00	11'078'767.19	-30'550'000.00
	Total		Total	
	CHF		CHF	
Sur la fortune	10'011'461.95		10'926'519.15	
Sur le revenu	77'416'964.10		77'025'509.75	
Sur le capital	6'906'765.45		5'092'874.00	
Sur le bénéfice	34'382'264.20		23'453'530.60	
A la source	7'352'781.16		8'076'149.45	
Total impôt brut	136'070'236.86		124'574'582.95	

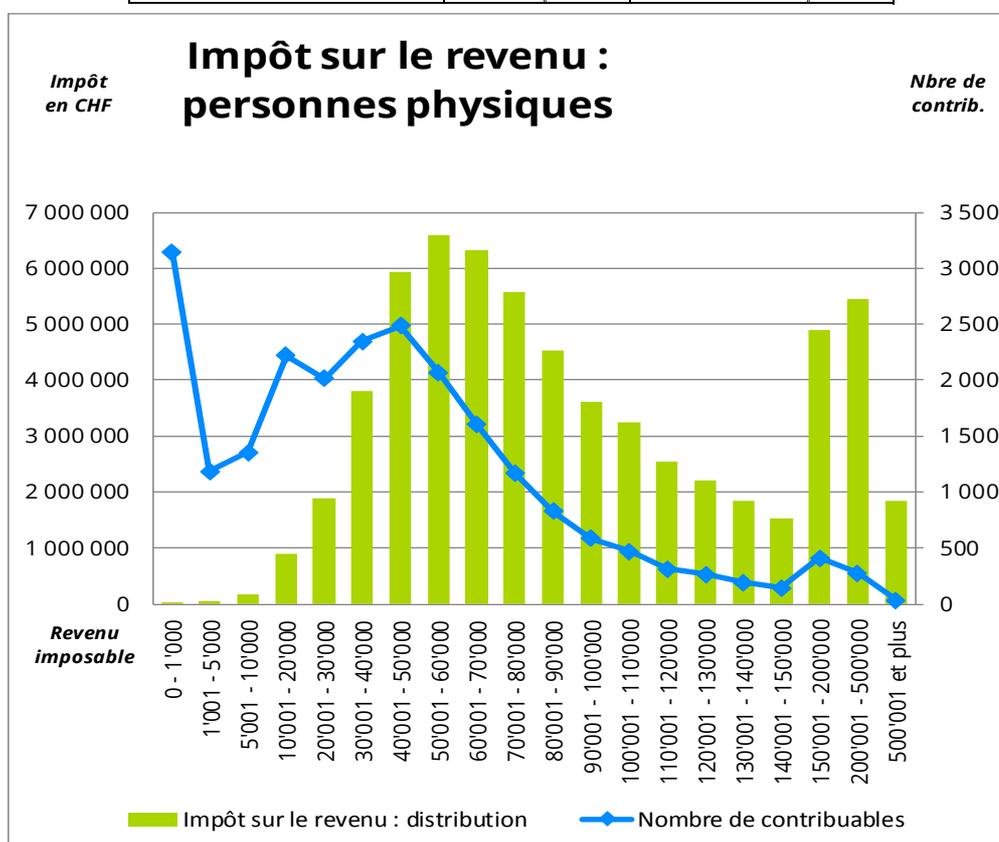
¹ Une partie des provisions pour l'année fiscale 2015 sera portée en diminution sur l'exercice 2017, puisque non encore facturée en 2016.

² Des provisions ont été constituées en faveur de l'exercice 2017 et seront portées en diminution de l'exercice 2018.

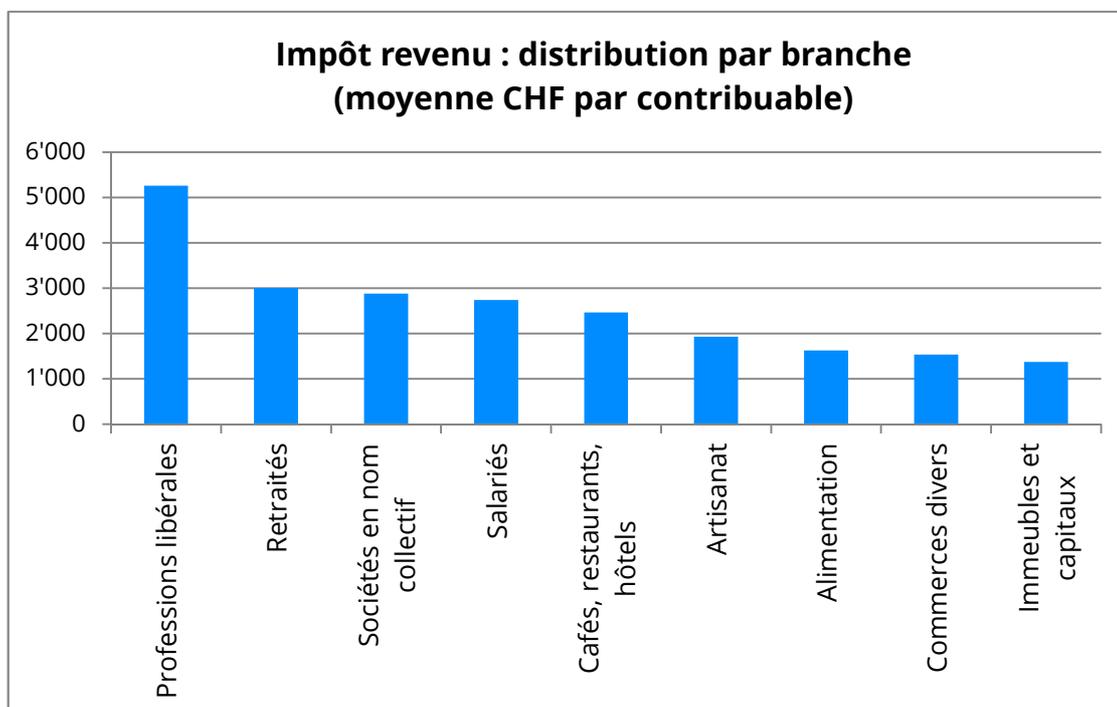
Depuis l'entrée en vigueur de la loi fiscale actuelle, les taxations sont établies selon le système post numerando. L'impôt 2016 n'a par conséquent pas encore été facturé lors du bouclage des comptes. D'autre part, seule une partie de l'impôt 2015 des sociétés a été facturée. Au vu de ce qui précède, sont publiées ci-après les statistiques de l'impôt 2016 des personnes physiques et l'impôt 2014 des personnes morales arrêtées au 31 mars 2018, sans tenir compte des impôts spéciaux.

6.2.3. Statistiques des personnes physiques de l'impôt 2016 (au 1er mars 2018)

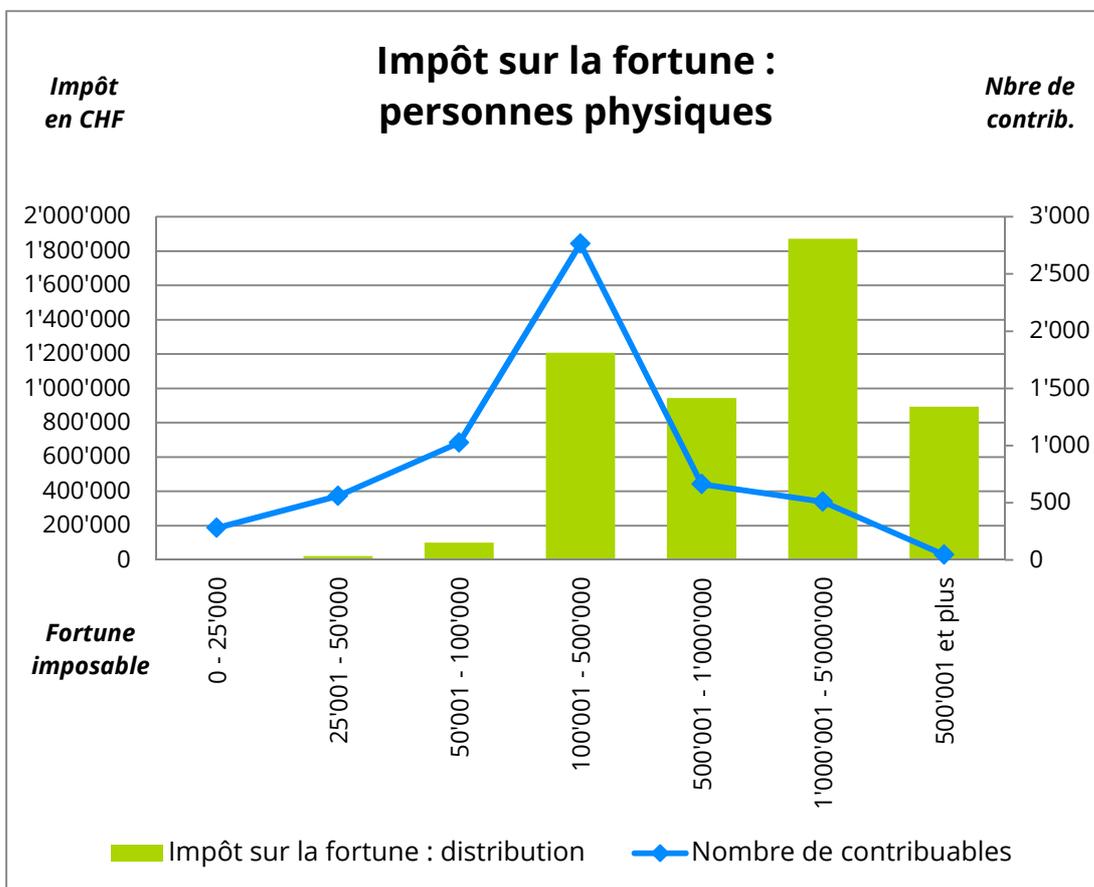
Impôt sur le revenu				
Revenu imposable CHF	Contribuables		Impôts	
	nombre	%	CHF	%
0 - 1'000	3'139	13.57	23'551.65	0.04
1'001 - 5'000	1'183	5.12	52'877.75	0.08
5'001 - 10'000	1'355	5.86	164'578.70	0.26
10'001 - 20'000	2'220	9.60	900'032.60	1.43
20'001 - 30'000	2'014	8.71	1'892'761.05	3.01
30'001 - 40'000	2'348	10.15	3'808'375.65	6.05
40'001 - 50'000	2'486	10.75	5'940'485.35	9.43
50'001 - 60'000	2'070	8.95	6'595'759.50	10.48
60'001 - 70'000	1'603	6.93	6'318'972.05	10.04
70'001 - 80'000	1'175	5.08	5'571'465.80	8.85
80'001 - 90'000	830	3.59	4'524'072.40	7.19
90'001 - 100'000	585	2.53	3'610'171.75	5.73
100'001 - 110'000	469	2.03	3'243'544.20	5.15
110'001 - 120'000	315	1.36	2'535'033.20	4.03
120'001 - 130'000	266	1.15	2'213'159.10	3.51
130'001 - 140'000	193	0.83	1'844'984.20	2.93
140'001 - 150'000	147	0.64	1'533'082.60	2.43
150'001 - 200'000	412	1.78	4'895'808.20	7.78
200'001 - 500'000	280	1.21	5'448'784.55	8.65
500'001 et plus	37	0.16	1'846'554.75	2.93
Base : année fiscale 2016	23'127	100.00	62'964'055.05	100.00



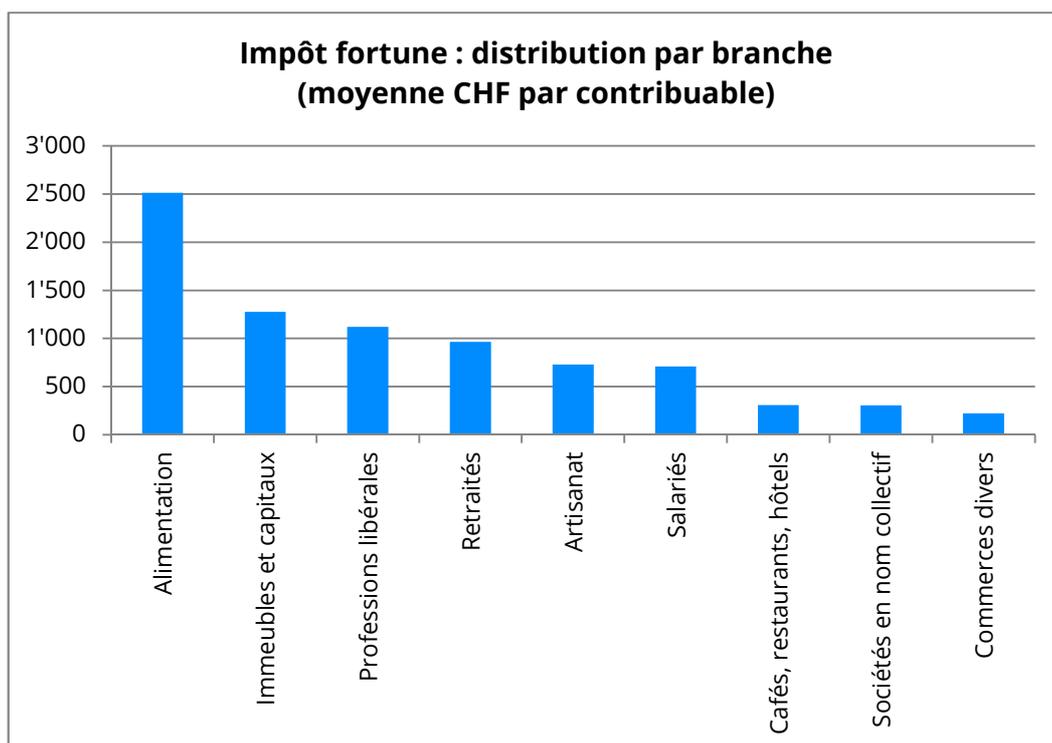
Branches économiques	Nombre de contribuables		Impôt sur le revenu		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
Professions libérales	692	2.99	3'640'561.35	5.78	5'261
Retraités	3'299	14.26	9'920'048.70	15.76	3'007
Sociétés en nom collectif	140	0.61	403'314.60	0.64	2'881
Salariés	16'670	72.08	45'597'954.40	72.42	2'735
Cafés, restaurants, hôtels	65	0.28	160'039.60	0.25	2'462
Artisanat	248	1.07	478'753.15	0.76	1'930
Alimentation	11	0.05	17'887.35	0.03	1'626
Commerces divers	32	0.14	49'120.95	0.08	1'535
Immeubles et capitaux	1'970	8.52	2'696'374.95	4.28	1'369
Base : année fiscale 2016	23'127	100.00	62'964'055.05	100.00	2'723



Impôt sur la fortune				
Fortune imposable CHF	Contribuables		Impôts	
	nombre	%	CHF	%
0 - 25'000	280	4.79	5'057.50	0.10
25'001 - 50'000	559	9.56	21'723.25	0.43
50'001 - 100'000	1'025	17.53	101'022.05	2.00
100'001 - 500'000	2'765	47.30	1'206'989.85	23.94
500'001 - 1'000'000	662	11.32	943'122.70	18.70
1'000'001 - 5'000'000	509	8.71	1'871'864.05	37.12
5'000'001 et plus	46	0.79	892'979.10	17.71
Base : année fiscale 2016	5'846	100.00	5'042'758.50	100.00

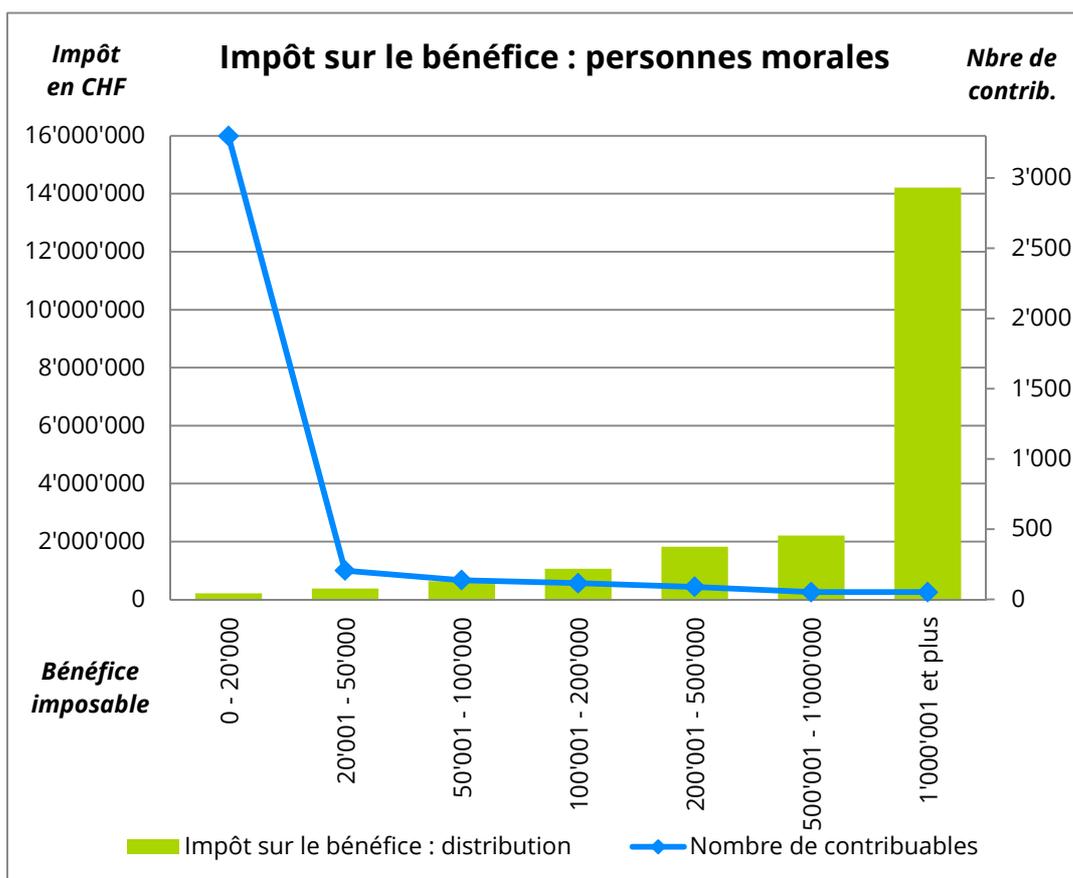


Branches économiques	Nombre de contribuables		Impôt sur la fortune		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
Alimentation	5	0.09	12'563.20	0.25	2'513
Immeubles et capitaux	727	12.44	926'912.40	18.38	1'275
Professions libérales	289	4.94	324'096.35	6.43	1'121
Retraités	1'482	25.35	1'428'394.65	28.33	964
Artisanat	46	0.79	33'592.95	0.67	730
Salariés	3'249	55.58	2'303'947.85	45.69	709
Cafés, restaurants, hôtels	16	0.27	4'902.35	0.10	306
Sociétés en nom collectif	15	0.26	4'588.70	0.09	306
Commerces divers	17	0.29	3'760.05	0.07	221
Base : année fiscale 2016	5'846	100.00	5'042'758.50	100.00	863

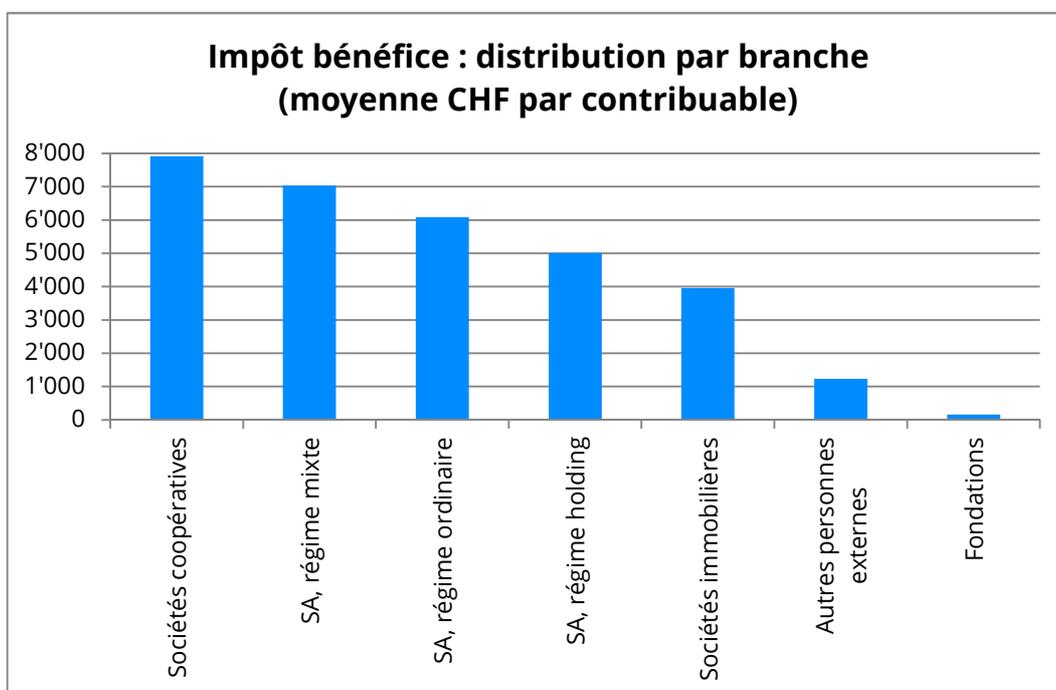


6.2.4. Statistiques des personnes morales de l'impôt 2015 (arrêté au 1^{er} mars 2018)

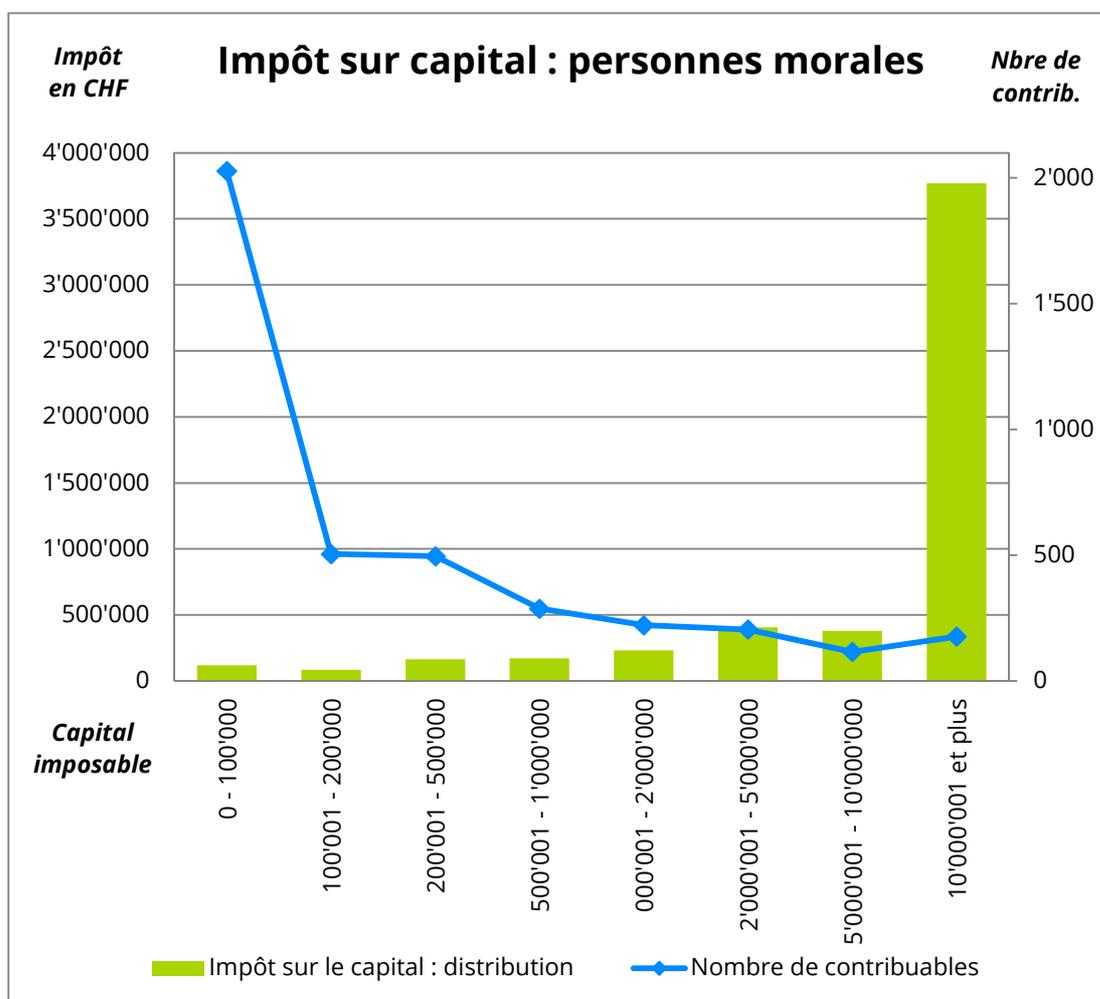
Impôt sur le bénéfice				
Bénéfice imposable CHF	Contribuables		Impôts	
	nombre	%	CHF	%
0 - 20'000	3'298	83.47	212'030.30	1.03
20'001 - 50'000	206	5.21	380'039.70	1.85
50'001 - 100'000	137	3.47	632'480.00	3.08
100'001 - 200'000	116	2.94	1'056'762.15	5.15
200'001 - 500'000	90	2.28	1'814'771.10	8.85
500'001 - 1'000'000	52	1.32	2'204'341.05	10.74
1'000'001 et plus	52	1.32	14'215'831.50	69.29
Base : année fiscale 2015	3'951	100.00	20'516'255.80	100.00



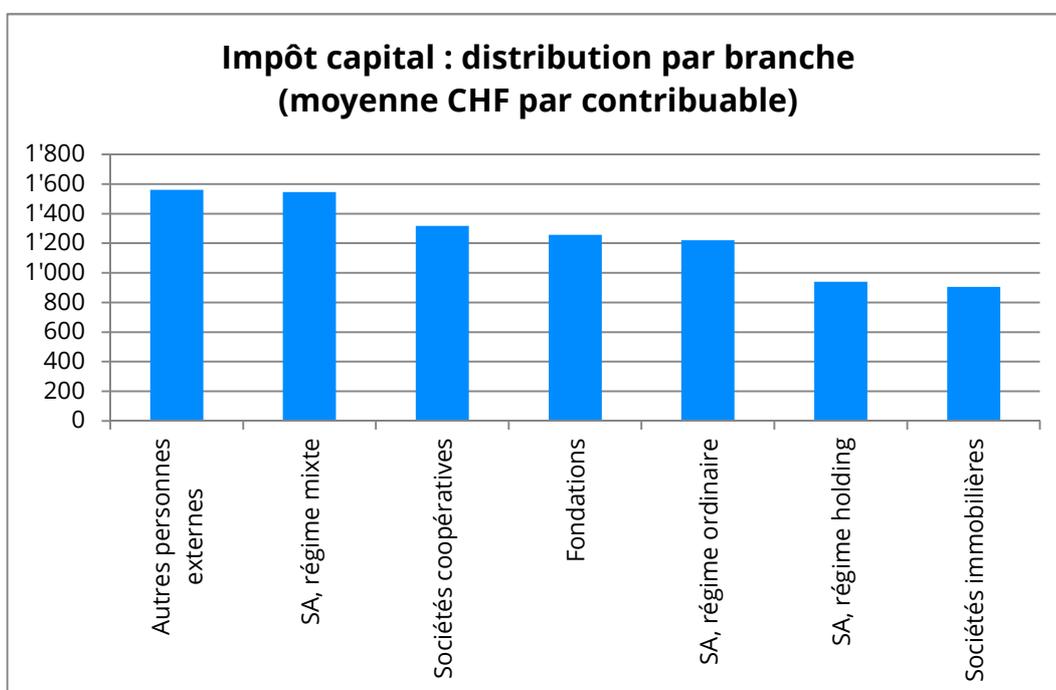
Branches économiques	Nombre de contribuables		Impôt sur le bénéfice		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
SA, régime ordinaire	2'148	54.37	13'058'468.40	63.65	6'079
SA, régime holding	899	22.75	4'503'883.60	21.95	5'010
Sociétés immobilières	248	6.28	980'280.20	4.78	3'953
SA, régime mixte	153	3.87	1'076'001.50	5.24	7'033
Autres personnes externes	436	11.04	537'715.25	2.62	1'233
Sociétés coopératives	45	1.14	356'251.60	1.74	7'917
Fondations	22	0.56	3'655.25	0.02	166
Base: année fiscale 2015	3'951	100.00	20'516'255.80	100.00	5'193



Impôt sur le capital				
Capital imposable CHF	Contribuables		Impôts	
	nombre	%	CHF	%
0 - 100'000	2'028	50.24	119'571.20	2.24
100'001 - 200'000	505	12.51	85'368.65	1.60
200'001 - 500'000	496	12.29	164'066.55	3.08
500'001 - 1'000'000	288	7.13	172'564.45	3.24
000'001 - 2'000'000	222	5.50	233'473.35	4.38
2'000'001 - 5'000'000	205	5.08	405'211.80	7.60
5'000'001 - 10'000'000	116	2.87	380'458.15	7.14
10'000'001 et plus	177	4.38	3'769'869.70	70.72
Base : année fiscale 2015	4'037	100.00	5'330'583.85	100.00



Branches économiques	Nombre de contribuables		Impôt sur le capital		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
Sociétés coopératives	45	1.11	70'271.60	1.32	1'562
SA, régime holding	926	22.94	1'431'170.85	26.85	1'546
SA, régime ordinaire	2'187	54.17	2'878'266.60	54.00	1'316
Fondations	23	0.57	28'922.55	0.54	1'258
Autres personnes morales	439	10.87	535'839.50	10.05	1'221
Sociétés immobilières	257	6.37	241'280.45	4.53	939
SA, régime mixte	160	3.96	144'832.30	2.72	905
Base : année fiscale 2015	4'037	100.00	5'330'583.85	100.00	1'320



6.3. Contentieux

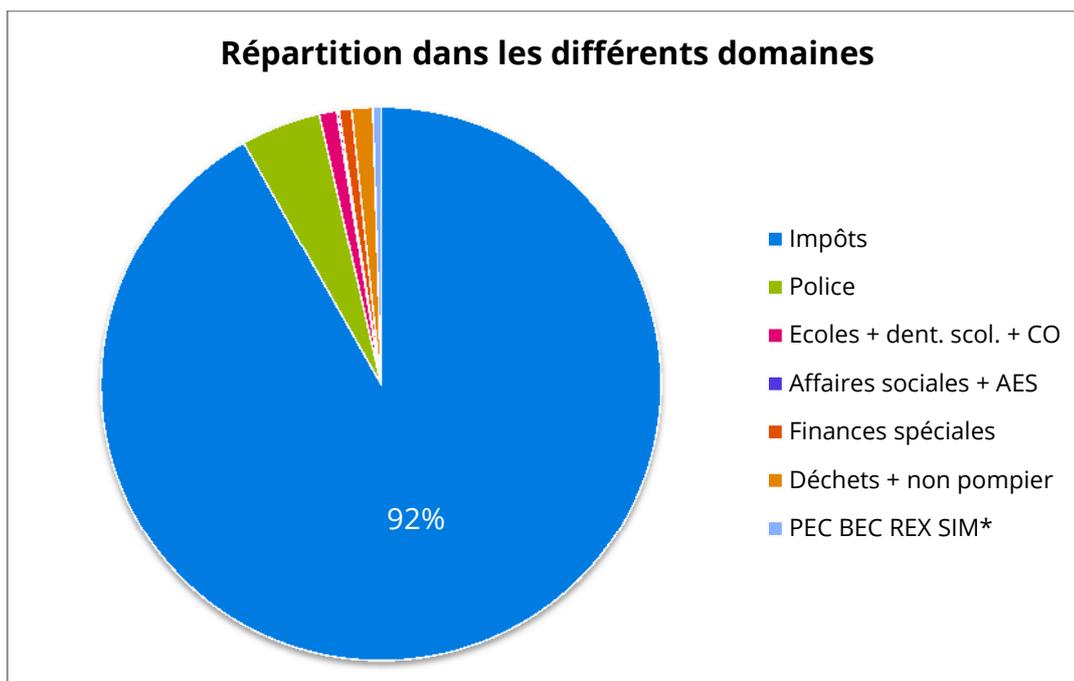
- préparation et expédition de 12'888 (14'531) rappels automatiques et de 6'868 (6'250) avis avant la poursuite;
- notification par l'Office des poursuites de 4'620 (4'871) commandements de payer (actuellement poursuites électroniques);
- procédure via l'Office des poursuites de 2'387 (2'292) procès-verbaux de saisies et de 3'265 (3'361) actes de défaut de biens;
- traitement de 54 (66) plaintes pénales déposées pour des soustractions de biens saisis, 144 (163) mainlevées requises, 69 (66) productions dans des faillites 2017, pour un montant de CHF 614'867.21 (CHF 838'039.45) et 4'294 (3'759) actes de défaut de biens introduits pour un montant total de CHF 4'498'921.95 (CHF 9'249'272.40 jusqu'en 2017) et CHF 9'483'626.92 encaissés (CHF 8'788'969.20 jusqu'en 2017).

6.3.1. Récupération des actes de défaut de biens (ADB)

Afin d'éviter la prescription, le secteur du Contentieux relance chaque année plusieurs milliers d'ADB.

	Nombre d'ADB repris	Facturations	Amortissements	Paiements	Solde
2003	52	153'613.25		14'414.20	139'199.05
2004	895	1'009'527.25	125'026.25	134'996.65	749'504.35
2005	3'004	6'023'525.45	722'266.60	457'220.55	4'844'038.30
2006	2'514	5'328'541.95	1'407'417.15	831'045.15	3'090'079.65
2007	1'084	2'424'067.75	1'686'126.55	1'352'652.25	-614'711.05
2008	858	1'409'273.55	862'174.25	844'430.75	-297'331.45
2009	589	1'167'997.70	1'009'163.75	733'437.40	-574'603.45
2010	425	1'021'776.50	611'920.55	630'852.05	-220'996.10
2011	524	1'332'863.60	735'571.25	604'520.22	-7'227.87
2012	1'762	2'983'789.10	1'073'117.35	550'104.95	1'360'566.80
2013	2'862	4'115'504.15	2'116'182.20	577'942.45	1'421'379.50
2014	3'639	6'884'870.00	336'995.20	749'165.13	5'798'709.67
2015	6'619	11'338'664.90	1'860'655.90	744'635.06	8'733'373.94
2016	3'759	9'249'272.40	2'673'248.70	563'552.39	6'012'471.31
2017	4'294	4'498'921.95	1'747'301.40	694'657.72	2'056'962.83
	32'880	58'942'209.50	16'967'167.10	9'483'626.92	32'491'415.48

Cette relance des ADB a permis à la Ville de Fribourg de récupérer CHF 9.4 mio depuis 2003, dont CHF 694'657.92 en 2017 répartis dans les domaines suivants :



* PEC : prestations en capital – BEC : bénéfice en capital – REX : revenus extraordinaires – SIM : soustractions d'impôts

Les Offices des poursuites ont procédé à l'encaissement pour la Ville de CHF 2'836'308.88 concernant les **impôts communaux et paroissiaux, taxes des déchets, contributions immobilières, contributions temporaires pour l'épuration des eaux et factures diverses.**

En raison de l'impossibilité d'encaissement, suite à la délivrance d'actes de défaut de biens, il a été procédé, sans tenir compte de l'adaptation des provisions, à l'annulation de :

- CHF 1'507'427.07 (CHF 1'540'311.99) d'impôts irrécouvrables;
- CHF 51'699.45 (CHF 76'768.25) de débiteurs divers irrécouvrables, qui concernent notamment des pertes sur locations, des contributions pour les devoirs surveillés, ainsi que quelques factures pour traitements dentaires et décorations de tombes.

6.4. Immobilier

Les activités principales sont les suivantes :

- secrétariat et gestion de la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement;
- gestion administrative des baux à loyer des bâtiments du patrimoine administratif de la Ville (appartements, surfaces administratives et commerciales, restaurants, kiosques, places de parc, etc.);
- contrôle des subventions communales. A ce sujet, actuellement, huit immeubles ou parc immobilier (Arsenaux 23-23a et 39a, Botzet 20, Heitera 60/66, Bonnesfontaines 40-50, Carrière 2-4-6, Beauregard 36, Petit Saint-Jean 33 et Petit-Saint-Jean 35-37) bénéficient des subventions, propriété de coopératives, fondations ou privés, pour

un total de 267 logements. La fin des subventions tombera progressivement, entre 2019 et 2024;

- divers dossiers opérationnels et stratégiques liés à l'immobilier communal.

6.5. Système de contrôle interne (SCI)

Le Service des finances pilote la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne dans tous les Services communaux, afin d'atteindre les objectifs fixés par la future Loi sur les finances communales (LFCo) et d'assurer une bonne compréhension des processus administratifs et des risques opérationnels et stratégiques.



Le SCI est destiné à fournir une assurance raisonnable quant aux objectifs principaux suivants :

- conformité aux lois et réglementations en vigueur;
- optimisation des processus et des activités de la Ville;
- fiabilité des informations financières et de gestion.

L'outil développé va notamment permettre :

- d'éviter la perte de savoir-faire suite au départ de collaborateurs;
- de faciliter la compréhension de l'organisation et des activités de chaque Service et de la Ville de Fribourg;
- de faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs;
- d'harmoniser et optimiser la manière de travailler entre les différents Services;
- de clarifier les responsabilités entre les acteurs d'un même processus ou entre les directions;
- d'optimiser les activités des Services et de gérer les risques.

L'approche du projet se veut pragmatique et requiert une forte implication des Services.

Dans le "Système de contrôle interne", la notion de "contrôle" est à comprendre dans son sens "maîtrise" des activités.

Conduit par une chef de projet, l'implémentation du SCI s'échelonne dans les divers Services pour aboutir au 1er janvier 2020 à un SCI documenté pour l'ensemble de l'administration communale. Le projet s'inscrit sur la durée puisqu'il est destiné à vivre avec les Services et à évoluer constamment.



AS = Service de l'aide sociale

FI = Service des finances

PM = Service de la police locale et de la mobilité

AG = Service de l'administration générale

SJ = Service juridique

UA = Service d'urbanisme et d'architecture

EC = Service des écoles

CA = Service des curatelles d'adultes

GCEE = Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie

SP = Service des sports

IN = Service informatique

CT = Service de la culture

RH = Service des relations humaines

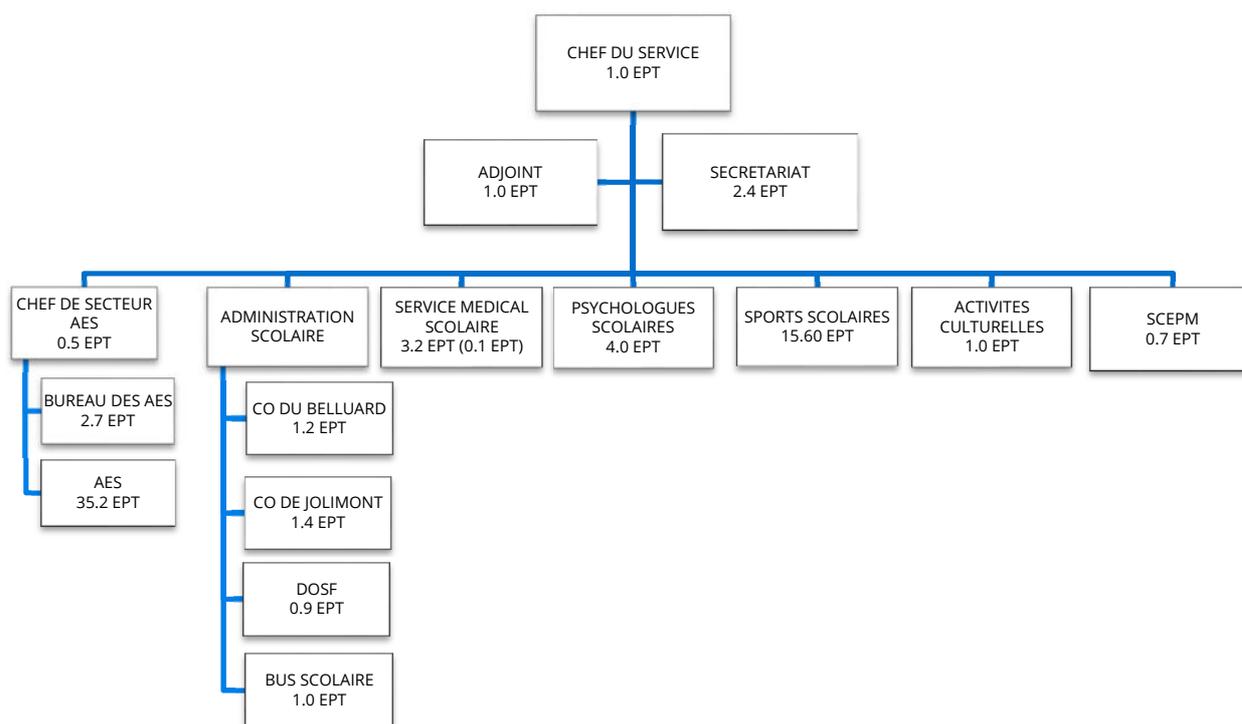
6.6. Développement économique

L'activité principale de ce nouveau poste vise à construire et soigner les relations entre la Ville et ses partenaires économiques. Les missions sont les suivantes :

- participer activement au développement économique de la Ville de Fribourg par des actions en faveur des entreprises et des différents partenaires économiques;
- fonctionner comme facilitateur entre l'administration et les acteurs économiques du territoire communal;
- assurer une coordination institutionnelle avec les organes de promotion économique régionaux;
- proposer des adaptations de la stratégie.

7. ECOLES

Le Service est sous la direction de Mme Antoinette de Weck. La Chef de service est Mme Corine Helfer et le chef-adjoint alémanique M. Nicolas Raemy. 110 personnes assurent le bon fonctionnement du Service, pour 71,1 EPT⁶.



⁶ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis. Le Service compte également 0,1 EPT hors exploitation.

7.1. Cycles d'orientation (CO)

7.1.1. CO du Belluard

L'administration du Cycle d'orientation du Belluard est formée du Directeur, M. François Michel, de quatre adjoints, de deux secrétaires à 65% et à 55%, ainsi que d'un concierge et d'une aide-concierge.

La rentrée 2017 a vu une **légère augmentation de l'effectif**. Ce sont 709 (+11) élèves qui ont rejoint les 36 salles de classe, répartis de la manière suivante : 607 dans le bâtiment principal, 61 dans le bâtiment de la Villa Caecilia et 41 dans les deux salles de classe du nouveau pavillon du Bourg.

La **procédure de pré-orientation** a permis de placer les 232 élèves de 9H de la manière suivante : 24,6% en classes pré-gymnasiales, 44,8% en classes générales et 30,6% en classes à exigences de base. Les élèves de 11H ont été placés de la manière suivante : 30,8% en classes pré-gymnasiales, 37,9% en classes générales et 31,3% en classes à exigences de base.

Les **élèves proviennent** de la ville de Fribourg (374 élèves - 53,6%), à savoir des quartiers du Schoenberg, de l'Auge, de Bourguillon, de la Neuveville, du Bourg et d'une partie du Jura. 301 élèves (43,2%) proviennent des cercles scolaires de Sarine-Campagne, 4 élèves sont "hors cercle" et 15 sont placés en institution.

Les élèves de 9H et 11H proviennent de 42 pays différents. 58,5% des élèves sont de nationalité suisse et 41,5% d'autres nationalités⁷. Ils sont 369 élèves catholiques (53%), 43 réformés (6,2%), 123 musulmans (17,6%) et 162 élèves (23,2%) d'autres religions ou sans religion. 23 élèves répètent la 11H et 3 élèves alémaniques effectuent une 12^{ème} année linguistique (DAL).

Selon le **concept Sport-Arts-Formation**, 11 élèves bénéficient d'aménagement et d'allègement scolaires, afin de pouvoir concilier leurs études et leur sport à un haut niveau dans les disciplines suivantes : le basketball, le football, le hockey sur glace, le patinage artistique, la natation et le plongeon, ainsi que la danse.

6 élèves **aux besoins particuliers** sont scolarisés en intégration dans les classes ordinaires et bénéficient d'appuis de l'enseignement spécialisé (SESAM).

L'enseignement est assuré par **75 enseignant(e)s**, 41 femmes et 34 hommes, pour un total de 57,18 équivalents plein-temps. L'équipe pédagogique est complétée par les psychologues scolaires, deux conseillères en orientation, deux médiateurs et par une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS). L'équipe de soutien, le Duplex, formée de médiateurs, d'un psychologue scolaire et de la TSS, se retrouve régulièrement, pour proposer une offre cohérente et adaptée.

⁷ Ces données n'ont pas été reçues pour les élèves de 10th.

26 **jeunes allophones et primo-arrivants** bénéficient du concept dit à double appartenance : ils sont placés dans des classes régulières et reçoivent des appuis en français.

Dans le **domaine de la santé**, le CO du Belluard, qui fait partie du Réseau suisse des écoles en santé, poursuit les actions visant à la prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, des addictions aux écrans et réseaux sociaux, du harcèlement et des problèmes causés par l'alimentation et la sédentarité (Club MultiActivités, en collaboration avec le CO de Jolimont).

7.1.2. CO de Jolimont

L'administration du CO de Jolimont est formée du Directeur, M. Stéphane Mettler, de quatre adjoints, de deux secrétaires à 100% et à 40% et de trois concierges.

La rentrée 2017 a vu une **augmentation du nombre d'élèves (+32)**. 829 élèves sont répartis dans 39 classes, entre le bâtiment principal (675) et l'école du Jura (154).

La procédure de pré-orientation a permis de placer les quelques 281 (260) élèves de 9H de la manière suivante : 32,4% en classes pré-gymnasiales, 45,9% en classes de type générale et 21,7% en classes à exigences de base.

Les élèves proviennent **de quelques Communes de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (61,8%)** et, pour la Ville de Fribourg, des quartiers du Jura, de Gambach, de la Vignettaz et de Beaumont (38,2%). Ils proviennent de 50 pays différents. 110 élèves effectuent une 12^{ème} année de scolarité, ce qui représente 13,8% de l'ensemble des effectifs. Une analyse plus précise de ces chiffres indique que 24 de ces élèves sont en 12^{ème} année car ils ont demandé d'effectuer une année supplémentaire dans un type de classe plus exigeant ou parce qu'ils étaient dans une situation d'échec. 9 élèves alémaniques effectuent une 12^{ème} année linguistique (DAL). 22 élèves font partie du concept Sport, Art et Formation (SAF) dans les disciplines suivantes : football, hockey, danse, karaté, patinage artistique, plongeon. 8 élèves aux besoins particuliers sont scolarisés en intégration dans des classes ordinaires et bénéficient d'appuis de l'enseignement spécialisé (SESAM).

L'enseignement est assuré par **88 enseignants**, 52 femmes et 36 hommes, pour un total de 62,11 équivalents plein-temps. L'équipe pédagogique est complétée par deux psychologues scolaires, deux conseillères en orientation, cinq médiateurs-trices (dont deux en formation) et par une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS). Avec les médiateurs et les psychologues scolaires, la TSS fonctionne dans un réseau cohérent qui gagne chaque année en efficacité.

Au niveau scolaire, l'accent a été mis sur la **collaboration entre les enseignants** : chaque enseignant avait l'obligation d'aller visiter le cours d'un collègue. Le projet des **classes à immersion** s'est poursuivi avec une classe en 9H et une en 10H. Le projet pilote pour la prise en charge des **élèves HPI** (selon le nouveau concept cantonal et la nouvelle loi scolaire) s'est poursuivi cet automne. Dans le **domaine de la santé**, le CO de Jolimont, qui fait partie du Réseau suisse des écoles en santé, poursuit les actions visant à la prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, des addictions aux écrans et réseaux sociaux et des problèmes causés par l'alimentation et la sédentarité (**Club MultiActivités** en collaboration avec le CO du Belluard et la DOSF).

La gestion des bâtiments est un souci constant pour la direction du CO : suite au départ de la DOSF pour le Jura, le CO occupe depuis deux ans des locaux de la DOSF pour des cours d'économie familiale, d'activités créatrices, d'informatique, pour les retenues et pour des dédoublements.

7.1.3. DOSF

Die **Schulleitung** setzt sich neu aus den drei Stufenverantwortlichen Brigitte Frank (1. Stufe, ersetzt Philippe Lauper), Samuel Aerschmann (2. Stufe, ersetzt Martin Zbinden) und Mathias Rudaz (3. Stufe, bisher), sowie dem Vizedirektor, Martin Zbinden, und dem Schuldirektor zusammen. Die Administration wird durch zwei Sekretärinnen und einem Abwart ergänzt.

Aufgrund der **Eingliederung der Schülerinnen und Schüler der OS Jaun** sowie den Zuweisungen in die verschiedenen Klassentypen wurde eine Klasse eröffnet, so dass wir mit 20 Klassen starten konnten. Insgesamt zählt die Schule 336 SchülerInnen, davon 162 Mädchen und 174 Knaben. Alle Stufen werden im Hauptgebäude an der Av. Général-Guisan 61a unterrichtet.

Die **Zuteilung auf die vier Klassentypen** ergibt folgendes Bild: 5% Förderklassen, 20% Realabteilung, 37% allgemeine Sekundarabteilung, 38% progymnasiale Abteilung.

55% der **SchülerInnen wohnen** im Gemeindegebiet der Stadt Freiburg, 37% kommen von umliegenden Gemeinden aus dem Schulkreis Sarine-Campagne und Haut-Lac français. 8% sind SchülerInnen, die ausserhalb des Schulkreises wohnen (Jaun) bzw. ein 12. partnersprachliches Schuljahr absolvieren (6 SchülerInnen). Die Aufteilung in Nationalitäten ergibt folgendes Bild: 92% sind Schweizer, 8% ausländischer Nationalität. Gesamthaft sind 13 Nationen an der DOSF vertreten, wobei 50% katholisch, 16% reformiert, 10% Muslim und 24% anderer Religion bzw. konfessionslos sind. 16 SchülerInnen besuchen momentan ein 12.^H Schuljahr.

Es unterrichten insgesamt **46 Lehrpersonen** an unserer Schule, davon 26 Frauen und 20 Männer. Der Weggang von 3 Lehrpersonen konnte durch diplomierte Lehrpersonen sowie zwei Personen, die zurzeit das Masterstudium absolvieren, kompensiert werden. Frau de Diesbach ist in diesem Schuljahr zu 20% als Schulsozialarbeiterin an der DOSF tätig. Eine enge Zusammenarbeit besteht mit weiteren Schuldiensten (Schulärztin, Psychologen, Logopäden, Berufswahlorientierung).

Das **Programm GuKeMu** in Kerzers wurde in diesem Schuljahr von keinem Schüler besucht.

Den **SAF-Status** haben derzeit 10 SchülerInnen, von denen 2 Schüler von ausserhalb des Schulkreises in die DOSF zur Schule geht. Sie repräsentieren folgende Sportarten: Fussball, Eishockey, Langlauf und Tanzen.

Im Bereich der **Gesundheitsprävention** sind in diesem Schuljahr die folgenden Projekte am laufen:

Gesunder Pausenverkauf, Gesprächsrunde mit AIDS-Kranken, interaktives Theater zum Thema Cybermobbing und das Kennenlernen der Jugendbrigade. In der 1. Stufe wird im Rahmen der Informatik Einführung der Umgang im Internet thematisiert. Im 2. Kurs wird das schulinterne Konzept zum Pubertäts- und Sexualitätsunterricht zum zweiten Mal umgesetzt.

Mit der Einführung einer zweiten Wahlfachlektion (Englisch oder Französisch) in der 3. Stufe, wurden die ersten stundenplanmässigen Anpassungen im Zusammenhang mit der **Einführung des Lehrplans 21** umgesetzt. Weitere werden im nächsten Schuljahr und insbesondere im SJ 2019/20 folgen.

7.1.4. Statistiques

	BELLUARD		JOLIMONT		DOSF	
	2017/18	2016/17	2017/18	2016/17	2017/18	2016/17
Nombre - classes	36	34	39	38	20	19
- filles	325	327	411	399	160	164
- garçons	372	371	384	398	174	180
Elèves - de la Ville	374	394	309	304	182	198
- du cercle	301	287	459	464	123	137
- hors-cercle	2	2	3	6	22	1
- placés en institutions	15	7	10	9	1	-
- 10e année linguistique	3	5	9	7	6	8
- sports - études	2	3	5	7	-	-
	---	---	---	---	---	---
	697	698	795	797	334	344
Religions - catholiques	369	386	537	542	169	171
- réformés	43	41	38	30	55	63
- autres et sans	285	271	220	225	110	110
Maîtres - ASP	61	66	74	81	42	44
- EM	14	10	12	12	4	2

7.2. Ecoles enfantines et primaires

7.2.1. Effectifs

Dans les **41 (41) classes enfantines**, on dénombre **728 (780) enfants**, dont 161 (171) de langue allemande, soit 22,11% (21,92%), tandis que dans les 113 (116) classes primaires, le nombre des élèves est de 2025, dont 419 (403) de langue allemande, soit 26,09% (20,04%).

7.2.2. Statistiques

📌 Ecoles enfantines officielles (état au 2 novembre 2017)

	2017/2018				2016/2017			
	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.
Auge	--	16	--	1	--	18	--	1
Bourg	30	--	2	--	43	--	3	--
Jura	115	37	6	2	129	40	6	2
Neuveville	42	--	2	--	30	--	2	--
Pérolles	72	--	4	--	74	--	4	--
Schoenberg	121	58	7	3	133	65	7	3
Villa Thérèse	66	--	4	--	64	--	3	--
Vignettaz	121	50	7	3	136	48	7	3
	567	161	32	9	609	171	32	9
Total	728		41		780		41	

S'agissant des élèves étrangers, représentant 49 (49) nationalités, la répartition est la suivante :

	Total	Etrangers	
Classes françaises	567 (609)	298 (286)	52.56% (46.96%)
Classes allemandes	161 (171)	40 (39)	24.84% (22.81%)
Total	728 (780)	338 (325)	46.43% (41.67%)

📌 Ecoles primaires officielles (état au 2 novembre 2017)

Classes de soutien comprises

	2017/2018				2016/2017			
	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.
Auge	--	66	--	4	--	77	--	3
Bourg	140	--	9	--	121	--	8	--
Jura	294	103	18	6	299	90	18	6
Neuveville	103	--	6	--	102	--	6	--
Pérolles	193	--	11	--	191	--	10	--
Schoenberg et Villa Thérèse	534	151	31	8	534	135	32	7
Vignettaz	387	99	20	6	363	101	20	6
	1651	419	95	24	1608	403	94	22
Total	2070		119		2011		116	

S'agissant des élèves étrangers, représentant 76 (80) nationalités, la répartition est la suivante :

	Total	Etrangers	
Classes françaises	1651 (1608)	842 (840)	50,99% (52,24%)
Classes allemandes	419 (403)	109 (93)	26,01% (23,07%)
Total	2070 (2011)	951 (934)	45,94% (46,39%)

7.2.3. Récapitulation des effectifs pour l'année 2017/2018

📌 Ecoles enfantines

	Ville	Extérieur	Total
Auge	16	-	16
Bourg	30	-	30
Flos Carmeli (classe privée)	4	3	7
Jura	151	1	152
Neuveville	42	-	42
Pérolles	72	-	72
Schoenberg	175	4	179
Vignettaz	170	1	171
Villa Thérèse	66	-	66
Total des élèves en classe enfantine	726	9	735

📌 Ecoles primaires

	Ville	Extérieur	Total
Classes officielles	2045	25	2070
Ecole libre publique	-	154	154
Flos Carmeli	24	16	40
Saint-Nicolas	19	21	40
Total des élèves en classes primaires	2088	216	2304

📌 Cycles d'orientation

	Ville	Extérieur	Total
CO du Belluard	374	323	697
CO de Jolimont	309	486	795
CO de langue allemande (DOSF)	182	152	334
CO de Pérolles	95	399	494
Total des élèves au CO	960	1360	2320
	Ville	Extérieur	Total
Total général (enfantines/primaires/CO)	3774	1585	5359

7.2.4. Appuis pédagogiques

Neuf enseignants de classe de soutien itinérants (à temps partiel) travaillent dans la partie francophone, ainsi que sept dans la partie alémanique.

En outre, un appui pédagogique est donné dans les classes francophones et alémaniques.

Dans chaque bâtiment scolaire, un grand nombre d'enfants bénéficient d'appuis, habituellement en groupes, et parfois individuels.

7.2.5. Devoirs surveillés

230 (240) enfants bénéficient du service de surveillance des devoirs, assuré dans la plupart des bâtiments scolaires. Une responsable assure la coordination des différents groupes.

7.2.6. Transport scolaire

Les enfants domiciliés à Bourguillon et fréquentant l'école de l'Auge ou celle de la Neuveville bénéficient d'un transport scolaire gratuit. Le bus scolaire prend également en charge les enfants domiciliés dans le quartier de l'Auge qui fréquentent l'école de la Neuveville et inversement.

7.3. Accueils extrascolaires (AES)

Ce secteur se compose d'un chef de secteur (100% depuis le 1^{er} novembre), de quatre collaboratrices administratives (270%), de six responsables d'accueil et de 42 animateurs/trices (3'520%). Chaque responsable gère un accueil, supervise l'accompagnement des enfants et du personnel et organise les affaires courantes de l'accueil. Le personnel des AES bénéficie d'une supervision par des psychologues scolaires, afin de les soutenir dans les relations avec les enfants et les parents.

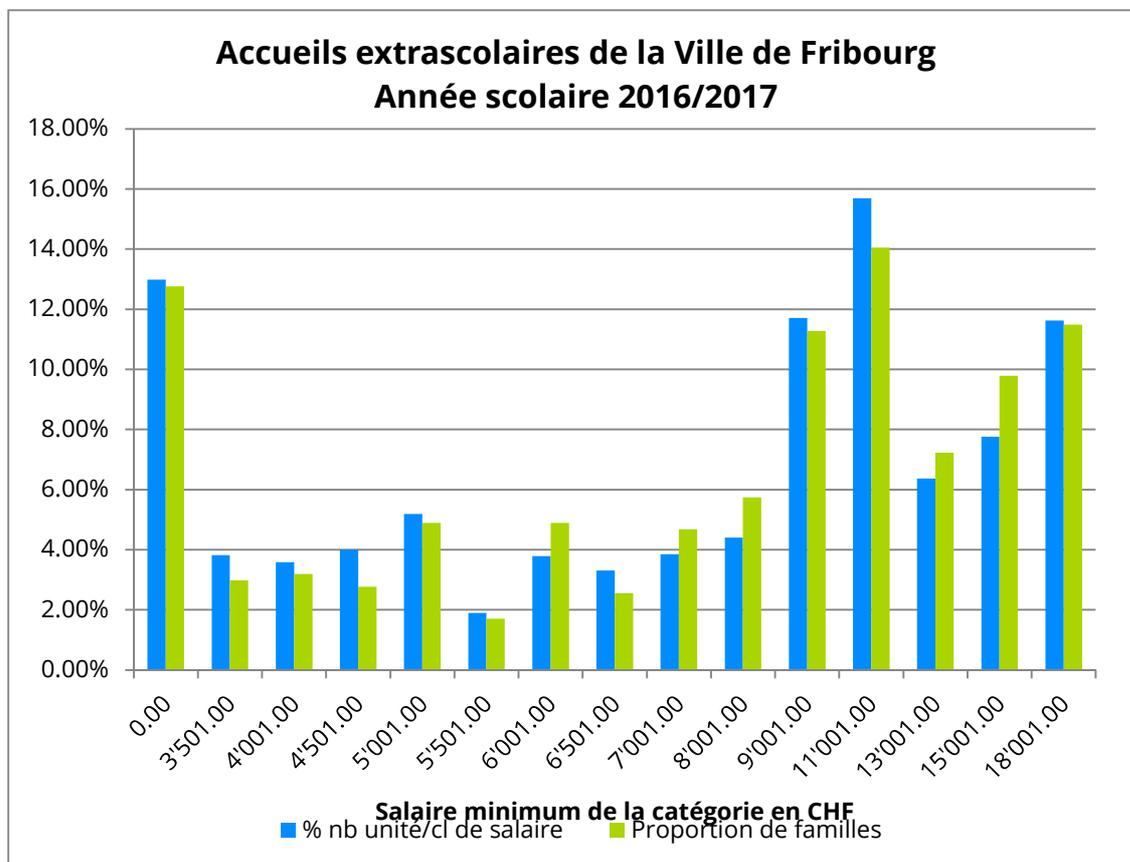
Les accueils sont au nombre de six, répartis dans les quartiers de la Ville, soit :

Bourg	72 enfants	Schoenberg	129 enfants
Auge-Neuveville	64 enfants	Vignettaz	149 enfants
Pérolles	78 enfants	Jura	135 enfants

L'AES a été fréquenté par un total de **627 enfants inscrits** pour l'année scolaire 2016/2017. Il n'a malheureusement pas été possible de faire face à toutes les demandes d'inscriptions (37% d'enfants en attente d'une place à la rentrée 2016). Des mesures ont été prises par la suite pour satisfaire le plus grand nombre : déménagement, agrandissement, engagement de personnel.

A la rentrée 2017, l'AES de l'Auge-Neuveville a déménagé dans le bâtiment du Werkhof et a doublé sa capacité d'accueil par la même occasion.

Tarif	Min	Max	Nb d'unités facturés par classe de salaire	% nb unité/cl de salaire	Nb de familles	Proportion de familles
A	0.00	3'500.00	11'116	12.99%	60	12.77%
B	3'501.00	4'000.00	3'270	3.82%	14	2.98%
C	4'001.00	4'500.00	3'068	3.58%	15	3.19%
D	4'501.00	5'000.00	3'423	4.00%	13	2.77%
E	5'001.00	5'500.00	4'439	5.19%	23	4.89%
F	5'501.00	6'000.00	1'625	1.90%	8	1.70%
G	6'001.00	6'500.00	3'245	3.79%	23	4.89%
H	6'501.00	7'000.00	2'835	3.31%	12	2.55%
I	7'001.00	8'000.00	3'294	3.85%	22	4.68%
J	8'001.00	9'000.00	3'769	4.40%	27	5.74%
K	9'001.00	11'000.00	10'025	11.71%	53	11.28%
L	11'001.00	13'000.00	13'431	15.69%	66	14.04%
M	13'001.00	15'000.00	5'452	6.37%	34	7.23%
N	15'001.00	18'000.00	6'642	7.76%	46	9.79%
O	18'001.00	plus	9'948	11.62%	54	11.49%
Total			85'582	100.00%	470	100.00%



Durant l'année scolaire 2016/2017, les six accueils extrascolaires de la Ville ont facturé 85'582 unités, hors repas et frais de dossiers, à 470 familles (soit 10 familles de moins qu'en 2015/2016).

Le tableau ci-dessus montre les unités réparties selon la classe salariale des familles, ce qui permet de constater la variation du besoin entre les différentes typologies de familles (monoparentale, double revenu, deux parents qui travaillent dont un à temps partiel, etc.).

7.4. Activités culturelles

7.4.1. Offre culturelle scolaire

En 2016/2017, chaque classe a bénéficié de deux sorties culturelles durant l'année scolaire. Toutes les offres ont connu un vif succès, tant auprès des enseignants que des élèves. Il est à relever que quatre offres culturelles communes ont pu être offertes aux classes des deux communautés linguistiques (**en gras** dans le tableau).

NB : les deux offres culturelles scolaires sont proposées aux classes francophones dès la 2H.

Die schulischen kulturellen Aktivitäten der deutschsprachigen Kindergartenklassen beginnen schon in der 1H, beinhalten aber ein einziges Angebot für beide Stufen (1H-2 H).

👉 Récapitulatif de l'offre culturelle scolaire en 2016/2017

Degrés	Titres	Genres	Langue	Nbre élèves	Lieux	Coût/ élève
2H	Enchantés	Danse	Français	308	Nouveau Monde	14.80
2H, Flos	Unanana	Marionnettes	Français	301	CQS	14.65
1-2H	Nimo der Zaubergärtner	Figurentheater	Deutsch	168	Vignettaz C	13.10
3-4H	Turbolino	Théâtre	Français	172	Nuithonie	11.60
3-4H	Adios Bienvenida	Figurentheater	Deutsch	155	Nouveau Monde	12.00
3H	Adios Bienvenida	Marionnettes	Français	271	Nouveau Monde	12.00
3H, Flos	Derrière chez moi	Marionnettes	Français	279	Vignettaz C	12.55
4H, Flos	Où se cachent les monstres	Balade /atelier	Français	296	Quartier d'Alt / Hôpital des Bourgeois	12.45
4H	Turbolino	Théâtre	Français	296	Nuithonie	10.15
5-6H	D'Ici là	Zirkus Starlight	Deutsch	124	Place de la Poya	9.00
5H, 5-6H	Miss Poppins	Théâtre	Français	291	Nuithonie	15.45
5H, 5-6H	A tant vouloir voler	Théâtre	Français	300	Nouveau Monde	12.00
6H, SMoy	D'Ici là	Cirque Starlight	Français	289	Place de la Poya	9.00
6H, 7H, SMoy	Les caisses à outils de J. Tinguely	Expo et atelier	Français	443	HEP	11.85
5-6 H	Werkzeugkiste Tinguely	Ausstellung / Atelier	Deutsch	145	HEP	14.50
7-8H	Cap sur l'Asie	Workshop	Deutsch	104	En classe	16.90
7-8H	Jean Galega	Musik	Deutsch	104	Vignettaz C	16.90

Brönnimann						
7H, 7-8H	Monsieur Kipu	Théâtre	Français	284	Nuithonie	10.55
8H, SSup	La Mort-Marraine	Théâtre	Français	248	CQS	15.65
8H, SSup	Cap sur l'Asie	Jeu culture	Français	221	En classe	12.95

Les **offres culturelles facultatives** suivantes ont également été proposées :

- le film "La jeune fille et son aigle" dans le cadre du FIFF 2017;
- le concert commenté "Le carnaval des animaux" dans le cadre du Festival international d'orgue de Fribourg.

Folgendes freiwilliges Angebot war auch vorgeschlagen:

- das Musical „Wimba und das Geheimnis im Wald“, aufgeführt von der Schönberg – Schule

7.4.2. L'École des p'tits artistes

En 2016/2017, 17 ateliers ont été proposés dans le cadre de "L'école des p'tits artistes" dans les domaines des arts visuels, des arts de la scène et du monde de la musique. Tous les ateliers proposés ont été ouverts.

Section mini Bühne : 155 élèves

Théâtre / Cirque / Danse créative / Magie / Harmonica / Flûte / Guitare

Section mini beaux-arts : 131 élèves

Cinéma / Film d'animation / Sculpture / Céramique / Jeux vidéo / Publicité / Dessin / Peinture / Histoire de l'Art par le dessin / Bande dessinée

286 inscriptions ont été validées.

98 inscriptions n'ont pas pu être enregistrées pour des raisons de validation de bulletins.

23 démissions ont été comptabilisées en cours d'année.

Prestations publiques de "l'École des p'tits artistes"

CONCERT / SPECTACLE de mi-année "Les p'tits artistes en concert"

Les 30 élèves de 2^{ème} année fréquentant la section mini Bühne (ateliers de flûte, guitare, magie, cirque et théâtre) ont offert un spectacle d'une heure le 18 février dans la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz C. Les apprentis musiciens et leurs professeurs ont formé un petit orchestre, qui a clos le spectacle en interprétant un canon à quatre voix intitulé "Hallo Django". Le public a répondu en nombre et a réservé un accueil enthousiaste aux prestations.

EXPOSITIONS de mi-année dans les ateliers

Afin de découvrir la démarche artistique, pédagogique ainsi que les œuvres des 131 élèves qui ont suivi durant toute l'année scolaire les différents ateliers de la section mini beaux-arts, les parents ont été invités aux expositions organisées durant la semaine du 20 au 24 février dans les lieux habituels des ateliers (excepté pour l'atelier de sculpture qui a exposé à la rue de la Neuveville 60).

SPECTACLES / EXPO 2017 "LABYRINTHE"

Tous les élèves ayant participé à "l'Ecole des p'tits artistes" en 2016/2017 ont eu l'opportunité de prendre part, soit à une prestation publique, soit à l'exposition intitulée "LABYRINTHE", qui se sont déroulées dans les espaces de l'Arsen'Alt le week-end du 10 et 11 juin.

Les petits concerts/spectacles des élèves de la section mini Bühne, d'une durée de 15 minutes chacun, se sont enchaînés de 9 h à 18 h, en alternance sur deux espaces scéniques durant tout le week-end.

L'ambiance de mini festival ainsi que la qualité artistique des œuvres ont été relevés et appréciés d'un public venu nombreux.



Les p'tits artistes en spectacle

7.5. Education physique et sports scolaires

Le **sport scolaire facultatif** est gratuit. Il permet à chaque participant de découvrir un sport, de le pratiquer ou de se perfectionner dans la discipline choisie. **1'360** (1'350) **élèves** se sont initiés ou perfectionnés aux sports suivants durant une heure par semaine : natation (420), athlétisme (89), badminton (10), basketball (64), escalade (63), danse (136), football féminin (23), gymnastique (179), hockey sur glace (16), jeux d'équipe (112), patinage (145), plongeon (27), sauvetage (26), tennis (50).

Toutes les classes primaires bénéficient de l'enseignement d'un spécialiste de l'éducation physique dans le cadre des **collaborations pédagogiques**, à raison d'une leçon par mois. Cela représente **1'458 heures d'appui** données aux enseignants. Par ailleurs, **35 enseignants**

généralistes ont souhaité être déchargés de l'enseignement de l'éducation physique, ce qui représente **2'660 heures** données par les maîtres de sport.

Les après-midi sportifs ont pour objectif de pratiquer une activité sportive variée et en dehors de la halle de gymnastique, notamment le patinage, le ski, le ski de fond, le vélo, la course d'orientation, les jeux de pistes. **Les élèves ont bénéficié de 2'088 heures de sport** à raison d'un après-midi sportif par mois.

Les élèves des classes de 2H-8H bénéficient d'une heure de **natation toutes les trois semaines**. Au total, **2'826 heures de natation** ont été dispensées par les maîtres d'éducation physique.

359 élèves représentant 22 classes de 6H ont pris part aux **30^{èmes} joutes sportives** de fin d'année, sur le thème du handball, sur le site sportif de Saint-Léonard.

La 3^{ème} édition du **triathlon ludique** a été organisée sur le site sportif de la Motta pour les classes de 8H. Au programme, 10' de natation, 30' de jeux (volley, basket, football) et pour terminer 10' de course à pied. **15 classes, réunissant 277 élèves**, se sont affrontées dans un esprit de compétition mais très ludique.

23 classes de 4H, soit 381 élèves, se sont retrouvés sur un terrain de sport pour concourir à des jeux.

La 6^{ème} édition des journées "**plaisir de la neige**" a réuni **275 élèves de 17 classes** sur les pistes de la Berra. Organisées en collaboration avec Swiss-Ski, les cinq journées prévues ont pu se dérouler, malgré le peu d'enneigement du mois de janvier.

7.6. Personne de contact école - parents migrants

Le secteur de contact école – parents migrants (SCEPM) a pour but de promouvoir **la communication et l'intercompréhension** entre les familles issues de la migration et le milieu scolaire. L'objectif est de garantir **l'égalité des chances** entre toutes les familles de la commune et de favoriser le vivre-ensemble.

Le SCEPM joue un rôle de **bureau d'information et de conseil** pour les parents et l'ensemble des partenaires du monde scolaire. Il éclaire les premiers sur l'organisation et les spécificités du système scolaire, ainsi que sur les offres destinées aux parents d'élèves et/ou aux personnes immigrées. Il renseigne les seconds lors de questionnements liés à l'interculturalité et aux migrations. Le secteur collabore également avec les autorités compétentes et les structures associatives, en prenant part à différents projets favorisant la cohésion sociale.

Ses **missions** sont notamment de :

- contribuer à établir un **dialogue interculturel** entre les familles et l'École, propice à l'intégration des enfants et de leur famille sur le territoire communal;
- soutenir et accompagner les familles qui le souhaitent dans leur processus d'intégration au sein de la commune.

7.6.1. Activités du SCEPM

Les activités principales du SCEPM sont :

- l'**accueil** et la **primo-information** de l'ensemble des familles nouvellement arrivées à Fribourg, allophones ou non, dont les enfants sont en âge de scolarité obligatoire;
- l'**organisation de bilans initiaux de compétences** entre un enseignant de français langue seconde (FLS) et, si nécessaire, un interprète communautaire, pour permettre "l'enclassement" des élèves primo-arrivants;
- la **coordination de l'interprétariat communautaire** pour l'ensemble des intervenants du milieu scolaire (réception des demandes d'interprète, traitement de celles-ci en collaboration avec les services d'interprétariat communautaire, suivi administratif des interventions, facturation);
- la **participation à différents projets** (communaux, associatifs) en lien avec l'intégration des enfants issus de la migration.

7.6.2. Accueil des enfants migrants

Une attention particulière est accordée à l'accueil des enfants migrants et de leur famille, base indispensable à l'intégration de ces futurs élèves et à l'établissement de la relation de confiance entre les parents et l'Ecole. Suite à l'accueil et à la primo-information au bureau du SCEPM, une deuxième rencontre est organisée par la responsable entre la famille et un enseignant FLS⁸. L'enseignant, accompagné si nécessaire d'un interprète, prend alors connaissance du parcours scolaire et migratoire de l'enfant et transmet les informations relatives à sa future école. Il réalise également un bilan initial de compétences (BIC) visant à évaluer des compétences scolaires antérieures de l'élève et à les valoriser. L'élève intègrera ensuite une classe régulière dans l'école de son quartier correspondant à l'évaluation de l'enseignant. Les élèves allophones bénéficieront parallèlement de cours de langue de scolarisation.

Interprétariat communautaire

Afin de permettre la communication entre familles allophones et professionnels du milieu scolaire, le SCEPM est en charge de la coordination de l'interprétariat communautaire. Rendre accessible le recours aux interprètes communautaires répond au droit des parents à être informés et à participer aux décisions concernant leur enfant prévu par la Loi sur la scolarité obligatoire. Aussi, lorsqu'ils ont à s'entretenir avec des parents dont la maîtrise de la langue locale n'est pas suffisante, enseignants et spécialistes des services auxiliaires scolaires (logopédiste, psychologues, psychomotriciens) s'adressent au SCEPM, qui sollicite les interprètes

⁸ Français Langue Seconde

communautaires de "se comprendre" (Caritas Suisse). En 2017, **225 interventions d'interprètes ont été effectuées**. Parmi les langues demandées, les plus sollicitées ont été le portugais (22,2%), le tigrinya (15,6%), le tamoul (11,6%), l'arabe (9,3%), les langues kurdes (kurmanji et sorani) (8,9%), l'italien (6,2%) et l'albanais (5,8%). Cette distribution est identique à celle de l'année précédente. Cependant, nous assistons à un recul sensible des interventions. Le nombre d'interventions a sensiblement reculé, probablement en raison de l'évolution des flux migratoires vers Fribourg, et plus généralement vers la Suisse, en baisse en 2017.

7.7. Psychologie scolaire

Sept psychologues francophones assurent 4 EPT. Le réaménagement des différents taux d'occupation a permis l'engagement d'une nouvelle psychologue.

Chaque école primaire dispose d'une psychologue titulaire et chaque CO d'une psychologue de référence.

Der deutschsprachige schulpsychologische Dienst ist mit 25 Wochenstunden dotiert und zwei Psychologinnen.

7.7.1. Activités

Les statistiques du SESAM (Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide) privilégient le diagnostic, alors que n'apparaissent que partiellement les activités non liées à une situation. L'équipe des psychologues scolaires assume cependant différents mandats non liés à une situation précise d'un élève :

- la possibilité pour les enseignants de partager leurs soucis concernant certaines situations, sans pour autant que cela débouche sur un signalement (réunions appelées permanences);
- un travail de coordination et de réflexion avec l'ensemble des acteurs de l'école;
- la participation aux colloques du Service et aux séances du groupement des psychologues scolaires fribourgeois : démarches pour assurer la qualité des prestations offertes;
- la supervision des six accueils extrascolaires de la Ville. Quatre à cinq passages par an dans chacun des accueils ont ainsi été organisés et ont permis des échanges avec les animateurs/trices sur les situations qui leur posent problème, afin de trouver une solution satisfaisante dans la prise en charge des enfants;
- la participation au CAN-team (groupe interdisciplinaire concernant les situations de négligence et d'abus sur des enfants);
- la participation au "Club MultiActivités", programme s'adressant à des jeunes du CO en surpoids.

Le secteur a encadré une stagiaire au niveau du "Bachelor" et "Master".

7.7.2. Statistiques

Durant l'année scolaire 2016/2017, le secteur de psychologie scolaire a examiné 348 élèves, 206 garçons et 142 filles pour la partie française et 56 élèves pour la partie allemande.

	<i>partie française</i>	<i>partie allemande</i>
Répartition des élèves examinés		
Ecole enfantine	43	11
Ecole primaire	257	51
Cycle d'orientation	48	4
Motif du signalement		
Domaine des apprentissages scolaires	176	48
Domaine touchant à l'environnement scolaire (intégration, difficultés relationnelles, ...)	99	13
Domaine touchant à l'environnement familial (éducation, divorce,...)	86	11
Domaine socio-émotionnel (personnalité, difficultés émotionnelles,...)	167	30
Types d'intervention (plusieurs possibilités possibles)		
Collaboration avec l'enseignant uniquement	13	32
Examen psychologique	117	38
Guidance parentale	60	14
Intervention en classe	1	1
Intervention familiale	32	11
Recommandation de mesures pédago-thérapeutiques	73	16
Sans suite ou transmission	51	7
Suivi en groupe (par ex. logo-psychologie, ...)	2	7
Suivi individuel	195	34
Travail en réseau uniquement	21	1
Durée de l'intervention		
de 1 à 10 heures	143	40
de 11 à 20 heures	154	17
21 heures et plus	51	9
Autres mesures d'intervention		
Appuis type Mesure d'aide ordinaire (MAO)	60	16
Appuis type Mesure d'aide renforcée (MAR)	18	2
Ergothérapie	6	1
Logopédie	64	13
Mesures médicales (pédopsychiatrie, neuropédiatrie, ...)	40	6
Psychomotricité	23	2
Service éducatif itinérant (SEI)	3	2
Autre	51	3

7.8. Médecine scolaire

L'équipe de la médecine scolaire (SMS) se compose d'une médecin scolaire (MS) à 70%, quatre infirmières scolaires (2 EPT) et d'une secrétaire du pool de la direction des écoles à 40%.

La durée moyenne de l'une des 1'500 consultations effectuées en 2016-2017 est de 40 minutes. Elle inclut en principe un examen médico-infirmier et une anamnèse bio-psycho-sociale selon l'approche globale de la santé générale.

Selon la Loi scolaire du canton de Fribourg, les visites du secteur de médecine scolaire font partie des prestations obligatoires en 2H et 7H. En ville de Fribourg, des contrôles supplémentaires ont lieu en 5H, 9H et 10H.

- 2H et 3H** → examen médico-infirmier (récupération des cartes de santé en 3H)
5H → visite de l'infirmière en classe pour peser, mesurer et contrôler la vue
7H → examen médico-infirmier, discussion sur la base d'un questionnaire santé rempli par l'élève
9H → campagne de vaccination, contrôle du poids et de la taille
10H → discussion sur la base d'un questionnaire de bien-être, examen médical si souhaité

Les grands axes que la médecine scolaire considère lors des visites de dépistage sont :

- le surpoids;
- le statut vaccinal individuel et collectif;
- l'opportunité d'une prise en charge en cas de problèmes dépistés;
- le bien-être physique et mental, les habitudes de vie et l'environnement dans lequel l'élève grandit.

7.8.1. Analyse des paramètres généraux : taille / poids / BMI

Evaluation du poids selon les degrés scolaires				
Degré scolaire Nombre d'élève	Poids insuffisant	Normal	Surpoids	Obésité
2H (80)	0	68 (85%)	7 (8.8%)	5 (6.2%)
5H (396)	10 (3%)	260 (70%)	41 (11%)	58 (16%)
7H (228)	7 (3%)	165 (72%)	22 (10%)	34 (15%)
10H (654)	12 (2%)	532 (81%)	110 (16.8%)	

On observe une baisse des jeunes en surpoids pour tous les degrés scolaires examinés. Alors que dans la jeune génération, la tendance montre plutôt une hausse, cette baisse peut être biaisée par l'utilisation d'une courbe de BMI plus tolérante et par le fait que la MS ne voit en consultation que 20% des enfants de 5-6 ans.

Cependant, les chiffres relevés pour les élèves de la ville de Fribourg, tous degrés confondus, démontrent que le surpoids et dans sa forme extrême, l'obésité juvénile, doivent rester une préoccupation pour toutes les personnes intervenant autour des enfants.

Dans cette optique, le programme Multisport en primaire et le club MultiActivités au CO sont deux approches poursuivies et largement utilisés par les jeunes et leurs familles. Leur succès est surtout observé au niveau des paramètres de bien-être, de changements des comportements alimentaires et de la motivation.

7.8.2. Analyse de l'état vaccinal

Suivant les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le contrôle du carnet de vaccination est systématiquement effectué par le SMS. Lorsque le statut vaccinal s'avère incomplet, la possibilité d'effectuer un rappel de vaccin est offerte aux élèves concernés.

Le tableau ci-dessous résume le nombre de rappels effectués chez les élèves fribourgeois, répartis selon les degrés examinés : la prévalence (nombre total) est proportionnelle (%) aux enfants vus lors des visites médicales : 2H, 3H, 7H et 10H.

Degré / indications	Nombre de vaccins administrés	Rappel diphtérie, tétanos, polio, coqueluche	Rappel Rougeole-Oreillons-Rubéole
2H (378, vus 80)	18	16 (20%)	2 (2.5%)
7H (356, vus 228)	81	78 (34.2%)	3 (1.3%)
10H (729, vus 654)	99	93 (14.2%)	6 (0.9%)

Pour la première fois en 2017, selon les directives de l'Office fédéral de la santé publique, la vaccination contre les papillomavirus (HPV) a également été recommandée aux garçons. Au total, le SMS a effectué presque 2'000 injections de Gardasil (HPV) auprès des jeunes adolescents de 9H, 10H et 11H.

Quant à l'habituelle campagne de vaccination contre l'Hépatite B et le HPV pour les 9H, un adolescent sur deux est inscrit indépendamment du sexe avec quelques différences non significatives observées entre les écoles (46% - 63% selon les écoles).

7.8.3. Analyse : suite de prise en charge

En médecine scolaire, les dépistages permettent de repérer un éventuel problème développemental ou sensoriel. L'enfant est ensuite adressé à son médecin traitant ou à un réseau de soins spécialisé (p.ex. ophtalmologue, logopédiste, ORL, psychologue, médiateur de l'école, etc.) pour une suite de prise en charge. Les tableaux ci-dessous résument le nombre des élèves vus au SMS et envoyés chez leur médecin traitant ou autres spécialistes pour les classes 2H, 5H, 7H et les élèves de 10H.

Degrés	Nombre d'élèves	Vus en classe ou au service	Certificat ou pas venu	Nombre d'élèves envoyés	Pédiatre, Médecin traitant	Ophtalmologue	Autres : dentiste, gynécologue, psychologue, médiateur, ORL, dermatologue	Reconvoqués au service médical (ex. audiométrie, examen dorsal, etc.)
2H	378	80 (21,1%)	291 certifié 7 pas venus	27 (38,6%)	15 (18,7%)	4 (5%)	4 (5%)	6 (7,5%)
5H & Flos Carmeli	373	369	-	-	-	39 (10,5%)	-	-
7H	356	228 (64%)	112 certifié 16 pas venus	68 (29,8%)	23 (10%)	18 (7,9%)	-	27 (11,8%)
10H	729	654 (89,7%)	75 (10,3%)	185 (28,3%)	40 (6,1%)	55 (8,4%)	21 (3,2%)	69 (10,5%)

7.8.4. Vérification des cartes de santé 3H et 7H

Le SMS a contrôlé les cartes de santé des élèves de 3H (356). Neuf élèves sont venus pour un contrôle de santé qui n'avait pas été fait en 2H. Neuf élèves de 3H et 16 élèves de 7H ont été signalés au service du médecin cantonal pour n'avoir pas fourni de certificat médical ou de carte de santé.

7.8.5. Analyse auto-évaluée par les élèves de 7H à l'aide d'un questionnaire de santé

Le questionnaire de santé générale, proposé par le Service du médecin cantonal, sert de base d'entretien. Il est distribué à tous les élèves des classes de 7H et de soutien supérieur, soit 356 jeunes.

64% (soit 228) d'entre eux sont venus au SMS. Lors de la visite, un entretien avec l'infirmière et/ou le médecin a permis de discuter individuellement avec l'élève de ses choix et préoccupations en respectant la confidentialité.

Santé / Bien-être : la plupart des jeunes fribourgeois se sentent en bonne santé générale, bien que 2 sur 5 (29,4%) aient des plaintes somatiques et un bon quart (27,4%) évoquent une fatigue récurrente. Les filles de cet âge semblent plus préoccupées par leur santé générale et dentaire. Elles se plaignent plus souvent de douleurs physiques ou de fatigue.

Alimentation / Sommeil : un jeune sur trois saute au moins un repas par jour. Un sur deux dit grignoter entre les repas. Ceci est le reflet du comportement alimentaire avec ses conséquences sur le poids. Quant aux activités physiques et de loisirs, 4 jeunes sur 5 se disent actifs et contents de leur temps libre, avec une majorité de garçons. La consommation de substance ne semble pas encore problématique pour cette tranche d'âge. Par contre, plus de 40% des jeunes évoquent des difficultés d'endormissement. Un lien est donc possible avec le sentiment de fatigue décrit ci-dessus.

Apparence physique : elle joue un rôle important dans la capacité d'affirmation des jeunes, la plupart encore en début de puberté. Le sentiment d'être utile est présent chez 80% des filles et des garçons. Plus de 40% des jeunes se sentent parfois tristes ou stressés. Ces émotions sont en général liées à la vie scolaire ou à une situation familiale complexe.

Relations intrafamiliales : La plupart des jeunes ont de bonnes relations intrafamiliales, ils s'entendent bien et se sentent respectés par leurs camarades de classe. Les phénomènes de violence, en tant qu'auteur ou victime, touchent à peu près 12% des élèves. 3,5% d'entre eux disent avoir subi des gestes à connotation sexuelle de la part d'un adulte. Ces dernières observations justifient pleinement nos efforts de sensibilisation auprès des enseignants et des responsables d'établissements à ce sujet.

Les résultats sont similaires à l'année précédente, néanmoins, les aspects psychosociaux en lien avec l'exposition à toutes les formes de violences, physique, psychique et émotionnelle sont toujours préoccupants. Les jeunes s'expriment volontiers sur leur santé, ce questionnaire, confidentiel, leur permet de parler librement.

7.8.6. Analyse autoévaluée par les élèves de 10H à l'aide d'un questionnaire de santé

Les réponses de 622 élèves de 10H a permis de dresser un portrait de leurs préoccupations en lien avec leur santé. Ce questionnaire offre aux adolescents l'opportunité d'une réflexion autour de leur bien-être, leurs plaintes somatiques et psychiques, ainsi que sur les facteurs externes influençant leur santé.

Parmi les jeunes fréquentant les CO de la ville, plus de la moitié habite dans des villages environnants. Selon une convention avec l'Association des communes de Sarine Campagne, ils bénéficient des mêmes prestations de santé que les élèves de la ville de Fribourg.

Santé / Bien-être : deux adolescents/es sur trois se considèrent en bonne santé physique et psychique, bien que 10-20% se sentent souvent fatigués et/ou évoquent des douleurs physiques (prédominante chez les filles). L'apparence physique et le regard autocritique jouent un rôle important dans le bien-être des adolescents.

Alimentation / Sommeil : la plupart des jeunes disent prendre régulièrement un déjeuner avant l'école. Un petit groupe dit grignoter souvent entre les repas. Ceci reflète le comportement alimentaire de la jeune génération, indépendamment du sexe. Le sommeil par contre, semble être un souci pour près la moitié des jeunes et pourrait être corrélé avec le sentiment de fatigue diurne souvent relevé mais aussi avec les changements pubertaires (poussée hormonale/modifications neurophysiologiques cérébrales).

Habitudes de vie : le questionnaire a été conçu pour amener le jeune à une autoévaluation qui demande une certaine introspection ou mentalisation. Les garçons répondent plus souvent être enrôlés dans les situations de violence en tant qu'auteurs. Les filles de 13 à 15 ans sont plus nombreuses à avoir des idées suicidaires. Néanmoins, la plupart des jeunes répondent "je n'ai jamais été confronté ou exposé à la violence". La consommation de tabac ou d'alcool ne concerne que quelques élèves. Un effet de banalisation, voire de non-déclaration n'est pas exclu, et pourrait être un biais de notre enquête.

L'autre sujet préoccupant reste l'utilisation des réseaux sociaux chez les adolescents. Tablettes et smartphones sont présents parfois jusqu'au moment du coucher, voire pour s'endormir. Ce phénomène engendre des conflits avec l'entourage, une perturbation de la qualité du sommeil, de l'irritabilité, un manque de concentration, et peut aller jusqu'à l'isolement social, nouveau danger pour ces jeunes "digital-natives". Dans le collectif, le sexting ou harcèlement reste un phénomène plutôt exceptionnel.

Ressources : la majorité des adolescents, filles et garçons, semblent avoir des ressources, soit au sein du cadre familial auprès des pairs ou encore grâce à l'école et à des personnes de confiance autour d'eux.

En conclusion, ces questionnaires sont appréciés par les jeunes, qui se sentent en confiance et apprécient la confidentialité lors de ces entretiens avec l'infirmière et ou le médecin. Ce moment d'échange est important pour eux.

7.8.7. Les enfants et leur environnement

Famille

Un intérêt particulier a été porté aux familles des élèves allophones nouvellement arrivés (par la suite nommé NAA, nouveaux arrivés allophones) à Fribourg. Le SMS souhaite leur offrir une évaluation de santé globale. Les fratries sont souvent incluses. Le secteur de contact école – parents migrants (SCEPM) s'est assuré de la présence d'un/e interprète de Caritas si nécessaire. Durant l'année scolaire, 31 jeunes et leurs familles ont été reçus pour une évaluation de santé.

Par ailleurs, le SMS a conduit des entretiens de familles pour les jeunes (20) en surpoids participant au programme Multisport. Une grande partie d'entre eux ont assisté régulièrement aux entretiens accompagnés d'un parent.

Ecole

Les infirmières et/ou la médecin se sont rendues régulièrement dans les différentes écoles sur demande des enseignants ou médiateurs en cas de problème aigu chez un élève ou pour diverses raisons : mauvaise hygiène corporelle, manque de respect, suspicion de maltraitance, absentéisme scolaire, questionnement sur la puberté et la croissance, comportement.

Consultations en dehors de visites scolaires du médecin	Nombre	Commentaires
du médecin *		
Urgences médicales (évaluation dans les 24h)	8	Sur place suite à un appel de l'école : collaboration avec les enseignants
Demande de certificat	1	Certificat de capacité physique, partie médicale d'une demande de logopédie.
Suivis (2 ^{ème} / 3 ^{ème} rendez-vous)	52	Situations psychosociales et familiales complexes (majorité élèves du CO) Contrôle ORL / lavage d'oreilles (Enfantine et primaire)
Entretien de famille	14	Une fois que l'élève donne son accord, un entretien avec un parent a lieu au service médical
Evaluation pour un suivi psychologique / Entretien conjoint avec un psychologue	4	Faciliter un suivi psychologique et faire le lien avec les psychologues scolaires
Consultation avec un enfant (école primaire) ou jeune (CO) nouvellement arrivé (allophone) ou en classe d'intégration	31	L'élève est accompagné par un membre de famille et un interprète/ Collaboration avec le SCEPM et Caritas puis transmission aux partenaires en charge de ces jeunes (ORS, Caritas)
Consultation de suivi pour un enfant (école primaire) ou jeune (CO) nouvellement arrivé (allophone)	7	Suite de prise en charge, orientation vers un réseau ambulatoire ou rappel de vaccin
des infirmières	46	Contrôle paramètres généraux, audiogramme, petites urgences etc.
	90	Entretiens de famille programme multisport
	51	Discussion avec ados des CO, poids, problèmes psycho-sociaux
TOTAL	304	

* absente 100% pour accident pendant une période de 3 semaines, puis 50% durant 1 mois

7.8.8. Suspicion de maltraitance

Le bien-être et le droit de grandir en sécurité font partie des droits fondamentaux de l'enfant. Toute atteinte ou soupçon d'atteinte à ces droits pouvant entraver sa santé peut engendrer des mesures.

Une dizaine des situations ont été traitées en collaboration avec les Responsables d'établissement, les inspecteurs scolaires et la Justice de Paix, tout en restant en deuxième ligne une fois l'enfant et son entourage en sécurité.

7.8.9. Education à la santé / Prévention et promotion dans les écoles

Dans le règlement cantonal, la promotion de la santé et la prévention sont définis de la manière suivante : la **promotion de la santé** concerne l'**aspect individuel et collectif** d'une population en général. Il s'agit d'un processus d'encouragement des habitudes et des conditions de vie favorables à la santé.

En cas d'infestation par les poux, si plusieurs enfants sont atteints et en cas de récurrence, les infirmières se rendent dans les classes. En cas de besoin, elles proposent des contrôles individuels. 21 contrôles ont été effectués et un traitement adéquat a été conseillé à 18 enfants.

En début de l'année scolaire, un tableau des cours proposé est distribué dans tous les écoles 1H-8H. Ils sont repartis en plusieurs axes : "**alimentation et mouvement**", "**concentration et relaxation**", "**l'éducation à la santé**" et "**bienfaisance**". Les enseignants font leur choix et inscrivent leurs classes.

1535 élèves ont pu participer aux divers ateliers et interventions proposés cette année.

Thèmes	Cibles	Nombre d'élèves bénéficiaires
Alimentation et Mouvement		
Récrés saine	Classes enfantines franco-phones et alémaniques	366
Semaines récréations	Ecoles intéressées Sur demande	466
Programme Multisport	Elèves concernés par le surpoids en 6H, 7H, 8H, sur inscription	40
Concentration – Relaxation		
Yoga	Elèves 4H et 5 H francophones, élèves 3H à 8H alémaniques	60
Relaxation massage	Enfantines et primaires francophones	174
Bienfaisance/ Relation avec l'autre- respect		
Autodéfense	Filles de 7H et 8H franco-phones Garçons et filles de 3H et 4H alémaniques	75
Programme ACTE	5H, 6H, 7H, 8H et développement moyen et supérieur francophones	266
Programme sortir ensemble et se respecter	Elèves garçons et filles de 8H sur inscription	6

Travail avec les réseaux externes des écoles	
Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) Service du médecin cantonal (SMC)	Programme cantonal "Poids Corporel Sain" Ressource pour des questions épidémiologiques et bases légales de la santé scolaire. Echange d'informations concernant la médecine scolaire au niveau cantonal
REPER	Organisation logistique et accompagnement sur place de théâtres interactifs dans les écoles
PALLAS	Autodéfense pour femmes et jeunes filles
Child Abuse Neglect Team (CAN-Team)	Plateforme interprofessionnelle, réunion mensuelle
Directions des CO	Séances d'intervision au COB, rencontre partenaires COP, groupe santé élargi au COJ, club MultiActivités COB et COJ, interventions lors des soirées de parents
Association des médecins scolaires de Suisse (AMSS)	La médecin participe régulièrement à Berne à des réunions des médecins scolaires suisses
Hôpital cantonal fribourgeois (HFR)	Colloques de pédiatrie : en février 2017 le médecin scolaire a réalisé une présentation devant les pédiatres expliquant les objectifs et le fonctionnement du service
Association des pédiatres fribourgeois	En novembre 2016, la médecin scolaire était invitée pour présenter le secteur de médecine scolaire
Association suisse obésité de l'enfant et de l'adolescent (AKJ)	Participation à des journées de sensibilisation, échange de pratiques
ORS Service AG et CARITAS	Collaboration par le projet "évaluation de santé des nouveaux arrivés allophones", transmission des informations
Comité de pilotage inter-direction santé (COFIL)	Comité composé des chefs de services de la DICS (SEnOF, DOA, SESAM) et de la DSAS (SSP, SMC, SEJ, SDS) au Bureau de santé à l'école
Association suisse santé adolescents (ASSA)	Médecin participe à des réunions touchant les besoins de santé des pré-adolescents et adolescents

Programme "Multisports" chez les élèves de primaire

21 élèves souffrant d'un surpoids ont participé au programme Multisport. 67% des enfants ont baissé ou stabilisé leur BMI. Les filles y parviennent mieux (77% contre 50%). La participation régulière aux activités sportives durant l'année scolaire pourrait être un indicateur positif du bien-fondé d'une telle approche.

Programme "Multi-activités" chez les adolescents (CO)

Au niveau des cycles d'orientation, les jeunes en surpoids bénéficient d'un programme financé par des fonds privés. Le SMS intervient uniquement comme consultant. La médecin effectue un examen clinique d'aptitude, sans intervenir activement dans les activités sportives ou

nutritionnelles. Pour cette année scolaire, sur 100 élèves repérés dans les deux CO engagés dans ce programme (COJ et COB), moins de 20 ont activement participé au programme.

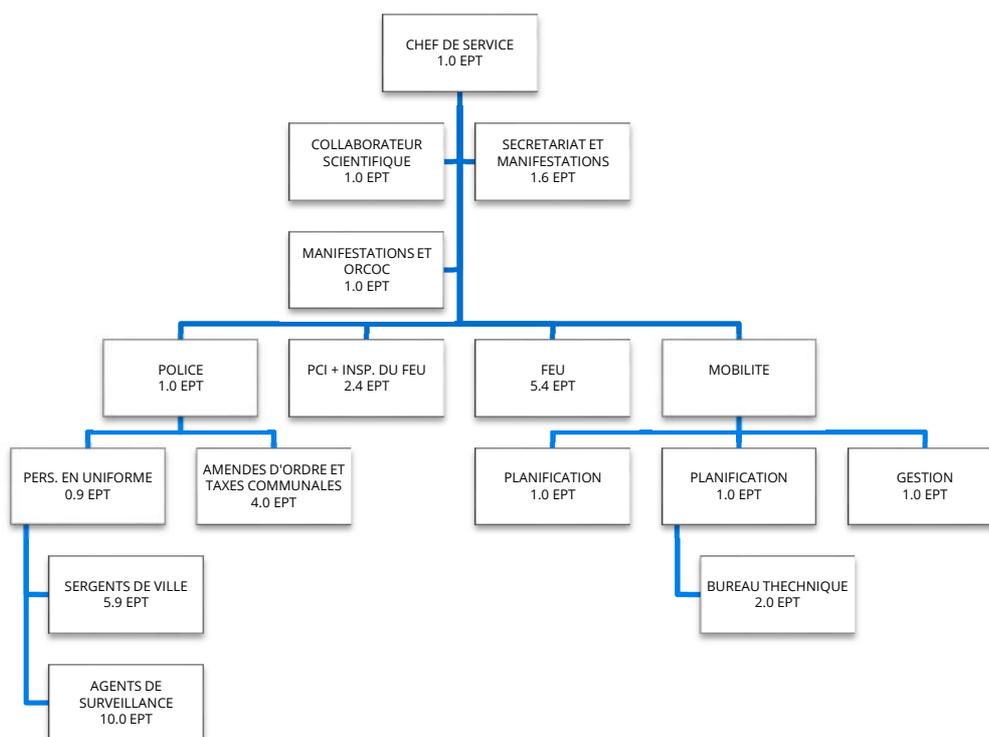
7.9. Subsidés

7.9.1. Colonies de vacances

Un montant de CHF 12'360.- (CHF 13'865.-) a été versé aux paroisses et groupements de la ville qui ont organisé des colonies de vacances. Le subside journalier était de CHF 5.- (CHF 5.-) par enfant.

8. POLICE LOCALE ET MOBILITE

Ces Services sont placés sous la direction de M. Pierre-Olivier Nobs. M. Jean-Charles Bossens assure la fonction de Chef de service. Il est assisté d'un collaborateur scientifique, d'un chargé des manifestations - chef ORCOC et d'un secrétariat de deux personnes. 41 personnes assurent le bon fonctionnement des Services, pour 39,2 EPT⁹.



8.1. Police locale

Le Chef de service est soutenu par un chef de secteur.

8.1.1. Relations avec la Police cantonale

Une **excellente collaboration** règne entre la Police cantonale et la Police locale. Sur le terrain, les contacts sont très fréquents entre agents cantonaux et communaux.

Les problèmes généraux et les demandes de collaboration ont été traités lors de 3 (3) séances, réunissant les cadres supérieurs des deux autorités ainsi que le Conseiller communal-Directeur.

⁹ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

La Police locale a été régulièrement sollicitée par la Police cantonale pour des **tâches de régulation de la circulation dans le cadre de manifestations**, notamment lors des Rencontres de folklore internationales (RFI), de la course Morat-Fribourg, du cortège de la Saint-Nicolas, du Carnaval des Bolzes ainsi qu'à l'occasion de marches de contestation ou de manifestations exceptionnelles, comme les réceptions de MM. de Buman et Berset.

Le groupe de travail traitant de la collaboration entre la Police cantonale et les polices communales, auquel participe le chef de secteur, s'est réuni à 2 (2) reprises.

Dans le cadre de la coopération avec la Police cantonale, des **cours de formation continue** ont été dispensés aux collaborateurs de la Police locale, notamment dans le domaine des amendes d'ordre et de la gestion de conflits. De son côté, la Police locale contribue à la formation dispensée aux aspirants de la Police cantonale.

8.1.2. Règlements communaux

Le **nombre d'ordonnances pénales** infligées pour non-respect des différents Règlements communaux a augmenté de 36%, passant de 342 en 2016 à 466 en 2017. Celles-ci concernent les infractions suivantes :

- 247 (148) infractions au Règlement communal sur la gestion des déchets et 40 ordonnances de classement;
- 219 (186) infractions au Règlement général de police;
- 1 (7) infraction au Règlement sur les heures d'ouverture des commerces;
- 0 (1) infraction au Règlement sur le service des taxis.

8.1.3. Occupation du domaine public

Des **contrôles réguliers** des conditions assortissant les différents types d'autorisations d'utilisation du domaine public sont effectués, notamment en matière d'installations de chantiers, de terrasses d'établissements publics, soit 79 en 2017 (74 en 2016), d'événements de magasins 79 (73) et de réclames mobiles pour les commerces 127 (118).

8.1.4. Affichage

La concession relative à l'affichage commercial sur les domaines public et privé de la ville de Fribourg, dont bénéficie actuellement la **Société Générale d'Affichage (SGA)**, a été prolongée pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2018. La réattribution de cette concession, à partir du 1^{er} janvier 2019, a fait l'objet d'un appel d'offres publié dans la Feuille officielle le 8 décembre 2017.

La société **Affichage Vert** est au bénéfice d'une convention pour de l'affichage culturel de petit format sur le mobilier urbain public en ville de Fribourg. Le réseau d'affichage a été étendu dans le quartier de Torry en 2017.

Certaines modifications ont été apportées à l'utilisation **du réseau d'affichage libre**, avec pour objectif de combattre l'usage abusif de ces espaces d'affichage par les annonces à caractère commercial et de garantir à la population et aux associations de quartier des plages d'expression. A cette fin, des règles d'utilisation ont été édictées et certains panneaux ont été remplacés alors que d'autres ont été supprimés. Les panneaux supprimés ont été compensés en installant, en lieu et place, dans différents quartiers de la ville, des panneaux d'affichage fermés à clé (vitrines) que les associations de quartier peuvent gérer pour leurs propres activités.

8.1.5. Taxis

La **répartition des concessions** entre les différentes communes signataires de la convention intercommunale sur le service des taxis est la suivante :

Fribourg	30	Marly	2
Givisiez	1	Villars-sur-Glâne	3

4 (5) personnes ont passé avec succès l'examen pour l'obtention de l'autorisation intercommunale de conduire un taxi, dont 2 (2) au deuxième essai. 2 chauffeurs ne sont pas présentés à l'examen. En outre, 4 (13) nouveaux véhicules taxis ont été expertisés.

Pour assurer le **respect des dispositions communales régissant le service des taxis**, des patrouilles nocturnes et durant les week-ends sont régulièrement effectuées. Les bases de données des chauffeurs, des véhicules ainsi que les programmes de travail sont régulièrement mis à jour. En 2017, 3 (3) contrôles généraux ont été accomplis, en collaboration avec la Police cantonale, donnant lieu à la vérification de 50 (40) conducteurs de taxi. Parmi ces derniers, 46 (33) étaient en règle. Aucun avertissement ni amende d'ordre n'ont été prononcés. En revanche, 4 (7) rapports de dénonciation ont été rédigés. Il est à noter que c'est la Police cantonale qui s'est chargée de la rédaction des rapports relatifs à ces contrôles.

0 (0) procédure administrative a été ouverte à l'encontre d'un chauffeur de taxi et 0 (1) ordonnance pénale pour infraction au Règlement sur le service des taxis a été établie.

Les infractions à l'ordonnance fédérale sur la durée du travail et de repos des conducteurs professionnels (OTR) sont dénoncées par la Police cantonale (4 (7) rapports établis en 2017).

Il est enfin à noter que tous les chauffeurs ont dû produire un extrait du registre ADMAS pour obtenir le renouvellement de leur permis de ville. Tous les chauffeurs ont obtenu le renouvellement de leur autorisation.

8.1.6. Manifestations

L'année 2017 a été particulièrement **riche en évènements** en ville de Fribourg.

Le Carnaval des Bolzes, la Fête de la Saint-Nicolas, les Rencontres de folklore internationales (RFI), le Belluard Bollwerk International Festival (BBI), la Fête des brasseries artisanales ou encore le marché Bio se sont toutes tenues fidèlement. Cette année a été particulière pour la **politique fribourgeoise**. En effet, les deux plus hautes positions politiques suisses ont été attribuées à des

fribourgeois : Dominique de Buman est devenu le premier citoyen suisse en prenant la présidence du Conseil national, alors qu'Alain Berset, quelques jours plus tard, devenait Président du Conseil fédéral. Ces nominations ont donné lieu à des festivités à la hauteur de ces événements, le 29 novembre pour M. de Buman et le 15 décembre pour M. Berset.



Manifestation pour l'élection de Dominique de Buman

La 4^{ème} édition du **Festival Les Georges** s'est tenue sur une place Georges-Python, élargie pour l'occasion au square des Places grâce à un astucieux système de "pont" en bois. Environ 16'000 festivaliers ont fréquenté le festival durant six jours.

2017 a également été **sportive**. La mise en place d'une **piste de ski de fond artificielle** sur la place Georges-Python au mois de novembre a permis aux jeunes et moins jeunes de s'essayer à ce sport complet. La 84^{ème} édition du **Morat-Fribourg** a rassemblé près de 13'000 coureurs, alors que la course matinale "**Wake up and run**" a séduit plus de 1'000 coureurs "lève-tôt" (5h30 du matin), ce qui constitue le record de la tournée suisse.

Au niveau des **jubilés**, Saint-Nicolas de Flüe fêtait ses 600 ans, alors que la Réforme soufflait ses 500 bougies. Ces deux jubilés ont occasionné des rencontres publiques sur la place Georges-Python.

Ces manifestations, d'un nombre et d'une ampleur toujours plus importants, ont occasionné un travail considérable en matière de **rédaction d'autorisations**, de **séances de coordination** (Préfecture, Services communaux et/ou cantonaux), d'**établissement de plans**, de **contrôles** et, parfois, de **procédures juridiques**. Le bon fonctionnement de ces manifestations exige également une forte mobilisation du personnel de la Police locale, et ce tant en semaine que durant le week-end.

Nombre d'autorisations délivrées pour des manifestations	2017	2016
Patentes K (préavis)	185	161
Ventes, collectes, stands d'information, manifestations et cortèges	296	244
Spectacles	38	42
Concerts	74	58
Conférences	4	2
Films, projections	5	7
Manifestations sportives	29	28
Expositions, divers	149	118

8.1.7. Foires, marchés, fêtes foraines et cirques

La traditionnelle **Fête foraine de la Bénichon** s'est tenue sur la place de pétanque du Jura, du 1^{er} au 24 septembre. Une **Fête foraine de printemps** a eu lieu pour la deuxième fois, du vendredi 7 au dimanche 23 avril, au même endroit. Une troisième manifestation foraine s'est déroulée sur le parking de la Heitera, du vendredi 3 au dimanche 12 novembre.

Les **marchés hebdomadaires** organisés le mercredi et le samedi à la place Georges-Python, respectivement à la place de l'Hôtel-de-Ville et à la rue du Simplon, ont été approvisionnés par 104 (97) marchands. Le marché du mercredi a dû être déplacé à la rue de Romont durant tout l'été, afin de faire place au Festival Les Georges et aux RFI. En 2017, la Ville de Fribourg a eu le plaisir d'inaugurer un **nouveau marché dans le quartier de Beaumont**. Mis en place en collaboration avec l'Association des intérêts du quartier de Beaumont-Vignettaz, ce marché a lieu tous les vendredis matins à la route de la Gruyère.

Le **marché aux puces** s'est quant à lui déroulé sur la place du Petit-Saint-Jean le premier samedi de chaque mois, d'avril à novembre.

Les **marchés surveillés pour le bétail de boucherie** sont pour leur part organisés à une fréquence d'environ trois semaines sur le site des Abattoirs à Saint-Léonard. Le nombre de pièces de bétail présentées a légèrement diminué en 2017 (2'450 contre 2'632 en 2016).

Trois cirques ont pris leurs quartiers dans le parc de la Poya : le Cirque Nock, du 7 au 9 avril, le Cirque Starlight, du 13 au 16 mai, et le **Cirque Knie**, du 27 octobre au 1^{er} novembre.

8.1.8. Food trucks et stands culinaires

La réglementation-cadre adoptée en 2016 pour l'accueil de food trucks sur le domaine public communal (concept food trucks) a été partiellement révisée en 2017, afin de permettre l'intégration d'activités à caractère saisonnier (vendeurs de glaces, marrons, etc.). Le 30 mai, le Conseil communal a ainsi adopté la **directive relative aux food trucks et activités saisonnières sur le domaine public**.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre, ce sont **9 food trucks** (8 en 2016) qui ont proposé, sous la forme d'un tournus, leur offre culinaire variée sur les 5 emplacements (6) destinés à l'accueil de ces

activités (Pérolles-Charmettes, Pérolles-Domino, rue de Romont, zone 20 Joseph-Piller et Bourg-Place de l'Hôtel-de-Ville).

A la suite d'un appel d'offres, deux **vendeurs de marrons** ont été sélectionnés et se sont partagés, à partir du mois d'octobre, l'emplacement pour activités saisonnières créé à la rue de Romont (bas de la rue du Temple). 1 stand de glaces (1) a été autorisé durant la saison estivale à l'angle entre la rue de Romont et la rue de l'Hôpital.

Deux journées "street food" (2) se sont tenues à la place Georges-Python : le Foodtrucks Happening en juin et le World Food Festival en octobre.

8.1.9. Sécurité routière

Tout au long de l'année, la Police locale a participé à diverses **campagnes de prévention** mises sur pied par le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA), l'Association Transport et Environnement (ATE), le Conseil pour la sécurité routière et le Fonds de sécurité routière (FSR). Le personnel de la Police locale était notamment présent lors des rentrées scolaires et lors de la campagne LUX qui visait la visibilité des usagers, notamment lors de la Journée de la lumière. La Police locale a également été engagée sur divers chantiers impactant la circulation, afin d'assurer une présence préventive et répressive.

8.1.10. Préavis concernant les patentes d'établissements publics et de vente de boissons alcoolisées

La Police locale est l'autorité chargée de la **rédaction des préavis communaux** en matière de demandes de patentes d'établissements publics (LEPu) et pour d'autres types de patentes (boissons alcooliques, locaux affectés à l'exercice de la prostitution, salons de jeux, etc.) sur le territoire communal.

Tous types confondus, le nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un préavis communal a été stable, avec 107 (108) préavis émis.

8.1.11. Objets trouvés

Rattaché à la Police locale, le Bureau des objets trouvés est localisé à la Grand-Rue 37.

Le nombre d'objets déposés a connu une **légère augmentation**, avec 691 (613) objets. S'agissant du nombre d'objets restitués à leur propriétaire, il est resté relativement stable, soit 137 (158) objets, ceci notamment grâce à la plateforme informatique des objets trouvés "Easyfind", qui permet une gestion centralisée de tous les objets perdus dans le canton.

8.1.12. Activités des Sergents de Ville

Les Sergents de Ville ont pour mission principale de veiller au **respect des différents règlements communaux**. Ils assurent également certaines tâches découlant de la législation cantonale et fédérale, à savoir notamment :

- la surveillance des empiètements du domaine public;
- l'organisation des marchés;
- le contrôle des établissements publics et des commerces;
- le contrôle des manifestations;
- les représentations en tant qu'huissier;
- le contrôle des chiens;
- le contrôle de l'affichage des prix;
- les contrôles en matière de déchets.

Les Sergents de Ville effectuent également d'**autres missions** pour le compte de divers Services communaux, telles que :

	2017 (2016)
• enquêtes Aide sociale	20 (9)
• enquêtes et notifications Contentieux, Finances (Commune)	393 (440)
• enquêtes Contrôle des habitants	255 (257)
• enquêtes et notifications Police locale y compris patentes	201 (262)
• enquêtes naturalisations et Commission des naturalisations	229 (152)
• nonagénaires et centenaires	99 (100)
• diverses enquêtes Génie civil, enseignes et contrôles des déchets	39 (37)
Total des enquêtes, naturalisations et notifications	1'236 (1'257)

Des contrôles réguliers sont par ailleurs effectués, afin de lutter contre les vélos abandonnés ou entreposés durant une période prolongée sur le domaine public. A ce titre, 114 (73) vélos ont été enlevés.

8.1.13. Emondage des arbres et taille des haies

Chaque année, un **contrôle de l'émondage des arbres et de la taille des haies** est organisé, en collaboration avec les jardiniers. En 2017, 5 (3) propriétaires ont été invités à effectuer des travaux de taille. Plusieurs visions locales ont été effectuées et divers conseils et informations ont été dispensés aux propriétaires, représentant un total de 29 (7) heures.

8.1.14. Mendicité, musiciens de rue

La Police locale effectue régulièrement des **contrôles des musiciens de rue et des mendiants**. En 2017, 261 (374) autorisations ont été délivrées à des musiciens et artistes de rue. 42 (59) patrouilles ont été effectuées, donnant lieu à 13 (30) interpellations pour des mendiants ou des musiciens sans autorisation ou ne respectant pas les prescriptions communales.

8.1.15. Taxes de police

Le Bureau des taxes de police est chargé, en collaboration avec le secteur de la Voirie, du contrôle des **collectes des parcomètres**, de la facturation de la **taxe communale sur les spectacles** ainsi que des décomptes des **abonnements annuels "Frimobil"** pour les employés communaux.

L'activité réalisée par cette entité peut être résumée comme suit :

- 260 (285) factures établies en matière de taxe communale sur les spectacles
- 109 (99) remboursements partiels des abonnements annuels "Frimobil" aux employés communaux

8.1.16. Police sanitaire

Commission de santé

Aucun cas n'a nécessité la mise sur pied de l'ensemble de la Commission. Plusieurs propriétaires ont été conseillés sur les mesures à prendre pour éviter la présence de pigeons ou d'autres espèces d'oiseaux.

Animaux

Cinq Sergents de Ville sont autorisés à pratiquer des tirs de régulation. En 2017, 56 (49) heures ont été consacrées à la **lutte contre la prolifération des pigeons**. 10 (40) pigeons ont été capturés. Le pigeonnier de la Tour-Henri est toujours fermé, afin de permettre des prises de mesures pour son éventuelle rénovation. Lors d'importantes souillures du domaine public ou de propriétés privées, la Police locale oriente les locataires ainsi que les régies sur la pose de moyens physiques, permettant de repousser ou d'éviter ces volatiles. Les visions locales organisées à cet effet ont représenté un investissement en temps plus important que les quelques captures.

Tâches d'hygiène générale

2 (4) interventions ont été effectuées pour des motifs liés à l'hygiène de l'habitat.

Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons pour la Ville de Fribourg est effectué, selon convention, par la Commune de Marly.

8.2. Police du stationnement

La Police du stationnement comprend, d'une part, les **agents de surveillance** et, d'autre part, le Bureau de **gestion des amendes et des autorisations de stationnement** (le Bureau).

Le comportement irrespectueux de certains automobilistes envers le personnel en uniforme de la Police locale a conduit cette dernière à avertir 4 (0) personnes et à en dénoncer 1 (3) au Ministère public, pour des infractions telles que menaces, injures ou empêchement d'accomplir un acte officiel. En 2017, 1 (2) jugement avec condamnation à la clé a été rendu dans ce cadre par le Ministère public.

8.2.1. Gestion des amendes d'ordre et des autorisations

La gestion administrative, qui est assurée par trois collaborateurs, comprend :

- la gestion des amendes d'ordre;
- la gestion des diverses autorisations (autorisations de circuler, autorisations de stationner, vignettes habitants, commerçants, médecins, marché, etc.).

Ce personnel assure en outre le service des objets trouvés ainsi que la gestion de la fourrière.

8.2.2. Autorisations de circuler dans la zone piétonne

Les autorisations de circuler à l'acte (commerces de la zone, habitants de la zone, livreurs extérieurs à la zone) sont délivrées par le Bureau.

Autorisations permanentes	2017	2016
Commerçants de la zone	20	28
Livreurs externes à la zone	72	90

8.2.3. Vignettes

Cette vignette (CHF 396.-/an) permet, par secteur, de stationner de manière prolongée sur les places de parc dont la durée est réglementée (cases payantes et régies par disque), à l'exception des cases à courte durée. Cette vignette est délivrée principalement aux **habitants** mais également à certains **commerçants**, lorsque l'usage d'un véhicule est indispensable à l'exercice de leur activité. Le nombre de vignettes octroyées a connu une augmentation substantielle.

	2017	2016
Quartier d'Alt (A)	133	117
Quartier de Gambach (B)	83	71
Quartier du Bourg (C)	374	341
Quartier de Pérolles (D)	391	353
Quartier de la Neuveville (E)	264	218
Quartier du Jura (F)	347	211
Quartier de Vignettaz-Nord (G)	203	169
Quartier de l'Auge (H)	277	254
Quartier des Cliniques (I)	41	27
Quartier de Beaumont (J)	100	74
Quartier du Schoenberg (K)	114	58
Total	2'327	1'893
Vignettes pour places de parc pour employés communaux et enseignants	304	210

8.2.4. Amendes d'ordre

Le nombre d'amendes d'ordres infligées est resté stable, avec 57'433 infractions (57'293).

	2017	2016
Nombre d'infractions (dont 4'472 radars feux rouges)	57'433	57'293
Rappels	19'447	19'825
Ordonnances pénales	5'531	6'082
Avis avant mise en poursuite	3'162	3'857
Débats contradictoires devant le Juge de police	10	3
Réclamations écrites traitées	2'432	2'293
Immobilisations de véhicules d'automobilistes étrangers inconnus, ne payant pas leurs amendes	6	9
Arriérés récupérés (CHF) après immobilisation	2'880	4'380

8.2.5. Fourrière

	2017	2016
Nombre total de véhicules mis en fourrière à Montrevers	265	242

8.2.6. Agents de surveillance

Le **contrôle du stationnement** des véhicules au centre-ville et dans les zones de parcage à durée limitée situées dans les quartiers est assuré par les agents de surveillance. Leur programme de travail permet de garantir une surveillance régulière en journée, en soirée, ainsi que le samedi. Ce personnel est également engagé lors des manifestations d'envergure ayant lieu en ville. Il assure en outre une **mission de présence et de renseignements pour la population**.

8.2.7. Inventaire des places de parc à stationnement limité

Au 31 décembre 2017, le nombre de places de parc recensées par durée/type de stationnement était le suivant :

- Parcomètres :

30 min.	45 min.	02h00	03h00	10h30
CHF 1.50	CHF 2.-	CHF 4.-	CHF 6.-	CHF 8.-
46 (46)	47 (48)	1'604 (1'610)	2'874 (2'907)	422 (422)

- Durée limitée (disque de stationnement) : 25 (25).

8.3. Inspectorat du feu, Protection civile (PCi) et ORCOG

L'Inspectorat du feu et la protection civile (PCi) sont réunis en un seul secteur. Le responsable est assisté par trois collaborateurs techniques (un à l'Inspectorat du feu, un à la PCi et un au Service du feu), dont le cahier des charges comporte également d'autres missions pour le compte de la Police locale.

L'Inspectorat du feu et la PCi disposent, pour des tâches spécifiques, de la collaboration d'une secrétaire et du personnel d'exploitation du Service du feu.

L'Inspectorat du feu et la Protection civile (PCi) sont deux activités réunies en un seul et même secteur. Le responsable est assisté par deux collaborateurs techniques (un à l'Inspectorat du feu et un à la PCi), dont le cahier des charges comporte également d'autres missions pour le compte de la Police locale.

L'Inspectorat du feu et la PCi disposent, pour des tâches spécifiques, de la collaboration d'une secrétaire et du personnel d'exploitation du Service du feu.

8.3.1. Inspectorat du feu

Conformément à la législation cantonale sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels, l'Inspectorat du feu a pour mission de :

- veiller aux précautions à prendre contre les incendies et les éléments naturels;
- exécuter les inspections des bâtiments prévues par le règlement;

- examiner et préavisier les demandes de permis de construire sous l'angle de la police du feu et de la protection contre les éléments naturels;
- prononcer les interdictions de faire du feu.

En 2017, divers contrôles, inspections et travaux ont été exécutés, en particulier :

- 173 (253) inspections et visites de contrôle de bâtiments;
- 227 (265) préavis relatifs à des demandes de permis de construire, dont une centaine a exigé une visite sur place;
- 91 (89) contrôles de sécurité-incendie liés à l'obtention d'une patente d'établissement public;
- 30 (17) séances/contrôles de sécurité-incendie pour des manifestations temporaires.

L'Inspectorat du feu a participé à plusieurs séances concernant les nouvelles constructions, les nouveaux projets, ainsi que les grandes manifestations organisées en ville, impliquant notamment les tâches suivantes :

- 1 (4) plans d'intervention pour nouveaux objectifs ont été établis;
- 7 (97) plans d'intervention ont été révisés suite à des visions locales;
- 21 (17) séances "info feu et exercices d'évacuation" ont été organisées pour différentes écoles et entreprises;
- 45 (73) séances pour mise en application des normes AEAI de protection incendie.

Au total, ce sont 372 (443) bâtiments qui ont été contrôlés, conformément à la Loi et au Règlement sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels. La diminution du nombre de contrôles effectués en 2017 est dû au fait que le personnel du secteur a fourni un appui important au Service du feu durant l'absence maladie de son Commandant.

Début décembre 2017, l'Inspectorat du feu a repris les 37 dossiers d'intervention de la commune de Givisiez, suite à la reprise des tâches de défense-incendie de cette commune par la Ville de Fribourg.

8.3.2. PCi

Depuis le 1^{er} janvier 2013 et la révision de la Loi cantonale sur la protection civile, les corps locaux ont été supprimés au profit d'une protection civile centralisée au niveau cantonal.

Les tâches restantes pour la commune sont les suivantes :

- la gestion des demandes de travaux pratiques au profit de la commune;
- la gestion et l'entretien du matériel et des installations permettant de transmettre l'alarme à la population, en collaboration avec le canton;
- l'entretien des constructions protégées de la ville et la gestion de leur mise à disposition pour de l'hébergement collectif et des sociétés utilisant ces installations;
- la gestion de la construction/transformation d'abris publics ou privés communs;
- la gestion et l'entretien du matériel d'intervention restant à la commune;

- la collaboration à l'exécution des tâches en lien avec l'Organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOC) et en matière de protection de la population.

Les frais de fonctionnement de la PCi, sur le plan cantonal, sont répartis entre les communes et l'Etat, à raison de 50% chacun.

La participation communale aux coûts de fonctionnement de la PCi cantonale s'est élevée à CHF 66'847.50 (CHF 65'529.80).

8.3.3. Activités PCi

En plus de sa mission permanente consistant à garantir le fonctionnement des ouvrages de protection, des installations et du matériel, diverses planifications en rapport avec la PCi ou la protection de la population ont été réalisées.

Gestion des dossiers d'abris

L'obligation de construire des abris privés figurant toujours dans la réglementation en vigueur, il a été procédé :

- à l'approbation de 6 (8) projets de construction d'abris, représentant 731 (1032) nouvelles places;
- au contrôle et à la réception de 10 (2) constructions d'abris, représentant 432 (45) nouvelles places.

Au 31 décembre 2017, le taux de couverture en places protégées atteignait 97% (97%).

Hébergements collectifs

En 2017, 18 (16) sociétés ou groupements ont profité des ouvrages de la PCi de l'école du Jura et du Schoenberg à des fins d'hébergement. Un total de 3'602 (3'631) nuitées a été enregistré.

8.3.4. ORCOC (Organe communal de conduite en cas de catastrophe)

L'Etat-Major (EM) de conduite de l'ORCOC a principalement répondu aux différentes sollicitations de l'Etat, notamment en mettant à jour les données liées à la population et à son inventaire des moyens propres communaux. Afin de garantir un fonctionnement optimal et pragmatique de cette cellule pluridisciplinaire, l'ORCOC est entièrement constitué d'employés communaux.

L'EM ne s'est pas réuni au complet mais a fonctionné sous forme de groupes de travail en fonction des échéances et des besoins. Une campagne d'information a été organisée à l'attention des personnes domiciliées à proximité de la Sarine. Cette action était liée au plan d'évacuation "Alarme-eau – Barrage de Rossens", désormais validé pour tout le canton. Les comportements à adopter en cas de déclenchement des sirènes ont ainsi été rappelés à la population. A cet effet, chaque famille a reçu un flyer, en français et en allemand, mentionnant le lieu de rassemblement vers lequel elle doit se déplacer au plus vite en cas de rupture du barrage et de crue de la Sarine, ainsi que les objets à emporter.

Le groupe de travail intercommunal formé avec les ORCOC de Villars-sur-Glâne (Givisiez, Granges-Paccot, Corminboeuf), de Marly et du Mouret, mis en place dans le but de se répartir les différentes tâches à effectuer en matière de protection de la population et d'optimiser les mesures de préparation et de prévention dans le Grand Fribourg, a poursuivi et intensifié sa collaboration. Ce groupement s'est réuni à 5 (4) reprises. Les travaux ont en particulier porté sur le plan d'engagement en cas de pénurie d'électricité (plan blackout) ainsi que sur le projet de réorganisation des ORCOC au niveau du Grand Fribourg.

Il est à noter qu'une révision de la Loi sur la protection de la population (LProtPop) a été annoncée et modifiera le fonctionnement des ORCOC dans le futur.

Le chef ORCOC et son adjoint ont pour leur part participé au rapport annuel ainsi qu'au séminaire organisé par l'Etat.

8.4. Service du feu

Le Major Commandant du Bataillon des sapeurs-pompiers (le Bataillon) est assisté par l'Etat-Major (EM) et le corps des officiers (COF).

L'année a été marquée par l'absence de longue durée, pour cause de grave maladie, du Commandant du Bataillon. Le commandement ad interim a été assuré par le Commandant-remplaçant et le Capitaine-adjutant, qui ont pu compter sur un appui important du personnel de l'exploitation ainsi que de l'Inspectorat du feu. La charge de travail a été particulièrement lourde.

La Commune de Givisiez a approché le Bataillon, afin d'envisager la reprise, par la Ville de Fribourg, des tâches de défense-incendie sur son territoire. Un groupe de travail intercommunal, comprenant également un représentant de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) s'est réuni à 4 reprises et a élaboré un projet de convention visant à transférer, au 1^{er} janvier 2018, les activités de défense-incendie de la Commune de Givisiez à la Ville de Fribourg. Le transfert des tâches, qui a entraîné la dissolution du corps des sapeurs-pompiers (CSP) de Givisiez, est entré en vigueur de manière anticipée au 4 décembre 2017. L'accord prévoit la reprise par la Ville de Fribourg d'une grande partie des véhicules, de l'équipement et du matériel du CSP de Givisiez ainsi que de ses locaux.

L'Etat-Major, afin d'assurer une bonne gestion dans les différents domaines de son activité, s'est réuni à 16 reprises (15). De son côté, le Corps des officiers a siégé à 6 (7) reprises. Dans le but d'assurer la répartition des thèmes à instruire lors des exercices réglementaires, le groupe de coordination de l'instruction a organisé 4 (4) séances. Les commandants et remplaçants des corps du Grand Fribourg se sont retrouvés lors de 3 (3) séances. De manière à maintenir la ligne centrale dans l'instruction et le matériel, les commandants des 7 Centres de renfort se sont réunis lors de 5 (5) séances. Les cadres du Bataillon se sont pour leur part réunis lors d'une séance pour tirer les conclusions de l'année écoulée.

8.4.1. Effectif du personnel de la caserne

Personnel administratif :	1 commandant, responsable administratif et technique 1 secrétaire à 50%
Personnel d'exploitation :	1 chef d'exploitation, responsable du personnel d'entretien 1 mécanicien d'entretien, coordinateur de l'instruction 1 électricien d'entretien 1 constructeur
Total :	6 personnes (5,4 EPT)

8.4.2. Administration

Les tâches du commandant et de la secrétaire sont principalement les suivantes :

- la gestion administrative du Bataillon ainsi que du personnel du Bataillon;
- l'établissement du programme annuel, les convocations aux exercices, le suivi des mutations pour les groupes d'alarmes et les demandes de subventions;
- la préparation des séances de l'EM, du Corps des officiers et des cadres;
- les visions locales de certains objectifs à risque;
- le suivi des dossiers d'intervention et la facturation des interventions;
- l'organisation des services de garde spéciaux;
- la collaboration pour certaines manifestations importantes;
- le suivi des visites médicales.

8.4.3. Exploitation

Le personnel d'exploitation, placé sous la responsabilité du chef d'exploitation, a pour mission permanente de maintenir le matériel d'intervention ainsi que les véhicules en parfait état de marche. Une part de plus en plus importante est donnée aux contrôles périodiques du matériel d'intervention (équipements de protection individuelle). Une collaboration accrue a été mise en place avec les communes voisines.

Un service de piquet téléphonique 24h/24h est assuré, afin de pallier aux graves pannes pouvant survenir en dehors des heures de travail. Ce personnel est à disposition du Bataillon pour la gestion de certains exercices impliquant des gaz ou d'autres matières inflammables.

Effectif du personnel du Bataillon

L'effectif du Bataillon a subi une diminution de 15 personnes (+ 1 en 2016). Au 31 décembre 2017, celui-ci comportait 123 (138) membres, soit 76 sapeurs, 28 sous-officiers et 19 officiers.

	2017	2016
<i>Etat-Major (répartis dans les sections)</i>	5	5
Section d'intervention	100	117
Section LOGISTIQUE (2 réparties dans les sections)	23	21
Total	123	138

2017 a été marquée par la fusion entre les sections APPUI et le PPS et la création d'une nouvelle section unique "Intervention". Entrée en vigueur au 1^{er} juin, la nouvelle organisation permet désormais à chaque sapeur-pompier de participer à toutes les interventions. Cette réorganisation a induit une adaptation du Règlement d'application du service de défense contre l'incendie.

Instruction

L'instruction s'est poursuivie dans les différents domaines du sauvetage, de l'extinction, de l'utilisation des engins et des services annexes. C'est ainsi qu'ont eu lieu :

- 18 (18) cours de cadres pour officiers et sous-officiers;
- 6 (6) exercices réglementaires;
- 24 (24) exercices supplémentaires pour la section d'intervention;
- 2 (1) exercices de formation continue pour les sous-officiers Grand Fribourg;
- 2 (1) exercices de formation continue pour les sous-officiers de la section d'intervention;
- 44 (44) exercices et instructions pour la protection respiratoire (section d'intervention - MESURES);
- 2 (2) exercices de formation continue dans le domaine de la défense chimique et des hydrocarbures;
- 6 (6) exercices pour la desservance du matériel pionnier;
- 2 (2) exercices pour les spécialistes et officiers en radioprotection;
- 6 (5) exercices de formation continue pour les chauffeurs-machinistes;
- 4 (3) exercices pour le groupe de mesures;
- 3 (4) exercices pour la formation continue antichute avec le Grand-Fribourg.

Il est à rappeler que les groupes d'intervention prennent leur piquet le jeudi soir, pour une durée d'une semaine. Ce soir-là, chaque groupe effectue une école de conduite de 2h30, ce qui permet de rafraîchir les connaissances de chacun sous la direction de leur sergent-chef.

10'253 heures d'instruction (10'379) ont été effectuées durant l'année par l'ensemble du personnel afin de parfaire ses connaissances.

Que ce soit pour former de nouveaux cadres ou pour maintenir leur niveau d'instruction, plusieurs sapeurs-pompiers ont suivi des cours fédéraux ou cantonaux dans différents domaines. Toutes ces formations représentent 1'184 heures d'instruction (1'120) en plus du programme d'instruction.

8.4.4. Achat de matériel, entretien, équipement et véhicules

Différentes acquisitions ont été effectuées :

Équipement – Matériel

Le projet d'extension de la caserne, destiné à répondre à l'augmentation du nombre de véhicules et à optimiser le fonctionnement des interventions, a abouti. En service depuis le 20 mars 2017, la nouvelle halle de 400 m² construite en annexe au bâtiment actuel a été officiellement inaugurée le 6 novembre. Ces travaux ont également impliqué l'aménagement de nouveaux vestiaires.

Autres équipement – matériel :

- acquisition d'une machine à laver les masques de protection respiratoire;
- achats d'appareil pour la protection respiratoire;
- achat pour l'ensemble du personnel de tenues de travail servant également de tenues de sorties;
- remplacement des casques de la section d'intervention.

8.4.5. Galetas (Musée) des pompiers

Le "Galetas des pompiers", situé aux Petites-Rames, suscite de plus en plus d'intérêt de la part d'associations ou de groupements qui l'ont visité durant l'année 2017.

La Nuit des Musées s'est déroulée le 20 mai et a attiré 435 personnes (449).

8.4.6. Inventaire des prises d'eau de défense-incendie

Toutes les hydrantes de la Ville de Fribourg ainsi que son réseau ont été repris par la société Eau de Fribourg SA durant l'année. Cette dernière s'occupe également de leur entretien. Au 31 décembre 2017, le nombre total de bornes hydrantes était de 559 (546).

8.4.7. Services spéciaux

Lors de manifestations importantes organisées en ville de Fribourg, le personnel de piquet est de garde à la caserne (Saint-Nicolas, Fête-Dieu, Morat-Fribourg, Fête Nationale).

Plusieurs services de garde sur place ont été organisés, notamment lors du Carnaval des Bolzes.

8.4.8. Sinistres et interventions

Le nombre total d'interventions, qui s'est élevé à 377 (369), a connu une légère augmentation en 2017.

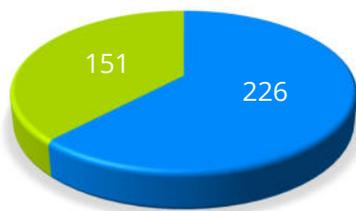
En ville :	2017	2016
Incendies	42	43
Incendies de véhicules	4	4
Incendie de végétation	2	2
Désincarcération	1	0
Service de sauvetage	11	4
Défense hydrocarbures	11	25
Défense chimique	1	1
Intervention dans le domaine ferroviaire	1	1
Alarme automatique et fausse alarme	81	82
Éléments naturels	12	4
Interventions diverses	60	65
Total	226	231

Hors de la ville (Centre de renfort de Fribourg)	2017	2016
Incendies	34	34
Incendies de véhicules	7	5
Incendie de végétation	7	1
Désincarcération	6	6
Service de sauvetage	1	3
Défense hydrocarbures	55	58
Défense chimique	3	7
Intervention dans le domaine ferroviaire	0	0
Alarme automatique et fausse alarme	22	20
Éléments naturels	1	0
Interventions diverses	15	4
Total	151	138

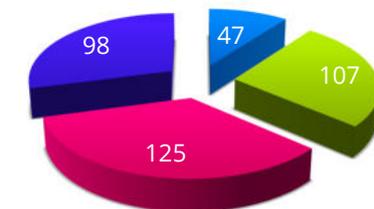
Récapitulation :	2017	2016
Interventions en ville	226	231
Interventions hors de la commune	151	138
Total général des interventions	377	369

Les interventions enregistrées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre ont nécessité 4'938 (4'545) heures de travail, soit 393 heures de plus qu'en 2016.

Les appareils de protection respiratoire ont été portés lors de 24 (29) sinistres.



■ Interventions en ville
■ Interventions en CR



■ 0-6h ■ 6h-12h ■ 12h-18h ■ 18h-24h

RECAPITULATION MENSUELLE DES INTERVENTIONS 2017													
PERIODE : du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017	2017												TOTAL
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
	1. INCENDIES	1	2	2	4	1	2	2	1		2	2	
2. DEBUTS D'INCENDIES	1	6	3	3	1	4	6	5	4	1	4		38
3. FEUX CHEMINEES/CHAUFFAGES	2		1							1			4
4. FEUX DE CAVES													
5. FEUX DE VEHICULES			1		1	2	2	1	1	1	4	4	13
6. EXPLOSIONS													
7. ACCIDENTS DE CIRCULATION	1						2		2	1		1	7
8. SAUVETAGES DE PERSONNES	3	1	3		2	2	3	1	2	3	1	1	22
9. EMANATIONS GAZ / FUMEE	1	1	1	1	1			3	2	1	2	5	18
10. HYDROCARBURES	4	4	3	8	1	4	2	5	13	12	6	6	68
11. INTERVENTIONS CHIMIQUES	1					1		1	1				4
12. INONDATIONS	3	6	1	3	7	4	8	1	3	3	4	6	49
14. AUTRES INTERVENTIONS		1	5	6	3	6	6	1	3		1	1	33
15. FAUSSES ALARMES	9	3	3	2	6	2	5	5	5	3	4	8	55
16. ALARMES AUTOMATIQUES	5	1	4	3	3	3	3	4	6	5	3	7	47
TOTAL	31	25	27	30	26	30	39	28	42	33	31	39	377

Total: 377 alarmes

8.5. Mobilité

Le Chef de service, M. Jean-Charles Bossens, est assisté d'un collaborateur scientifique, d'un collaborateur chargé de la gestion, de deux collaborateurs chargés de la planification et de deux collaborateurs techniques préposés au suivi des chantiers, respectivement à l'élaboration des plans et autres inventaires.

Le Service a également accueilli 1 (2) civiliste durant 2 mois et 1 (0) stagiaire durant 10 mois.

8.5.1. Piétons

Etudes et projets

- poursuite de l'étude sur les **conditions sécuritaires au droit des passages piétons**, par une mise à jour des données récoltées;
- poursuite des études relatives à la planification du **prolongement du passage sous-voies CFF**, projeté dans le cadre du projet ZEB "Développement de l'infrastructure ferroviaire". La Ville, CFF Infrastructure et l'Office fédéral des transports ont signé une convention portant sur le principe d'un futur passage traversant, entre la route des Arsenaux et l'avenue du Midi;
- participation à l'élaboration du **projet de réaménagement du quartier du Bourg**, dont la 1^{ère} étape a fait l'objet d'une mise à l'enquête et d'une publication en deux temps en automne 2017;
- participation au groupe technique pour le **réaménagement du secteur de la Gare** et à l'élaboration du concours relatif à ce projet;
- contribution active au développement du **projet Pedibus**. Ce soutien s'est traduit par une campagne d'affichage, l'achat de panneaux de signalisation spécifiques aux lignes Pedibus, la pose de banderoles sur le domaine public ainsi que des publications sur le site Internet et dans le Bulletin d'information communal "1700". Une action de sensibilisation a également été menée sur le terrain à la rentrée dans le cadre de la journée internationale à pied à l'école. Au total 13 (11) lignes Pedibus étaient actives en 2017 sur le territoire communal;
- réalisation de différents **comptages** des flux directionnels de piétons;
- participation à l'élaboration du **plan de mobilité scolaire** pour l'école de la Vignettaz, en collaboration avec le Service des écoles, l'ATE et le BPA;
- participation au processus de révision du Plan d'aménagement local (PAL).

Mesures réalisées

- amélioration de la **sécurité des cheminements pour piétons** dans le cadre de la démarche relative à l'amélioration de la sécurité sur le chemin de l'école, grâce à la mise en place de différentes mesures légères;
- poursuite du processus d'assainissement des **passages piétons**, soit dans le cadre des travaux de réfection routiers, soit par des interventions spécifiques. La visibilité a

notamment été améliorée grâce à un nouveau type de peinture, et les bordures adaptées afin de rendre ces passages accessibles aux personnes à mobilité réduite et malvoyantes. Pour les passages piétons nouvellement créés ou déplacés, l'éclairage public a été mis en conformité avec les nouvelles directives en vigueur;

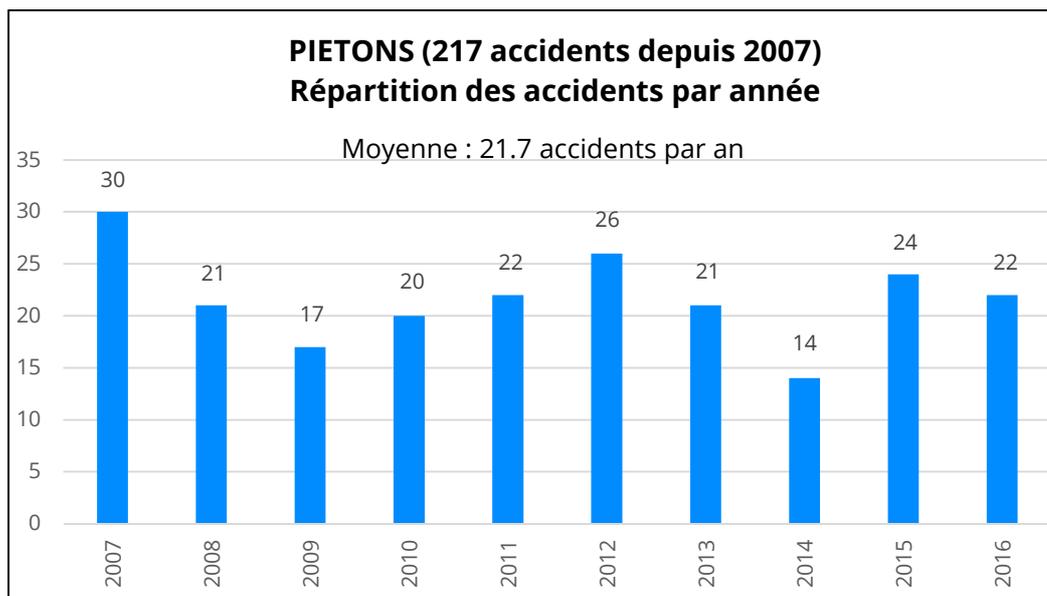
- aménagement d'un trottoir traversant aux débouchés des routes de la Vignettaz et Nicolas-Chenaux sur la route de Villars;



Trottoir traversant à la route de Villars

- aménagement d'un escalier en complément de la rampe reliant les routes Wilhelm-Kaiser et de la Fonderie;
- amélioration des conditions de déplacement des piétons au niveau du carrefour des routes du Lac-Noir et de Bourguillon par le déplacement des passages piétons et l'aménagement d'un chemin.

📊 Statistiques des accidents



Les derniers chiffres disponibles (2016) laissent apparaître une **diminution du nombre d'accidents impliquant des piétons** en ville de Fribourg (2 de moins qu'en 2015). Cette valeur reste dans la moyenne, qui se situe à 21,7 accidents par an sur une durée de 10 ans.

📌 Divers

La Commission des piétons et la Commission des vélos ont fusionné pour donner naissance à la **Commission de la mobilité douce**. Celle-ci s'est réunie 2 (2) fois.

8.5.2. Deux-roues légers

📌 Etudes et projets

De nombreuses mesures ont été mises en place en 2017, notamment dans le cadre de la réalisation du projet "**Promotion du vélo en ville**" de l'Agenda 21 local.

- poursuite de l'engagement dans le projet **Cabamobil** (service de livraison à domicile avec des vélos électriques). En 2017, les cyclistes de Cabamobil ont assuré 6'478 (5'777) livraisons et acheminé 13'571 (12'306) cabas aux habitants de la ville. Plus d'une quinzaine de personnes en recherche d'emploi ont pu travailler au sein de cette structure durant cette période;
- participation à l'action pour la promotion de la santé du personnel "**A vélo au boulot / Bike to work**" : durant tout le mois de juin et pour sa onzième participation, 32 (32) collaboratrices et collaborateurs de la Ville ont pris leur vélo pour se rendre au travail;
- soutien à la mise en place de la "**Bourse aux vélos**", organisée par l'association Pro Vélo, dans le but de promouvoir les deux-roues;

- renouvellement pour un an supplémentaire de la convention liant la Ville de Fribourg à la société PubliBike pour l'exploitation du **réseau de vélos en libre-service (VLS)**, qui compte cinq stations sur le territoire communal, et participation du groupe de travail mis en place par l'Agglomération en vue de faire un appel d'offres pour renouveler le réseau de l'Agglo Fribourg;
- mise en place d'une campagne de **comptage automatique** destinée à quantifier les flux de vélos aux endroits stratégiques en Ville de Fribourg;
- participation au processus de révision du PAL.

👉 Mesures réalisées

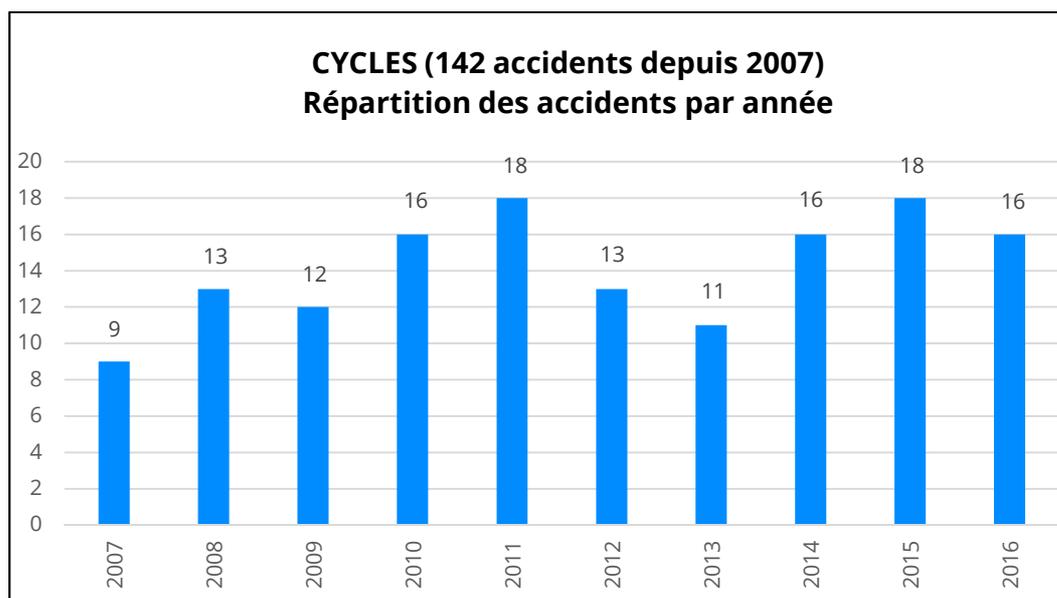
- aménagement, essentiellement à la montée, de **bandes cyclables** sur l'avenue Jean-de-Montenach, à la route de la Pisciculture, au Varis, à la route de la Gruyère et à la rue Jacques-Gachoud, pour un total cumulé d'environ **500 m**;
- ajouts de **pictogrammes cyclistes** aux endroits où la présence conjointe de cyclistes et d'automobilistes peut créer des situations conflictuelles, principalement sur les tronçons de routes à sens unique avec contresens cycliste;
- introduction de **contresens cycliste** sur une dizaine d'axes routier à sens unique permettant aux cyclistes d'éviter des détours par des axes encombrés et leur offrant un accès aisé aux quartiers d'habitations, commerces et lieux de travail;
- l'**inventaire des voies à disposition des cyclistes** (état au 31 décembre) recense 12'552 m de bandes cyclables, 705 m de pistes cyclables, 1'890 m de bandes cyclables mixtes et 4'112 m de voies bus cyclables. En outre, 376 m de zones conflictuelles sont marqués (bandes cyclables traversant des croisements ou des carrefours, teintées en rouge).

👉 Stationnement

L'offre en stationnement pour les deux-roues légers sur le domaine public et le domaine privé communal est restée constante par rapport à 2016. Toutefois, le nombre de places sécurisées a augmenté : au 31 décembre 2017, sur les 1'537 (1'538) places recensées sur le domaine public et privé communal, 1'029 (927) étaient équipées d'un dispositif antivol et antichute.

Un certain nombre de places de parc pour voitures posant problème sous l'angle du gabarit ou de la sécurité a été remplacé par des places de parc pour deux-roues légers.

📊 Statistiques des accidents



Avec 16 (18) accidents recensés, l'année 2016 (dernières statistiques disponibles) laisse apparaître deux accidents de moins par rapport à 2015. Depuis 2013, les statistiques démontrent une **légère augmentation du nombre d'accidents** impliquant des vélos. Cette évolution, que l'on retrouve également au niveau national, est le reflet d'un usage accru des cycles (y compris électriques) par les usagers dans les déplacements quotidiens.

8.5.3. Trafic individuel motorisé (TIM)

📊 Etudes et projets

- aboutissement de l'étude Swisscom sur l'analyse des **flux origine-destination des véhicules** pénétrant en ville de Fribourg;
- transmission d'un mandat et collaboration avec le bureau Basler & Hofmann pour la réalisation d'une importante **étude de trafic visant à vérifier le fonctionnement de l'ensemble du réseau routier communal** dans le cadre de la requalification du centre-ville (projet Gare) et de la densification du territoire (PAL);
- mandat donné au bureau d'étude Verkehrsteiner SA pour l'élaboration d'un concept de zone 30 km/h dans le quartier du Jura;
- participation au processus de révision du PAL;
- réalisation d'**enquêtes de stationnement** suite aux changements de tarification et de durée du parage;
- mise sur pied de plusieurs **comptages de trafic** par section et comptages directionnels.

👉 Mesures réalisées

Grâce à l'acquisition d'un deuxième radar pédagogique en début d'année, ces appareils de prévention ont été installés à 41 (28) emplacements différents dans les quartiers de la ville, de manière à signaler aux conducteurs les dépassements de vitesse. Les vitesses excessives des véhicules constituent en effet une grave source de danger à l'intérieur des localités.

Une deuxième caméra permettant la réalisation des comptages directionnels a été acquise. Elle permet également au Service de la mobilité d'étudier les flux de mobilité douce.

👉 Stationnement

Le Service de la mobilité a appliqué la **politique communale de stationnement** lors de l'établissement de ses préavis relatifs aux demandes de permis de construire et aux Plans d'aménagement de détail. Un recours relatif à l'application de la politique de stationnement dans un dossier de permis de construire délivré en 2013 était toujours pendant auprès du Tribunal fédéral au 31 décembre.

Cet instrument de dimensionnement de l'offre en places de parc vise à **réduire la part du TIM** sur le territoire communal, tout en assurant aux habitants des possibilités satisfaisantes de stationnement près de leur domicile et en garantissant la vitalité économique et l'attractivité du centre urbain.

Le Service de la mobilité a assuré, en collaboration avec l'Inspectorat des constructions, un contrôle régulier du **respect des prescriptions assortissant les permis de construire** et a dénoncé les violations y relatives auprès de l'autorité compétente.

8.5.4. Transports en commun (TC)

👉 Objectifs

Conformément au Plan directeur communal des transports et au Plan d'agglomération (PA2), l'objectif est de **renforcer le rôle des transports publics** dans la satisfaction des besoins de mobilité de l'Agglomération fribourgeoise, en rééquilibrant la part modale entre transports publics et transports individuels motorisés.

Dans cette perspective, les efforts sont concentrés sur la zone dense de l'Agglomération, en favorisant une **réorganisation du réseau radial actuel**, de manière à permettre notamment :

- une **extension du réseau urbain** dans/vers les différents pôles démographiques de la ville et de l'Agglomération;
- une **nouvelle combinaison de lignes** tenant mieux compte des liaisons entre les lieux d'habitation et les lieux de travail;
- une **amélioration de la vitesse commerciale** des TC par la priorisation des bus.

L'amélioration de la desserte par bus implique une augmentation différenciée des cadences et l'introduction de dispositifs de circulation favorisant les TC (couloirs de bus en site propre, carrefours régulés par signalisation lumineuse avec priorité pour les bus, arrêts sur chaussée).

📌 Etudes et projets

Des contacts réguliers ont eu lieu avec les **TPF**, afin de coordonner et d'analyser les différentes requêtes liées à l'exploitation des TC.

Le Service de la mobilité a poursuivi le processus d'assainissement des arrêts de bus, conformément à la LHand, en coordination avec les chantiers d'assainissement au bruit routier et d'entretien.

Autres études – projets :

- mise sur chaussée des arrêts Vignettaz-Daller conformément à la mesure 41.10 du PA2;
- création d'une deuxième voie d'entrée dans le giratoire route de Villars / Bertigny, sur la route de Bertigny, permettant de faciliter la circulation des bus en direction de la Gare à l'approche de ce carrefour;
- mise en place d'une priorisation des bus sur la route de Villars au niveau du passage piéton régulé du Parc-Hôtel et en direction de la Gare au niveau du carrefour à feux de Bethléem.

8.5.5. Signalisation

📌 Marquage

Les deux équipes de marquage, administrativement rattachées au Service du génie civil, sont placées sous la responsabilité d'un contremaître. En 2017, **8'492 kg (8'792) de matière plastique** et **275 kg (725) de peinture** ont été appliqués sur les réseaux routiers communal et cantonal à charge de la Ville.

Parmi les chantiers significatifs, il y a notamment lieu de citer :

- dans le but d'améliorer les conditions de sécurité et de renforcer l'attractivité des vélos en ville de Fribourg, 10 **contresens cyclistes** sur des axes en sens unique ont été mis en place à l'aide de marquage, 6 nouvelles **bandes cyclables** ont été marquées, ainsi qu'un grand nombre de **pictogrammes cyclistes**, ayant pour objectif l'amélioration de la perception des cyclistes;
- la réfection complète ou partielle des **carrefours à feux de la Chassotte, de Bethléem et du Botzet**;
- la **réfection complète de tronçons routiers** sur la route de la Broye, la route de Villars, la route de Berne, le boulevard de Pérolles, la route de Chantemerle, la route de Bourguillon, la route de la Gruyère, la route Joseph-Chaley, la rue François-Guillimann et la rue Joseph-Reichlen.

En 2017, **49 (46) passages pour piétons ont été assainis**, au niveau de leur visibilité, par l'adjonction d'une meilleure qualité de microbilles de verre et l'utilisation d'une nouvelle couleur.

Il est à noter qu'en vertu de la Loi sur les routes, le marquage des routes cantonales situées sur le territoire communal incombe également à la Ville.

☛ Signalisation verticale

Les deux collaborateurs travaillant pour le Service de la mobilité, mais rattachés au Service du Génie civil, sont placés sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Leur principale activité consiste à **mettre en place et entretenir les signaux routiers**. Ils collaborent également à la pose de barrières de sécurité, de supports pour les vélos et de panneaux pour les lignes Pedibus ainsi qu'au placement des compteurs de trafic, aux mesures de vitesse et à l'entretien des installations lumineuses.

Dans le but de répondre aux exigences légales minimales en matière de rétro-réflexion des signaux routiers, le **renouvellement de la signalisation verticale** s'est poursuivi sur le territoire de la commune.

Comme en 2016, la modification de l'ordonnance fédérale sur la signalisation routière (OSR) a engendré la mise en place d'une signalisation uniforme et plus facilement compréhensible pour les piétons et les cyclistes en remplaçant le traditionnel panneau "Impasse" par un **nouveau panneau "Impasse avec exceptions"**.

Le Service a également contrôlé le **placement de plusieurs signaux par des privés** dans le cadre de mises à ban ou de demandes d'installation de réclames routières.

☛ Signalisation lumineuse

Profitant des travaux d'entretien de la chaussée, des priorisations pour les bus ont été mises en place sur le **carrefour à feux de Bethléem** et sur **la traversée régulée de la route de Villars**.

En raison de problèmes touchant la sécurité structurelle de deux des potences du **carrefour à feux de Beaumont**, des mesures urgentes ont dû être prises. Une consolidation de la fondation en béton armé a ainsi été réalisée sur la potence située sur la route de la Glâne (direction Villars-sur-Glâne). Sur la route de Beaumont, c'est le démontage du mât horizontal qui a dû être effectué.

Le **carrefour à feux de Richemond** a également fait l'objet de réparations par le remplacement de deux mâts et la mise en place d'une nouvelle base.

Suite aux travaux de réfection de la chaussée, l'ensemble des boucles de détection ont dû être entièrement refaites au **carrefour à feux du Botzet** et partiellement aux **carrefours à feux de la Chassotte, de Richemond et de Bethléem**.

Enfin, sur plusieurs des **carrefours à feux**, divers pannes ainsi que des dégâts occasionnés par des accidents ou du vandalisme ont nécessité la réparation voir le remplacement du matériel. Toutes les boîtes à feux et les armoires de contrôle des carrefours de la ville ont en outre fait l'objet d'un entretien annuel.

8.5.6. Permis de construire, contrôle des conditions des préavis, chantiers et comptages

📌 Permis de construire et PAD

Sur les 215 (252) dossiers de construction concernant la Ville de Fribourg, 125 (112) ont fait l'objet d'un examen et d'un préavis du Service.

Le Service de la mobilité a été associé au **développement et à la planification des PAD** suivants : PAD Arsenaux, PAD Ancienne-Gare, PAD Schiffenen, PAD Gare-Sud, PAD FriGlâne, PAD Parc de la Fonderie, PAD Condensateur, PAD Pilettes, PAD Africanum, PAD Richemont, PAD Beaumont-Sud, PAD Albertinum, PAD Torry-Est, PAD H2LÉO et PAD Pisciculture.

📌 Contrôle des conditions des préavis

Dans le cadre du suivi des préavis rendus par le Service de la mobilité et assortissant les conditions des permis de construire et autres PAD, 24 (18) chantiers ont fait l'objet de contrôles in situ, afin de veiller au respect des prescriptions imposées. Ont notamment fait l'objet de telles vérifications l'extension et transformation de la Maison provinciale des Sœurs d'Ingenbohl au chemin des Kybourg 20, ainsi que la transformation du bâtiment du Werkohf à la Planche-Inférieure.

En 2017, 2 dossiers ont fait l'objet d'une **dénonciation à la Préfecture** pour non-conformité aux conditions du permis de construire s'agissant des aspects mobilité. Au 31 décembre 2016, 4 dénonciations étaient pendantes auprès de cette autorité concernant des cas de violations de permis de construire.

📌 Chantiers

Le Service a traité 87 (76) demandes de fouilles et 49 (45) demandes d'empiètement sur le domaine public, lesquelles ont nécessité au total 228 (144) séances de chantier, afin d'assurer les mesures de circulation appropriées.

94 (105) chantiers ont donné lieu à la mise en place de déviations de trafic et d'autres restrictions temporaires de la circulation.

📌 Comptages

Le Service peut compter sur 27 (27) postes de **comptage fixes**, afin de mesurer l'évolution des charges de trafic en ville.

En 2017, il a été procédé à des **comptages temporaires** à 39 (51) emplacements. Ces relevés permettent d'établir les charges de trafic et les vitesses pratiquées.

8.5.7. Planification

Le Service de la mobilité est représenté dans le groupe de travail en charge de la révision complète du **Plan d'aménagement local**.

Il fait également partie du groupe de travail chargé de la mise en œuvre du **Plan directeur de la ville historique**.

A ce titre, il a participé à de nombreuses séances de coordination, notamment avec la Gendarmerie, la Police locale, le Service d'urbanisme et d'architecture et les TPF.

Il a par ailleurs collaboré à plusieurs groupes de travail et organes communaux ou supra-communaux.

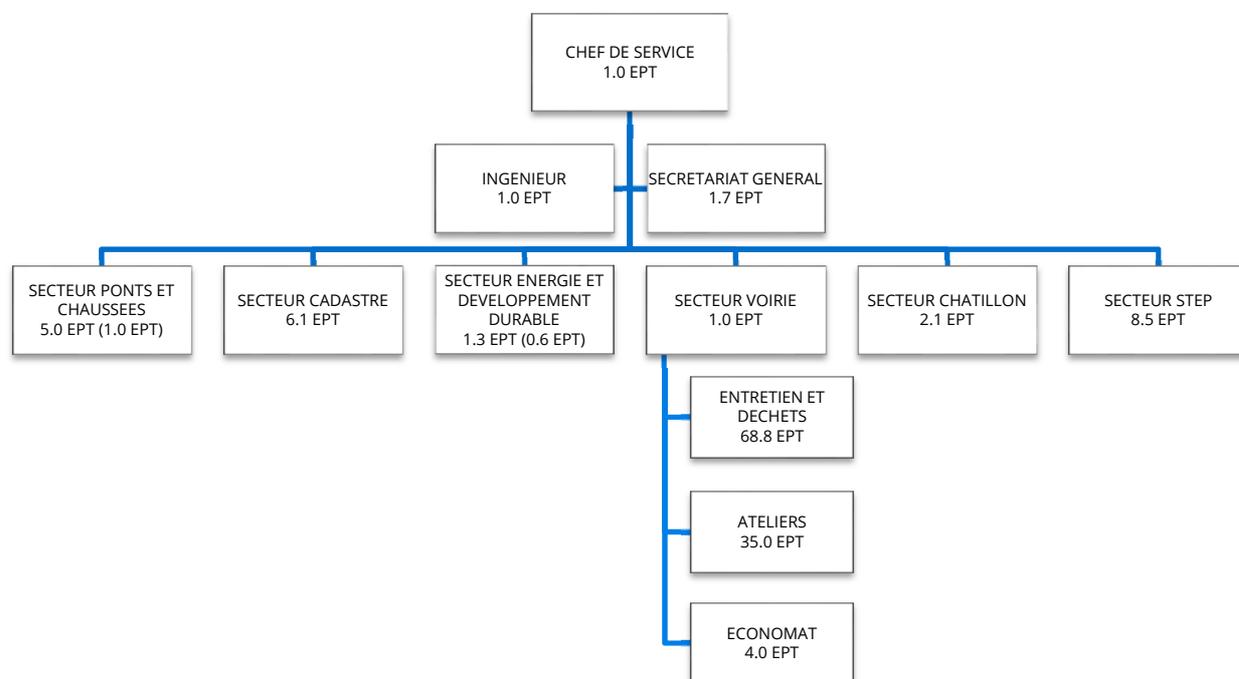
8.5.8. Divers

Le Service de la mobilité a collaboré avec les **collèges et hautes écoles** situés en ville, notamment avec les étudiants souhaitant obtenir des informations pour la réalisation de travaux d'étude.

Enfin, il a contribué à l'élaboration et à la mise en place des **mesures de circulation lors de diverses manifestations**.

9. GENIE CIVIL, ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

Le Service du génie civil, environnement et énergie (GCEE) est placé sous la direction de Mme Andrea Burgener Woeffray et de l'Ingénieur de ville, Chef de service, Fabien Noël. Au 1^{er} janvier 2017, les thématiques relatives à l'énergie, au développement durable et à l'environnement ont été rattachées au Service. Cette modification a conduit à une **réorganisation structurelle** du Service et à sa **nouvelle dénomination**. Afin d'éviter toute confusion, le secteur Génie civil a été rebaptisé secteur Ponts et chaussées. Au-delà des dénominations, c'est aussi la gestion des projets qui a été revue. L'aspect stratégique des projets est dès lors assuré par le nouveau secteur Energie et développement durable et l'aspect opérationnel par les cinq autres secteurs (Voirie, Décharge de Châtillon, STEP, Cadastre, Ponts et chaussées). Le GCEE comptait, au 31 décembre, 141 collaborateurs (135,5 EPT¹⁰).



¹⁰ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis. Le Service compte également 1,6 EPT hors exploitation.

9.1. Secteur Voirie

9.1.1. Organisation et personnel

L'organisation de la Voirie s'articule sur **onze équipes** d'orientation différente. On retrouve aussi bien des ateliers techniques ou d'artisans, des organes en lien avec les déchets et le nettoyage, ainsi que l'économat de la Ville. Afin de garantir la sécurité au travail, plusieurs cours de formation et des suivis médicaux ont été organisés durant l'année.

Suite au rattachement du secteur Energie et développement durable au Service du GCEE, la gestion des déchets a fait l'objet d'un déplacement de l'aspect stratégique vers ce nouveau secteur alors que l'aspect opérationnel est resté rattaché au secteur Voirie.

9.1.2. Déchetterie et réception des Neigles

Une équipe de 4 à 6 personnes est employée à accueillir et à renseigner les habitants de la ville, qui peuvent amener plus de 25 types de déchets différents à la déchetterie principale du site des Neigles. Un tri et un démontage sont effectués selon les besoins par les employés pour satisfaire au mieux aux conditions de valorisation. Les personnes rattachées à la réception s'affairent à des tâches aussi bien administratives que de nettoyage du site. Voir aussi chapitre 9.6.2 Développement durable.

9.1.3. Equipe et atelier véhicules et machines

L'atelier se compose de quatre mécaniciens et d'un apprenti mécatronicien. L'entretien et la maintenance de 43 véhicules légers, 33 poids lourds, 36 engins de travail, 16 saleuses et chasse-neige, 32 remorques, 4 aspirateurs à traction électrique et 18 vélos électriques sont assurés par cette équipe. Les interventions sont exécutées dans le respect des exigences légales, économiques et environnementales. L'atelier s'occupe de tous les sinistres impliquant les véhicules et les engins (13 cas où la responsabilité de la Ville a été engagée en 2017) et supervise la formation des chauffeurs et les exigences administratives comme celles relatives aux poids lourds (p. ex. RPLP/Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations et obligation de contrôle par tachygraphe).

9.1.4. Equipe et atelier de serrurerie

L'atelier se compose de cinq personnes et s'est vu confier des travaux spécifiques de construction métallique, d'entretien et de réparation par les différents Services communaux et du secteur Voirie. En plus des travaux courants, l'atelier a posé plusieurs **vitrines d'affichage** dans les quartiers et réalisé un **couvert et des barrières pour l'école du Bourg**.

9.1.5. Equipe et atelier de menuiserie intérieure

L'équipe se compose de huit personnes, qui s'occupent principalement des infrastructures telles que les meubles, portes, fenêtres et cuisines pour les écoles et les bâtiments de la ville, ainsi que des transformations de locaux.

En 2017, la menuiserie intérieure a été fortement sollicitée pour la réalisation de **bibliothèques**, de **bureaux à hauteur réglable** ainsi que du **meublier sur mesure pour les bâtiments communaux**, comme par exemple les bahuts et les meubles à dessins dans les trois nouveaux pavillons de la Vignettaz. Elle a également réalisé d'importants travaux de modification d'espaces de bureaux à l'Hôpital des Bourgeois et dans le bâtiment administratif de Joseph-Piller 7. Elle a soutenu aussi certains travaux de déménagement et de manifestations dont le Fri'Nordic Show où elle a participé à la construction des deux grandes passerelles ainsi qu'à leur montage et démontage.



Bureau au 3^{ème} étage des bâtiments de Joseph-Piller 7

9.1.6. Equipe et atelier de menuiserie extérieure

L'équipe se compose de cinq personnes, qui s'occupent principalement des infrastructures telles que barrières, portails, bancs publics, escaliers, ponts et passerelles. Elle contribue grandement au soutien des diverses manifestations par le montage et démontage de podiums, estrades et planchers sollicités par les organisateurs. Certains collaborateurs participent également aux travaux du service d'hiver et aux travaux de nettoyage durant les week-ends.

En 2017, les principaux travaux réalisés sont les installations du **Fri'Nordic Show**, les réparations du **Skate park de Beauregard**, les travaux de remise en état et d'entretien du **parcours Vita de Bourguillon** et la **réparation du toit et des vestiaires du Canoé Club Fribourg**.

9.1.7. Equipe de la signalisation fixe

L'équipe se compose de deux personnes, qui travaillent principalement sous mandats de la Mobilité et du Cadastre. Elle assume l'installation et l'entretien des signaux fixes, des îlots, des bornes, des miroirs et des barrières. Elle installe les compteurs de trafic, pose des radars et des signalisations de chantier. Elle remplace les plaques de noms de rues et les numéros des bâtiments, les points de limite et les bornes en granit. Elle effectue des carottages et des coupes dans le béton selon les besoins.

En 2017, l'équipe de la signalisation mobile a mis en place entre autres, plus de 40 **supports pour vélos**, 13 **panneaux de lignes Pedibus**, procédé aux remplacements de plus de 80 **signaux routiers** et posé plus de 200 **plaques de dénomination de rues**.

9.1.8. Equipe de la signalisation mobile

L'équipe se compose de quatre personnes et est principalement mandatée par la Police locale et la Mobilité. Elle s'occupe de tout ce qui concerne l'entretien et le fonctionnement des parcomètres; elle colle et pose des affiches d'information : elle met en place la signalisation pour les manifestations; elle s'occupe également du pesage et du nettoyage lors des marchés au bétail.

En 2017, le nombre de parcomètres en ville de Fribourg s'élevait à 280. En plus de la collecte et du comptage de l'argent récolté, l'équipe de la signalisation fixe a notamment procédé à **l'installation et la mise en service de 45 nouveaux appareils** et à la **suppression de 50 autres** devenus obsolètes.

9.1.9. Equipe des peintres

Cette équipe se compose de cinq personnes et reçoit principalement ses mandats de la Mobilité et de l'Intendance des bâtiments. Elle effectue des travaux de préparation, le traçage et l'application de peinture pour les routes, le marquage des places de parc et des places de jeux. Elle exécute également tous les mandats pour les travaux de peinture, de plâtrerie, de crépissage et de pose de divers revêtements dans les bâtiments de la Ville.

En 2017, l'équipe des peintres a exécuté plus de 40 mandats de **marquage routier**, par exemple pour les routes de Berne et de Bourguillon ou le boulevard de Pérolles. En parallèle, 32 autres mandats relatifs à **l'entretien des bâtiments** ont été menés à bien. La quantité de peinture consommée s'élève à plus de 8750 kg.

9.1.10. Equipe volante

Cette équipe compte 63 personnes qui s'affairent à **divers travaux dans la ville**. Elle s'occupe des déménagements et des transports pour les Services communaux, du nettoyage des parcours de cantonniers, des points de récoltes, du lavage et du nettoyage au centre-ville. Elle effectue le curage des petites canalisations, le nettoyage et le lavage des fontaines et le suivi de la qualité de l'eau. Elle vide toutes les bennes des points de récoltes; les cantonniers s'occupent également

de la vidange des bennes de boues de la STEP, du ramassage des déchets organiques, papiers et poubelles. Elle traite le nettoyage des tags et graffitis, le fauchage des bords de routes. Elle effectue le ramassage sur demande des objets encombrants et, en cas de besoin, soutient toutes les autres équipes de la Voirie. Son personnel est intégré dans les travaux pour les manifestations, le service d'hiver et le nettoyage du week-end. Elle participe au service d'hiver et au nettoyage de la ville durant le week-end, ainsi que pour le support des manifestations. En 2017, l'équipe volante a effectué des piquets sur tout le territoire de la commune pour des interventions d'urgence. Elle a été sollicitée à 39 reprises. Le service hivernal a dénombré 34 interventions.

L'équipe volante présente également une **composante "chantiers"** pourvue de 12 personnes (maçons, paysagistes, carreleurs, tailleur de pierre, électricien et sanitaires chauffagiste). Elle intervient dans les bâtiments et sur les routes le plus souvent pour des cas d'urgence (env. 150 imprévus par année). Elle effectue des travaux sur mandats pour les différents dicastères de la commune. En 2017, elle est intervenue à plus de 150 reprises et a satisfait les demandes de 110 mandats internes dont la réfection des vestiaires et douches de la Motta, l'aménagement du passage des Cordeliers, la réalisation d'escaliers au sentier Schoch et à la rue Wilhelm-Kaiser.



Escalier de liaison au terrain de foot du Guintzet
réalisé par l'équipe des chantiers

L'**agent de propreté** a assuré les campagnes d'information, de sensibilisation et des contrôles relatifs au littering, aux différents dépôts de déchets non conformes. Il s'occupe des avertissements et des dénonciations. En 2017, il est intervenu à plus de 2150 reprises et a contrôlé plus de 6'500 sacs poubelles. Suite à ces interventions, 444 avertissements et 272

dénonciations ont été envoyés, aboutissant à la prononciation de 188 ordonnances pénales édictées par la Police locale.

Dans la cadre de la **collaboration avec les Communes de Givisiez et Matran**, 30 interventions de nettoyage des routes et trottoirs ont eu lieu à Givisiez et 2 à Matran. Concernant le service hivernal, il s'agit de 34 interventions à Givisiez et une à Matran.

9.1.11. Equipe de l'économat

L'équipe se compose de quatre personnes et s'occupe de l'économat central, des magasins et dépôts ainsi que de la logistique des manifestations.

Dans le cadre de l'économat, l'équipe collabore prioritairement avec les entreprises de la ville et du canton de Fribourg. Les conditions de rabais et d'escompte ont été négociées avec les principaux fournisseurs et tous les Services peuvent ainsi en bénéficier. De plus, en tant que membre du Groupe romand des économats cantonaux et communaux (GRECO), elle peut bénéficier des prix basés sur des contrats et marchés annuels négociés par le gérant de la centrale d'achats GRAFOSA.

Concernant la logistique des manifestations, l'équipe s'est occupée de **l'organisation de 196 (174 en 2016) évènements**, auxquels le personnel de la Ville a été associé. La plus importante fut le Fri'Nordic show. Les principales autres manifestations sont les suivantes :

- Carnaval des Bolzes
- Finales Swiss Volleyball
- Fête de la Saint-Nicolas
- Fête-Dieu
- Fête de la Musique
- Belluard Bollwerk
- Festivités du 1er Août
- Festival des Georges
- Rencontres de folklore internationales (RFI)
- Festival international du film de Fribourg (FIFF)
- 12 Heures de l'Auge
- Morat-Fribourg, etc.

En fonction du type de manifestations, une partie des prestations fournies par la Ville de Fribourg est facturée aux organisateurs conformément à la directive en force.

Tableau récapitulatif 2014 – 2015 – 2016 – 2017

PRESTATIONS FOURNIES	2014	2015	2016	2017
Prestations facturées :				
° Barrières Vauban				
° Podiums, estrades				
° Tables, bancs				
° Décorations florales				
° Diverses fournitures				
° Déchets				
° Nettoyage				
° Transports				
° Main-d'œuvre	79'756.50	62'129.20	71'233.90	62'955.75
Prestations gratuites :				
° Prêt de matériel				
° Nettoyage				
° Transports				
° M.O.	547'205.70	579'424.35	579'344.25	650'066.30
./. Rabais transport et M.O. 20%	1'898.45	2'710.55	3'876.45	2'285.80
Total des prestations fournies (Prestations facturées + prestations gratuites ./. rabais transport / M.O.)	CHF 625'063.75	CHF 638'843.00	CHF 646'701.70	CHF 710'736.25

9.2. Décharge de Châtillon

2017 représente la **22^{ème} année d'exploitation de la décharge**. Ce fut une année moyenne quant à la réception des déchets mixtes ainsi que des terres polluées. L'usine d'incinération SAIDF a livré au total 22'002 t de scories provenant des ordures ménagères (UIOM) et de cendres issues de l'incinération des boues de STEP (IBS).

Suite au rattachement du secteur Energie et développement durable au Service du GCEE, les dossiers des sols et sites pollués, dont celui de la Pila, ont fait l'objet d'un déplacement vers ce nouveau secteur.

9.2.1. Total des déchets

Le total des déchets réceptionnés est de 47'670 t (48'577 t en 2016) qui se composent de :

- Terres souillées : 8'930 t (3'165 t)
- Rebutis de recyclage, résidus de station d'épuration : 683 t (4'066 t)
- Déchets spéciaux : 7'587 t (11'959 t)
- Scories de l'usine d'incinération : 22'002 t (20'368 t)
- Boues de curage de route : 2'262 t (2'826 t)

- Déchets goudronneux contenant des HAP : 1'385 t (1'650 t)
- Cendres sous chaudière : 872 t (752 t)
- Amiante : 3'949 t (3'790 t)

Remarques

Une torchère couplée à une station de soutirage a brûlé environ 29'629 m³ de méthane produit par les étapes 1 + 2 mixtes de la décharge. Le soutirage a été effectué de manière sporadique, jusqu'à ce que ces valeurs descendent en-dessous des seuils admissibles de fonctionnement. Un essai de soutirage durant les périodes d'octobre à novembre a été effectué afin de connaître les différentes valeurs de gaz et ce sont 21'321 m³ qui ont transité au travers de la torchère sans qu'ils soient brûlés. Un accord spécial a été obtenu au SEn afin de pouvoir réaliser cet essai.

Pour effectuer la mise en décharge et différents travaux sur le site, cinq machines sont à disposition d'un machiniste; durant l'année, environ **50 personnes ont visité la décharge de Châtillon** (collectivités publiques, ingénieurs, étudiants, particuliers, etc.).

9.3. Station d'épuration des eaux (STEP)

9.3.1. Organisation

L'installation de traitement des eaux usées est constituée non seulement de la STEP et du réseau de collecteurs, mais également de huit stations de pompage et de six bassins d'eau pluviale ou de déversoirs d'orage. Le personnel de la STEP, composé de huit employés, s'attache à faire fonctionner et à entretenir l'ensemble de ces installations, hormis les collecteurs qui sont à la charge du secteur du Génie civil.

Le fonctionnement de la STEP demande la mise en place d'un service de piquet sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, assuré par un tournus des collaborateurs. Plusieurs types de dysfonctionnements demandent ainsi l'intervention de ce service. Il s'agit principalement de pannes électriques et électroniques, lors de forts orages ou encore lors de pollution des eaux.



STEP station d'épuration des eaux

9.3.2. Exploitation, entretien

En 2017, la charge hydraulique réceptionnée à la STEP a été de 7'739'320 m³, soit une diminution d'environ 17% par rapport à l'exercice précédent (9'299'460 m³). La principale explication relève de la pluviométrie qui a été mesurée à 549 mm en 2017 contre 1'137 mm en 2016. Près de 54 tonnes de matières, principalement du sable, ont été retirées des dégrilleurs, première étape du traitement des eaux.

Le traitement des eaux de l'usine Cremo a pu être optimisé avec la prise de mesure au niveau de la tuyauterie. Toutes les eaux de cette entreprise arrivent par un collecteur particulier et sont donc traitées de manière distincte du reste des eaux usées. En 2017, 666'571 m³ d'eau ont été traitées, contre 690'497 m³ en 2016.

La livraison des boues déshydratées à la SAIDEF pour incinération s'est élevée à 4'223 tonnes contre 4'747 tonnes en 2016. A noter une **grosse avarie sur une des deux centrifugeuses** en toute fin d'année. Un apport extérieur de boues est traité dans les digesteurs de la STEP contribuant ainsi à produire une plus grande quantité de **biogaz**. Cette production se monte à environ 1'805'000 m³ dont 1'500'000 m³ ont été traités par l'installation de Groupe e Celsius pour être transformé en **gaz naturel et injecté dans le réseau**. Le solde est utilisé pour produire du chauffage et de l'électricité sur le site des Neigles.

La plupart des analyses sont réalisées à l'interne par le laboratoire de la STEP. Ainsi, 17'385 analyses ont été menées durant l'année 2017 auxquelles s'ajoutent les 800 analyses concernant les micropolluants. Par contre, pour ces dernières, elles ne peuvent pas toutes être réalisées à la STEP qui doit avoir recours à un laboratoire extérieur.

L'essai de **traitement des micropolluants** initié en 2016 s'est terminé fin 2017 sur un résultat concluant de traitement par charbon actif en poudre sur les biofiltres en fin de traitement des eaux. Les résultats sont publiés et cet essai fera l'objet d'un subventionnement dans la mesure où il est précurseur.

Dans le cadre de la **gestion des bassins versants de la STEP**, de nombreuses discussions ont été menées en relation avec l'application de la Loi cantonale sur les eaux.

En 2017, le personnel de la STEP a organisé 21 **visites guidées des installations** pour des écoles ou des associations professionnelles.

9.4. Secteur Ponts et chaussées

Composé de six personnes, ce secteur s'occupe des routes, de l'hydraulique, des ouvrages d'art, des dangers naturels, de l'éclairage public et des fouilles sur le domaine public.

Les aspects conceptuels de l'éclairage public en relation avec l'énergie ont été transférés au nouveau secteur Energie et développement durable. La partie opérationnelle est restée au secteur Ponts et chaussées mais une coordination étroite est assurée entre les deux secteurs.

9.4.1. Routes communales

🔪 Travaux d'entretien

- travaux d'entretien lourds coordonnés avec les services techniques :
 - route de la Veveyse sur le secteur compris entre la route de Beaumont et la route de Champriond, en coordination avec le renouvellement du réseau d'eau potable et des réseaux souterrains basse tension (BT) et éclairage public (EP) de Groupe e;
 - route de la Gruyère sur le secteur compris entre la route Champriond et la limite communale, en coordination avec des travaux d'extension du réseau de chauffage à distance (CAD) et d'assainissement du réseau d'eau potable.
- travaux d'entretien routier : remplacement de la couche de roulement rue François-Guillimann, rue Joseph-Reichlen, route de Chamblieux et route de Chantemerle (en coordination avec la réfection de la chaussée située sur la commune de Granges-Paccot), route de la Broye 1ère étape secteur route du Jura – route de Mon-Foyer;
- réparations ponctuelles du réseau routier et d'entretien d'urgence : avenue de la Gare, giratoire du Temple, rue de l'Hôpital.

🔪 Travaux d'assainissement au bruit routier

- **boulevard de Pérolles 3^{ème} étape** : fraisage de la superstructure existante, renouvellement et renforcement de la couche de support, pose d'un revêtement phono-absorbant sur le secteur compris entre la rue Joseph-Reichlen et la rue de l'Industrie. Ces travaux ont été coordonnés avec l'assainissement des réseaux d'eau potable et de gaz naturel;

- **route de Villars** : fraisage, renforcement de la couche de fondation de la chaussée, renouvellement de la couche de support, pose d'une membrane de renforcement et d'un revêtement phono-absorbant sur le secteur compris entre le giratoire de l'Hôpital (limite communale) et le carrefour du chemin de Bethléem. Ces travaux ont été coordonnés avec l'assainissement de divers réseaux des services techniques et des raccordements privés d'eau potable et de gaz naturel;
- **avenue de Beauregard** : fraisage, renforcement de la couche de fondation de la chaussée, renouvellement de la couche de support en coordination avec l'extension du réseau de chauffage à distance (CAD) et l'assainissement ponctuels des réseaux d'eau potable, de gaz naturel et d'assainissement. En raison des difficultés rencontrées par la pose des réseaux souterrains, les travaux de pose de revêtement phono-absorbant ont été décalés au printemps 2018. Un différend est en cours de résolution au niveau juridique : compte tenu du nombre de maîtres d'ouvrages et des mandats respectifs que ces derniers ont avec les différentes entreprises actives sur ce chantier, ce différend est complexe et explique le décalage des travaux;
- **route Joseph-Chaley** : fraisage de la superstructure existante, renouvellement de la couche de support, pose d'un revêtement phono-absorbant sur le secteur compris entre la route Saint-Barthélemy et l'avenue Jean-Marie-Musy;
- **Route-Neuve** : fraisage et pose d'un revêtement phono-absorbant sur le secteur compris entre la place du Pertuis et l'accès aux escaliers des Grand-Places.

Travaux de mise en conformité LHand

- des travaux de mise en conformité des arrêts de bus (LHand), coordonnés avec les travaux routiers, ont été réalisés à la route de la Broye (2 arrêts Chassotte), à la route de Bourguillon (2 arrêts Fenettaz), à la route de Villars (3 arrêts Daler – Vignettaz – Bertigny), à l'avenue de Beauregard (2 arrêts Bethléem – Beauregard), à la route Joseph-Chaley (2 arrêts Mon-Repos), à la Route-Neuve (arrêt Pertuis) et à la route de Berne (arrêt Stadtberg descendant).

9.4.2. Travaux d'entretien

Trottoirs

- travaux exécutés en coordination avec les travaux routiers, des services techniques et les chantiers privés, sur les secteurs route Joseph-Chaley, route de Villars 29 à 36;
- réparations ponctuelles des revêtements de trottoirs et entretien d'urgence.

Routes cantonales

- route de Bourguillon (traversée du hameau): fraisage, pose d'une couche de liaison et d'un revêtement phonoabsorbant sur le secteur compris entre la tour du Dürrenbühl et la route du Lac-Noir;
- route de Berne : fraisage et pose d'un revêtement phonoabsorbant sur les secteurs suivants :

- secteur Grand-Pont – carrefour Bellevue (secteur sous délégation de compétence);
- secteur carrefour de Bellevue – giratoire de Saint-Barthélemy (secteur hors délégation de compétence).

9.4.3. Travaux divers

🔪 Travaux de surveillance et d'entretien des ouvrages

- **mur de soutènement de la rue des Forgerons** : reconstruction partielle en béton armé de la partie effondrée du mur en prévision de la réalisation du placage en maçonnerie en 2018. Une procédure est en cours et menée avec les assureurs des différents intervenants suite au sinistre du 5 juillet 2016;
- **mur de soutènement de la route des Neigles** : finalisation de la deuxième étape des travaux d'assainissement et de restauration;
- **murs des Alpes et du Bletz** : entretien des ancrages actifs et curage des drains;
- **pont de Zaehringen** : assainissement de la plaque de béton détachée au niveau du pont inférieur. Par ailleurs, le pont de Zaehringen a fait l'objet d'investigations complémentaires dans le cadre de son inspection quinquennale;
- **mur de l'escalier du Court-Chemin** : mise en place d'une couventine pour la protection du mur contre l'écoulement de l'eau ainsi que l'attaque des chlorures;
- **pont des Neigles** : réalisation de sondages dans le cadre du projet de remise en état du pont.

🔪 Entretien des falaises, zones à risques

- **rue de la Sarine** : contrôle de falaise en surplomb de l'immeuble de la rue de la Sarine 38 et réparation de la balustrade déversée suite à l'altération de la molasse en surface;
- **rue de la Grand-Fontaine** : purge de la falaise suite à des chutes de pierres;
- **vallée du Gottéron** : réalisation de la 3^{ème} étape des travaux de sécurisation de la vallée du Gottéron. Reprofilage de la route et entretien des ouvrages de génie civil;
- **dangers naturels** : étude préliminaire et analyse des risques du phénomène "chutes de pierres" sur le territoire de la ville.



Les falaises de la ville de Fribourg

📌 Suivi de travaux de tiers

- travaux de fouille exécutés par les tiers sur le domaine public : octroi des autorisations, suivi de travaux et contrôle de remise en état.

9.4.4. Hydraulique

Les principaux travaux ont été les suivants :

- **Entretien du réseau d'évacuation des eaux :**
 - quartier du Bourg, renouvellement et entretien du réseau 1^{ère} étape;
 - avenue de Beauregard, renouvellement partiel des canalisations en coordination avec l'extension du CAD;
 - STEP, nettoyage des buses de sortie et réalimentation en gravier du lit de la Sarine par des dépôts dans les secteurs de la Maigrauge et du pont de Saint-Jean.
- **Entretien des ouvrages, équipements et installations techniques :**
 - BEP Pfaffengarten, réparation de l'étanchéité;
 - BEP de Zaehringen, réparation des pompes;
 - STAP du Grabensaal, remplacement des pompes et modification du tableau de commande.
- **Curage et contrôle vidéo du réseau de canalisation**
 - contrôle décennal des quartiers du Jura (2^{ème} étape) et secteur Gare (1^{ère} étape);
 - curages et entretiens ponctuels annuels du réseau.
- **Suivi de travaux de tiers**

- suivi des projets et des travaux de raccordements privés sur le réseau public.
- **Etudes**
 - participation aux diverses commissions liées aux projets du Service d'urbanisme et d'architecture (Bourg, Gare, Patinoire, Sarine).
- **Travaux administratifs**
 - mise à jour de la base de données du réseau d'évacuation des eaux;
 - suivi du cadastre des eaux industrielles;
 - règlement sur les eaux usées : travaux d'adaptation du règlement existant en relation avec la modification de la Loi sur les eaux et de l'introduction de la taxe fédérale sur les micropolluants;
 - suite du traitement du BEP Motta, en collaboration avec le Service juridique;
 - fin du traitement du déplacement du collecteur du lot C1 du projet Poya (route de Morat), en collaboration avec le Service juridique.

9.4.5. Eclairage public

Au 31 décembre 2017, le réseau d'éclairage public comptait 3'155 (3'145) points lumineux équipés de 3'981 (3'972) lampes, pour une puissance totale installée de 338'013 W (364'689), selon les informations fournies par le fournisseur, Groupe e. La durée annuelle de l'éclairage public selon le signal de télécommande est de 4'158 heures.

Renouvellement des installations d'éclairage public

Le renouvellement des installations d'éclairage public, programmé en 2017, a permis le remplacement des anciennes sources lumineuses de la zone piétonne par une nouvelle installation de modules Led (123 pièces).

Contrôle et entretien des installations

Un **contrôle de conformité mécanique** de 410 (400) ouvrages d'éclairage public a été réalisé. Ce contrôle a démontré que le 2% des installations (8 pièces) présentaient des défauts importants nécessitant le remplacement des supports. Des défauts mineurs nécessitant une intervention d'entretien ont été détectés sur 18% des installations (75 pièces).

Les interventions survenues suite à **des accidents de la circulation routière** ont causé pour CHF5'810.95 (CHF 8'898.--) de dégâts. A noter qu'au niveau des accidents de la circulation routière avec dégâts sur le mobilier d'éclairage public donnant lieu à des rapports de la gendarmerie cantonale, une grande partie des personnes fautives reçoit directement la facture pour règlement par l'intermédiaire de Groupe e.

A relever qu'aucun acte de vandalisme n'a été commis sur les installations d'éclairage public durant l'année (CHF 0.00 de dégâts).

📌 Illumination des tours et monuments

Les tours et monuments ont été illuminés tous les jours du 1^{er} janvier au 31 décembre (extinction à 24h00 heures). La durée d'éclairage représente 1'679 heures (1'680), avec une puissance installée de 12,11 KW.

9.4.6. Etudes

- **assainissement au bruit** : expertise de la superstructure routière et étude de dimensionnement de chaussée à la rue Saint-Pierre;
- **route de Marly (PA2)** : suivi de mandat d'étude en vue d'un réaménagement routier (voie de bus et pistes cyclables supplémentaires), en collaboration avec l'Etat;
- **route de la Fonderie (PA2)** : suivi de mandat d'étude en vue d'un réaménagement routier (voie de bus et pistes cyclables supplémentaires), en coordination avec le mandat d'étude attribué par l'Etat pour la reconstruction du passage supérieur CFF de la Fonderie;
- **escaliers de Zaehringen** : surveillance périodique de l'ouvrage;
- **rue des Forgerons** : mandat pour le reprofilage de la route qui longe l'ouvrage de soutènement dans le cadre de la reconstruction du mur;
- **pont des Neigles** : élaboration du projet de remise en état, phase 41 SIA 103;
- **voûtage du Gottéron** : inspection de l'ouvrage et mise en place d'un étayage provisoire en prévision de son assainissement en 2019;
- **fontaines** : constat d'état des fontaines "historiques";
- **pont de Zaehringen** : mandat d'étude pour la faisabilité d'un dispositif de protection contre les suicides.

9.5. Cadastre

9.5.1. Mensuration et conservation cadastrale

📌 Travaux administratifs

- traitement des dossiers d'expropriations;
- participation à différentes séances et Commissions.

📌 Travaux techniques

- mise à jour informatique de la base cadastrale deux fois par année;
- établissement de divers plans, documents et fichiers informatiques pour les Services communaux et les privés;
- mensuration, piquetage, implantation, calculs et transferts de données pour les Services communaux;

- établissement et suivi des dossiers pour la nouvelle dénomination des rues et la numérotation des bâtiments. Vision locale, commande, vérification de la pose pour 29 plaques de noms de rues et de 68 numéros de bâtiments, y compris facturation des prestations;
- contrôle des chantiers et réalisation de toutes les tâches incombant aux communes pour la conservation cadastrale;
- vision locale, puis préparation des documents pour les ordres de mensuration de tous les bâtiments modifiés durant l'année;
- maintenance et gestion de tous les documents techniques de la mensuration pour le territoire de la commune de Fribourg;
- rétablissement des points de polygone et des points limites détruits par les travaux accomplis par les Services communaux;
- numérisation et contrôle des dossiers "permis de construire", puis liaison à l'application "FriDatec", en partenariat avec l'Inspectorat des constructions;
- contrôle de tous les plans de situation liés aux autorisations de construire, avec étude des dossiers, préavis et contrôle de l'exécution de ces derniers;
- taxe de raccordement aux canalisations des eaux usées : vérification des calculs de surface, facturation de tous les émoluments et traitement de tous les dossiers de recours;
- "cadastre administratif" : tenue à jour mensuelle des données, recherche et contrôle des renseignements, préparation des données pour la facturation de la contribution immobilière;
- "RegBL" Registre des bâtiments et logement : tenue à jour des données concernant les logements suite au permis de construire;
- traitement du dossier "Recensement annuel des logements vacants";
- mise à jour des listes pour le calcul des équivalents habitants dans le cadre de la révision du Règlement sur les taxes d'épuration, suite aux nouvelles constructions.

9.5.2. SITECOF : Système d'information du territoire de la Commune de Fribourg

Le personnel du Cadastre a consacré la majeure partie de son occupation à poursuivre les tâches dévolues au projet "Sitecof".

- toutes les applications du SIT ont été mises à jour et maintenues, en collaboration avec les Services concernés. Pour permettre au secteur Voirie d'avoir une meilleure vue d'ensemble et une bonne gestion des plaintes déposées auprès de la Police cantonale pour le **littering sur le domaine public communal**, le Cadastre a développé une application permettant de visualiser géographiquement les endroits où les personnes ayant fait l'objet d'une dénonciation ont déposé les déchets. Cette application facilite également la consultation des Archives et la gestion des dossiers;

- la maintenance des installations et des postes de travail, l'administration, l'exploitation, l'organisation, l'instruction et la gestion du système pour les applications et les bases de données du projet sont exécutées par le groupe de projet "Sitecof", en étroite collaboration avec le Service informatique;
- l'application cantonale "**FRIAC**" (Gestion des permis de construire par le Seca et les communes du canton) a été mise en chantier. Le Cadastre ainsi que l'Inspecteur des constructions suivent ce dossier pour faire le lien avec l'application de gestion des permis de construire de la Ville (Fridatec);
- le Cadastre a acquis un **laser scanner** pour effectuer des **relevés en 3D**, ce qui permet notamment d'assurer la sécurité des citoyens et de prévenir des possibles dangers par l'effondrement partiel des falaises sur le territoire de la commune. Ces relevés seront effectués une fois par année. Il a mis en place, avec le soutien de l'Ecole d'ingénieurs d'Yverdon, les points de base pour ces relevés ainsi que l'état de la situation des falaises selon le relevé initial.

9.5.3. Relevés en 3D

- le Cadastre a effectué des relevés en 3D des **falaises du Grabensaal et de l'Oelberg**, ce qui permet notamment d'assurer la sécurité des citoyens et de prévenir des possibles dangers par l'effondrement partiel des falaises sur le territoire communal;
- des relevés en 3D de la **place des Ormeaux et de la rue du Pont-Muré** ont été effectués dans le cadre des futurs travaux du Bourg;
- le Cadastre a poursuivi la construction et la modélisation de tous les **bâtiments de la Ville de Fribourg en 3D**. Ce travail permettra de mettre en place "la restriction de droit public à la propriété foncière (RDPPF)". Les architectes et mandataires pourront également prendre ces données pour établir les futurs plans de la ville de Fribourg en 3D.



Maquette 3D avec projet de bâtiments modélisés

9.5.4. Sites cartographiques Intranet et Internet

Les options prises par le Conseil communal de réaliser et de maintenir en "interne" le contenu des sites de la ville ont demandé aux collaborateurs du Cadastre de fournir les **prestations suivantes** :

- établissement et tenue à jour de tous les documents cartographiques publiés pour l'ensemble des services communaux;
- configuration de "masques" de diffusion;
- formation continue pour les utilisateurs;
- migration du site Internet sur une nouvelle plateforme informatique plus moderne et plus fonctionnelle;
- configuration et maintenance des logiciels de diffusion avec adaptation des pages publiées;
- travaux administratifs.

9.6. Energie et développement durable

2017 a vu naître le **nouveau secteur** Energie et développement durable de la Ville de Fribourg. Sa mission : concrétiser la transition. Qu'elle soit accompagnée de l'adjectif énergétique, écologique ou encore durable, la transition est en marche au niveau fédéral, cantonal et, depuis peu, communal. Cette vision est portée par une équipe de trois collaborateurs aux compétences spécifiques et complémentaires. La **pluridisciplinarité** de ce groupe permet dorénavant à l'administration communale de s'appuyer sur des connaissances spécialisées dans les domaines respectivement de l'énergie, de l'environnement, des déchets, du développement durable, de la communication et de la sensibilisation. Les pleins effets de cette nouvelle entité seront déployés en 2018, l'année 2017 ayant essentiellement servi à la mise en place des conditions-cadres (recrutement des collaborateurs, définition de la structure, établissement des objectifs, etc.).



Concours de dessin "Mascotte développement durable"

9.6.1. Energie

📌 Plan communal des énergies

Les fondations qui permettront de construire le tournant énergétique de la ville de Fribourg ont été érigées au cours de l'année 2017, notamment par le biais de l'édition du plan communal des énergies. Résolument orientée vers l'avenir et en adéquation avec les exigences fédérales et cantonales, cette planification directrice vise d'une part à **augmenter progressivement la proportion d'énergies renouvelables** et d'autre part à **tendre vers la sortie des énergies fossiles**.

Grâce à une vaste analyse portant sur les potentiels énergétiques du territoire et sur les besoins d'énergie actuels et futurs, **divers scénarii de développement** ont été envisagés. La solution finalement retenue est essentiellement composée d'un mix d'énergies renouvelables et de réseaux de chauffage à distance, tenant compte non seulement des potentiels et des besoins, mais également des contraintes techniques et économiques du territoire.

Actuellement en consultation auprès de l'Etat de Fribourg, le plan communal des énergies sera encore **affiné courant 2018 avant d'être rendu public**. Il prendra effet avec l'entrée en vigueur du nouveau PAL.

📌 Politique énergétique communale

Parallèlement au développement du plan communal des énergies, de vastes réflexions ont été lancées sur le thème de la politique énergétique communale. Débutés courant 2017, ces travaux permettront d'obtenir une **stratégie énergétique courant 2018**. Complétant la réflexion

stratégique, une commission de l'énergie est en cours de constitution. Elle aura à l'avenir pour tâche principale de mettre en œuvre la stratégie énergétique communale par le biais d'un programme d'actions concrètes.

9.6.2. Développement durable

Le Cercle indicateurs

Les activités liées au développement durable ont débuté en juin 2017 par l'acquisition de données dans les différents Services afin que la Ville de Fribourg contribue au *Cercle indicateurs*. Cette plateforme, destinée au développement et à la mise en œuvre d'indicateurs de développement durable pour les cantons et les villes de Suisse, a permis au secteur d'avoir une **première vision de l'état des lieux du territoire**.

A l'avenir, l'adhésion à cet instrument de suivi permettra à la Ville de Fribourg de pouvoir se comparer à d'autres villes suisses ainsi qu'à mesurer sa propre évolution sur des thématiques sociales, environnementales et économiques.

Il ressort globalement de l'analyse 2017 que la dimension environnementale doit être au cœur des préoccupations en matière de gestion des déchets, d'énergie ou d'autres thématiques telles que la biodiversité. Elle a également permis de mettre en valeur le fait que **Fribourg fournit passablement d'efforts pour améliorer la qualité de vie de ses habitants**, particulièrement dans le domaine de la mobilité où elle renforce d'année en année l'accès aux transports publics tout en maintenant une sécurité routière accrue.

Politique environnementale

Les éléments fournis et analysés au travers du cercle indicateurs ont d'abord permis de mener diverses réflexions sur les thématiques environnementales. Ces dernières permettront de donner les lignes directrices de la future stratégie relative au développement durable, dont les contours seront dessinés puis amorcés courant 2018. La constitution d'une **Commission de développement durable** est également à l'étude.

Déchets

La gestion des déchets et les prestations offertes aux habitants sont soumises à un processus continu visant à respecter les principes du développement durable et à optimiser les coûts. L'**information des habitants** par rapport au tri des déchets et à la propreté de la ville sont une autre tâche importante.

a) Ramassages

Trois types de déchets sont ramassés en "porte à porte" chez les habitants :

- Ordures ménagères : 2 fois par semaine
- Papier et carton : 1 fois par mois (centre-ville 1 fois par semaine)
- Déchets organiques : 1 fois par semaine (mardi) – en hiver sur demande

b) Déchetterie des Neigles

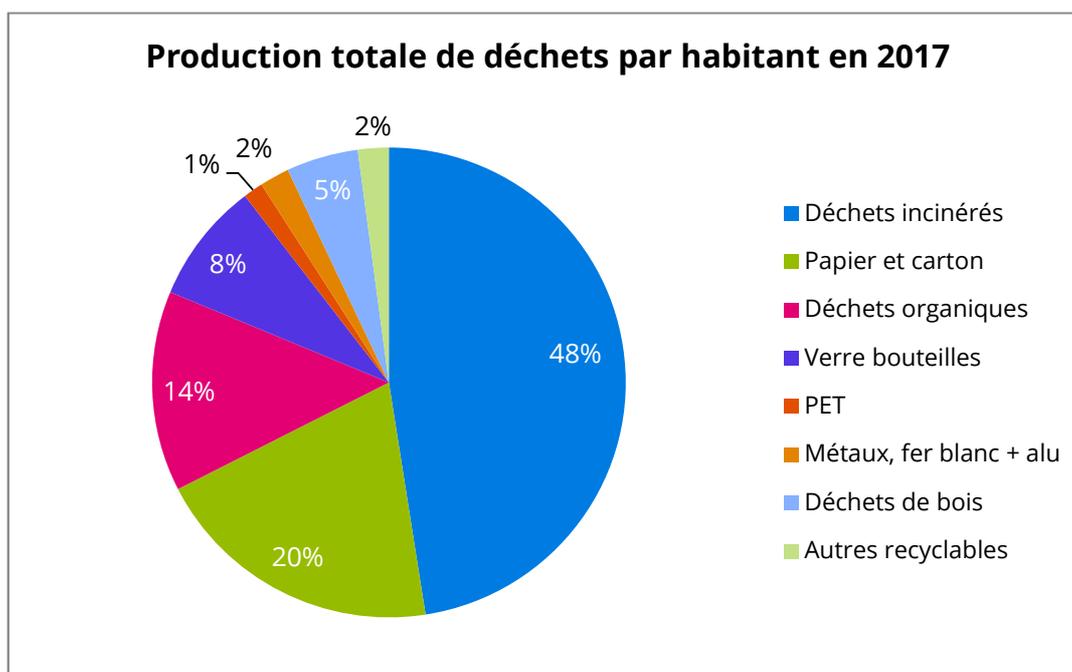
La fréquentation importante de la déchetterie, 44'617 véhicules au cours de l'année 2017, soit une moyenne de **144 par jour**, démontre l'intérêt des citoyens au tri des déchets. Le jour de semaine le plus fréquenté a été le 27 décembre, avec 272 véhicules et, pour le samedi (ouverture durant trois heures), il s'agit du 14 octobre, avec 233 véhicules. Une équipe de 4 à 6 personnes est employée à accueillir et à renseigner les habitants de la Ville de Fribourg, qui se rendent à la déchetterie principale. Chaque citoyen de la Ville peut y amener **plus de 25 types de déchets** dans les divers contenants mis à disposition sur le site.

c) Points de récolte

Les habitants de la ville de Fribourg disposent de **15 points de récolte** dans les quartiers pour le dépôt de leurs déchets recyclables (verre, PET, aluminium et fer blanc, habits et huiles usés). Ils sont largement fréquentés par la population; malheureusement, on y constate régulièrement des incivilités, telles que les dépôts non conformes d'ordures et le non-respect des heures d'ouverture. Afin de diminuer ce phénomène, des contrôles journaliers ont été effectués par les agents de propreté à partir de mars 2017. Des nouveaux panneaux d'affichage ont également été installés dans tous les points de récolte en automne.

d) Statistique des déchets

Le volume de déchets collectés en ville, dans les points de récolte et à la déchetterie des Neigles sont relevés quotidiennement. En 2017, 18'480 tonnes de déchets ont été récoltées au total, ce qui correspond à **443 kg en moyenne par habitant**. Près de la moitié de ces déchets (48%) a été incinérée et l'autre moitié acheminée vers des entreprises de recyclage.



e) "Fribourg ville propre"

La stratégie "Fribourg, ville propre" a été lancée en 2012 dans le but de lutter contre le littering et les dépôts sauvages dans les lieux publics. En 2017, la Ville de Fribourg a obtenu le label "No littering" délivré par IGSU (Communauté d'intérêts pour un monde propre) aux villes s'engageant activement et par le biais de mesures ciblées contre l'abandon des déchets par négligence.

Plusieurs campagnes et actions ont été réalisées :

- **campagne "STOP Mégots"** dans le but de diminuer les mégots jetés au sol : affichage en ville, clips de sensibilisation dans le bus et les cinémas, six journées d'action avec une collecte de mégots et visualisation dans une cigarette géante, distribution de 2'000 cendriers pocketbox, action de commande de cendriers muraux pour les restaurateurs et commerçants;



Campagne "STOP Mégots"

- participation à l'action "Coup de balai" : nettoyage des berges de la Sarine, organisé en collaboration avec les associations de quartiers de l'Auge et de la Neuveville;
- mesures de sensibilisation pour réduire les déchets lors des fêtes de fin d'année scolaire sur les Grand-Places, en collaboration avec les collèges de la ville;
- engagement d'ambassadeurs de propreté au centre-ville dans le cadre du "Pôle Mini-jobs" coordonné par l'association REPER;
- participation au "Clean up Day" national : action de nettoyage dans le quartier du Schoenberg, en collaboration avec l'association de quartier;
- coordination et accompagnement de neuf actions de nettoyage organisées par des écoles, entreprises et associations avec environ 1'000 participants au total;

- présence des ambassadeurs IGSU en ville de Fribourg, du 19 au 23 septembre.

f) Manifestations

La "Directive sur les manifestations propres" mise en place en 2013 est appliquée à toutes les manifestations soumises à autorisation. Les principes de la vaisselle réutilisable et du concept déchets sont actuellement bien établis, malgré l'application parfois difficile auprès des organisateurs. En 2017, 81 concepts déchets ont été contrôlés et validés.

g) Communication

Tout au long de l'année, les habitants ainsi que les entreprises, associations et écoles de la ville de Fribourg sont informés sur le bon tri des déchets par différents canaux. Ces renseignements sont aisément accessibles pour tout un chacun par téléphone, courriel ou en consultant le site Internet de la ville. En 2017, un nouvel abécédaire du tri a été ajouté aux pages d'information sur les déchets. Régulièrement, le bulletin d'information de la Ville "1700" et plus récemment les réseaux sociaux rappellent aux habitants la bonne marche quant à la gestion des déchets.

Afin de sensibiliser les élèves, des visites de la déchetterie des Neigles sont organisées régulièrement. En 2017, 22 classes et groupes, pour un total d'environ 500 jeunes et adultes, ont participé à ces visites. Des cours et ateliers pratiques sur le tri des déchets ont également été organisés pour les jeunes migrants, en collaboration avec l'ORS et la Police cantonale.

Le Service est également en contact avec plusieurs communes, enseignantes et étudiantes, pour les soutenir dans leurs projets et les sensibiliser à la cause.

9.6.3. Environnement

La partie relative à l'assainissement au bruit est traitée en étroite collaboration avec le secteur Ponts et chaussées (voir chapitre 9.4), qui s'occupe de la partie opérationnelle des assainissements. La pollution des sols concerne aussi bien la problématique des sols pollués que celles des sites pollués cadastrés et enregistrés au registre du cadastre cantonal des sites pollués.

📌 L'assainissement au bruit

L'étude d'assainissement au bruit a été déposée il y a plus de deux ans auprès de l'Etat, qui doit maintenant la publier. Une importante coordination entre la Ville et l'Etat sera nécessaire pour aboutir à cette publication. La révision du PAL a également nécessité une coordination interne importante en relation avec la question du bruit routier.

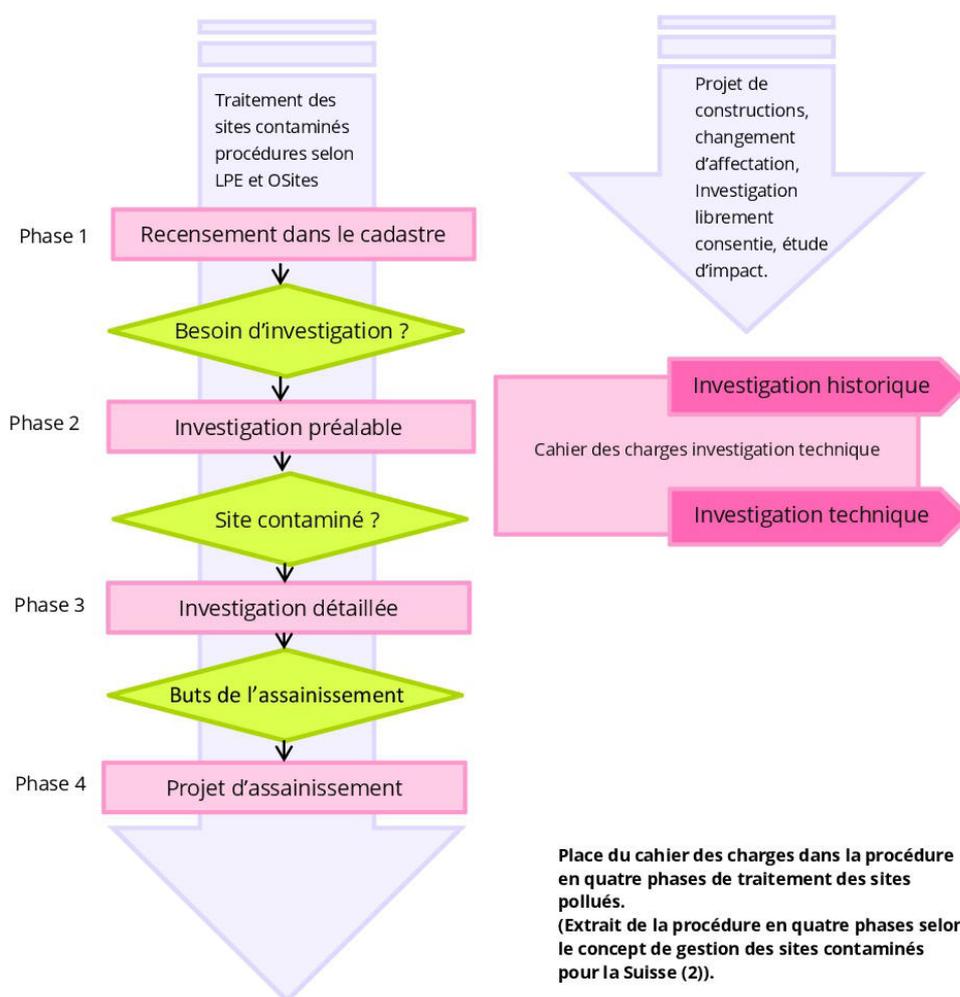
📌 L'assainissement des sols

L'Etat a procédé depuis plusieurs années à des investigations sur les sols de parcelles publiques et privées en ville de Fribourg. Certaines parcelles présentent des dépassements des valeurs limites de certains polluants. Une coordination a été menée entre la Ville et l'Etat afin de bien maîtriser les enjeux et les rôles des autorités respectives en relation avec les propriétaires des

parcelles. A noter qu'aucune parcelle publique de la ville (places de jeux ou terrain de détente) n'est concernée par un dépassement.

👉 L'assainissement des sites pollués

Tous les sites dits pollués sont cadastrés par l'Etat et doivent faire l'objet d'investigations particulières selon un agenda défini par le Service cantonal de l'environnement (SEn). En fonction des résultats des investigations de base, des investigations de détails, un monitoring ou un déclassement est possible. En 2017, le secteur Energie et développement durable s'est chargé du suivi de cinq sites particuliers, le site de la Pila non compris, selon le schéma ci-après.



Les sites concernés sont les suivants :

- l'ancienne décharge ménagère de Pfaffengarten, phase d'investigation technique;
- l'ancienne décharge ménagère du Vallon de Pérolles, phase d'investigation technique;
- les ateliers des Neigles, phase d'étude historique;

- l'ancienne usine à gaz, phase de monitoring avant la phase d'investigation de détail;
- l'ancienne décharge de Châtillon, phase d'investigation technique.

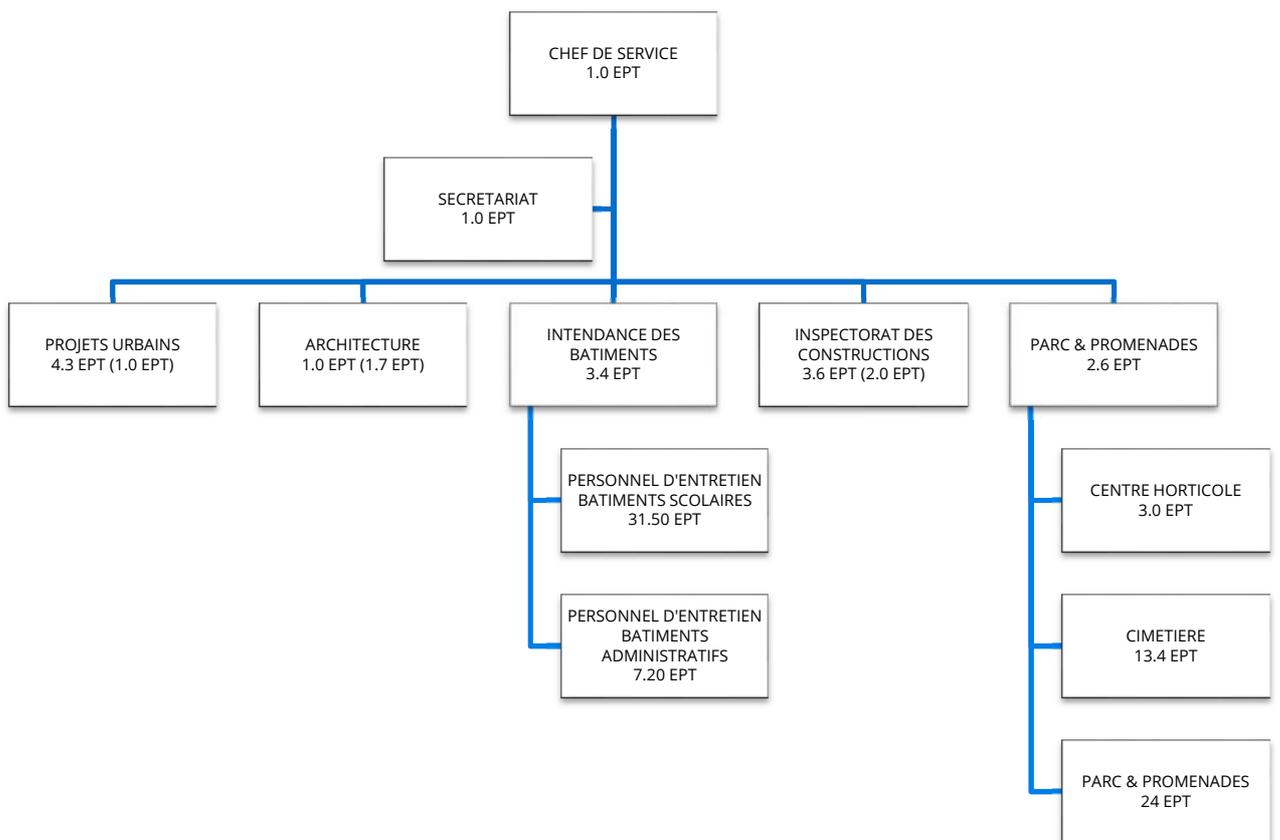
a) L'assainissement du site de la Pila

Le Consortium pour l'assainissement de la Pila, composé du Service des forêts de l'Etat et de la Ville, avait déposé en décembre 2010 l'étude d'assainissement. La présidence du Consortium est assurée par l'Ingénieur de Ville. Cette étude a été adressée au Service cantonal de l'environnement (SEn) et ce dernier, en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), a retransmis des compléments. Des discussions entre toutes les parties ont eu lieu et la Ville est en attente d'une décision des autorités quant à ses prises de position, aussi bien à propos du moyen d'assainir que de la répartition des coûts entre les perturbateurs.

Les résultats des études entreprises suite à la crue artificielle ont permis de préciser différents éléments de l'étude d'assainissement, tels que les risques de déplacement de matériaux pollués dans la Sarine en fonction du type de crues. L'année 2017 a été principalement consacrée à la génération de variantes d'assainissement en relation avec le principe de dérogation liée aux valeurs à respecter en matière de type de polluant.

10. URBANISME ET ARCHITECTURE

Le Service est placé sous la Direction de Mme Andrea Burgener Woeffray et de la Chef de service, Mme Nicole Surchat Vial, Architecte de Ville. Le Service est composé de cinq secteurs : Projets urbains, Architecture, Intendance des bâtiments, Inspectorat des constructions et Parcs et Promenades, regroupant 145 personnes pour 96 EPT¹¹.



¹¹ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis. Le Service compte également 4.7 EPT hors exploitation.

10.1.Projets urbains

Les projets majeurs qui ont occupé le Service d'urbanisme et d'architecture sont les suivants :

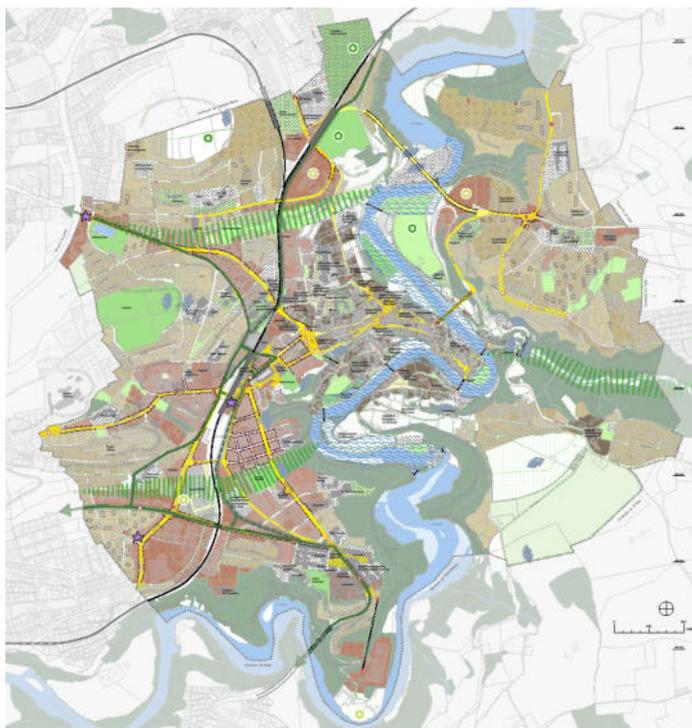
10.1.1. Etudes urbanistiques

📌 Révision du Plan d'aménagement local (PAL)

Sur la base des remarques cantonales d'octobre 2016 au dossier du PAL déposé fin 2014, le Service a lancé plusieurs mandats complémentaires de vérification et d'approfondissement. Le dossier a été retravaillé et transmis une seconde fois pour examen préalable complémentaire le 29 novembre 2017.

Suite de la procédure :

- examen préalable complémentaire : préavis de synthèse du canton escompté à l'été 2018;
- enquête publique : escomptée pour fin 2018.



Plan directeur communal

10.1.2. Plan d'aménagement de détail (PAD); Plan d'affectation cantonal (PAC)

PAD Africanum

Projet situé à la Vignettaz, les terrains appartiennent à l'Institut Lavigerie (Pères Blancs).

Affectation : logements et maintien des bâtiments ecclésiastiques.

Objectif du PAD :

- intégrer un projet de 110 logements dans un site de grande qualité paysagère situé à 5 minutes de la Gare CFF.

Etat d'avancement :

- l'enquête publique a été réalisée du 28 octobre au 27 novembre 2017. Le PAD a fait l'objet d'une opposition qui est en cours de traitement;
- il est prévu de solliciter l'approbation du PAD auprès de la DAEC courant 2018.

PAD Arsenaux

Nombre de logements : 400

Emplois : 500

Situé sur l'ancien site des "Arsenaux", le PAD participe à la densification du Plateau de Pérolles.

Objectifs du PAD :

- assurer la mixité des fonctions : Haute école de santé; nouveau Musée d'histoire naturelle et 500 logements;
- desservir le site par la voie de mobilité douce Gare-Pérolles.

Etat d'avancement :

- approbation du PAD par la DAEC : 23 octobre 2017.

PAD Friglâne

Nombre de logements : 300

Emplois : 60

Friche industrielle située dans un vallon en contrebas de la route de Beaumont.

Objectifs du PAD :

- accueillir un nouveau quartier principalement affecté à du logement, mais comprenant également des surfaces commerciales et des équipements au rez-de-chaussée;
- prévoir une perméabilité des cheminements de mobilité douce ainsi que l'aménagement de deux vastes espaces publics définis par les nouveaux bâtiments à proximité de l'Ecole de la Vignettaz.

Etat d'avancement :

- préavis de l'examen préalable de la DAEC : 19 septembre 2016;
- il est prévu de mettre à l'enquête publique le PAD au cours du premier trimestre 2018.



PAD Friglâne

PAD Condensateurs

Nombre de logements : 131

Emplois : 110

Situé le long de la route de la Fonderie au niveau de l'embranchement avec la rue de l'Industrie.

Objectifs de la modification du PAD :

- construire six nouveaux bâtiments de logement destinés principalement aux étudiants dans le dévers de la butte de Pérolles;
- requalifier la route de la Fonderie aux abords directs du PAD en y créant une bande de mixité modale dans la perspective de l'étendre sur toute la longueur de l'axe routier.

Etat d'avancement :

- enquête publique : avril 2015;
- retrait des oppositions : juillet et septembre 2016;
- le PAD a été approuvé avec réserves par la DAEC le 17 juin 2017. Une mise à l'enquête complémentaire des modifications demandées est prévue au cours du premier trimestre 2018.



PAD Condensateurs

PAC blueFactory

Nombre de logements : 200

Emplois : 1443

Objectif du PAC :

Valorisation du site de l'ancienne usine Cardinal par le développement d'un projet de quartier d'innovation. Le plan d'affectation cantonale (PAC) est régi par le Canton.

Etat d'avancement :

- élaboration du PAC par le SeCA : 2016-2017;
- mise à l'enquête de la modification de zone et du PAC : du 18 novembre 2017 au 3 janvier 2018;
- le SeCA traitera les oppositions au cours de premier trimestre 2018 en vue d'une approbation au plus tôt.

PAD Gachoud

Nombre de logements : 373

Emplois : 78

Objectif du PAD :

- situé sur les terrains de l'ancienne usine CAFAG, le projet prévoit un ensemble immobilier destiné principalement à du logement.

Etat d'avancement :

- approbation avec réserves du PAD par la DAEC : 7 février 2017;
- mise à l'enquête publique des modifications demandées par le SECA : du 2 septembre au 2 octobre 2017;
- le Conseil communal a sollicité l'approbation du PAD auprès de la DEAC et attend sa décision pour le printemps 2018.

PAD Pilettes

Nombre de logements : 141

Situé sur l'intersection entre la route des Arsenaux et la rue des Pilettes, le secteur constitue une réserve foncière à proximité immédiate de la gare et du centre-ville.

Objectifs du PAD :

- densifier le tissu bâti existant en favorisant la création de logements.

Etat d'avancement :

- le PAD a fait l'objet d'une enquête publique du 15 juillet au 14 août 2017. Elle n'a suscité aucune opposition;
- le Conseil communal a sollicité l'approbation du PAD auprès de la DAEC et attend sa décision pour le printemps 2018.

PAD Poste-Bourgeois

Nombre de logements : 80

Emplois : 110

Le site est compris dans l'inventaire des sites à protéger en Suisse (ISOS). Il intègre l'ancien Hôpital des Bourgeois et la parcelle de la Poste. Le PAD est situé idéalement à côté de la gare et le long de la future Voie verte et offre un grand potentiel.

Objectifs du PAD :

- le concours et le développement du projet de bâtiments sur la parcelle de la Poste ainsi que l'étude de faisabilité lancée pour la valorisation de la parcelle des Bourgeois ont montré qu'il serait plus intéressant de valoriser le site en entier plutôt que parcelle par parcelle. La Poste et la Ville ont décidé de s'associer pour lancer une étude de faisabilité, couvrant l'entier du site et proposant les implantations et les volumes de bâtiment les plus favorables, du point de vue urbanistique mais aussi du point de vue de la valorisation financière des parcelles.

Etat d'avancement :

- réalisation d'une étude de faisabilité : courant 2018.

PAD H2lÉO Piscine couverte et programme connexe

Abrogation du PAD 1.40 "ZCIG II", Secteur impasse de la Sous-Station portant sur la réalisation d'un parking silo.

Objectif du nouveau PAD :

- permettre l'implantation sur le site des abattoirs d'une piscine communale disposant de plusieurs bassins;
- permettre la construction d'un bâtiment à vocation mixte, regroupant d'autres activités sportives, mais aussi médicales, associatives, commerciales sous la forme d'établissements publics dédiés à la restauration et à l'hôtellerie, voire des logements.

Etat d'avancement :

- étude de faisabilité : septembre 2017;
- dépôt de l'examen préalable à l'Etat de Fribourg : septembre 2017;
- retour du préavis d'examen préalable escompté : avril 2018.

PAD Beaumont-Sud

Nombre de logements : 270

Emplois : 110

Densification du versant sud-est du quartier de Beaumont. Nouveau front bâti proposant un généreux espace public le long de la route de la Glâne. Une tour de 60 mètres sera placée à l'angle sud du périmètre.

Objectifs du PAD :

- mixité d'affectations : commerces au niveau de la route, logements dans les étages et un hôtel dans la tour. Site desservi par la voie de mobilité douce Gare-Pérolles.

Etat d'avancement :

- mise à l'enquête publique de la modification du PAD : 2018;
- demande de permis de construire : 2018-2019.

PAD Ancienne Gare

Nombre de logements : 72

Emplois : 133

Construction d'une tour sur l'esplanade de l'Ancienne Gare et aménagement d'un nouveau passage inférieur connectant la route des Arsenaux à l'avenue Beauregard.

Objectifs de la modification du PAD :

- ajouter deux niveaux au projet de la tour de l'Esplanade et un nouveau passage inférieur pour l'accès aux quais;
- réaliser l'Esplanade au niveau de l'Ancienne Gare et déplacer la station de vélos au rez-inférieur.

Etat d'avancement :

- mise à l'enquête publique de la modification du PAD : mars – avril 2018;
- demande de permis de construire : 2018-2019.

PAD Gare-Sud

Nombre de logements : 63

Emplois : 95

Situé à l'arrière de Fribourg-Centre, construction de deux bâtiments en T et d'un nouveau parking de liaison entre le parking de Fribourg-Centre et celui des Grand-Places avec une entrée/sortie sur la rue Saint-Pierre et la route Neuve.

Objectifs de la modification du PAD :

- intégrer les sorties de parking et améliorer les espaces publics;
- construire le parking de liaison avec 296 places supplémentaires, pour un total de 980 places;
- assurer une continuité du bâtiment avec le restaurant du Pingouin.

Etat d'avancement :

- approbations des modifications : juin 2017;
- enquête publique conditions d'approbation : avril 2018;
- demande de permis de construire : courant 2018.

PAD Tour-Henri

Nombre d'emplois : 50

Construction de la nouvelle Faculté de droit.

Objectifs de la modification du PAD :

- implanter la nouvelle Faculté de droit, les restaurants universitaires et les aménagements extérieurs;
- tenir compte des mesures de protection du patrimoine bâti;
- remédier à la sous-occupation des terrains.

Etat d'avancement :

- projet de modification du PAD et modification de zone (MZ) : 2018.

PAD Torry-Est

Objectifs du PAD :

- proposer une densité diversifiée en fonction de la topographie du site, à savoir : une partie libre de construction sur le haut de la colline, une zone faiblement ou moyennement construite sur la partie intermédiaire de la colline et une zone plus densément construite sur la partie basse de la colline;

- assurer, autour de l'ensemble rural conservé, des surfaces suffisantes pour son maintien;
- dimensionner le stationnement de manière à ce que la génération de trafic liée au site soit compatible avec la capacité du réseau. Les besoins en mobilité du site, qui ne seront pas couverts par le trafic individuel motorisé, seront intégralement reportés sur la mobilité douce et les transports publics;
- connecter les réseaux de mobilités douces aux quartiers voisins;
- garantir un remaniement parcellaire assurant une péréquation équitable des droits à bâtir;
- permettre la réalisation d'un éco-quartier.

Etat d'avancement :

- concours : 2019;
- nouveau projet de PAD : 2019-2020.

PAD Les Hauts-de-Schiffenen I et II

Nombre de logements : 1'814

Nombre d'emplois : 144

- **secteur ouest** : un des derniers grands sites de développement potentiel en ville de Fribourg (88'000 m²);
- **secteur est** : présente un potentiel de densification.

Objectifs de la modification du PAD :

- réviser le Plan d'affectation de l'ensemble du périmètre, viser une mixité d'habitats-emplois : 1'229 logements et 82 emplois sur le secteur II, 580 logements et 62 emplois supplémentaires sur le secteur I (400 logements existants);
- créer des aménagements extérieurs de qualité (nature, loisirs, mobilité) et une connexion avec le centre du Schoenberg.

Etat d'avancement :

- mise à l'enquête publique du PAD ouest "Les Hauts de Schiffenen Ouest" et sa modification de zone y relative : du 2 décembre 2017 au 16 janvier 2018;
- convention "Ville de Fribourg – Propriétaires PAD II" pour le financement des équipements nécessaires au quartier : signée le 29 novembre 2017;
- étude pour la connexion mobilité-douce entre le PAD et le centre du Schönberg : 2017-2018;
- étude de la modification du PAD I : en cours.

PAD Pisciculture

Projet en bref:

- accueillir du logement en haute densité, une extension des Hautes Ecoles et aménager les rives de la Sarine.

Objectifs du PAD :

- requalifier le site tout en respectant ses identités naturelles et patrimoniales uniques;
- permettre des affectations mixtes de logements-emplois et secteurs d'intérêts publics (estimation de 230'000 m² de logements et emplois supplémentaires, dont 40'000 m² pour les Hautes écoles);
- intégrer le projet en adéquation avec les contraintes spécifiques du site, notamment la mobilité (transports publics) et l'environnement (Sarine, topographie).

Etat d'avancement :

- organisation d'une étude-test pour la définition des conditions cadre de l'intérêt public pour le développement : 2016-2017;
- retour des propriétaires et de l'Etat quant aux résultats de l'étude-test : 2017;
- négociation entre les propriétaires, l'Etat et la Ville : 2017;
- définition du cadre opérationnel entre les propriétaires, la Ville et l'Etat + les mandats d'étude parallèles, puis élaboration du PAD, etc. : 2018 et suivantes.

PAD Saint-Léonard

Objectifs de la modification du PAD :

- permettre la rénovation et l'agrandissement de la patinoire 1, afin qu'elle remplisse les conditions pour le fonctionnement d'un stade d'une équipe de ligue nationale A;
- permettre la construction de nouveaux locaux en lien avec la patinoire 2;
- permettre la construction d'un parking de 300 places.

Etat d'avancement :

- retour de l'examen préalable le 10 février 2017;
- adaptation des documents et mise à l'enquête le 15 juin 2017;
- séances de conciliation qui ont permis de lever les 2 oppositions;
- transmission à la DAEC pour approbation le 19 septembre 2017;
- approbation de la DAEC prévue en février 2018.

10.1.3. Espaces publics et paysagers

Grand-Places

Objectif :

- requalifier le secteur des Grand-Places en aménageant un espace cohérent, unitaire et de qualité en lien avec les projets adjacents (PAD Gare sud et Gare).

Etat d'avancement :

- mandat d'études parallèles : 2013;
- avant-projet secteur 1 : 2017-2018;

- demande de permis de construire : avril 2018;
- réalisation : 2020 – 2021.



Les Grand-Places

👉 Voie de mobilité douce Gare-Pérolles

Projet en bref :

- construction du tronçon du réseau principal de mobilité douce prévu par le Plan d'agglomération 3^{ème} génération (PA3) entre la gare et le plateau de Pérolles. Ce tronçon emprunte en partie l'ancienne voie industrielle située au-dessus de la route des Arsenaux.

Objectifs :

- offrir un itinéraire de mobilité protégé du trafic et une liaison de mobilité douce depuis la gare vers le plateau des écoles et desservant les quartiers des Arsenaux, du parc de la Fonderie et de Condensateurs;
- relier le site blueFACTORY à la gare et au site de l'Université de Pérolles, entre lesquels des synergies sont probables (start-ups à blueFACTORY et étudiants à l'Université).

Etat d'avancement :

- étude de faisabilité fixant le tracé de la voie de mobilité sur tronçon 1 (Gare-blueFACTORY) terminée en octobre 2016;
- élaboration des conventions et des servitudes réglant le foncier : 2017;
- procédure de sélection des mandataires selon les marchés publics pour les phases d'étude et de réalisation : 2018.

Place du Petit-Saint-Jean

Projet en bref :

- aménagement de la place du Petit-Saint-Jean pour limiter le trafic de transit à travers la Basse-Ville. Il s'agit d'une mesure d'accompagnement au projet de compartimentage du centre-ville, mais également d'un moyen de regagner en convivialité et de placer le piéton au centre du système, en reléguant la voiture au second plan, conformément aux mesures de modération du trafic mises en œuvre dans le quartier.

Objectifs :

- offrir une place attrayante et attractive pour les habitants, mais aussi pour les personnes de passage, les touristes etc.;
- créer un "centre de village" pour le quartier de l'Auge.

Etat d'avancement :

- élaboration et mise en place d'une démarche participative : 2017 - 2018;
- procédure de sélection des mandataires selon les marchés publics pour les phases d'étude et de réalisation : fin 2018.

Réaménagement de la place de la Gare

Projet en bref :

- l'aménagement de la place de la Gare et de ses abords permettra de conférer au site une identité et une qualité, en offrant un espace dévolu aux transports publics, piétons et cycles;
- gestion de l'espace public, des aménagements paysagers, de la localisation et formalisation des arrêts de transports publics, des places de stationnement et des passages pour la mobilité douce.

Etat d'avancement :

- octroi du crédit d'étude par le Conseil général le 3 juillet 2017;
- début de l'avant-projet en septembre 2017.

fribourg (ou)vert

Projet en bref :

- projet d'aménagement d'espaces ludiques, paysagers et pérennes sur cinq sites au Schoenberg;
- réflexion et action en faveur de la qualité du cadre de vie;
- élaboration participative avec les acteurs associatifs et habitants du quartier du Schoenberg.

Etat d'avancement :

- sélection des sites et rédaction des cahiers des charges : début 2017;
- études et réalisation : 2017-2019.



Fribourg (ouvert)

🍷 Sarine

Projet en bref :

- donner à la Sarine son véritable rôle de colonne vertébrale naturelle de la ville mais également de zone de loisirs et de détente. Le projet de revitalisation porte sur un secteur d'environ 4 km compris entre le barrage de la Maigrauge et le pont des Neigles.

Etat d'avancement :

- redémarrage du projet en 2016 avec inscription d'un montant au budget 2017;
- démarche participative : mars 2017;
- mandats d'étude parallèles pour sélection de la variante d'aménagement : 2017-2018.

🍷 Passage inférieur et requalification du carrefour Richmond

Projet en bref :

- réalisation du secteur 4 du nouveau passage inférieur afin de créer un passage traversant et de bénéficier d'une sortie à l'ouest des voies;

- requalification du carrefour Richemond.

Etat d'avancement :

- établissement de l'avant-projet en collaboration avec les CFF courant 2017;
- établissement des appels d'offre en commun avec les CFF et la Ville de Fribourg.

👉 Requalification du quartier du Bourg

Projet en bref :

- la requalification du quartier du Bourg s'inscrit dans le prolongement de la fermeture du pont de Zaehringen et de l'adoption du Plan directeur de la Ville historique (PDVH);
- le projet propose la mise en valeur des espaces publics du centre historique. Le concept d'aménagement vise une **intervention par soustraction**, en retirant les éléments parasites, révélant ainsi la substance patrimoniale de grande qualité du Bourg de fondation;
- il est prévu pour ce faire de mettre en place un **revêtement de sol uniforme** constitué de pavés en grès de Flysch allant de façade à façade;
- le projet représente l'opportunité de **libérer l'espace public des voitures** et implique à terme la réalisation d'infrastructures pérennes de stationnement dans le Bourg;
- dans cette perspective, la Ville de Fribourg travaille en étroite collaboration avec la Société immobilière de la Grenette à l'**extension du parking existant**. La modification de zone nécessaire à cette intervention a été déposée à l'examen préalable auprès du SECA en novembre 2017;
- le secteur des **abords de la Cathédrale et de la Place des Ormeaux** constitue la 1^{ère} étape. Elle inclut également l'assainissement des escaliers du pont de Zaehringen et la relocalisation à la route de Berne et la route de Bourguillon des places de stationnement supprimées en surface;
- le réaménagement de la Place des Ormeaux a notamment pour objectif d'offrir à la population un **nouveau centre du quartier**, un espace convivial participant, avec la transformation du Café des Arcades, à la revitalisation du centre historique de Fribourg;
- le coût de la 1^{ère} étape est estimé à CHF 16'954'000.-- TTC;
- le crédit d'étude validé par le CG s'élève à CHF 2'180'400.-- TTC.

Etat d'avancement :

- étape 1 (mise à l'enquête publique) :
 - place des Ormeaux : 22 septembre 2017;
 - abords de la Cathédrale : 17 novembre 2017.
- cette mise à l'enquête publique de l'étape 1 a suscité 13 oppositions (9 sur la Place des Ormeaux et 4 sur les Abords de la Cathédrale) qui sont actuellement en cours de traitement.

Planning de la réalisation par étapes (du début des travaux à la remise de l'ouvrage) :

- étape 1 : place des Ormeaux et abords de la Cathédrale : 2020 – 2022;
- étape 2 : Notre-Dame, Pont-Muré et Nova Friburgo : 2021 – 2023;
- étape 3 : Grand-Rue, Marché-aux-Poissons, Pierre-Aeby, Hôtel-de-Ville, Petit-Paradis et rue de Morat : à définir;
- l'agrandissement du Parking de la Grenette et son calendrier sont de la compétence de la SI la Grenette SA.



Place Sainte-Catherine / Projet lauréat Studio Montagnini Fusaro à Venise

10.2. Architecture

10.2.1. Ecoles

📌 CO de langue allemande (DOSF)

Projet en bref :

- construction d'un nouveau CO de langue allemande venant compléter le site scolaire du Jura, sur une parcelle de 40'000 m²;
- organisation autour de trois pôles : enseignement, locaux communs, salles de sport;
- volumes bâtis organisés autour de l'espace central du préau, liant les deux pôles actuel;
- concept architectural qui densifie le site et préserve la qualité du parc arborisé;
- concours d'architecture : 2008;
- coûts : estimation à CHF 55'000'000.-- TTC;
- impacts : la construction de la DOSF libérera 14 classes à Jolimont et 8 classes secondaires dans le bâtiment A (Sainte-Agnès).

Etat d'avancement et planning :

- fin des travaux et remise de l'ouvrage : juillet 2016;
- mise à disposition des bâtiments scolaires E et D : rentrée scolaire 2016;
- inauguration : 20 mai 2017;
- fin des travaux d'aménagements extérieurs (accès du site, place jeux et abris vélos, ensemencements et plantations) : novembre 2017;
- fin des travaux de garantie : juillet 2018;
- le décompte final se fera en même temps que le parc des sports.

Parc des sports - CO de langue allemande (DOSF)

Projet en bref :

Programme scolaire - financement par crédit de construction DOSF comprenant :

- terrain multisports, 30 x 18 m - basket, mini-basket, handball, volleyball, badminton, unihockey;
- beachvolley, 24 x 15 m - beachvolley, beach-soccer;
- saut en longueur / lancer de poids - piste 17 x 4 m - fosse 8 x 4.50 m;
- assainissement terrain football, 67 x 30 m (ou 3 x 30x20 m) - fourniture buts mobiles;
- pavillon, env. 8 x 5 m - 2 WC filles + lavabo, 2 WC garçons + lavabo, local matériel.

Programme hors financement DOSF :

- pétanque, 26 x 4 m;
- parcours équilibre / urban fitness.

Etat d'avancement et planning :

- procédure d'autorisation de construire : septembre – octobre 2017;
- oppositions, séances de conciliation, préfecture : novembre – mars 2018;
- travaux : juin – octobre 2018;
- surfaces végétales utilisables : printemps 2019;
- décompte final (avec CO de langue allemande DOSF) : 2019.

Ecole de la Vignettaz – nouvelle école

Projet en bref :

- agrandissement du centre scolaire de la Vignettaz;
- programme : deux filières et une salle de sport (4 classes enfantines, 12 classes primaires, 2 AC, 6 salles d'appui, 1 salle des maîtres) pour l'étape 1, une filière et une salle polyvalente pour l'étape 2 à confirmer;
- coûts : selon devis général à +/- 10% pour l'étape 1 : CHF 24'500'000.-- TTC.

Etat d'avancement :

- résultats du concours, étapes 1 et 2 : juillet 2016;
- crédit d'étude, étape 1 : octobre 2016;
- mise à l'enquête, étape 1 : février 2017;
- demandes du crédit d'ouvrage : mai 2017 (travaux préparatoires) et septembre 2017;
- début du chantier, étape 1 : juillet 2017;
- mise à disposition, étape 1 : rentrée scolaire 2019;
- mise à disposition, étape 2 : à définir.

🔪 Ecole de la Vignettaz – construction de trois pavillons scolaires

Projet en bref :

- construction de trois pavillons scolaires (trois classes) sur les pavillons provisoires existants;
- coûts selon décompte final du 11.01.2018 : CHF 1'372'000.-- TTC.

Etat d'avancement :

- mise à l'enquête : octobre 2016;
- construction pendant les vacances scolaires de Pâques et d'été 2017;
- mise à disposition des pavillons : rentrée scolaire 2017;
- décompte final présenté à la Commission financière du Conseil général : février 2018.



Les pavillons de l'école de la Vignettaz

📌 Ecole de la Vignettaz – Bâtiment B

Projet en bref :

- rénovation et transformation du bâtiment B du site scolaire de la Vignettaz;
- options programmatiques : AES de 600 m² ou mise en conformité de la filière existante.

Etat d'avancement :

- étude de faisabilité : été 2017;
- études (avant-projet, projet, mise à l'enquête, appels d'offres) : 2018-19;
- réalisation : 2019-20;
- mise à disposition : fin 2020.

📌 Place de jeux de la route de la Gruyère - assainissement

Projet en bref :

- assainissement de la place de jeux de la route de la Gruyère : remise en état et remplacement des jeux et des plantations existantes.

Etat d'avancement :

- avant-projet : automne 2017;
- projet, appels d'offres : janvier-juin 2018;
- réalisation : juillet-août 2018;
- mise à disposition : rentrée 2018.

📌 CO de Jolimont, bâtiment 1905 – rénovation et transformation

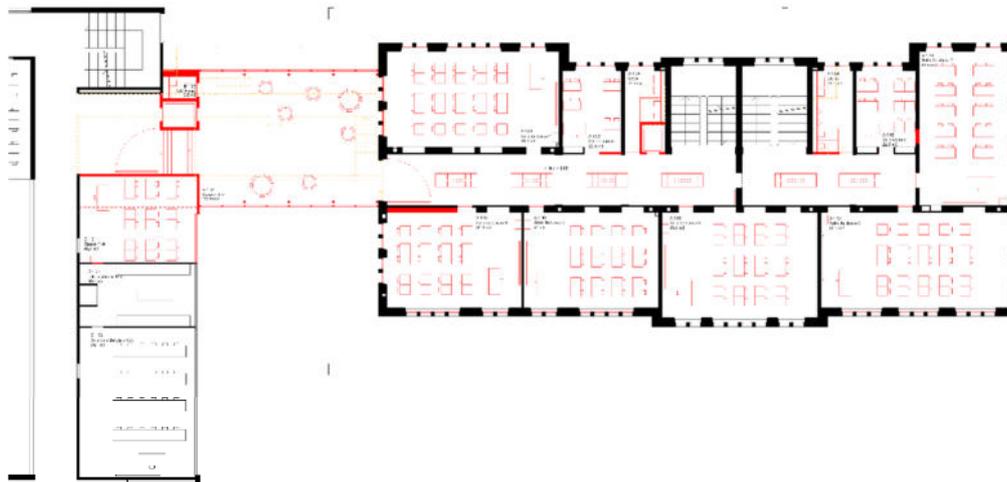
Projet en bref :

- rénovation et transformation du bâtiment 1905 libéré par le déménagement de la DOSF au Jura. Démolition et construction d'un bâtiment de liaison;
- réorganisation des bâtiments offrant 45 salles de classes contre 29 actuellement, de nouveaux espaces dédiés aux enseignants et aux élèves ainsi que l'ensemble des locaux nécessaires au fonctionnement de l'établissement;
- aménagement de l'espace sous toiture permettant l'ajout de la bibliothèque, de salles d'archives, d'un espace de lecture dédié aux élèves, ainsi que d'une classe de musique;
- accessibilité aux personnes à mobilité réduite;
- coûts : estimation à CHF 12'640'000.-- TTC.

Etat d'avancement :

- avant-projet : septembre 2017;
- crédit d'étude voté le 7 décembre 2017 au CG (catégorie III);
- sollicitation crédit d'ouvrage au CG (catégorie III) : 2019;

- début du chantier : avril 2019;
- mise à disposition du bâtiment : rentrée scolaire 2020.



Plan de l'avant-projet, Deschenaux Follonier, 1er étage

📌 Place de jeux de la route de la Gruyère - assainissement

Projet en bref :

- assainissement de la place de jeux de la route de la Gruyère : remise en état et remplacement des jeux et des plantations existantes.

Etat d'avancement :

- avant-projet : automne 2017;
- projet, appels d'offres : janvier-juin 2018;
- réalisation : juillet-août 2018;
- mise à disposition : rentrée 2018.

📌 Ecole du Bourg

Projet en bref :

- réalisation de six pavillons scolaires provisoires sur le site de l'école du Bourg du même type de ceux réalisés à la Vignettaz (2014) et à la Heitera (2015), pouvant être déplacés sur d'autres sites scolaires de la ville;
- 100 m²/pavillon;
- éléments préfabriqués en bois, intérieur composé de panneaux multi-plus, sol en linoléum, plafond en plaques de fibres de bois, façades pleines en Scobalite et toiture en tôle;
- deux pavillons supplémentaires (coûts estimés à CHF 1'000'000.-- TTC.);
- décompte final du 11.01.2018 : CHF 2'353'358.-- TTC.

Etat d'avancement et planning :

- remise de l'ouvrage : 24 juin 2016;
- mise à disposition des pavillons : rentrée scolaire 2016;
- aménagement de la place de jeux par la Ville : juillet – août 2016;
- réalisation du couvert par la serrurerie de la Ville : printemps 2017;
- décompte final présenté à la Commission financière du Conseil général : février 2018;
- pose du toboggan : mars 2018;
- fin des travaux de garantie : juin 2018.

Ecole de la Neuveville

Projet en bref :

- agrandissement du centre scolaire de la Neuveville pour y accueillir trois salles de classes enfantines, deux salles d'appui, un ACT, une bibliothèque, une salle des maîtres ainsi que des locaux annexes à haute valeur patrimoniale;
- mise aux normes d'une partie des locaux existants pour répondre aux nouveaux besoins pédagogiques;
- juxtaposition de trois volumes identiques organisés sur deux niveaux, inscription dans le contexte local, génération de trois espaces extérieurs majeurs réagissant à leur environnement immédiat;
- coûts : estimation à CHF 4'800'000.-- TTC.

Etat d'avancement et planning :

- décalage des études de l'agrandissement de l'école en vue du Mandat d'études parallèles relatif à la renaturation de la Sarine : 2017–2018; suite à convenir.

Ecole du Schoenberg – 6 pavillons et espaces de jeux

Projet en bref :

- **deux espaces de jeux distincts** mais parfaitement intégrés dans le parc. Le premier définit un espace ludique entre les arbres composé d'éléments de cachette, de grimpe et d'équilibre (nids, hamac, etc.); le deuxième sera composé d'éléments de jeux de glisse, de cachette et de grimpe (toboggan, tunnel, labyrinthe, etc.);
- réalisation de **six pavillons scolaires provisoires**, du même type que ceux déjà réalisés en 2014 et **aménagement d'espaces de jeux** sur le site scolaire. 100 m²/pavillon, éléments préfabriqués en bois, intérieur composé de panneaux multi-plus, sol en linoléum, plafond en plaques de fibres de bois, façades pleines en Scobalit et toiture en tôle;
- la construction des futurs pavillons engendre des opportunités quant à la **rénovation de l'espace sportif** et à la liaison avec le niveau inférieur des pavillons existants;

- le projet prévoit, au niveau supérieur, **l'aménagement d'un terrain multisport** inscrit dans la géométrie actuelle de la place asphaltée et permet les jeux de foot, volleyball, badminton et basketball;
- le niveau inférieur propose des modulations topographiques (murets en béton et bosses en enrobé) afin d'y inviter les loisirs de roulettes. Un chemin et un escalier relie les deux niveaux;
- coûts des pavillons et espaces de jeux : estimation à CHF 3'340'000.-- TTC.

Etat d'avancement et planning :

- élaboration du projet des espaces de jeux : 2016;
- début des travaux espaces de jeux : été 2017;
- mise en service des espaces de jeux : novembre 2017 (hamac) et mars 2018 (tunnel);
- mise à l'enquête des 6 pavillons (2^{ème} étape) : fin avril 2017;
- procédure de planification et d'appels d'offres : juillet – décembre 2017;
- travaux préparatoires pavillons et aménagements extérieurs : février à fin avril 2018;
- montage des pavillons : fin avril à fin juin 2018;
- aménagements extérieurs : juillet à août 2018;
- remise de l'ouvrage : rentrée scolaire 2018;
- plantation : automne 2018;
- décompte final : juin 2019;
- fin des travaux de garantie : août 2020.



Espace de jeux de la Heitera / Woods architectes

10.2.2. Bâtiments

Werkhof

Projet en bref :

- aménagement du bâtiment du Werkhof en vieille ville de Fribourg, entre le quartier de l'Auge et de la Neuveville, faisant suite à sa réhabilitation et restauration partielle après l'incendie de 1998;
- programme des locaux privés et publics: accueil extrascolaire, diverses associations de quartier, REPER, FRIMA formation, FRIMA expo, espace d'accueil, salle polyvalente, espace d'exposition (maquette physique et numérique de Fribourg, plan Martini);
- coûts : décompte final provisoire CHF 7'500'000.-- TTC.

Etat d'avancement et planning :

- travaux de réaménagement : novembre 2015 à fin juin 2017;
- aménagements extérieurs : mi-mars à début mai 2017;
- remise des locaux : 30 juin 2017;
- transformation d'un local dépôt en sanitaire supplémentaire : printemps 2018;
- décompte final : dès l'obtention de la confirmation des subventions par le Service des biens culturels (SBC) et pour les Accueils extra-scolaires (AES);
- inauguration du Werkhof, journée Patrimoine : 1 et 2 septembre 2018;
- fin des travaux de garantie : 30 juin 2019.



Bâtiment du Werkhof / Bakker & Blanc architectes

🔪 Agrandissement de la caserne des pompiers

Projet en bref :

- agrandissement du bâtiment du Service du feu, dans le quartier du Jura, afin de répondre au besoin urgent de manque de place dans la caserne actuelle;
- le volume ajouté est une construction indépendante, dont une partie fait la liaison avec le bâtiment existant, principe architectural basé sur la typologie du bâtiment existant;
- décompte final du 11.01.2018 : CHF 1'262'337.-- TTC.

Etat d'avancement et planning :

- travaux de la nouvelle halle : fin juin 2016 à février 2017;
- remise des locaux : mars 2017;
- inauguration de la halle : 6 novembre 2017;
- décompte final présenté à la Commission financière du Conseil général : février 2018;
- fin des travaux de garantie : mars 2019.



Extension du bâtiment du Service du feu / Aeby Aumann Emery architectes Sàrl

🔪 BATPOL - Surélévation de la halle des pompiers en bâtiment administratif

Projet en bref :

- surélévation du bâtiment du Service du feu, dans le cadre du déplacement des locaux des Services de la police locale, de la mobilité et de l'informatique, permettant ainsi de réunir sur un même site l'ensemble des Services de la même Direction;
- surélévation de la nouvelle halle des pompiers en y ajoutant quatre niveaux supplémentaires;

- coûts : estimation à CHF 6'880'000.-- TTC.

Etat d'avancement et planning :

- étude de faisabilité : 2016;
- crédit d'étude : fin 2016;
- procédure sélective en deux temps pour l'architecte et l'ingénieur civil : mars 2017;
- avant-projet et projet : 2017 – 2018;
- mise à l'enquête de la surélévation : juillet 2018;
- crédit d'ouvrage : mars 2019;
- exécution : juin 2019 à juin 2021;
- mise à disposition des locaux : juillet 2021;
- décompte final : juillet 2022;
- fin des travaux de garantie : juillet 2023.

👉 **Patinoire 2, parking et espaces publics (en lien avec le projet patinoire 1 piloté par l'Antre SA)**

Projet en bref :

- permettre la rénovation et l'agrandissement de la patinoire 1 afin qu'elle remplisse les conditions pour le fonctionnement d'un stade d'une équipe de ligue nationale A;
- permettre la construction de nouveaux locaux en lien avec la patinoire 2;
- permettre la construction d'un parking de 300 places;
- réaménager l'entier des espaces publics du secteur Saint-Léonard.

Etat d'avancement patinoire 2, parking et espaces publics :

- octroi du crédit d'étude par le Conseil général le 30 octobre 2017;
- début de l'avant-projet le 1^{er} décembre 2017.

Le projet patinoire 1 est piloté par L'Antre SA.

👉 **Bâtiment des Arcades : transformation**

Projet en bref :

- le bâtiment des Arcades est un **édifice historique emblématique datant de 1688** qui appartient à la Ville de Fribourg;
- de par sa géométrie ordonnée, le bâtiment forme une composition classique avec le péristyle arboré de la place des Ormeaux;
- au niveau du rez-de-chaussée, le projet prévoit l'**agrandissement du café** par l'intégration des 2 trames occupées par la cuisine existante;
- au même niveau, il est prévu de **créer un local polyvalent** en lieu et place des trois trames laissées libres par un commerce en fin de bail pour accueillir des expositions ou d'autres événements;

- le 1^{er} étage est transformé afin d'intégrer la **nouvelle cuisine professionnelle** et les sanitaires desservant aussi bien le café du rez-de-chaussée que le bar du pavillon du Bletz;
- le projet prévoit une transformation des espaces dans le **respect de la substance existante** de ce bâtiment protégé afin de ne pas dénaturer l'image du café populaire séculaire;
- l'assainissement structurel du bâtiment est nécessaire afin de **garantir l'accès à la terrasse en toiture du bâtiment des Arcades** (le Bletz) qui est actuellement limité dans le cadre de manifestation de masse (Saint-Nicolas) en raison de problèmes statiques liés à la portance de la dalle de toiture;
- l'exploitation du pavillon du Bletz est envisagée en relation avec la terrasse susmentionnée, créant de ce fait un pendant à la terrasse du Café des Arcades, dont l'implantation est projetée sur la nouvelle Place des Ormeaux, libérée des places de stationnement;
- en raison de sa vétusté, il est également prévu de **remplacer la chaufferie** du bâtiment et de raccorder le bâtiment des Arcades à la nouvelle centrale de chauffe planifiée dans le bâtiment sis à la rue Pierre-Aeby 3, propriété de la Ville de Fribourg. Il s'agit d'une synergie rationnelle et économiquement avantageuse rendue possible par la proximité des 2 bâtiments.

Etat d'avancement et planning :

- avant-projet : 2016 – 2017;
- projet, offres : 2017 – 2018;
- mise à l'enquête publique : 1^{er} septembre 2017; traitement et levée des oppositions : décembre 2017;
- demande du crédit d'ouvrage : février 2019;
- réalisation : 2019-2020;
- remise de l'ouvrage : été 2020.

🔪 Hôpital des Bourgeois : transformation de l'aile ouest

Projet en bref :

- le projet a pour but de **répondre au manque de locaux des Services** qui y sont hébergés (Service social et Service des curatelles), en les réorganisant de façon optimale. Ceci sera fait dans le cadre de la deuxième étape dont le calendrier est encore à confirmer;
- il s'agit d'une **transformation d'un édifice protégé en catégorie 1** appartenant à la Ville de Fribourg, réalisée dans un court délai afin de répondre aux besoins des Services;
- la transformation a notamment nécessité des travaux de démolition et de réaménagement des espaces intérieurs, de fournitures et pose de nouvelles installations électriques, de systèmes de données électroniques et de téléphonie, de

travaux d'assainissement et de conservation, de mise à jour de la protection incendie et des équipements de sécurité.

Planification :

- début des travaux : avril 2017;
- remise de l'ouvrage : octobre 2017.

10.3. Intendance des bâtiments

L'Intendance des bâtiments gère et entretient les 245 bâtiments communaux; il élabore les budgets d'investissements et de fonctionnements, collabore et effectue un appui architectural pour les secteurs des Parcs et Promenade (place de jeux) et de l'inspectorat des constructions (préavis architecturaux des demandes de permis de construire). Il a effectué en 2017 les tâches et les travaux suivants.

10.3.1. Budgets et travaux d'investissements

Assainissement énergétique, système de chauffage et enveloppe

- Grand-rue 16, remplacement du chauffage à gaz;
- centre de quartier du Schoenberg, remplacement du chauffage à gaz;
- école de la Vignettaz bât. B, remplacement des vitrages et stores;
- école du Schoenberg bât. A et B, remplacement des vitrages et stores.

Sécurité et normes incendie

Contrôle et remise en état des installations électriques :

Route des Neigles 39 : bâtiment à vocation sportive (Kayak, sculpteurs, boxe)

Rue du Criblet 2 : garages et dépôt cantonnier

Boulevard de Pérolles 35 : kiosque et WC publics

Place des Ormeaux 1 : café et commerces

Montrevers 13 : entrepôt

Bonnesfontaines 20 : locatif

Général-Guisan 18 et 20 : école et maison des artistes

Route de Villars 2 : WC publics

Grandes-Rames 34 : école de la Neuveville

Samaritaine 5 : locatif

Gottéron 13 : locatif

Route de Berne 2 : kiosque et WC public

Derrière-les-Remparts 7-9 : CO Belluard

Route sous-station 3 : anciens abattoirs

Adaptations sécuritaires :

CO Jolimont : sécurisations des équipements scéniques de la salle Ducarroz, signalétique des sorties de secours.

CO Belluard, halle de gym : remplacement des luminaires de secours, pose de 2 défibrillateurs.

Ecole du Bourg : mise au norme et remplacement des barrières extérieures.

Ecole de la Neuveville : remplacement des éclairages de secours.

Grabensaal, parc d'attractions Hubert Audriaz : protection de spots extérieurs.

🔪 **Rue Joseph-Piller 7, Direction de l'édition** : transformation des combles pour la création de bureaux complémentaires et réadaptations de mobiliers à tous les niveaux.

🔪 **Rte de l'Aurore 4, PPS** : création de nouveaux vestiaires.

10.3.2. Budgets et travaux de fonctionnement

Des travaux financés par le budget de fonctionnement ont été effectués dans les bâtiments administratifs, scolaires et locatifs ainsi que dans d'autres édifices, selon la liste suivante :

🔪 **Bâtiments administratifs**

- **Maison de justice** : analyse statique des combles, contrôle de la toiture, réparation de commande d'ascenseur, remplacement de machines de lavage, renforcement statique d'un limon d'escalier et réfection de la peinture de l'escalier;
- **Police locale** : expertise des réseaux informatiques, expertise hygrométrique des archives et pose d'un déshumidificateur;
- **Hôpital des Bourgeois** : création d'un "coin ado" dans la bibliothèque francophone, remplacement du déshumidificateur de la chapelle, remplacement de l'évaporateur de la climatisation des serveurs, rafraîchissement de la peinture de certains secteurs et remplacement de revêtement de sol et des rideaux de bureaux, amélioration de l'éclairage de la salle d'impression;
- **Maison de Ville** : adaptation de la porte d'entrée pour les personnes à mobilité réduite, remplacement d'une conduite de chauffage, réaménagement intérieur pour le Service juridique, rafraîchissement de la peinture des salles de conférences et remplacement de revêtement de sol et des rideaux de bureaux;
- **Joseph-Piller 7** : rafraîchissement de la peinture de certains secteurs et adaptation de mobiliers.

🔪 **Bâtiments scolaires**

- **CO Belluard** : réfection du sol en bois de l'atelier ACM; réfection du sol dans le local des engins, divers aménagement de mobilier, réfection de la peinture du réfectoire, remplacement de stores extérieurs, remplacement d'une coupole de toiture et réfection partielle de la toiture, remplacement de stores à lamelles, remplacement de machines de lavage, remplacement du lave-vaisselle pour l'économie familiale, détartrage d'un boiler, pose d'un projecteur extérieur, pose d'une plateforme et ruches en toiture;
- **CO Jolimont ancien DOSF** : déménagement des combles;

- **CO Jolimont** : remplacement du robot-aspirateur de la piscine, remplacement de portes et parois WC, création d'une zone d'archivage aux abris PC, remplacement de machines de lavage, remplacement du lave-vaisselle pour l'économie familiale, remplacement de stores à lamelles;
- **DOSF** : remplacement d'un vitrage de lanterneau, fourniture d'une monobrosse haute vitesse, remplacement de potelets inox, pose de profils pour affichage;
- **Ecole du Schoenberg** : remplacement de vitrages des halles de gym, remplacement de stores toile extérieurs, réfection de sols, remplacement de pompe de circulation mazout, fourniture d'une auto laveuse;
- **Crèche Mandarine** : création d'une nouvelle cuisine et adaptation de mobiliers, remplacement du lave-vaisselle professionnel;
- **Ecole de la Neuveville** : remplacement des rideaux des salles de classe;
- **Jura A** : remplacement de revêtement de sol suite au dégât d'eau et remplacement d'un chauffe-eau, remplacement de coulisseaux, stores et tabliers, pose de rideaux occultants;
- **Jura B-C** : curage de canalisations, remplacement de machines de lavage, remplacement de verres isolants, adaptation d'un WC pour personnes à mobilité réduite, remplacement d'urinoirs, adaptation accès handicapés Reper, remplacement d'un frigo et d'un lave-vaisselle Reper, fermeture de sécurisation des vitrages, installation de luminaire au préau, pose de gâches électriques à l'entrée de la halle de gym, aménagement de bacs végétalisés;
- **Ecole de la Vignettaz** : remplacement des arrivées d'eau, remplacement de chambres de contrôle, réfection de conduites de chauffage, remplacement d'un radiateur, curage de canalisations, remplacement de machines de lavage, remplacement de pompes de circulation chauffage;
- **Villa Thérèse**, halle de gym : remplacement du liquide des panneaux solaires, réfection des douilles des engins sportifs et adaptation du marquage swissbasket, remplacement des appareillages de douches, réfection des faux-plafonds des entrées primaires et enfantines, remplacement du terminal de commande des entrées, remplacement de batteries pour l'éclairage de secours;
- **Ecole du Botzet** : automatisation des vitrages supérieurs de la halle de gym, appel de porte bureau RE, réparation du faîte de toit du bâtiment B, remplacement de machines de lavage;
- **Ecole de l'Auge** : remplacement de stores;
- **Ecole du Bourg** : remplacement du lave-vaisselle pour l'économie familiale, création d'un préau couvert;
- **Villa Caecilia** : projet, sondages et devis pour le budget 2018;
- **Halle de la Motta** : projet, sondages, simulations thermiques de variantes d'assainissements de l'enveloppe thermique; calcul des retours sur investissements et devis pour le budget 2018;
- **Aménagement rue Joseph-Piller** : élaboration des plans d'exécution de bancs.

👉 Bâtiments locatifs

- **Général-Guisan 57** : pose d'un poêle à bois;
- **Grand-Place 12** Irish Pub : diverses réparations électriques et remplacement d'urinoirs inox et lavabo, remplacement de luminaires extérieurs;
- **Bonnesfontaines 20** : remplacement d'un radiateur;
- **Augustins 2** : remplacement d'appareils de lavage, restauration de la porte sculptée de l'entrée principale;
- **Grandes-Rames 36** : diverses réparations sanitaires;
- **Pierre-Aeby 3** : remplacement de revêtement de sol d'un hall d'entrée, remplacement d'appareils de lavage;
- **Place de la gare** magasin de fleurs : rafraichissement de la peinture et remplacement de la porte coulissante de l'entrée;
- **Joseph-Piller 5** AES Bourg : remplacement d'un lave-vaisselle;
- **Pérolles 35** kiosque et WC publics : assainissement de l'introduction d'eau;
- **Grand-Rue 16** : remplacement d'appareils de lavage;
- **Morat 65** Fondation Saint-Louis : réfection de marches d'escalier et tablettes de fenêtres.

👉 Ateliers et dépôts

- **Neigles 82** : menuiserie, remplacement d'une pompe de circulation, réparation d'une porte sectionnelle;
- **Neigles 54** : mécanique, remplacement des luminaires et pose de LED;
- **Planche-inférieure 5** : expertise de structures;
- **Grabensaal** : cabane et abri animaux;
- **Karrwegg 3** : réorganisation des espaces pour stockage REPER.

👉 WC publics, abribus et passages couverts

- **Villars 2** : WC publics, assainissement de l'introduction d'eau;
- **Escaliers du funiculaire** : réparation, nettoyage et traitement antimousse;
- **Henri-Dunant 14a** : réfection complète du WC public.

👉 Locaux du service du feu

- **PPS** : remplacement d'appareils de lavage, remplacement de vanne thermostatiques, remplacement de luminaires extérieurs, remplacement d'une hotte aspirante.

👉 Locaux de loisirs et culture

- **Werkhof** : fourniture d'appareils et équipements d'entretien, fourniture de tables complémentaires, aménagement intérieur pour le bureau du psychologue;

- **Musée Jean Tinguely** : renforcement des portes latérales, nettoyage et réparations de toiture;
- **Fri-Art club Billard** : rafraîchissement de la peinture, réfection d'installations électriques et création de deux sorties de secours.

Locaux sportifs

- **Guintzet** : vestiaire et WC public, projet et devis pour le budget 2018.

Place de jeux, appui architectural et mesures de mise en conformité :

- Funiculaire / Rueil-Malmaison;
- Augustins – Saint-Maurice;
- Criblet-Bourgeois;
- Route des Acacias;
- Derrière-les-Jardins;
- Ecole des Neigles;
- Fenettaz et Crèche Mandarine, avant-projet et devis pour budget 2018.

Mandats confiés à la Voirie

117 mandats ont été transmis et réalisés par les artisans de la Voirie. Ces interventions traitaient de réparations ou transformations d'urgence et/ou d'améliorations d'installations techniques.

Travaux administratifs divers

- participation à diverses Commissions, GT informatique et concierges, GT téléphone et mobile, GT SOL (Solutions), GT FGAF (prévention des accidents non professionnels), GT CHST Commission d'hygiène et sécurité au travail, Conseil de fondation du logement, Commission des locaux; Commission des œuvres d'art en ville;
- gestion du contrôle des clés pour les nouveaux utilisateurs;
- numérisation de plans, préparation et envoi de fichiers informatiques, recherche de données et calculs techniques;
- 18 publications sur SIMAP, appels d'offres, adjudications et de concours;
- états des lieux lors de sorties/entrées de nouveaux locataires, petits travaux d'entretien;
- visites de bâtiments pour estimation ECAB;
- élaboration des conditions générales du service, d'appels d'offres et adjudications;
- convention REPER;
- analyse de 150 dossiers de diverses demandes dont 15 préavis architecturaux (validation de teintes et terrasse) traités dans le cadre des préavis architecturaux pour le secteur de l'inspecteurat des constructions;
- représentation UA pour les appels d'offres des stands de marrons chauds;
- travaux de projets, appels d'offres et soumissions pour les demandes de budgets d'investissements futurs;

- création des plans des écoles pour le calcul de dotation en personnel de nettoyage;
- organisation d'espace à l'ancienne Auberge de jeunesse pour le tournage du film "Boomerang".

Sinistres

Le secteur a été confronté à divers sinistres qui ont nécessité les interventions locales suivantes :

- Ecole du Schoenberg : remplacement d'une conduite d'alimentation d'eau, remplacement de stores toiles;
- Maison de Justice : réparation suite à la foudre;
- Salle InterSociétés : dégâts d'eau;
- Allée du Cimetière 3 : dégâts d'eau suite à un orage;
- Salle Equilibre : rupture d'une vanne;
- Police locale, Archives : plan d'urgence pour le traitement des documents;
- Joseph-Piller 7 : fuite dans les sanitaires au sous-sol.

Vandalisme

Le secteur a été confronté à 23 actes de vandalisme qui ont nécessité les interventions locales suivantes :

- Jolimont 1905 (ancien DOSF) : vidage d'extincteurs, effraction et violation de domicile;
- CO Jolimont : vitrages brisés, cisaillement de cordes à anneaux;
- Ecole du Jura A : plusieurs cas de vitrages brisés, vols d'affaires personnels;
- Ecole du Jura B : plusieurs cas de vitrages brisés;
- DOSF site du Jura : plusieurs cas de vitrages brisés;
- Ecole de la Vignettaz A : paroi de séparation WC détériorée;
- Ecole de la Vignettaz B : effraction et vols;
- Ecole du Schoenberg, halle de gym : vidage d'extincteurs;
- Ecole du Schoenberg, bât. A-B-C : incendie volontaire dans un container, bris de verres;
- Jura 42 WC publics : vol de détecteurs de lumière;
- Mon-Repos 9d buvette football : effraction, porte et vitrage endommagés.

Les tags ne sont pas compris dans cette liste.

Analyses des consommations énergétiques et stratégie de planification des assainissements

Le secteur a effectué des études en vue de mettre en place une stratégie de priorisation des assainissements énergétiques des bâtiments communaux.

La première phase a consisté à la récolte et l'analyse des données de consommation des bâtiments, détaillées sur les cinq dernières années, afin de se rendre compte des flux d'énergie et relever les plus gros consommateurs.

Pour pouvoir interpréter les consommations, une solution de monitoring sera mise en place pour les bâtiments les plus importants. Ceci permettra de déceler les écarts, d'identifier les bâtiments peu performants et d'optimiser l'opération des installations techniques. Une fois mise en place, la base solide de données récoltées permettra une catégorisation des bâtiments en fonction de leur consommation et potentiel d'économie.

Enfin, les différentes méthodes d'aide à la planification des assainissements ont été étudiées avec EPIQR+ et StratusImmo.

10.4. Inspectorat des constructions

Depuis le 1^{er} février 2013, l'Inspectorat des constructions traite l'intégralité des demandes de permis de construire de la **Commune de Givisiez** et depuis le 1^{er} octobre 2016, de la **Commune de Corminboeuf**.

Il a effectué en 2017 les tâches et travaux suivants :

10.4.1. Tâches principales

Permis de construire

Ville de Fribourg : enregistrement de 215 dossiers de permis de construire, dont 114 procédures simplifiées (permis communaux), 87 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et 14 demandes préalables (avec préavis du SeCA).

Givisiez : enregistrement de 39 dossiers de permis de construire, dont 20 procédures simplifiées (permis communaux), 17 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et 2 demandes préalables (avec ou sans préavis du SeCA).

Corminboeuf : enregistrement de 57 dossiers de permis de construire, dont 27 procédures simplifiées (permis communaux), 29 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et 1 demande préalable (avec ou sans préavis du SeCA).

Autres

- enregistrement de 12 dossiers traitant des thématiques du **Plan d'aménagement local** (PAL), de Plans d'aménagement de détail (PAD) et d'aménagements routiers;
- **examen des dossiers**, mise en consultation auprès des divers Services communaux et préavis à l'intention de la Direction et du Conseil communal (également pour Givisiez et Corminboeuf);
- **visite d'immeubles** ou parties d'immeubles à transformer (transformation complète ou partielle et installations de chauffage) (également pour Givisiez);
- établissement de la **statistique annuelle et trimestrielle** des permis de construire à l'intention de la Confédération et du Service cantonal des statistiques;

- identification des bâtiments avec logements, nouvellement construits ou transformés, pour le **Registre fédéral des bâtiments et logements** (RegBL);
- établissement de 59 **permis d'occuper définitifs** pour des constructions ou des transformations conformes aux conditions du permis de construire (également pour Givisiez). Le permis d'occuper est délivré pour autant que les mesures de sécurité soient garanties pour les occupants des locaux. Les bâtiments non terminés bénéficient, dans la plupart des cas, d'un permis d'occuper provisoire, si les conditions d'habitat et de sécurité sont observées;
- calcul et contrôle de l'exécution des **emplacements pour véhicules et places de jeux** pour enfants, à aménager sur le domaine privé, selon le Règlement du PAL;
- **contrôle des bâtiments** en construction ou en transformation selon l'avancement des travaux et sur demandes des architectes, requérants ou propriétaires (également pour Givisiez);
- examen de 37 dossiers de **demandes d'autorisation pour pose et remplacement d'enseignes**;
- octroi de 21 **autorisations de travaux d'entretien sur bâtiments protégés** selon l'art. 87, al. 2 ReLATEC;
- contrôle des **demandes de pose de panneaux solaires**, notamment leur conformité en relation avec les directives cantonales concernant leur intégration architecturale;
- collaboration avec la Commission de santé communale dans le domaine de **l'assainissement d'appartements présentant des problèmes d'insalubrité**, soit par manque d'entretien et de comportement des occupants, soit par vice de construction. On observe un net recul des cas d'insalubrité, en raison des transformations et rénovations de ces dernières années;
- 46 dossiers de **demandes de patentes pour les établissements publics** ont été examinés sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie, en collaboration avec l'Inspection du feu;
- Il en est de même au sujet des patentes pour les demandes d'autorisation pour la mise à disposition de tiers de **locaux destinés à l'exercice de la prostitution**;
- enregistrement de la **fin des travaux** de 234 ouvrages pour les trois communes;
- collaboration à la **conservation du patrimoine immobilier**, avec l'élaboration de photographies et dossiers pour divers bâtiments protégés;
- préparation des dossiers (59) qui seront soumis à la **Commission du patrimoine de la Ville**;
- **conseils aux promoteurs, architectes ou propriétaires** quant aux possibilités de construire sur un site, pour les projets de changements d'affectation, de transformations ou autres en relation avec le Règlement communal d'urbanisme;
- dans le domaine de la **prévention incendie**, collaboration avec l'Inspection communale et cantonale du feu et les cinq ramoneurs ayant une activité dans les secteurs de la ville;

- envoi d'avis de révision pour le **contrôle des citernes** à huile de chauffage, mazout et essence. De plus, des rappels pour des travaux non effectués en 2016 ont été adressés aux propriétaires concernés. Le nombre de citernes se réduit d'année en année, compte tenu des nouvelles installations au gaz et des mises hors service des réservoirs, suite aux contrôles périodiques. Les installations de chauffage au gaz sont en constante augmentation et concernent tant les nouvelles constructions que les anciennes;
- maintien d'une certaine **surveillance sur les bâtiments**, sans pour autant mettre en application un contrôle systématique et périodique des immeubles, qui nécessiterait du personnel supplémentaire. Des visites sporadiques ont été effectuées lors du dépôt des demandes de permis de construire pour transformations. Cette surveillance est complétée par :
 - les reconnaissances de cas signalés par des tiers;
 - les inspections d'installations non conformes;
 - les visions locales, effectuées en collaboration avec l'Inspection communale et cantonale du feu, le Service de l'environnement et les maîtres-ramoneurs;
 - les visites de divers bâtiments à affectation spéciale avec les responsables du Service du feu;
 - les Inspectorats des constructions et du feu collaborent à la prévention incendie lors de diverses activités temporaires comme les expositions, fêtes et autres manifestations;
 - les collaborateurs de l'Inspectorat des constructions sont également **délégués du BPA** (Bureau suisse de la prévention des accidents), essentiellement dans le domaine "habitat", dans les limites de leur fonction. Cette formation complémentaire permet d'examiner d'une manière plus approfondie les mesures de sécurité à exiger dans les demandes de permis de construire.
- dans ce contexte, l'Inspectorat inventorie les secteurs sensibles dans lesquels il a constaté des lacunes en matière de sécurité (main-courante, garde-corps, escaliers, éléments en verre, etc...);
- avec le secteur du Cadastre, l'Inspectorat des constructions est amené à participer aux différentes séances organisées par le Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) dans le cadre de l'élaboration du programme PerCo (gestion des permis de construire).

10.5. Parcs et Promenades

Le personnel des Parcs et Promenades est placé sous la responsabilité du Jardinier de Ville, qui partage son temps entre les Parcs et Promenades (33,33%), le Cimetière Saint-Léonard (33,34%) et l'Etablissement horticole (33,33%).

10.5.1. Parcs et Promenades

📌 Missions

- entretien général des surfaces vertes, des terrains de sports et des végétaux;
- maintenance et contrôles de sécurité des engins des places de jeux pour enfants;
- embellissement floral des fontaines, places publiques et bâtiments communaux;
- aménagements et constructions paysagères.

📌 Administration

Équipes	2016	2017
Secteurs 1 - 4, entretien des espaces verts	18	18
Equipe paysagiste, aménagements de jardins	3	3
Equipe des sports, entretien des pelouses	2	2
Magasinier / atelier	1	1
Total EPT	24	24

Journées scolaires : 50 (54)

Le personnel des Parcs et Promenades a effectué 310 (311) journées pour le compte du Cimetière Saint-Léonard (décoration des tombes).

Le secteur a effectué 267 (264) journées pour le Service des sports.

📌 Points forts en 2017

- réaménagements et mise aux **normes de sécurité actuelles de places de jeux** pour enfants;
- organisation d'une **Journée portes ouvertes au Centre horticole**, le 6 mai; plus de 230 personnes se sont déplacées à Saint-Léonard pour découvrir les serres, pleines en cette saison; les visiteurs ont pu découvrir le travail des jardiniers des Parcs et Promenades et du Cimetière, ainsi que leurs machines et véhicules. Un accent particulier a été mis sur l'accueil des familles et enfants. Ils ont pu assister à des démonstrations de semis et de repiquage, admirer les travaux des apprenties floricultrices et observer avec curiosité la machine à rempoter. Le personnel a ainsi eu l'occasion de répondre aux questions du public et d'expliquer ses tâches quotidiennes. Grâce à différents stands d'information, les personnes intéressées ont aussi pu se renseigner sur les produits naturels et bénéficier des conseils des horticulteurs et de leurs partenaires dans le domaine des terreaux et engrais. Un

concours a permis aux plus attentifs de remporter de magnifiques plantes, avant de partager le verre de l'amitié offert par la Ville. Les visiteurs ont été enchantés de découvrir les coulisses des jardiniers qui décorent la ville de leurs œuvres fleuries.



Journée portes ouvertes au Centre horticole

🍷 Plan de gestion des forêts et boisés naturels de la ville de Fribourg 2012-2023

Le Plan de gestion des forêts et boisés naturels de la Ville de Fribourg a suivi son cours pour la 6^{ème} année consécutive.

Les mesures ont été réalisées avec succès dans le cadre du budget financier alloué.

Après l'élaboration d'un programme d'intervention dans les forêts protectrices qui a abouti à un contrat d'octroi de subventions par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF, une première étape a pu être réalisée en 2017 : le 1^{er} ravin de Pérolles, situé entre la Route-Neuve et la rue Hans-Fries, a été assaini et 71 m³ de bois énergie et 267 m³ de plaquettes de bois ont été prélevés. Les autres interventions échelonnées entre 2018 et 2019 permettront d'assainir au total 5,97 ha de forêts protectrices.

🍷 Manifestations - décorations florales

Le secteur a préparé des décorations florales dans le cadre de 81 (83) manifestations :

- heures de travail pour la mise en place 322,50 heures
- heures véhicules 65,50 heures
- prestations plantes CHF 29'487.--
- prestations facturées CHF 10'212.--

📌 Arbres - évolution de la situation, plantations et travaux

Le détail relatif à l'évolution des arbres, aux plantations ainsi qu'aux travaux réalisés est disponible auprès du secteur des Parcs et Promenades.

📌 Sécurité au travail et formation

5 personnes ont suivi le cours *arrimage de charges sur des véhicules*.

1 personne a suivi le cours USSP/BPA *spécialiste de la sécurité pour les aires de jeux*.

1 personne a suivi le cours sur *l'utilisation du défibrillateur*.

3 personnes ont suivi le cours OH - *fleurs sauvages*.

10.5.2. Cimetière

📌 Missions

- gestion de l'administration du cimetière;
- inhumations de corps et urnes;
- entretien général du cimetière;
- décorations saisonnières pour l'embellissement des tombes.

📌 Administration

Equipes	2016	2017
Entretien des espaces verts	9	9
Fleuristes	*2	*2
Fossoyeurs	3	3
Concierge	1	1
Administration et magasin	*3	*3
Total EPT	17 *(18 pers)	17 *(18)

Deux apprenties du Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf ont suivi un **stage d'approfondissement** d'une durée de deux à trois semaines (totalisant 28 jours), dans le domaine de l'entretien des surfaces vertes sur le site du Cimetière Saint-Léonard.

La participation du personnel auxiliaire a représenté 140 (140) journées de travail accomplies par des **étudiants**.

La collaboration du personnel du secteur des Parcs et Promenades aux travaux de décoration des tombes représente l'équivalent de 310 (311) journées de travail.

Pour rappel, la requalification du cimetière est issue de l'audit "**Espaces verts**" de la Ville de Fribourg. Le projet prévu prolonge d'une part la logique des cycles d'occupation des secteurs tombaux et, d'autre part, la vision exprimée développe une stratégie de mise en valeur et de regroupement des tombes remarquables. L'image future proposée touche à l'espace en distinguant trois domaines clairement articulés : le jardin, le parc et la forêt. Ces principes sont

appliqués au fur à mesure des désaffectations des concessions et secteurs et de leur réaménagement pour les inhumations futures.

📌 Activités 2017

Décès de personnes domiciliées en ville	2016	2017
Nombre de personnes	320	337

Inhumations dans la Commune	2016	2017
Cimetière Saint-Léonard	268	298
Cimetière de Bourguillon	11	9
Total	279	307

Inhumations à Saint-Léonard Selon le domicile	2016	2017
Personnes domiciliées en ville	203	248
Personnes non domiciliées en ville	65	50
Total	268	298

Selon l'âge	2016	2017
Personnes adultes	263	295
Enfants de 6 - 12 ans	-	-
Enfants de 0 - 5 ans	5	3
Total	268	298

Selon le genre de tombes	2016	2017
Tombes à la ligne	18	20
Concessions nouvelles, existantes et collectives	37	50
Urnes	100	102
Urne collective	111	126
Cimetière israélite	2	-
Total	268	298

L'**inhumation des cendres** de personnes incinérées représente le **76,51%** de tous les ensevelissements au Cimetière Saint-Léonard (78,73% en 2016).

Octroi, renouvellement et prolongation de concessions	2016	2017
Concessions collectives (congrégations religieuses)	-	2
Prolongation	-	-
Grandes concessions nouvelles, durée 50 ans	-	-
Grandes concessions, prolongation	1	2
Petites concessions nouvelles, durée 30 ans	8	10
Petites concessions, prolongation	50	47
Concessions cinéraires nouvelles, durée 30 ans	10	3

Concessions cinéraires prolongation	2	1
Concessions restes mortels nouvelles, durée 20 ans	-	-
Concessions restes mortels, prolongation	3	1
Concessions enfants nouvelles, durée 20 ans	-	3
Concessions enfants, prolongation	-	-
Total	74	69

Abonnements pour entretien des tombes	2016	2017
Abonnements annuels, état au 31.12.2017	817	826
Abonnements congrégations religieuses	130	126
Abonnements longue durée (par paiement anticipé), état au 31.12.2017	997	948
Total	1944	1900

Evolution du nombre d'abonnements	2016	2017
Abonnements annuels conclus	33	34
Abonnements longue durée conclus	25	22
dont transformation d'abonnements annuels en abonnements longue durée	2	6
Annulations pour cause de décès, de désaffectation de tombes, de résiliation ou de non-paiement	93	25
Abonnements dont les schémas ont été modifiés	12	17
Abonnements longue durée échus	103	71

La valeur des abonnements annuels facturés en 2017 s'élève à CHF 236'889.90, TVA comprise (CHF 243'265.85 en 2016).

Le produit des abonnements de longue durée conclus et facturés en 2017 est de CHF 94'838.-- TVA comprise (CHF 112'875.60).

Les ventes au détail, ainsi que les commandes diverses ont généré un chiffre d'affaires de CHF 101'747.95 TVA comprise (CHF 108'469.10).

Demandes de pose de monuments

73 (74) demandes de pose de monuments ont été traitées et octroyées.

👉 Cours de formation

Un collaborateur a suivi la formation de machiniste pour les catégories pelles et chargeuses sur chenilles et pneus dès 5 t (durée 10 jours).

👉 Sécurité au travail et formation

2 personnes ont suivi le cours *arrimage des charges sur des véhicules*.

3 personnes ont suivi le cours sur *l'utilisation du défibrillateur*.

1 personne a participé à la *journée technique Cinelec*, formation continue dans le domaine des installations électriques.

10.5.3. Etablissement horticole

📌 Missions

- production de plantes pour l'embellissement des tombes, les décorations florales en ville et la vente au magasin;
- entretien de tous les bacs d'hydroculture embellissant les bureaux, salles de conférences et corridors des immeubles administratifs ainsi que des plantes destinées aux décorations des manifestations;
- formation des apprentis horticulteurs CFC et AFP orientation floriculture.

📌 Administration

Equipes	2016	2017
Production horticole	3	3
Apprentis/es	4	4
Total EPT	3	3

Au 31 décembre 2017, **trois apprenties** étaient en cours de formation pour l'obtention du CFC d'horticultrice, option floriculture et **une apprentie** en cours de formation pour l'obtention d'un certificat AFP, option floriculture. Deux apprenties ont terminé leur formation professionnelle d'horticultrices avec succès.

15 écoliers/ères de divers CO ont fait un stage d'orientation professionnelle dans l'Etablissement horticole. Ces stagiaires ont bénéficié de 43 jours de stage, durant lesquels ils ont reçu une orientation complète sur le métier d'horticulteur avec option floriculture.

Deux apprenties du Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf ont suivi un **stage d'approfondissement** d'une durée de trois semaines (totalisant 26 jours), dans le domaine des cultures des plantes ornementales dans l'établissement horticole.

Le détail de la production de plantes peut être demandé auprès du Jardinier de Ville.

📌 Points forts

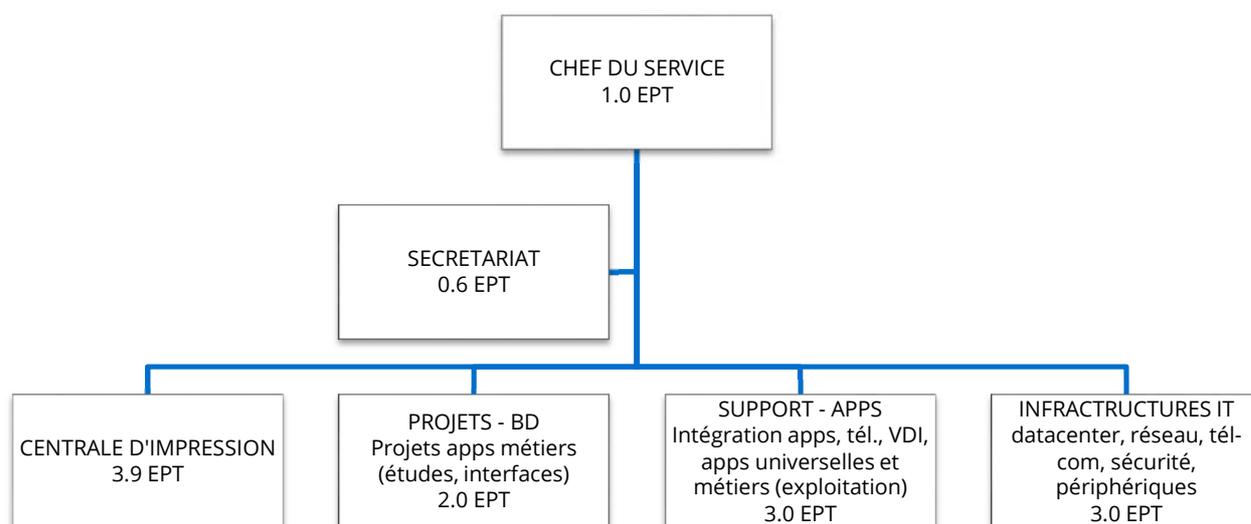
- production de 212'064 (221'470) plantes. La diminution de la production suit la diminution des tombes;
- la lutte contre les ravageurs avec l'aide d'auxiliaires (insectes prédateurs) est appliquée au total de la production des serres 1, 2, 3 et 4. Le but recherché est de réduire au strict minimum l'emploi de produits chimiques nocifs pour les collaborateurs et l'environnement;
- les excellents résultats des apprentis aux examens finaux;



Démonstration de repiquage par une apprentie lors de la journée portes ouvertes

11. INFORMATIQUE

Le Service informatique est placé sous la direction de M. Thierry Steiert, Syndic. Le Chef de service est M. Philippe Jenny.



11.1. Organisation générale

CHANGEMENT EN 2017 : la Centrale d'impression a été rattachée du Service de l'administration générale au Service informatique en février 2017. Ce changement a été motivé d'une part par la transformation numérique et l'utilisation toujours plus importante d'outils informatiques; d'autre part, la proximité géographique de deux entités sur le même site est de nature à faciliter le suivi des projets informatiques et cette forte collaboration.

11.1.1. Missions

Les missions de cette unité sont transversales.

📌 Gouvernance en matière de systèmes d'information

- planification et organisation, en collaboration avec le Comité de pilotage informatique;
- acquisition et implémentation de solutions IT en collaboration avec les métiers;
- détermination d'une stratégie d'évolution du poste de travail;
- distribution et support relatifs aux prestations IT vers les métiers;
- surveillance et évaluation en relation avec les processus informatiques;

- centralisation des budgets liés aux infrastructures IT et aux systèmes d'information;
- gestion du réseau de fibre optique (FriNet) en collaboration étroite avec le Service d'urbanisme et d'architecture.

📌 Exploitation et production

- analyse des demandes et des besoins des Services;
- définition des priorités des projets en fonction des ressources humaines et financières;
- planification de l'exécution des projets selon leur priorité;
- garantie de la qualité des services;
- gestion de la téléphonie et de la communication (dès 2016 et de manière progressive).

11.1.2. Organisation générale

Les missions sont remplies par cinq entités dont les tâches et les activités sont décrites ci-après :

- Direction et secrétariat (yc compris PMO)
- Support et applications
- Projets et bases de données (BD)
- Infrastructures IT
- Centrale d'impression (située un peu en marge du cœur de métier IT)

11.1.3. Réorientation 2013, Schéma directeur 2014-2017

Le Service a amorcé dès 2013 sa transformation résolument orientée clients et solutions. Le schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) pour la période 2014-2017 (SDSI 14-17) fixe la stratégie, les priorités et guide les activités. Un bilan dressé fin 2017 (réalisé, en cours, en suspens) servira à l'élaboration du prochain SDSI 18-22 conçu en relation avec le Plan de législature, les projets en cours, les besoins métier et les tendances IT.

11.1.4. Relations avec les clients

Service transversal et support au service des Services, il importe de tisser des relations très étroites et continues avec les clients. Il existe plusieurs cellules dans lesquelles les thématiques IT et les besoins métier sont débattus :

📌 Comité de pilotage informatique (COPI IN):

Composé de différents Chefs de service qui représentent tous les Services de l'administration communale, il s'est réuni **quatre fois**. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- assurer le suivi du SDSI;
- déterminer une stratégie d'évolution du poste de travail;
- analyser les demandes et les besoins des Services;
- définir les priorités des projets en fonction des ressources humaines et financières;
- planifier l'exécution des projets selon leur priorité;
- veiller à la qualité des services.

📌 Groupes de travail (GT) par métier ou par projet

Il est possible de citer les GT permanents avec le Service informatique et :

- la cellule Communication (Administration générale);
- le secteur du Cadastre (Génie civil);
- le Service de la Police locale;
- tous les COPIL et COPRO des projets en cours.

Les activités et projets du Service informatique sont présentés à la **Commission de l'informatique** du Conseil général. Celle-ci s'est réunie deux fois en 2017. Elle examine les activités sous l'angle du budget et des comptes et délivre des préavis.

11.2. Direction et secrétariat

11.2.1. Activités

📌 Principaux outils de gestion

- **Customer Relationship Management (CRM) - gestion des demandes IT** (voir aussi chapitre 11.3.2) : ce nouvel outil a été mis en service en automne 2016 à l'échelle de toute l'administration; après plus d'un an d'exploitation, il répond parfaitement aux attentes de toutes les parties : suivi, traçabilité, délais;
- **gestion du portefeuille de projets**: inventaire complet des projets depuis 2013 et planification générale;

	31.12.13	30.09.14	31.12.14	31.12.15	31.12.16	31.12.17
	Portefeuille dès 12.2012	Priorisation SDSI 14-17		Nouvelle classification		Nouvelle classification
TERMINES - STOPPES	0	27	28	59	88	114
TERMINES		25	26	55	80	101
STOPPES		2	2	4	8	13
PORTEFEUILLE PROJETS	56	43	64	49	40	42
EN COURS		24	23	33	29	30
VEILLE-ATTENTE		19	41	16	11	12
<i>Nombre projets suivis dès 12.2012</i>	56	70	92	108	128	156
<i>Nombre de nouveaux projets</i>		14	22	16	20	28
<i>Nombre moyen projets en cours</i>		24	24	27	27	28

- **gestion des contrats:** inventaire des contrats et des informations relatives aux nombreuses solutions en exploitation; cet outil permet également d'imputer les coûts par unité.

🔪 Activités marquantes

- **PMO - supervision du portefeuille de projets :** cette activité reste un élément-clé pour assurer la réalisation des projets dans le respect des délais et des périmètres définis; ce rôle est dévolu actuellement au Chef de service et, pour donner plus de dynamisme, une ressource supplémentaire de chef de projet IT et d'assistant PMO débutera en 2018; la transformation des tableaux de bord donne plus de visibilité sur les projets, leur importance et leur appartenance (métier ou IT); cette gestion sera améliorée en 2018;
- **gestion des ressources humaines / personnel :** cette année a été particulièrement difficile et complexe; le début d'année a été marqué par la disparition de l'un des collaborateurs emporté par une grave maladie; parallèlement, la recherche de personnel IT s'avère difficile sur un marché du travail très tendu (concurrence des marchés dans l'arc lémanique et en Suisse alémanique); quelques projets ont souffert de retard au démarrage mais sont sur rail actuellement;
- **rattachement de la Centrale d'impression :** il s'agit d'un projet d'envergure ayant nécessité des ressources importantes; l'ensemble du domaine a fait l'objet d'un nouvel examen partant des missions et des activités actuelles, en passant par la définition d'une stratégie, la revue des plusieurs processus-clés, la création d'un budget spécifique (investigations importantes pour isoler composants et coûts); le projet se poursuit en 2018.

11.3.Support et applications

11.3.1. Tâches et compétences

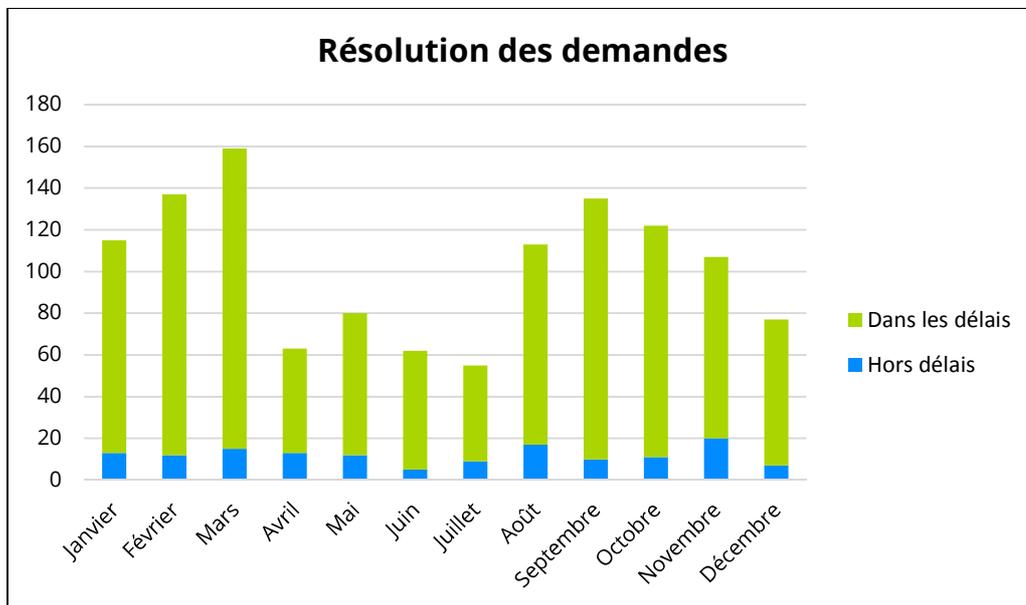
- l'assistance générale aux utilisateurs pour les postes de travail;
- l'assistance aux utilisateurs pour les applications communales;
- la sécurité des accès aux différents serveurs par la gestion des mots de passe;
- la création et la gestion des comptes utilisateurs du domaine;
- la gestion des comptes pour l'utilisation de la messagerie;
- la gestion des droits et des accès pour les applications communales;
- la gestion des serveurs de messagerie;
- la virtualisation des applications;
- la gestion des diverses applications métiers (plus de 30 solutions);
- la mise à jour régulière des systèmes d'exploitation par le déploiement de patch;
- la maintenance de l'environnement de virtualisation des postes de travail;
- la gestion des demandes de modifications des applications métiers;

- l'installation du logiciel antivirus sur les PC et sa mise à jour régulière;
- la diffusion d'information lors de séances de formation/information à l'utilisation des infrastructures informatiques.

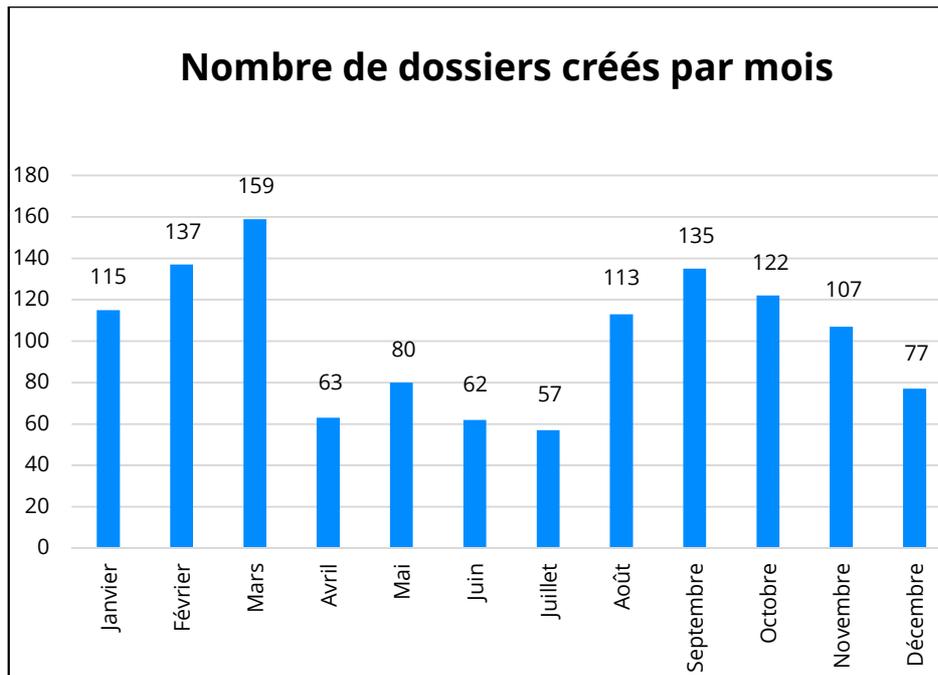
11.3.2. Activités

📄 Principaux outils de gestion

- **CRM - gestion des incidents** : cette solution a permis d'améliorer de manière significative les prestations auprès des utilisateurs;
- chaque demande ou requête adressée par les "clients" est saisie, traitée et fait l'objet d'un dossier de suivi. Voici la répartition des différents dossiers pris en charge en 2017, selon un délai de résolution :



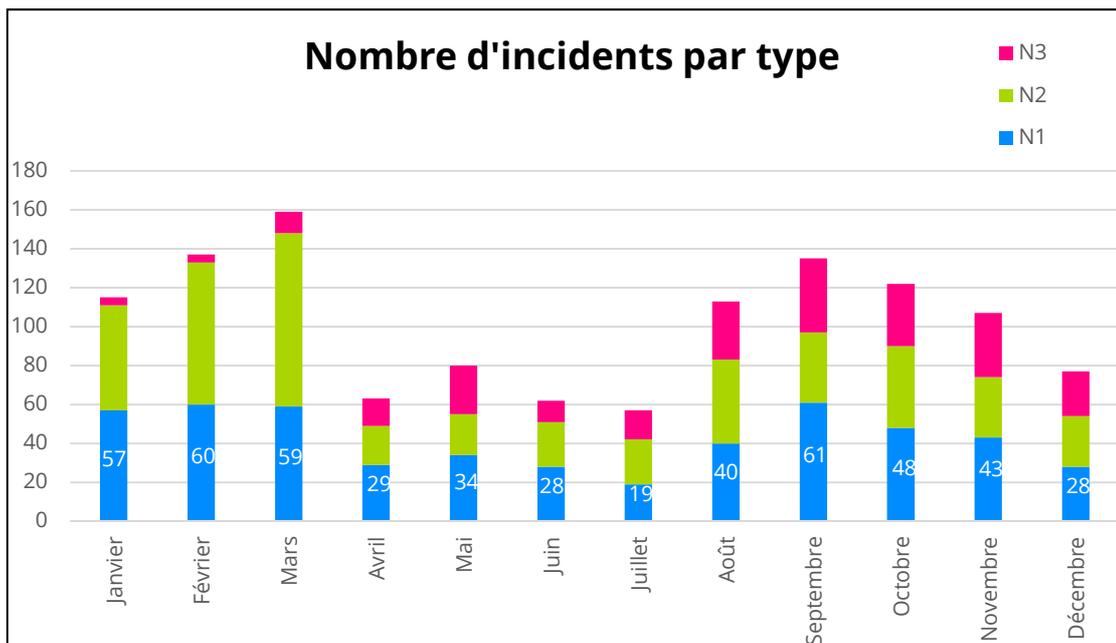
Ce logiciel permet également d'établir diverses statistiques sur la création ou la clôture des dossiers par jour, mois, département, Service, utilisateur, intervenant, type, répartition, etc.



- 2017 : 1'227 dossiers
- 2016 : 1'054 dossiers
- Evolution : + 173 dossiers => + 16.4%

b) Le nombre d'incidents par type :

- N1 : résolution < 10 min en interne
- N2 : résolution > 10 min en interne
- N3 : Résolu suite à une demande au partenaire de la solution



📌 Activités marquantes

- **téléphonie mobile** : la gestion opérationnelle, décentralisée jusqu'à fin 2016, est opérée depuis le Service informatique selon un concept validé par le Conseil communal, cette prestation a été ajoutée au catalogue des prestations, le traitement des factures a été automatisé (de l'opérateur jusqu'aux imputations dans les rubriques comptables);
- **téléphonie fixe** : l'étude de la migration All IP a débuté en 2015; les analyses et les travaux ont permis de procéder à un appel d'offre public (fin 2017); l'adjudication est prévue début 2018 ainsi que le changement de la téléphonie au sein de l'administration (1^{er} cercle), puis auprès des autres unités (2^{ème} cercle);
- **reverse proxy**;
- passerelle de publication d'applications web externes;
- remplacement du reverse proxy (au terme du cycle de vie de l'ancienne solution; demande de publication d'autres services);
- **nouvelles solutions et migrations mises en production** pour les entités suivantes : Relations humaines (gestion du temps), Curatelles (gestion des dossiers), Archives (gestion des catalogues), toute l'administration (ERP principal), Police locale (remplacement des terminaux et OS), ...;
- **plateforme collaborative pour le partage des dossiers (H:\)** : en attendant la mise en œuvre de la GED, cette solution intermédiaire répond aux besoins pressants de l'organisation.

11.4. Projets et bases de données

11.4.1. Tâches et compétences

- l'administration et la responsabilité des bases de données;
- l'analyse des demandes, la conduite et le suivi de projets;
- le suivi des outils et de la méthodologie de gestion de projets;
- la gestion de la solution CRM : inventaire, demandes;
- l'administration et la responsabilité des outils de développement et de reporting;
- le reporting et l'extraction de données;
- le développement d'interfaces et d'applications spécifiques;
- la recherche et l'évaluation de nouveaux produits, la participation à leur mise en place;
- la participation, l'assistance et le conseil pour le développement du site Internet;
- la collaboration et le suivi de projets avec le secteur du Cadastre.

11.4.2. Activités

📌 Principaux outils de gestion

- la **méthodologie de projet**, dont la boîte à outils a été finalisée en 2016, est en production au Service informatique; dans le cadre de projets transversaux, une formation est dispensée au personnel des autres unités;
- la **solution de gestion des bases de données**;
- les **outils de reporting**.

📌 Principaux projets

2015/17	Mise en place et formation : méthodologie et outils de gestion de projets
2015/17	Mise en place de la rubrique Internet pour les nouveaux habitants
2016/ ...	Analyse et développement d'une passerelle entre la plateforme cantonale (écoles primaires) et la solution communale
2016/...	Analyse et développement de la gestion de la médecine scolaire
2016/...	Etude et mise en place d'une solution GED
2016/...	Adaptation et mise en place des procédures de sauvegarde pour les serveurs de bases de données suite à la nouvelle solution
2017	Mise en place de l'inventaire et des demandes pour les abonnements de téléphonie mobile
2017/...	Analyse et développement interne d'une gestion des affichages (panneau et banderole)
2017/...	Etude - état des lieux sur l'ERP principal
2017/...	Analyse et développement de passerelles SIT - facturation diverse
2017	Analyse et développement interne d'une passerelle pour les imputations de la téléphonie mobile
2017/...	Participation à la mise en place d'une base de données juridique (affaires sociales) avec l'Etat
2017/...	Participation au développement et la mise en place du nouveau site internet de la Ville
2017	Virtualisation du serveur de base de données du cadastre
2017	Installation de deux nouveaux serveurs pour la migration des applications de la Police locale

11.5. Infrastructures IT

11.5.1. Tâches et compétences

- la gestion des centres de données (datacenters 1 et 2) et leur ferme de serveurs pour les applications communales, les données et la messagerie;
- l'installation et la gestion des serveurs MS-Windows et Linux du domaine;
- la gestion des serveurs de virtualisation;
- la maintenance des postes de travail;

- la préparation des nouveaux postes de travail (tablettes et portables) et la formation des utilisateurs exposés à une forte mobilité;
- les très nombreux déménagements des unités administratives : planification, suivi des travaux (câblage, communication, retrait et remise en service des équipements);
- le contrôle des installations ou modifications du câblage informatique;
- le contrôle du fonctionnement du réseau et de la télécommunication;
- le contrôle des performances du réseau;
- la gestion des dispositifs de sauvegardes;
- le contrôle et la surveillance des serveurs antivirus et de leurs permanentes mises à jour automatiques au travers d'Internet;
- le contrôle et la surveillance de la sécurité informatique;
- l'intégration des systèmes d'impression multifonction et le suivi selon le cycle de vie;
- l'entretien des imprimantes locales et des périphériques;
- l'installation et la maintenance des téléphones IP;
- le fonctionnement du réseau pour la téléphonie sur IP;
- le suivi des produits par la fréquentation de nombreux séminaires;
- le laboratoire lié à l'évolution du poste de travail;
- la gestion administrative du parc informatique (postes de travail, écrans, imprimantes et périphériques) : inventaire, stock, réception des commandes, livraisons;
- la participation à la construction et la surveillance des sites scolaires (domaine IT);
- la participation à la construction et la surveillance de l'infrastructure du Service police locale et mobilité.

11.5.2. Activités

Principaux outils de gestion

- **CRM - gestion de l'inventaire du parc** : cette solution a permis d'améliorer de manière significative les prestations auprès des utilisateurs;
- divers outils permettant la surveillance du réseau et des divers systèmes en place (fermes virtuelles, stockage serveur, sécurité) ainsi que l'administration;
- ces outils surveillent des équipements et services spécifiques, alertant lorsque les systèmes ont des problèmes et quand ils repassent en fonctionnement normal;
- différentes applications permettent la gestion de la ferme des serveurs virtuels ainsi que du stockage serveur afin de garantir les diverses demandes des services (création de serveurs, configuration, suivi de performances, ...).

☛ Actifs

- environnement DC et parc informatique;
- deux datacenters, capacité stockage VSI : 36 Tb, capacité stockage VDI : 11 / 6 Tb, capacité stockage données : 36 Tb;
- postes de travail : 315 terminaux, 37 PC techniques et 81 portables;
- Infrastructure IT et réseau de communication et de télécommunication : ils constituent la colonne vertébrale sur laquelle se greffent les datacenters, les périphériques et les réseaux pour les communications internes et externes (câblage, switchs, routers, wifi, firewall, ...);
- La télécommunication est assurée par les moyens suivants :

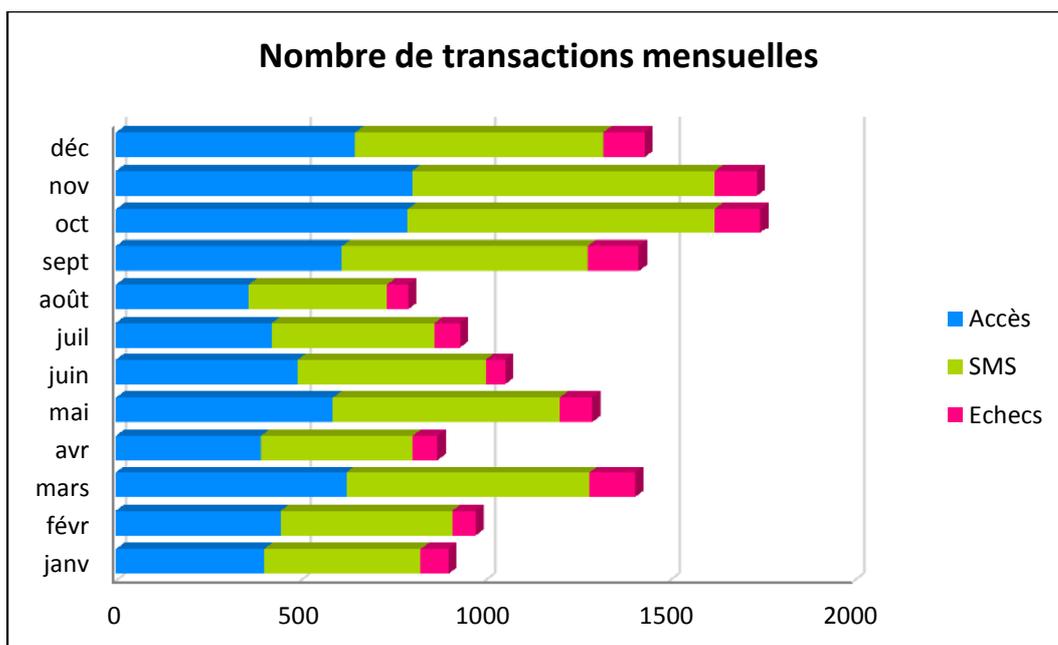
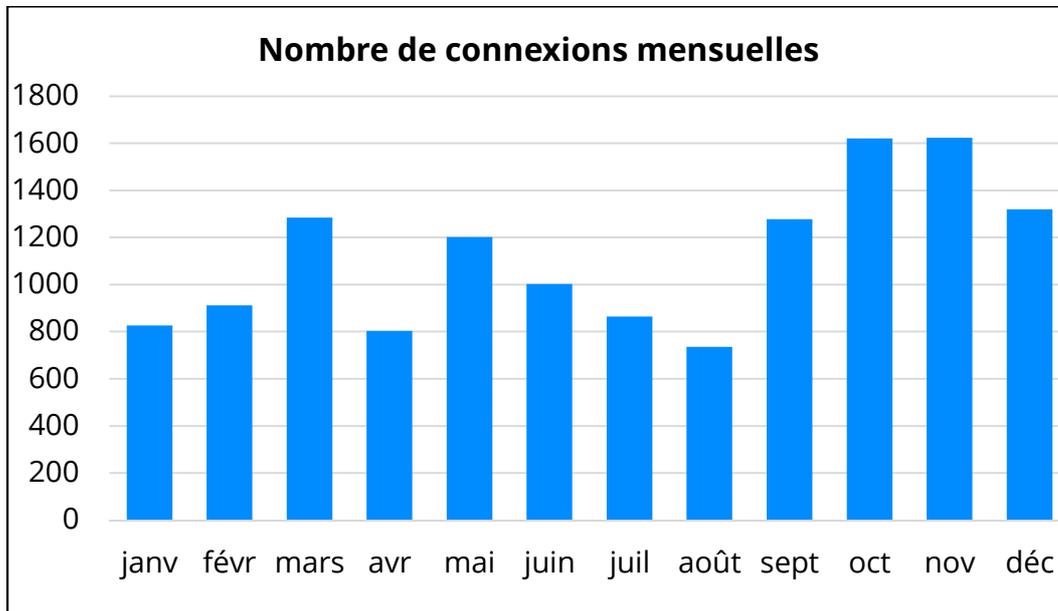
- via le réseau de fibre optique FriNet

Il s'agit d'un réseau de type propriétaire (sans redevance). Plusieurs entités (Etat de Fribourg, Université, HES et la Ville) collaborent étroitement pour le développement de ce réseau, à moindres coûts. A plusieurs occasions, les entités échangent temporairement des fibres pour pallier à des travaux sur des secteurs importants (plateau de Saint-Léonard à plusieurs reprises, en ville). La téléphonie fixe transite également par ce réseau :

- tous les sites administratifs ou de production sont reliés (voir précédents rapports de gestion);
 - une liaison importante entre l'Etat et la Ville pour assurer les prestations suivantes :
 - la liaison au réseau de la Confédération (KOMBV) pour l'Office du travail;
 - l'accès au Cadastre cantonal;
 - la messagerie e-mail;
 - l'accès à Internet;
 - l'application FriWeb;
 - Sedex : Finances et Contrôle des habitants;
 - Plausex pour le Service de l'aide sociale.
 - sont à l'étude pour de prochains raccordements : sites scolaires primaires, AES.
- via le réseau de télécommunication ADSL des opérateurs privés;
 - via un reverse proxy;
 - via des liaisons VPN sécurisées et DMZ :
 - l'application Sitecof (SIT de la Ville de Fribourg);
 - la réalisation d'une DMZ pour la double authentification (accès externes) et une solution de la Police locale;
 - la solution de remote control sécurisé sur 15 serveurs pour nos partenaires de solutions.

En 2016, la solution de la mise à disposition des postes de travail depuis l'extérieur a été mise en place. Pour la sécurité d'accès, une double

authentification renforce l'accès depuis l'extérieur. En décembre 2017, la solution compte 82 utilisateurs. Dans le top 5 des utilisateurs, on compte entre 500 et 1200 transactions à l'année par utilisateur.



📌 Activités marquantes

- **exploitation des deux datacenters** (depuis fin 2016) : les efforts se sont poursuivis pour disposer d'un véritable DRP (discovery recovery plan, poursuite des activités après sinistre) de manière à assurer un haut niveau de service;
- **réaménagement des locaux de l'ancienne auberge de jeunesse**: suite aux transformations, le redéploiement de l'infrastructure informatique et téléphonique a été rendu nécessaire; les déménagements des équipements personnels ont

nécessité une planification de détail avec les métiers pour assurer la continuité du travail des unités communales concernées (AS, CA);

- votations / élections :
 - mise en place des locaux : quatre fois à la Maison de Justice.

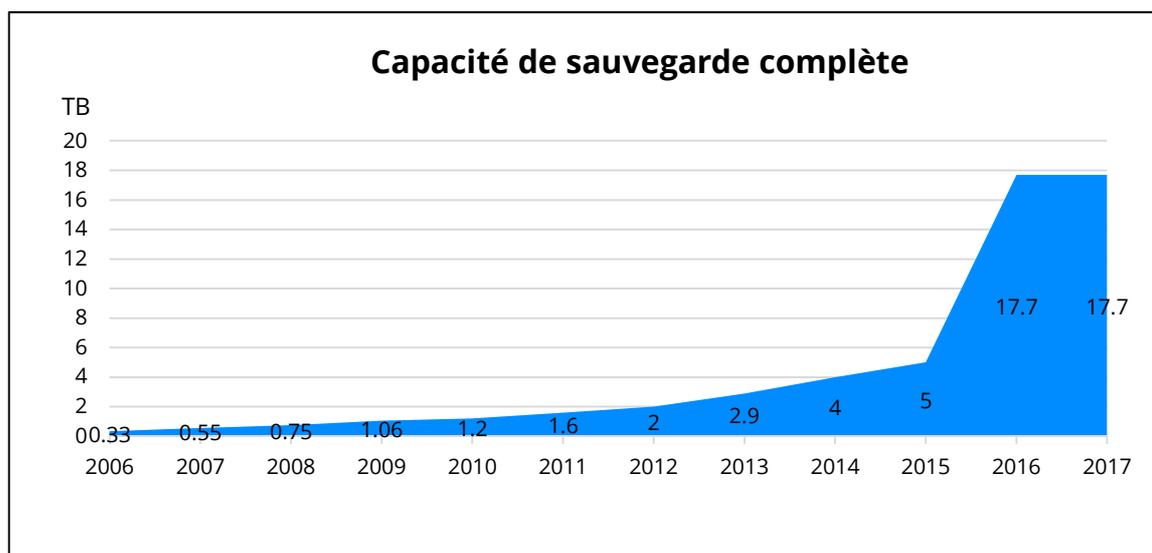
11.6. Domaines gérés par plusieurs unités

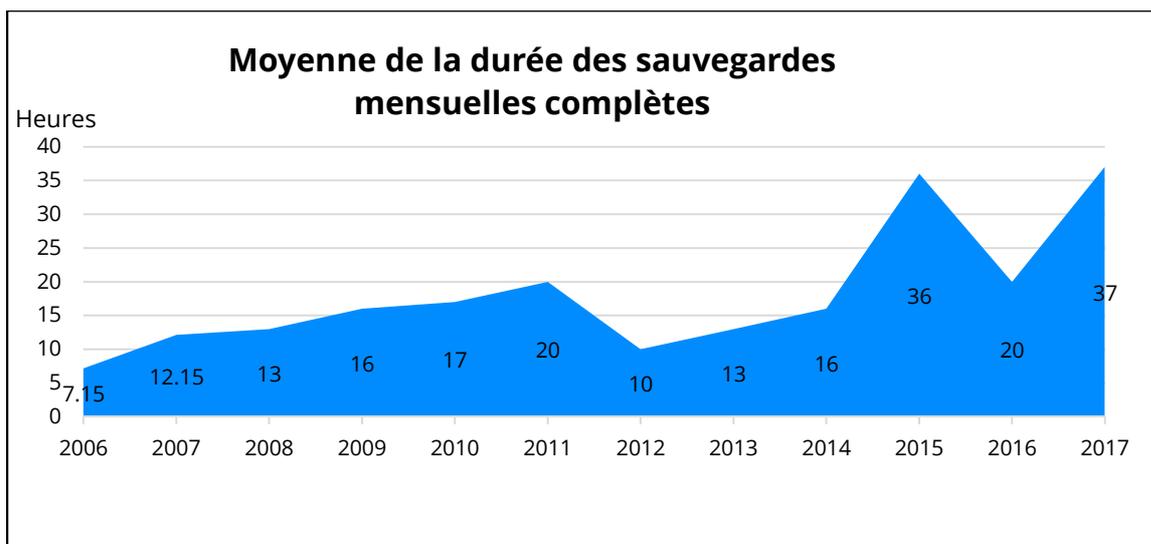
11.6.1. Sauvegardes

Des baies de stockage ont été introduites en octobre 2012, afin de permettre de sauvegarder les données des applications et utilisateurs. La capacité journalière des données à sécuriser est passée à 5 TB. En 2016, deux nouvelles unités de 36 TB ont été ajoutées.

Courant 2016, un changement important est réalisé par la sauvegarde non seulement des données mais également des machines virtuelles et leur OS ayant pour conséquence une augmentation plus importante des données sauvegardées (**17,7 TB**).

Le graphique ci-après montre l'évolution de la masse des données sauvegardées, ainsi que la durée moyenne de celle-ci en heures : journalière incrémentale 8 h et complète en fin de semaine et mensuelle 20 h :





11.6.2. Sécurité

Depuis la mise en service de la messagerie, le Service informatique est confronté de plus en plus régulièrement à des attaques de virus informatiques plus ou moins importantes et inquiétantes. Tous les postes de travail sont dotés d'un antivirus, afin d'assurer une protection maximale. Le serveur de messagerie est lui aussi équipé d'une solution.

Un serveur dédié fonctionne pour assurer la sécurité du réseau. Il scrute et inspecte en permanence toutes les données et informations qui transitent sur le réseau. Il bloque environ 3,6 millions de messages indésirés (spams) par année et une moyenne d'environ 400 virus par jour à l'entrée du réseau.

Sur le nouveau serveur de messagerie, un second anti-spams contrôle une seconde fois le courrier entrant et filtre les messages en se basant sur d'autres critères, afin de détecter d'autres spams. 0,8% (= une moyenne quotidienne de 20 messages sur 2'440 par jour) sont encore arrêtés et considérés comme indésirés.

Le contrôle et la surveillance du dispositif antivirus occupent une place de plus en plus importante et nécessitent une vigilance toute particulière, afin de garantir la sécurité du réseau communal. Plusieurs heures de travail journalières sont indispensables pour effectuer tous les tests et contrôles de rigueur.

Depuis fin 2015, le monde du web est touché par une vague de "ransomware". Aussi appelé "rançongiciel", il s'agit d'un logiciel malveillant qui prend en otage des données personnelles : il chiffre des données personnelles puis demande à son propriétaire d'envoyer de l'argent en échange de la clé qui permettra de les déchiffrer. Il s'introduit sur le réseau lorsqu'on accède à certaines pages web, lorsqu'on clique sur un lien ou lorsqu'on ouvre une pièce jointe dans un e-mail.

Suite à une telle intrusion, le Service informatique a entrepris diverses actions visant à éviter toute nouvelle entrée de ce type de virus, difficilement détectable par les systèmes automatiques.

11.7. Centrale d'impression

En fonction depuis 2002, la Centrale d'impression est appelée à produire les impressions de l'ensemble du matériel pour l'administration communale afin de répondre aux critères de qualité, de délai d'impression et d'expédition, de confidentialité.

Parmi les documents produits, on peut citer : messages, rapports, procès-verbaux, budgets, comptes, rapports de gestion, divers documents de travail, règlements, formulaires, circulaires, cartons de loto, bulletins de versement, papiers en entête, cartes de visites, bordaux d'impôts, amendes d'ordre (Police locale), factures, rappels, calendriers, blocs-notes, mémos, affiches,

11.7.1. Tâches et compétences

- impressions sur les presses offset;
- impressions sur les machines de reproduction numériques;
- impressions sur le plotter (jusqu'à A0);
- travaux manufacturés : assemblage, découpe, collage, thermocollage, agrafage, reliure, ...;
- mise sous pli;
- dépôt dans les locaux de La Poste pour expédition : envois en masse (matériel pour votations et élections, factures dont les impôts, documents pour les membres du Conseil général, ...);
- livraison des commandes (selon la nature des travaux) dans les Services communaux;
-

11.7.2. Activités

Actifs

- ligne de production numérique couleur pour grand volume : impression, scannage, finition;
- ligne de production numérique noir/blanc pour grand volume : impression;
- presse offset A3 – 1 couleur;
- presse offset A3 – 2 couleurs;
- machine pour mise sous pli;
- plotter pour documents jusqu'au format A0 et table à découper;
- relieuse par thermocollage;
- relieuse avec supports spiralés.

📌 Principaux outils de gestion

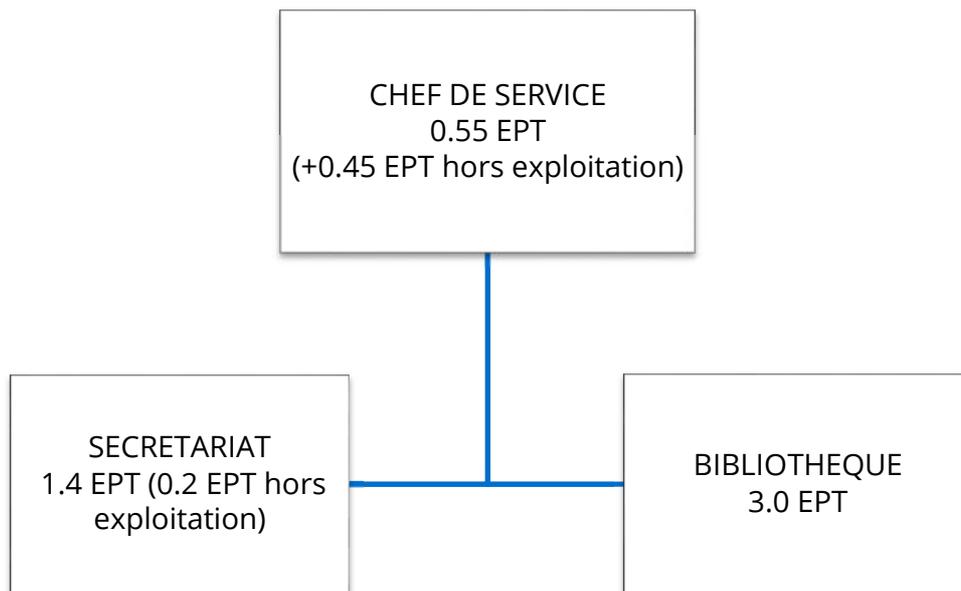
- **solution de gestion des travaux** : une solution a été mise en service en 2012 pour gérer les commandes d'impression (travaux, coûts, centre de coûts); une nouvelle solution est en cours d'installation et sera mise en production en 2018; elle permettra de franchir un nouveau pas vers la digitalisation avec un processus structuré de bout en bout, depuis la commande de travaux par l'utilisateur jusqu'à l'imputation ou la facturation, sans rupture de média;
- **solution pour la préparation des travaux d'impression** : à réception de la commande et des fichiers-sources, cette solution permet de configurer et de présenter les travaux à la ligne de production numérique.

📌 Activités marquantes

- **rattachement au Service informatique, fonctionnement courant** : cette opération, objet d'une décision de février 2017 du Conseil communal, a véritablement pris effet à partir de mars 2017; sur le plan opérationnel, peu de changement; les démarches administratives sont traitées avec le secrétariat du Service informatique; le personnel participe depuis avril 2017 aux séances mensuelles du Service informatique;
- **projet de rattachement au Service informatique, nouvelle organisation** : ce projet est plus conséquent car il passe en revue le fonctionnement de cette unité selon les principes de gestion du Service informatique : axes stratégiques, processus, clientèle, budget et coûts, prix des travaux et prestations, coûts, imputations et facturations; un gros effort a été consenti par les responsables de la Centrale d'impression pour documenter le dossier du projet; le responsable de l'Economat central a également joué un rôle majeur;
- **projet de nouvelles solutions de gestion des commandes** : l'ancienne solution, mise en production en 2012, n'avait pas pu être exploitée tel qu'envisagé; le cycle de vie ayant raison de cette ancienne version, la nouvelle solution a été implémentée en fin d'année 2017 et sera mise en production en 2018; actuellement, les responsables de cette unité prennent en main ce logiciel afin d'acquérir maîtrise, assurance et autonomie. Cette démarche s'inscrit dans un projet plus large du Service informatique : le concept général des moyens d'impression de la Ville de Fribourg, concept incluant tous les moyens de production (ceux de la Centrale d'impression, les multifonctions, les imprimantes en réseau et locales).

12. CULTURE

Le Service de la culture est placé sous la direction de M. Laurent Dietrich. Mme Natacha Roos en est la Chef de service, ainsi que la Gestionnaire du Fonds de Coriolis Infrastructures (à 35%, financé par les six communes-membres) présidé par le Préfet de la Sarine et la Coordinatrice de blueFACTORY ville (à 10%) sous l'égide du Syndic. Le Service compte 7 collaborateurs, correspondant à 4,9 EPT¹².



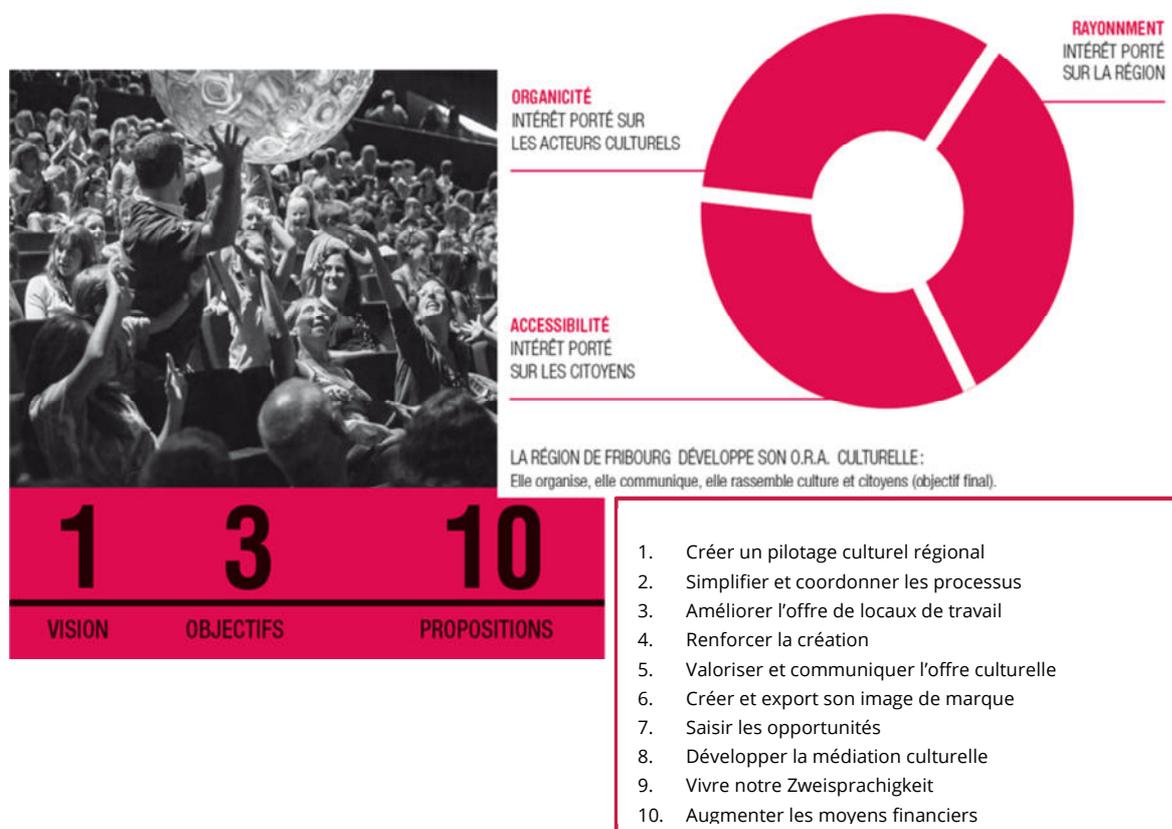
Une grande **période de transition** est prévue sur deux ans pour ce Service, dont la majorité de l'équipe administrative a changé en fin d'année : 4 personnes sur 5 ont débuté en octobre, dont 2 CDD et 1 PET (stagiaire au chômage), en sus de la collaboratrice scientifique en CDI à 0,8 EPT, dont 0,2 pour Coriolis Infrastructures. Les tâches du Service reposent ainsi en grande partie sur des ressources temporaires et grâce à des participations financières de tiers. Ces pourcentages sont mouvants en fonction des projets. Les EPT présentés ci-dessus représentent ainsi un ordre de grandeur réparti sur l'année.

¹² Sans compter la Direction, ni les stagiaires et apprentis. Le Service compte également 0,65 EPT hors exploitation.

12.1. Cadre de politique culturelle régionale

La gouvernance en matière de politique culturelle dans la région fribourgeoise est unique en Suisse. En effet la capitale cantonale délègue une partie de ses compétences à Coriolis Infrastructures et à l'Agglomération, particulièrement pour ce qui concerne la promotion culturelle auprès des professionnels. Avec pour avantage que les citoyens de 5, respectivement 9 autres communes participent financièrement et tendent à une vision commune; pour désavantage la multiplicité des organes de subventionnement, soit un pouvoir décisionnel dissolu, un manque d'efficacité et de clarté à l'attention des acteurs culturels.

En 2017, le Service de la culture a continué à travailler à la réalisation des **objectifs stratégiques** développés dans le cadre des Assises de la culture dans la Région fribourgeoise et formalisés dans le rapport CULTURE2030/KULTUR2030 (<http://www.assises-culture.ch>).



Le COPIL CULTURE2030 a notamment mandaté les experts des différents services concernés (Ville, Coriolis, Agglo, Etat) afin de travailler sur la proposition 2. *Simplifier et coordonner les processus.*

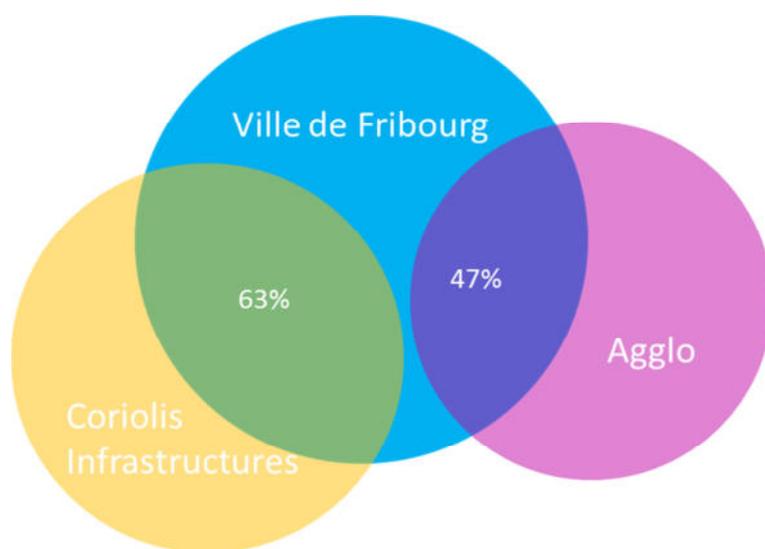
12.2. Répartition des rôles

La répartition des rôles entre Etat, associations de communes et communes en matière de promotion culturelle dans le canton de Fribourg ainsi que les compétences en matière de culture déléguées par les dix communes-membres à l'Agglomération, place la subsidiarité et en découlant, la concertation, au cœur de l'action politique.

	Rôle de l'Etat	Rôle de la Loterie romande	Rôle des agglomérations et associations de communes		Rôle des communes
Principes établis dans la loi cantonale	L'Etat contribue à la promotion des activités culturelles, princip. dans le domaine de la création (production).	La Loterie Romande soutient les projets d'utilité publique. Les décisions sont approuvées par le Conseil d'Etat.	<p>Lors de la réalisation de projets d'importance régionale, la commune coopère avec les communes voisines.</p> <p>Le Préfet favorise la promotion des activités culturelles dans son district en veillant à la coopération intercommunale.</p>		La commune contribue à la promotion des activités culturelles, principalement dans le domaine de l'animation (=diffusion). La commune intervient à titre subsidiaire en matière d'aide à la création.
	L'Etat	Loterie Romande	L'Agglomération	Coriolis Infrastructures	Ville de Fribourg
En priorité	soutient la création prof. à condition d'un soutien financier direct ou indirect par la ou les collectivité(s) locale(s) directement concernée(s).	favorise la réalisation d'un projet, l'acquisition d'objets ou l'accomplissement de prestations déterminées.	soutient les organisateurs et les lieux prof. reconnus d'importance régionale. Elle participe aux frais de fonctionnement et de production des troupes prof. désignées comme telles par l'Etat par le biais des organisateurs et des lieux d'animation.	a pour buts la réalisation et l'exploitation d'une salle de spectacles, Equilibre et d'un centre de création scénique, Nuithonie.	soutient la création non-prof. (ou amateur) ayant lieu sur son territoire. La commune soutient les institutions culturelles locales comme les bibliothèques, ludothèques, centres de loisirs, etc et les associations locales (fanfares et corps de musique, troupes de théâtre, chœurs amateurs, etc).
A titre subsidiaire	L'Etat peut soutenir des animations si elles ont un caractère occasionnel et un rayonnement supra-local.	En principe les contributions de la Loterie Romande ne peuvent pas constituer à elles seules le financement total du projet.	L'Agglomération peut, subsidiairement à l'Etat, participer aux frais d'organisation des troupes prof. qui se produisent ou qui créent dans un lieu reconnu d'intérêt régional, à condition que le spectacle ne fasse pas partie de la programmation ordinaire du lieu.	Coriolis Infrastructures peut soutenir les autres infrastructures culturelles.	<p>La commune peut soutenir les organisateurs ou les lieux d'animation professionnels sur son territoire.</p> <p>La commune peut participer aux frais de création professionnelle, par exemple en cas de première ayant lieu sur son territoire.</p>

Les références – Lois (fédérale sur l'encouragement à la culture, cantonale sur les affaires culturelles), règlements (Canton, Agglo, Ville, Loterie Romande), statuts (Coriolis Infrastructures, Agglo), etc. – sont répertoriées sur www.assises-culture.ch et dans CULTURE2030/KULTUR2030, p.56, disponibles en français et en allemand.

La Ville de Fribourg, en plus de soutenir les activités prioritaires prévues par la répartition des rôles, a participé au financement de Coriolis Infrastructures à hauteur de 63% et au financement des activités culturelles de l'Agglomération de Fribourg à hauteur de 47%.



12.2.1. Coriolis Infrastructures

Le Président est M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine et la Gestionnaire du Fonds est Mme Natacha Roos, Déléguée culturelle. Les Communes membres sont Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez, Corminboeuf et, depuis cette année, Matran.

Les buts de l'Association de communes sont la **réalisation, l'exploitation et l'entretien de deux institutions culturelles, la salle de spectacles Equilibre, à Fribourg, et le centre de création scénique Nuithonie, à Villars-sur-Glâne**. Elle peut soutenir des investissements relevant de la politique culturelle régionale. Après un montant de CHF 50'000.-- ayant participé à l'acquisition d'un bâtiment attenant au Théâtre des Osses en 2016, Coriolis Infrastructures a soutenu la réalisation de la Maison des Artistes à hauteur de CHF 160'000.-- en 2017. Elle a également soutenu la Tour Vagabonde, sise près de l'Université Miséricorde, avec un montant extraordinaire de CHF 20'000.-- pour l'entretien.

L'**Association de communes** a renforcé son rôle moteur en matière de politique culturelle, avec l'adhésion de la Commune de Matran au 1^{er} janvier, ce qui amène six des dix communes de l'Agglomération de Fribourg à œuvrer dans ce cadre à la mise en œuvre de CULTURE2030/ KULTUR2030, dont la réalisation de la Maison des Artistes est l'une des dix propositions concrètes.

En 2017, la participation des Communes s'est monté à CHF 32.50 par habitant, représentant un montant de CHF 1'250'892.50 (1'091'208.00 en 2016, 28.50/hab.) pour la Ville de Fribourg, soit 63% du total de l'apport des communes. La Ville de Fribourg participe à hauteur de 36,6% du total des charges de Coriolis Infrastructures qui se monte à 3'417'704.70, financé par les communes-membres (CHF 1'986'010.--) et par le casino de Fribourg (CHF 1'421'664.--).

Concernant les ressources humaines, le mandat commun donné à une entreprise spécialisée dès 2015 a conduit à l'augmentation du taux d'engagement de la Gestionnaire du fonds à 0,35 EPT (au lieu de 0,25 EPT) ainsi qu'au remplacement de la secrétaire par la collaboratrice scientifique qui a débuté le 1^{er} octobre (0,2 EPT), pour un total de 0,55 EPT.

12.2.2. Promotion culturelle de l'Agglomération

La Ville de Fribourg a contribué au **financement des activités culturelles régionales** à hauteur de CHF 1'028'645.90 (CHF 1'028'416.20), ce qui représente 47% de l'apport des communes. 13 associations ont bénéficié d'une subvention pluriannuelle, pour un montant total de CHF 1'530'000.-- (CHF 1'530'000.--): Belluard Bollwerk International, Festival International de Films de Fribourg, Festival International de Musiques sacrées, Fri-Art, Fri-Son, La Spirale, Opéra de Fribourg, Théâtre des Osses, Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg, Société des Concerts de Fribourg, Le Nouveau Monde, Bad Bonn et Les Concerts de l'Avent. Les subventions annuelles et extraordinaires ont représenté un montant total de CHF 517'710.-- (CHF 520'710.--).

Les **collaborations** se sont renforcées avec l'Agglomération, que ce soit grâce à des rencontres communes d'acteurs culturels, des rencontres avec le dicastère des Promotions de l'Agglo, ou au niveau administratif, grâce à la réalisation (en cours) d'un fichier commun d'identification des acteurs et d'échanges d'informations entre organes de subventionnement (également Coriolis Infrastructures).

12.3. Politique culturelle de la Ville de Fribourg

12.3.1. Définition de la culture

La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. (Définition Unesco)

12.3.2. Valeurs

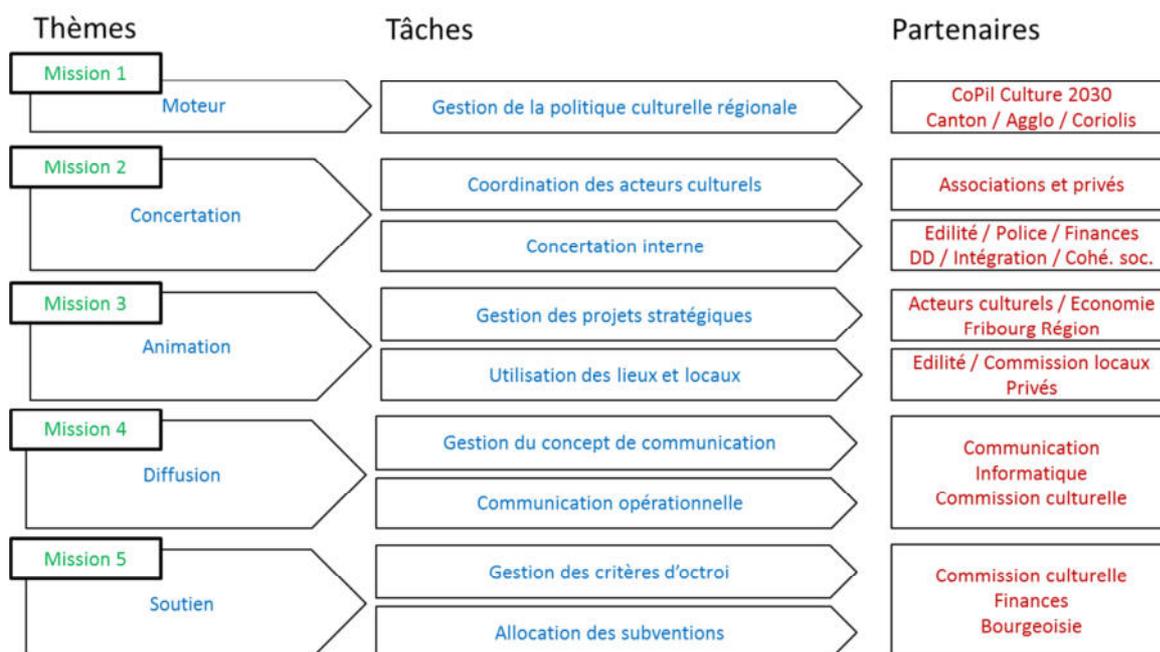
- partage d'une communauté de destins tout en valorisant la différence;
- renforcement du sentiment d'appartenance et de la prise de conscience d'un patrimoine commun;
- génération d'émotions, d'échanges et de rencontres;
- développement de la responsabilité et de l'innovation.

Par sa transversalité, la culture, accessible au plus grand nombre, favorise le vivre ensemble.

12.3.3. Vision

La Ville de Fribourg est un moteur^{mission1} de la politique culturelle régionale. Elle favorise la concertation^{mission2}, coordonne l'animation^{mission3}, dynamise la diffusion^{mission4} et renforce le soutien^{mission5} aux acteurs culturels sur l'ensemble de son territoire.

12.3.4. Missions

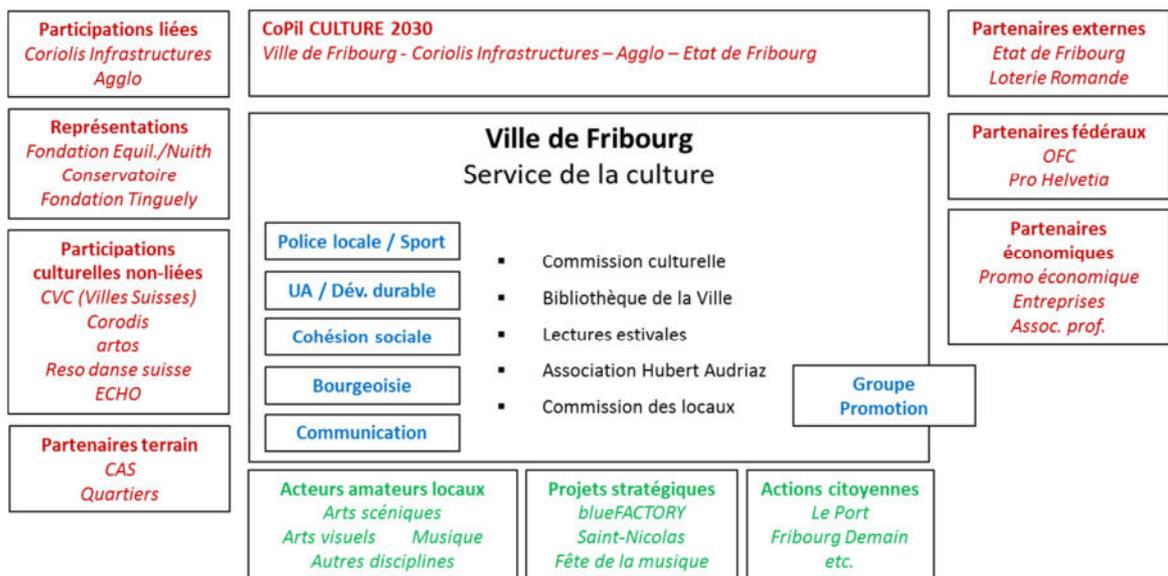


A l'intention et sur demande du Conseil communal, le Service définit et applique les principes de politique culturelle communale. Toutes ces actions sont liées à CULTURE2030/KULTUR2030. Il traite des questions de promotion des activités culturelles, s'occupe de tout ce qui touche à la culture à Fribourg et gère les demandes de subventions.

Participant au rayonnement de la ville, le Service a développé un **excellent réseau au niveau suisse**, que ce soit à travers des participations à des foires, en collaborant avec des partenaires ou en répondant à des sollicitations sur différentes questions liées à la politique culturelle.

Enfin, **le Service de la culture a une prise directe** sur la bibliothèque francophone de la Ville qui en dépend, ainsi que sur les subventions aux acteurs culturels amateurs, les résidences d'artistes et l'acquisition de créations en arts visuels. Il a traité 80 (90) demandes de subventions extraordinaires et 42 (41) demandes de subventions annuelles.

Au niveau local, grâce aux différentes tâches exécutées par le biais de mandats ou à travers des représentations dans différents Conseils de Fondation, Commissions et Comités d'associations, le Service est bien connecté aux acteurs, malgré le morcellement de la gouvernance en matière culturelle depuis 2011.



Le Service évolue dans un environnement culturel riche et étendu. Afin de bonifier les projets et de gagner en efficacité, les collaborations avec des partenaires très variés sont nombreuses.

12.3.5. Activités générales

Dans le cadre de la politique culturelle communale, le Service de la culture a notamment œuvré à :

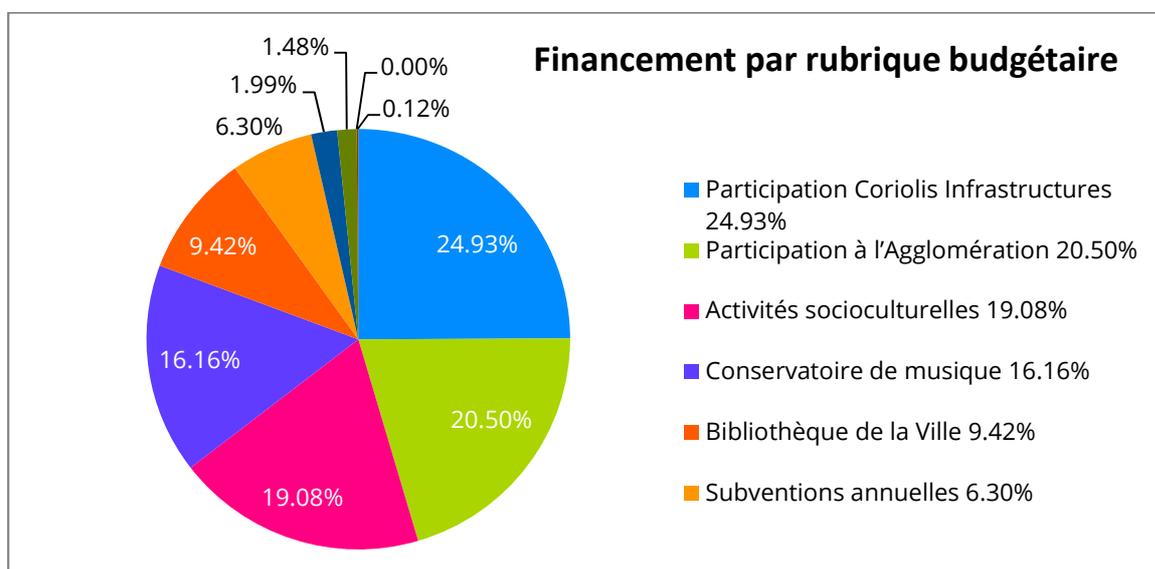
- **simplifier et coordonner les processus**, p.ex. mandat commun avec Coriolis Infrastructures pour les questions liées aux ressources humaines, rencontres régulières d'acteurs culturels avec d'autres organes de subventionnement;
- **améliorer l'offre de locaux**, p.ex. gestion de l'offre et de la demande, en Commission des locaux et avec des propriétaires privés, mise en réseau, Coopérative Maison des Artistes;
- **valoriser l'offre culturelle**, p.ex. apéritif officiel Ville-Etat en marge du FIFF, où l'économie rencontre la culture; extension de la Saint-Nicolas sur trois jours (ouverture officielle le vendredi et Journée des familles le dimanche);
- **créer et exporter des produits de marque fribourgeois**, p.ex. à travers Image de Fribourg/Fribourgissima, en mettant des acteurs culturels en contact avec des invités officiels d'autres pays (Shangai) ou des partenaires au réseau international;
- **sensibiliser le Conseil communal aux opportunités à saisir**, p.ex. en lien avec des actions de l'Union des Villes suisses, Présence Suisse, blueFACTORY, etc;
- **développer la médiation**, p.ex. à travers les Lectures estivales, la Fête de la Musique et le réaménagement de la Bibliothèque;
- **vivre notre "Zweisprachigkeit"** au sein du Service et grâce à une communication où le français et l'allemand se côtoient de manière complémentaire, ainsi qu'en sensibilisant les institutions culturelles liées au Service, ainsi que les tiers.

12.3.6. Financement des activités culturelles

📄 Répartition par rubriques budgétaires

a) 91,7% des subventions sont des dépenses liées (mandat de prestations, conventions).

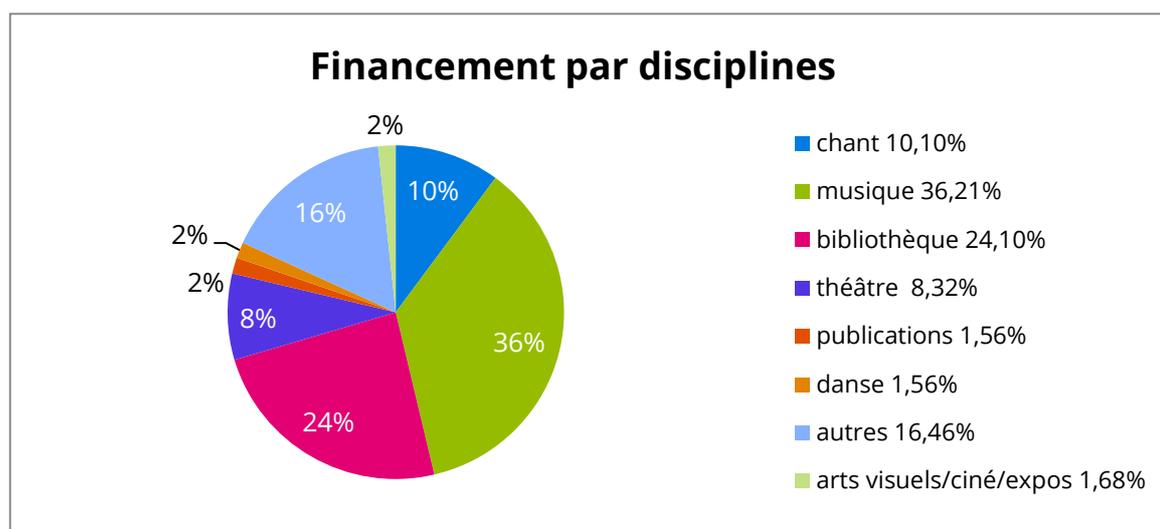
	2017	2016
Participation à Coriolis Infrastructures	1'250'892.50	1'091'208.00
Participation à la promotion culturelle de l'Agglo	1'028'645.90	1'028'416.20
Activités socioculturelles	957'427.45	912'382.15
Conservatoire de musique	810'962.05	762'094.50
Bibliothèque de la Ville	472'828.80	451'575.40
Subventions annuelles	315'975.00	251'500.00
Subventions extraordinaires	99'703.95	123'938.30
Manifestation régionale prioritaire pour la ville	74'291.35	70'000.00
Achat d'œuvres d'art	139.10	11'984.80
Atelier Jean Tinguely, Paris	6'000.00	9'071.60
Total des subventions dédiées à la culture	5'016'866.10	4'712'170.95



📌 Répartition par disciplines artistiques

8,3% des dépenses sont attribuées aux associations et artistes locaux dans le cadre des subventions annuelles et extraordinaires.

Discipline artistique	Subventions annuelles	Subventions extraordinaires	Total
Musique	134'750.00	15'750.00	150'500.00
Autres bibliothèques	85'500.00	14'669.95	100'169.95
Chant	29'500.00	12'500.00	42'000.00
Théâtre	26'500.00	8'100.00	34'600.00
Arts visuels	3'000.00	4000.00	7'000.00
Publications	-	6'500.00	6'500.00
Autres	36'725.00	31'684.00	68'409.00
Danse	-	6'500.00	6'500.00
Total	315'975.00	99'703.95	415'678.95



12.3.7. Activités liées à la Commission culturelle

La Commission culturelle est un organe consultatif du Conseil communal, présidée par le Directeur du Service et vice-présidée par la Présidente de la Commission culturelle de l'Agglomération, afin de renforcer la coordination entre organes de subventionnements.

Composée de 15 membres élus pour une législature (2016-2021), dont 9 experts et 6 représentants politiques très engagés dans la culture, la Commission est un organe consultatif du Service de la culture. 51 associations ou artistes ont bénéficié d'une subvention extraordinaire ou d'une garantie de déficit. 41 dossiers n'entraient pas dans les critères.

12.3.8. Projets stratégiques

La Maison des Artistes, un projet unique

Excellente pour l'émulation artistique cantonale, répondant à un grand besoin en locaux pour les artistes, la proposition n° 3 "Améliorer l'offre de locaux" de CULTURE2030/KULTUR2030 se concrétise avec la rénovation du bâtiment, attenant au Théâtre des Osses, acheté en 2016. Ce futur pôle de création multidisciplinaire permettra d'offrir aux artistes des locaux à loyers modérés, afin d'assurer pérennité et relève artistique. Accompagnée depuis cinq ans par Coriolis Infrastructures, ainsi que les Services de la culture, d'urbanisme et d'architecture de la Ville de Fribourg, la Maison des Artistes compte déjà plus de 60 coopérateurs, dont la Ville de Fribourg qui tenait à donner un signal fort en sus de son soutien via Coriolis Infrastructures, qui s'est monté à CHF 160'000.-- en 2017. L'ouverture est prévue en 2019. www.cooperativemda.ch

blueFACTORY, le quartier d'innovation

La Ville de Fribourg a investi un **montant stratégique de CHF 50'000.-- en vue d'animer son quartier d'innovation en construction blueFACTORY**, en partenariat avec des institutions culturelles fribourgeoises fortes, au rayonnement international et au faîte de la création artistique contemporaine dans leur domaine : le Festival International du Belluard Bollwerk (8'000 spectateurs-trices lors de l'édition 2017, dont près de 1'400 sur le site de blueFactory) et FriArt avec la journée FRIBI Performance (380 spectateurs). Le SMEM (Musée suisse des instruments de musique électronique), dont les 1000 synthétiseurs reposent dans les sous-sols de blueFACTORY, est également partie prenante, avec la journée soundFACTORY (300 spectateurs). Les arts vivants, les arts visuels et les musiques actuelles prennent ainsi leurs quartiers, le temps d'événements tout public, au cœur de l'innovation mais également au cœur de l'histoire industrielle du canton de Fribourg, afin de rendre le quartier accessible à la population tout en mettant en valeur le fort potentiel de ces friches industrielles.

Le NeighborHub a remporté le Solar Decathlon de Denver le 14 octobre. Ce modèle d'habitat du futur, pensé puis réalisé à Fribourg par 250 étudiants de l'EPFL, de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, l'Université de Fribourg et la HEAD (sous la dénomination Swiss living Challenge) a pour but d'encourager la population à diminuer sa consommation d'énergie et de préserver à terme les ressources naturelles du pays. La Ville de Fribourg participe au retour du NeighborHub, qui cristallise ainsi un magnifique outil de médiation artistique, scientifique et sociale.

Le poste de **manager culturel** a été mis au concours par blueFACTORY en automne.

www.bluefactory.ch

La Saint-Nicolas

Afin de renforcer le rayonnement de la Saint-Nicolas, manifestation-phare de la Ville de Fribourg, le Service de la culture préside, depuis 2015, un Groupe de travail avec les partenaires concernés, le Collège Saint-Michel, la Police locale, le Service des écoles, Fribourg Tourisme et

Région, l'Association des intérêts du quartier du Bourg (AIQB) et l'Association des commerçants de la rue de Lausanne et du quartier du Bourg (ACLB).

Après avoir mis l'accent en 2016 sur la communication (création d'une page Facebook, d'un site internet, d'un logo, etc.), le renforcement de la Saint-Nicolas s'est cristallisé sur deux axes en 2017 :

- week-end de la Saint-Nicolas : élargissement temporel sur trois jours (1^{er} au 3 décembre);
- programme (imprimé) de la Saint-Nicolas : création et diffusion de 25'000 exemplaires.

Le Collège Saint-Michel s'est chargé de l'ouverture officielle du vendredi, tandis que le Service de la culture a organisé la Journée des Familles le dimanche. Ce projet de médiation a permis de mettre en valeur le centre-ville historique, ses hauts-lieux et ses acteurs avec une pratique culturelle (ateliers, spectacles, etc.), tout en transmettant les valeurs de partage et d'intégration de la Saint-Nicolas. Un public nombreux était au rendez-vous tout au long du week-end.

www.st-nicolas.ch – www.st-nikolaus.ch



La Journée des familles

12.4. Bibliothèque de la Ville

La Bibliothèque de la Ville a poursuivi sa dynamique de développement sous plusieurs formes : réaménagement des espaces initiés en 2016, actions de médiation, renforcement des animations et des nouveautés littéraires. Le nombre de prêts a augmenté, contrairement à la plupart des bibliothèques publiques suisses.

La Bibliothèque fait face à différents défis :

- créer et faire connaître : optimiser le dispositif d'encouragement à la lecture, en rénovant les infrastructures du libre-accès et en renforçant la visibilité de la bibliothèque auprès de la population;
- une culture en partage : consolider les mesures d'accès et de sensibilisation à la lecture en mutualisant les ressources avec d'autres institutions de la Ville.

La Bibliothèque de la Ville occupe quatre bibliothécaires pour un total de 3 EPT, qui encadrent cette année 2 apprenties en information documentaire et 3 stagiaires en réorientation professionnelle. Elle dépend directement du Service de la culture, tandis que la Deutsche Bibliothek et la Bibliothèque interculturelle LivrEchange sont associatives et au bénéfice d'une subvention annuelle de la Ville.

Lieu accueillant, ouvert à tous et placé au centre de la vie communautaire, la Bibliothèque de la Ville favorise la cohésion sociale en proposant des activités culturelles à tous les publics.

Les enfants et leurs parents ont apprécié l'animation Né pour lire - Buchstart proposée en collaboration avec l'Education Familiale, ainsi que l'Heure du conte de la conteuse Caroline Equey. Chacune de ces activités mensuelles ont attiré 25 enfants en moyenne et leurs parents. Des ateliers autour du livre et des journées particulières comme la 1^{ère} édition du Samedi des Bibliothèques Fribourgeoises ou le Writing Day ont trouvé leurs publics. Dans le cadre scolaire, les bibliothécaires ont proposé à 27 classes un voyage-lecture en 3 étapes sur le thème des animaux, ainsi qu'une animation découverte de la Bibliothèque autour d'Antoine de Saint-Exupéry qui a attiré 48 classes. Ces activités se sont déroulées en complément aux 59 visites de classes en bibliothèque. L'académicien Jean-Marie Rouart, la philosophe Catherine Clément ou le journaliste Christophe Barbier figurent parmi la dizaine d'écrivains qui ont fait escale à la bibliothèque lors de rencontres organisées avec l'Alliance Française.

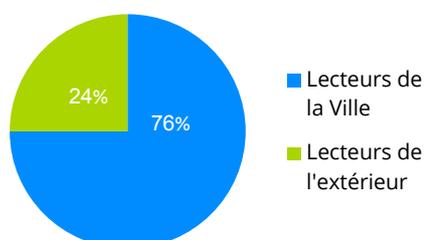
Environ 1'000 livres ont été offerts lors de la 4^{ème} édition des Lectures estivales. La Bibliothèque et ses partenaires la Deutsche Bibliothek Freiburg et LivrEchange sont allés à la rencontre des visiteurs des Bains de la Motta, du Port de Fribourg, du Bletz Fribourg-Plage, de la Tour Vagabonde et de la Cour de l'Hôpital des Bourgeois.

Les chiffres	en 2017	en 2016	différence	en%
Prêts de documents	94'585	93'193	+ 1'392	+ 1.5
Lecteurs actifs	2'875	2'866	+ 9	+ 0.3
Recettes en CHF.	42'088	39'022	+ 3'066	+ 7.8
Abonnements bilingues	228	210	+ 18	+ 8.5
Abonnements offerts aux employés	47	45	+ 2	+ 4.4
Abonnements offerts aux classes	69	79	- 10	- 12.0
Abonnements CarteCulture *	10	15	- 5	- 33.0
Abonnements offerts *	29	21	+ 8	+ 38.0
Acquisitions de documents	2'163	2'184	- 21	- 9.6
Nombre total de documents	35'821	36'218	- 397	- 1.1
Courriers de rappel	1'568	1'660	- 92	- 5.5
Avis de livres disponibles	1'111	1'031	+ 80	+ 7.7
Réparations de livres	647	605	+ 42	+ 6.9

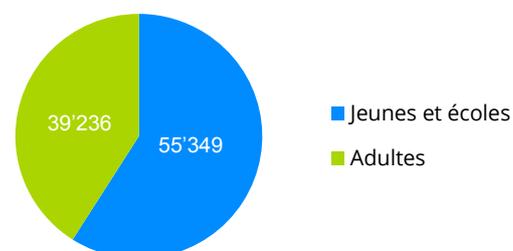
*Abonnements annuels offerts aux nouveaux résidents de la Ville et aux gagnants des concours organisés par la bibliothèque.

Selon un sondage réalisé lors de l'inscription des 201 nouveaux lecteurs, ils ont été motivés par le bouche-à-oreille, les visites dans le cadre scolaire, internet et les activités culturelles.

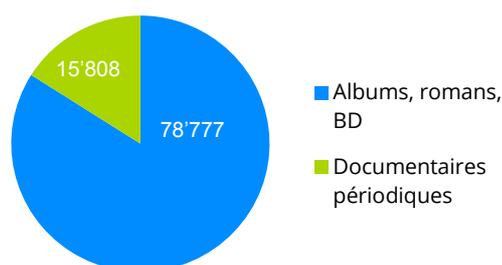
Provenance des lecteurs



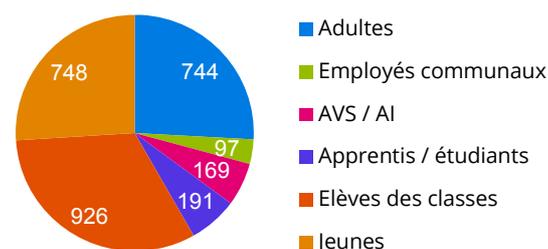
Prêts par catégories de lecteurs



Prêts par types de documents



Types d'abonnés



Le **total annuel de 94'585 prêts**, un nouveau record, a augmenté de 1,5% soit 1'392 documents. La bibliothèque et sa salle de lecture sont très fréquentées pour des recherches, du travail sur place ou pour la consultation des journaux, sans emprunt. Ces visiteurs ne sont pas comptabilisés dans les statistiques ci-dessus. Les utilisateurs de la bibliothèque ont la possibilité d'emprunter gratuitement des **e-books en français, en allemand et en anglais**, grâce aux plateformes Freebooks mises à disposition par la BCU Fribourg.

Les propositions d'achat des usagers sont largement suivies. La Bibliothèque a reçu de nombreux documents en dons. Après sélection, les ouvrages retenus ont été inclus dans les acquisitions ou distribués notamment lors des Lectures estivales.

Le **réaménagement des espaces publics** s'est poursuivi. Une réflexion est menée par le Service de la culture pour une mutualisation des ressources entre la Bibliothèque de la Ville, la Deutsche Bibliothek, LivrEchange et la Ludothèque de Fribourg. Ces institutions partagent les mêmes objectifs : elles veulent faciliter l'intégration et le vivre ensemble, transmettre le goût de lire et de jouer, le plaisir d'apprendre et de grandir en proposant des prestations à prix modique pour tous.

12.5. Fondation Equilibre et Nuithonie

Un mandat de prestations lie la Ville de Fribourg, la Commune de Villars-sur-Glâne, Coriolis Infrastructures et la Fondation Equilibre et Nuithonie. Il permet le déploiement de la politique culturelle régionale, à travers les deux institutions culturelles-phares que sont Equilibre, la salle de spectacle, qui accueille des productions internationales comme des associations locales et Nuithonie, le centre de création scénique.

12.5.1. Chiffres-clés pour la saison culturelle

- 32'785 (38'599) spectateurs pour un taux de fréquentation de 86,7% (81,9%);
- 51 (63) spectacles à l'abonnement pour un total de 158 (160) représentations publiques;
- 9 créations en résidence;
- 1'749 (1'662) abonnés, répartis entre 1'342 (1'270) abonnements de saison, 151 (141) Pass'jeunes, 201 abonnements de famille, 9 (10) Pass'danse, 26 Pass'OCF et 15 (13) Pass'midi Théâtre et 5 Pass'lecture;
- 57 (43) représentations scolaires pour 11 (12) spectacles à 7'415 (6'793) élèves des classes enfantines au collège;
- 1 (4) exposition et divers ateliers de théâtre, de danse et de découpage;
- 63 (77) locations, dont 33 (37) spectacles et 25 (39) assemblées/conférences;
- bouclement des comptes avec des charges d'un montant de CHF 5'433'387.55 (CHF 5'504'540.05) et des produits d'un montant de CHF 5'433'955.89 (CHF 5'504'364.37) dégageant ainsi un bénéfice d'exploitation de CHF 568.34 (CHF 176.13);
- 19 collaborateurs fixes représentant 18 EPT (17,7 EPT).

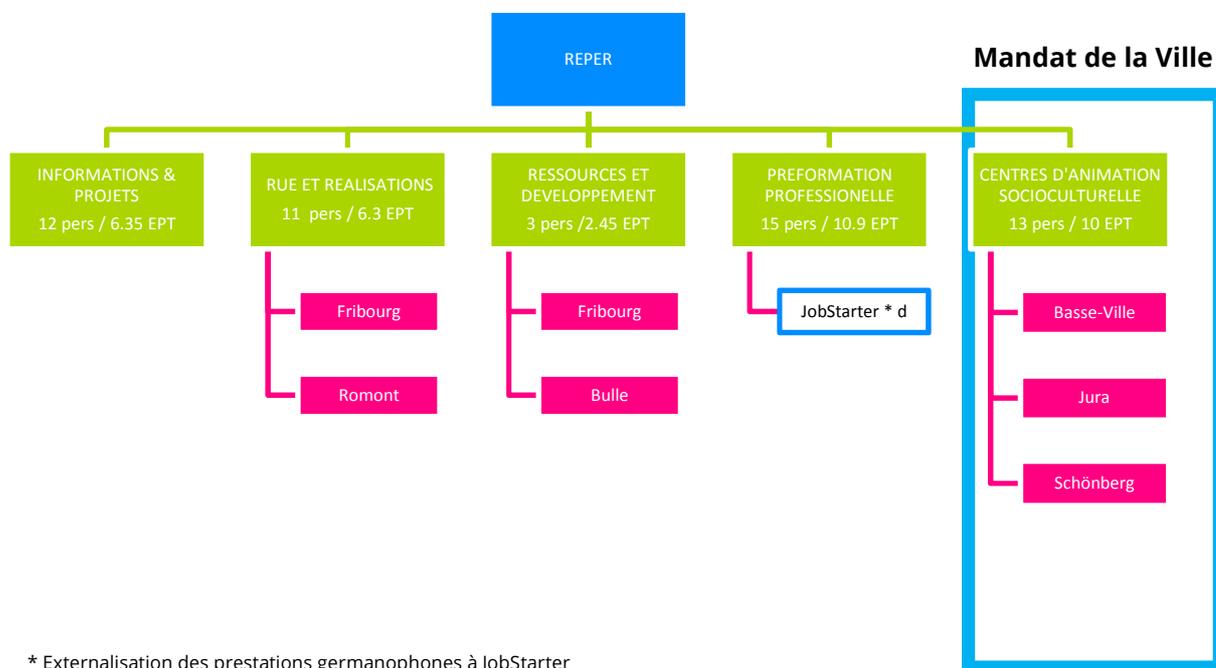
www.equilibre-nuithonie.ch

12.6. Centres d'animation socioculturelle de Fribourg (CAS)

Un contrat de collaboration lie la Ville de Fribourg aux trois Centres d'Animation Socioculturelle (CAS) de la Ville de Fribourg (Schoenberg, Basse-Ville et Jura). Les CAS sont à disposition de tous et proposent des temps d'accueil, des activités, des locaux ainsi qu'un savoir-faire et un savoir-être professionnels pour soutenir la vie dans les quartiers et renforcer les liens sociaux et culturels au sein de la ville. Ils poursuivent des buts tels que permettre le **développement de projets, favoriser l'écoute, valoriser les différences, offrir des espaces d'expression et renforcer les compétences des groupes et des individus**. Les animateurs reconnaissent et stimulent le potentiel de chaque être humain, quel que soit son âge, son sexe ou sa provenance.

Les CAS développent leurs activités dans le cadre d'une **mission globale de promotion de la santé et de prévention**. Afin de remplir leur mission de manière optimale, ils se sont fixé des objectifs généraux qui se déclinent à travers six axes de travail : la prévention, la culture, l'éducation non-formelle, la participation, le développement durable et l'intégration.

12.6.1. Organigramme



* Externalisation des prestations germanophones à JobStarter

12.6.2. Points forts en 2017

- **déménagement** du centre d'animation de la Basse-Ville au Werkhof;
- signature en fin d'année d'un **nouveau mandat de prestations** avec la Ville et transfert de celui-ci du Service de la culture au secteur de la Cohésion sociale;
- finalisation d'un **outil pédagogique** sur la thématique de l'estime de soi, sous la forme d'un jeu qui permet d'accompagner la mise en place de projets avec des enfants et des jeunes;
- implication des CAS dans un projet de **recherche sur l'interculturalité**;
- renforcement de l'action de formation auprès des jeunes par la mise en place d'un **week-end de formation** suivi par une vingtaine de moniteurs et l'engagement de quatre apprentis ASE;
- évolution constante du travail de **suivi individuel** en vue de répondre aux demandes de soutien des usagers des CAS;
- organisation d'une **scène jeune** (Rap) lors de la Fête de la musique;
- présence marquée des animateurs et des jeunes dans le processus de réflexion "Je participe" autour de la **politique jeunesse du canton**.

Les CAS en 2017, c'est :

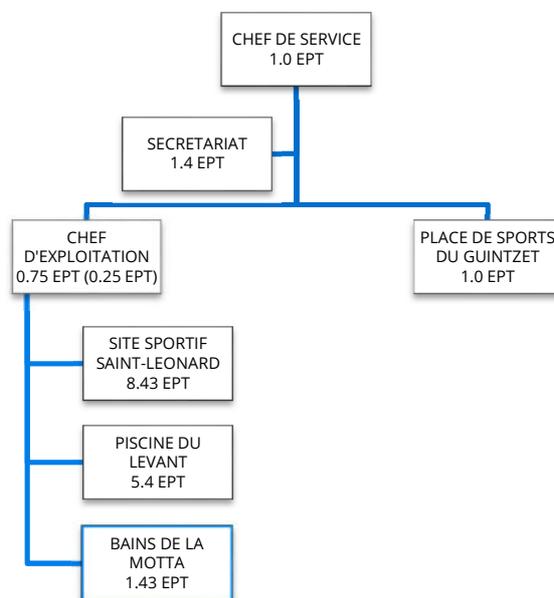
- 9 professionnels pour un total de 5.60 EPT, complétés par quatre apprentis ASE et des stagiaires HES;

- + 350 personnes que les centres suivent au moins une fois par semaine;
- 827 activités et projets menés tout au long de l'année;
- le montant des charges s'élève à CHF 957'983.70 et celui des produits à CHF 965'937.95 dont 85,6% est financé par la Ville de Fribourg. Les comptes 2017 font apparaître un bénéfice d'exploitation de 7'954.25;
- des partenariats avec les écoles primaires et secondaires, Fribourg sympa, les paysages éducatifs, le Service de la santé publique, le Service de l'Enfance et de la Jeunesse, les Paroisses, les associations de quartier, l'Association Fribourgeoise pour l'Animation SocioCulturelle, d'autres secteurs de REPER, Le Port, Werkhof, FRIMA, Contemuse.



13. SPORTS

Le Service est placé sous la direction de M. Pierre-Olivier Nobs. Le Chef de service est M. Pierre Gisler.



13.1. Personnel

Le Service compte 23 collaborateurs, pour 17,98 EPT, sans compter la Direction, un Chef de service à 100% et deux collaboratrices (100% et 40%). Le personnel technique réunit 13 personnes à 100%, 1 à 80%, 1 à 60% ainsi que des caissières, des auxiliaires et du personnel d'entretien.

13.1.1. Place de sports du Guintzet

Un collaborateur à 100% s'occupe de la place de sports du Guintzet.

13.1.2. Bains de la Motta SA

Réunis en assemblée générale ordinaire le vendredi 12 mai, les actionnaires ont élu M. Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal, en tant que Président du Conseil d'administration, dont le secrétariat est assuré par M. Pierre Gisler.

Le Conseil d'administration des Bains de la Motta SA délègue l'exploitation de l'installation au Service des sports. En fonction des nécessités et des conditions météorologiques, le personnel est composé de 2 employés titulaires du brevet de sauvetage "Pro Pool" (qui officient le reste de l'année au Site Sportif Saint-Léonard ou à la piscine du Levant comme ouvriers d'exploitation), de

3 caissières à temps partiel, de plusieurs gardiens auxiliaires et/ou sous contrat de droit privé (titulaires du brevet de sauvetage "Pro Pool" obligatoire) et du personnel d'entretien.

13.1.3. Piscine du Levant

La Piscine du Levant compte 4 collaborateurs qui se partagent un 2.4 EPT (titulaires du brevet de sauvetage "Pro Pool"), 1 caissière à 60%, ainsi que des auxiliaires et du personnel d'entretien.

13.1.4. Site Sportif Saint-Léonard : patinoires + halle omnisports

Le personnel technique est composé de 8 ouvriers à 100%, de 3 caissières auxiliaires et des auxiliaires en complément et/ou en cas d'absence du personnel engagé sous contrat de droit public.

13.1.5. Bains de la Motta - Piscine du Levant - Site Sportif Saint-Léonard

Un chef d'exploitation dont le taux d'activité (100%) est réparti entre les trois sites.

Remarques

- les caissières des patinoires officient également aux bains de la Motta;
- le Chef de service des Sports assure l'ensemble des responsabilités de la direction, de la gestion et de l'administration liées aux installations.

13.1.6. Halles de sports

Les concierges des bâtiments scolaires collaborent avec le Service des sports, notamment en ce qui concerne l'occupation des halles de sports par les clubs et les sociétés du lundi au vendredi dès 17h00, toute la journée durant le week-end et les vacances scolaires.

L'entretien ordinaire de ces locaux est assuré par le Service du génie civil (serruriers, peintres, menuisiers) et par des entreprises spécialisées.

13.1.7. Terrains de football de la Motta, de Derrière-les-Jardins, du Grabensaal

Deux personnes de contact participent aux travaux de marquage, à l'élaboration du planning d'utilisation des surfaces de jeu et à l'entretien des vestiaires. Elles perçoivent des indemnités.

13.2. Sociétés, clubs sportifs et installations

A la suite de la **dissolution de l'Union des Sociétés Sportives** de la Ville de Fribourg (USSVF), le Service des sports s'est vu confier un certain nombre de tâches supplémentaires, assurées jusque-là par l'Union. Il s'agit notamment de l'envoi d'une newsletter destinée aux clubs.

Près de **90 sociétés sportives** pratiquant plus de 45 sports différents, utilisent les installations dont la Ville est propriétaire, soit :

- 9 terrains de football (dont un terrain réservé à la pratique du rugby et du football américain);
- 1 terrain de football synthétique;
- 18 halles de sports;
- 2 patinoires couvertes;
- 1 piscine couverte;
- 1 place pour la pratique du tir à l'arc;
- 2 terrains de beach-volley;
- 1 boulodrome (pistes couvertes et en plein air aux Neigles);
- 1 parcours Vita;
- 1 parcours mesuré;
- terrains polysports (quartiers);
- fitness urbain;
- pistes de pétanque dans différents quartiers;
- 13 locaux divers (boxe, tir à l'arc, tir à air comprimé, judo, lutte, canoë, aviron, tennis de table, billard, boccia).

13.2.1. Stade Saint-Léonard et terrains synthétiques

Avec l'Etat de Fribourg, respectivement l'Université, le Service des sports collabore à la gestion et à l'exploitation de **trois terrains de football**, dont deux synthétiques, et d'**une piste d'athlétisme** à Saint-Léonard.

13.2.2. Divers activités sportives

Le **handball-club Fribourg** a partiellement maintenu ses entraînements au CO de Pérolles. Pour les compétitions officielles, ce club, comme celui de Floorball Fribourg (uni hockey) promu en Ligue nationale B, ont cependant dû occuper la halle omnisports du collège Sainte-Croix, en s'acquittant d'une location, pour des raisons d'homologation de la surface de jeu. Le Service tente de trouver des solutions afin de diminuer les charges locatives de ces clubs.

Le **Gîte d'Allières**, bâtiment situé au cœur du domaine skiable de la Berra, est propriété de la Ville et placé sous la responsabilité du Service. L'exploitation de cet établissement, Ener-gîte Sàrl, semble donner satisfaction. Par contre, le résultat financier n'était pas à la hauteur des attentes. Des mesures correctrices ont été prises.

13.3.Travaux effectués

13.3.1. Site sportif du Guintzet

L'**entretien courant des terrains** de football, de football américain et de rugby, ainsi que des autres installations sportives (tir à l'arc, beach-volley), a été effectué selon un programme établi avec le secteur des Parcs et promenades.

Un **fitness urbain**, comprenant 4 éléments installés avec l'appui du secteur des Parcs et promenades, a été inauguré le 6 octobre.



Le fitness urbain au Guintzet

13.3.2. Bains de la Motta

La saison (du samedi 13 mai au dimanche 17 septembre) a permis de confirmer les différents paramètres techniques, afin de normaliser les charges énergétiques. Les résultats financiers, tributaires des conditions météorologiques sont en diminution par rapport à 2015 et 2016.

Des animations telles que la **mise à disposition gratuite de livres** aux clients, en collaboration avec la Bibliothèque de la Ville, et des **démonstrations de slackline** ont ponctué la saison.

Des **nocturnes** ont été organisées ainsi que les traditionnelles **joutes sportives** de MOTT' IV sports et loisirs, le **tournoi de kayak-polo** et les **championnats fribourgeois de natation**.

Sur mandat du Conseil d'administration, son Président a sollicité les communes voisines dont certaines étaient déjà contributrices, afin de leur demander une participation à la prise en

charge du déficit d'exploitation; en échange elles pourraient proposer à leurs administrés le tarif A pour l'obtention des abonnements de familles. D'une manière générale, elles se sont montrées plutôt disposées à participer.

13.3.3. Piscine du Levant

Le bâtiment date de 1972. Des travaux doivent régulièrement y être entrepris. Un nouveau **lift pour personne à mobilité réduite** a été installé pour remplacer l'ancien devenu irréparable.

13.3.4. Patinoires Saint-Léonard

Dans la patinoire d'entraînement (P2), les portes des vestiaires et des sanitaires ont été changées par les artisans du secteur de la Voirie.

En séance du 30 octobre, le Conseil général a voté l'octroi, en faveur de L'Antre SA (future propriétaire de la patinoire principale) d'un Droit Distinct et Permanent (DDP) d'une durée de 60 ans. La valeur capitalisée du DDP est de 7, à laquelle s'additionne la subvention accordée par la Ville de Fribourg (CHF 8 mio).

13.3.5. Halles de sports

Le matériel usagé (gros tapis de chute, barres parallèles, par exemple) est régulièrement remplacé. Cet effort doit être poursuivi afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.

Un entretien régulier du matériel fixe (anneaux, barres fixes, barres parallèles, perches, cadres suédois) et mobile (bancs, tapis de chute, piquets, cordes, etc.) est effectué tous les deux ans par une entreprise spécialisée afin d'assurer, d'une part, la sécurité des utilisateurs et de prolonger au mieux, d'autre part, la durée d'utilisation de ces objets. L'entretien est désormais planifié chaque année au CO de Jolimont, lieu d'entraînement des sociétés de gymnastique dont les engins subissent une usure plus rapide.

13.3.6. Etablissements divers

Les buvettes et les restaurants liés à l'exploitation des infrastructures sportives sont placés sous la responsabilité du Service via des locataires (Piscine du Levant - Patinoire Saint-Léonard - Gîte d'Allières - Bains de la Motta).

Les activités de la salle des fêtes, administrée par le comité de l'InterSociétés de la Ville de Fribourg, au sein duquel siège le Chef de service délégué du Conseil communal, sont en cours d'évolution. L'avancée des travaux liés à la future patinoire et la démolition des containers situés devant la patinoire ont contraints Fribourg – Gottéron SA et ses partenaires à trouver un lieu d'accueil pour ses nombreux invités avant les matchs à domicile. La moyenne d'âge de certains membres du comité de l'InterSociétés parle également en faveur d'une évolution des activités de la salle des fêtes.

Le Service des sports souhaite proposer une **alternative pour le déroulement des lotos**, source financière importante des clubs et associations membres de l'InterSociétés, et reprendre pour son compte l'exploitation de cette infrastructure. Aucune décision formelle n'a encore été prise mais une réflexion est en cours.

13.4. Politique générale - Organisation

La Ville de Fribourg, comme la majorité des Communes du district de la Sarine, a maintenu une réponse **favorable à la demande d'aide financière** émise il y a plusieurs années **par la Société des remontées mécaniques de la Berra SA**, afin d'assurer la pérennité de l'exploitation. En contrepartie, les élèves des écoles primaires des communes concernées, dont la Ville de Fribourg, ont bénéficié de la gratuité d'utilisation des remontées mécaniques dans le cadre des activités scolaires. La nouvelle installation - **Télémixte** - a été ouverte au public pour la saison 2013 - 2014. Des activités estivales sont également développées (piste de VTT, Disc Golf).

Le Service des sports a poursuivi sa **politique de soutien aux clubs** et les a aidé à mettre sur pied des manifestations. Ainsi, il a régulièrement assisté les comités d'organisation, en assurant la coordination entre les différents Services communaux. Il a entretenu des contacts réguliers avec les clubs et régulièrement organisé des rencontres avec les représentants des sociétés ou associations. Il était présent dans le cadre de ses possibilités et disponibilités, lors des assemblées générales des clubs et des manifestations organisées en ville de Fribourg.

"**Midnight Sport et Culture**", qui vise à offrir aux adolescents concernés des activités les samedis soirs dans deux halles de sports de la Ville, a poursuivi ses activités avec un réel succès. Le Conseil général a décidé le **maintien de cette activité très prisée** par les jeunes de 13 à 17 ans.

"**Open Sunday**", nouvelle offre sportive destinée aux jeunes de 6 à 12 ans, a ouvert ses portes le 5 novembre et a dès le début trouvé son public. Construite sur le même principe d'accompagnement et modèle que "**Midnight Sport et Culture**", elle déroule son programme le dimanche après-midi de novembre à mars.

Le Conseil communal a adopté "**Le Concept communal du sport**" en avril 2016. Outil d'aide à la décision pour la politique du sport en ville de Fribourg, ce document permettra de confirmer le rôle du Service des sports, d'effectuer un état des lieux concernant la politique sportive en ville de Fribourg, d'envisager des pistes de réflexion pour les années à venir et de définir un cadre favorable au développement d'infrastructures, de manifestations et de promotion du sport. Ce concept a aussi pour but de définir la priorité en matière de sports. Il priorise le sport populaire pour toutes les générations et offre au sport d'élite une place subsidiaire. A noter que "**Le Concept communal du sport**", intègre tant les aspects de promotion de la santé que de durabilité.

Plusieurs **règlements d'application** doivent encore faire l'objet d'adaptations. Faute de ressources disponibles, ces différents documents, soutiens au Concept communal du sport, n'ont pu être actualisés.

Une analyse croisée a montré que le Service est sous-doté de 2 EPT. Le Conseil communal a décidé le recrutement d'une personne à 80% comme "Coordinateur de sport" dès 2018.

13.4.1. Site Sportif Saint-Léonard (SSSL)

Le Site Sportif Saint-Léonard abrite le **stade universitaire et deux terrains synthétiques**. Ce sont des infrastructures dédiées principalement au football et à l'athlétisme, gérées par la Commission du stade (ville et canton). Les patinoires communales, la halle omnisports et la salle des fêtes complètent l'offre de ce pôle sportif appelé à se développer.

Construite en 1982, la **patinoire communale** est opérationnelle mais **ne répond plus aux exigences de la Ligue nationale de hockey sur glace** (normes de sécurité), ni aux besoins d'un club évoluant dans la plus haute ligue du pays. A la suite de l'intervention des actionnaires de Fribourg-Gottéron SA, un programme, qui devra permettre au club de poursuivre ses activités dans une infrastructure moderne, a été présenté par L'Antre SA, futur propriétaire de l'infrastructure. Le Service des sports a collaboré activement à la définition du programme de ce projet, sur ses incidences sur les installations communales et dans la préparation des négociations avec l'Antre SA.

Le Conseil général a octroyé un **crédit d'étude** pour "l'agrandissement de la patinoire 2, la construction d'un parking et le réaménagement des espaces publics du secteur Saint-Léonard". Le Service des sports devrait emménager dans ses nouveaux locaux, situés sur la patinoire 2, d'ici 2021. Dans ce but, il s'engage au sein de la CoBat et du CoTech.

Des discussions avancées sont en cours avec la **Fédération suisse de Basket** (Swissbasket) désireuse également d'occuper des locaux sur la patinoire 2.

Le Service des sports réunit deux fois par an les différents utilisateurs des installations du Site Sportif Saint-Léonard afin de les inciter à travailler ensemble dans les domaines sportifs, administratifs et/ou économiques et de débattre des sujets d'actualité.

13.5. Manifestations - Evénements

13.5.1. Manifestations

Le Service a participé à l'**organisation de nombreuses manifestations**, en étroite collaboration avec d'autres Services communaux, comme par exemple les finales de la Coupe suisse de volleyball, qui ont eu lieu le samedi 1^{er} avril. Une convention lie la Fédération suisse de volley (Swissvolley) et la Ville de Fribourg jusqu'en 2020. La course pédestre Morat-Fribourg jouit d'un succès croissant, de même que la course du samedi destinée aux enfants, le Mini Morat-Fribourg, qui a connu en 2017 un record de participation.

La Ville de Fribourg est un partenaire important du **Tournoi International Piccolos (TIPF)** seule compétition de ce niveau junior labélisée "National Hockey League" NHL en Europe, qui a eu lieu du 24 au 26 mars.

13.5.2. Evènements

Le Service des sports est à l'origine de la mise sur pied du "**Fri Nordic Show**", évènement qui a assuré la promotion du ski de fond en ville. Cet évènement a suscité un bel engagement

populaire, a bénéficié d'une couverture médiatique importante et offert une visibilité et un rayonnement très favorable à la ville de Fribourg.

13.5.3. Prix de la Ville de Fribourg

Organisé pour la première fois en soirée le 13 octobre, ce rendez-vous annuel organisé par le Service a accueilli une nombreuse assistance. **Un prix a été remis à chaque membre des clubs de la ville ayant obtenu un titre de Champion suisse.**

L'invité d'honneur, M. Auguste Girard, ancien coureur cycliste professionnel, membre du vélo club Fribourg, co-fondateur du Musée du vélo-club Fribourg, a participé au succès de cette édition.



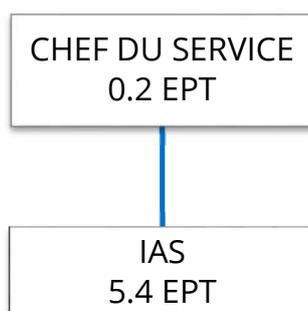
Remise du Prix de la Ville 2017

13.5.4. Collaborations

Le Service maintient les contacts avec les différentes communes partenaires du groupe intercommunal traitant du domaine du sport. Les réunions se sont tenues à Morat et à Givisiez. Pour rappel, les Communes concernées sont : Givisiez, Corminboeuf, Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne, Guin, Marly, Morat, Bulle et Châtel-Saint-Denis. Cette plateforme d'échanges est très appréciée et permet d'entretenir un très bon climat et de très bonnes relations avec les communes qui y participent.

14. INSTITUTIONS ET ASSURANCES SOCIALES

Le Service des institutions et assurances sociales (SIAS) est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck, Conseillère communale. M. Stéphane Blanc est le Chef de service. Neuf collaboratrices et collaborateurs assurent le bon fonctionnement du Service, pour 5,6 EPT.



14.1. Suppression du Service

Le Service des institutions et assurances sociales (SIAS) apparaît pour la dernière fois en tant que Service communal dans ce rapport de gestion. **Le Conseil communal a en effet décidé de sa suppression au 31 décembre 2017.** L'ensemble du personnel et des activités sont maintenus et transférés vers le Service de l'aide sociale et le Service des écoles. Les raisons principales de ce changement sont les suivantes.

Depuis plusieurs années, **les missions du SIAS se sont considérablement réduites**, avec d'importants transferts de personnel et de charges financières. Les raisons sont diverses : modifications légales, décisions d'ordre politique ou financier ou encore circonstances particulières, comme le départ du Chantier écologique de la Ville (CEVF) vers la Fondation Saint-Louis en janvier 2016 et le transfert du secteur des Accueils extrascolaires AES vers le Service des écoles en janvier 2012.

Dès le 1^{er} janvier 2018, le **Service des écoles reprend le secteur des subventions à l'accueil préscolaire.** Cette reprise constitue la suite logique de transfert des AES vers le Service des écoles. Ainsi, un Service communal unique répond du domaine de l'accueil pré- et extrascolaire, indépendamment de l'âge des enfants. Ce changement coïncide aussi avec le départ à la retraite du responsable de ce secteur. **L'Office communal du travail intègre quant à lui le Service de l'aide sociale dès le 1^{er} janvier 2018.** Ce rapprochement avec les assistants sociaux favorisera la prise en charge des demandeurs communs. Vis-à-vis du public, l'Office communal du travail continuera à apparaître comme tel, en disposant d'un guichet distinct du Service de l'aide sociale. Ce dernier assurera encore directement l'examen et le suivi des **subventions aux diverses institutions à caractère social.**

14.2. Subventions sociales et accueil extrafamilial préscolaire

14.2.1. Subventions aux institutions à caractère social

Le versement de subventions aux institutions sociales ne repose pas sur des obligations légales. Les structures privées proposent de multiples services ou prestations pour les besoins de la population dans divers domaines (prévention de la violence, toxicomanie, sida, soutien aux familles, rencontres). **La participation financière de la Ville s'est élevée à CHF 318'500.-- en 2017.** Cette hausse marquée des subventions par rapport à 2016 (CHF 259'000.--) découle essentiellement de la subvention versée à **l'Office familial pour son service de puériculture** (+ CHF 42'000.--). La Ville a en effet accepté la demande d'augmentation de l'institution, portant le soutien à CHF 3.-- par habitant. Une subvention unique a également été accordée à **l'association La Tuile** (CHF 15'000.--), afin de soutenir la création de logements accompagnés à la Rue Marcello.

Les institutions suivantes ont bénéficié d'une subvention en 2017 :

- Association Office familial Fribourg, secteur de la puériculture;
- Association Solidarité Femmes;
- Fondation pour la femme et l'enfant Aux Etangs;
- Association Point Rencontre Fribourg;
- Fondation Le Tremplin, Empreinte;
- Fondation Le Tremplin, Le Seuil;
- Association REPER, secteur du travail social de rue;
- Maison de la petite enfance;
- Association Lire et Ecrire;
- Association Banc Public;
- Association Connexion Suisses-ses-Migrants;
- Association La Tuile (subvention unique 2017).

14.2.2. Subventions pour l'accueil extrafamilial préscolaire

Le projet de révision du Règlement communal sur l'accueil extrafamilial préscolaire, lancé en 2016 par le SIAS et le Service juridique, s'est poursuivi en 2017.

La capacité d'accueil des crèches subventionnées par la Ville représente un total de 384 places/année (350 places/année en 2016), soit la prise en charge d'environ 740 enfants. En outre, **l'Association d'accueil familial de jour** permet la prise en charge d'environ 120 enfants (**équivalent à environ 50 places** de crèches). Le tableau suivant donne le détail des capacités d'accueil, par catégorie d'âge et dans chaque crèche soutenue par la Ville :

Crèches	Quartier	Nbre max.	0 à -2 ans	2 à 4 ans	4 à 6 ans
Le Bosquet	Givisiez	20	7	7	6
La Coccinelle	Bourg	10	0	5	5
Croqu'Lune	Torry	37	15	11	11
Mandarine	Schoenberg	36	10	13	13
Petits Poucets	Pérolles	40	18	12	10
Réformée	Neuveville	33	12	12	9
Université	Pérolles	40	6	16	18
Arche enfants	Jura	27	15	6	6
Mosaïque	Beauséjour	24	10	7	7
Providence	Neuveville	25	12	6	7
La Chenille	Schoenberg	44	16	18	10
Pérollino	Pérolles	26	12	14	0
	Totaux	362	133	127	102

Le montant total des subventions versées augmente régulièrement, en fonction du nombre de places, de la participation des parents et des charges des institutions, en particulier de l'évolution de leur masse salariale :

Année	Montants CHF		Année	Montants CHF
2007	3'012'300.--		2013	4'107'500.--
2008	3'225'000.--		2014	4'302'700.--
2009	3'430'000.--		2015	4'264'100.--
2010	3'555'400.--		2016	4'572'800.--
2011	3'717'900.--		2017	5'111'317.--
2012	3'958'900.--			

L'achat d'une application informatique commune pour les crèches (CSE-Kibe) a permis de centraliser les inscriptions des parents sur une plateforme unique (liste d'attente centralisée, LAC). Un état de la situation peut être effectué régulièrement, ci-après celle au 31 décembre 2017 :

- 164 enfants inscrits sur la LAC, dont 46 enfants à naître;
- ce chiffre comprend 69 bébés de moins de 12 mois;
- seuls 24 enfants étaient âgés de 2 à 4 ans.

La législation cantonale prévoit une enquête quadriennale auprès de la population sur les besoins en matière d'accueil extrafamilial (préscolaire et scolaire). Après celle de 2012, la Ville a procédé courant 2016 à sa deuxième enquête auprès des parents, afin de connaître leurs besoins. Selon les résultats de l'enquête, il manque 89 places pour l'accueil préscolaire, principalement pour les bébés, et 80 places pour l'accueil extrascolaire.

Des projets sont en cours afin d'augmenter le nombre de places auprès des structures déjà subventionnées, respectivement pour subventionner de nouvelles structures. En 2017, l'agrandissement de la **Crèche La Providence a permis d'offrir 12 places pour bébés en plus**; une deuxième étape pour augmenter la capacité de cette crèche est encore prévue.

14.2.3. Autres tâches

Le secteur traite également les cas d'affiliation d'office auprès de l'assurance-maladie, lorsqu'un nouvel habitant n'apporte pas la preuve qu'il est assuré conformément aux dispositions légales (LAMal).

14.3. Office communal du travail (OCOT)

Les tâches d'inscription des demandeurs d'emploi réalisées par l'OCOT se fondent sur la loi cantonale du 6 octobre 2010 sur l'emploi et le marché du travail (LEMT, RSF 866.1.1). Les autres tâches de l'OCOT (gestion des contrats TR) reposent sur une volonté de la Commune de mettre à disposition des prestations d'insertion socioprofessionnelle en faveur des chômeurs sans indemnités journalières d'assurance et des bénéficiaires de l'aide sociale ou des personnes risquant de se retrouver à l'aide sociale.

14.3.1. Inscriptions à l'assurance-chômage

L'OCOT collabore étroitement avec les Office régionaux de placement (ORP) dans le cadre de diverses mesures actives, pour lesquelles les demandeurs d'emploi sont assignés par l'ORP. La coordination avec l'ORP Centre, compétent pour le district de la Sarine, fonctionne à merveille.

Le **taux de chômage des demandeurs d'emploi** par rapport à la population active **au 31 décembre 2017 était de 9,1%** contre 10,5% fin 2016. Cela représente **1'825 demandeurs d'emploi** (1'938 à fin 2016). Depuis 2012, le taux de chômage a évolué comme suit :

Demandeurs d'emploi	au 31.12.2012	au 31.12.2013	au 31.12.2014	au 31.12.2015	au 31.12.2016	au 31.12.2017
Hommes	1124	1178	1152	1204	1169	1088
Femmes	699	747	753	781	769	737
Total	1823	1925	1905	1985	1938	1825
Taux en %	9,9	10,5	10,3	10,7	10,5	9,1

Dans le détail, les demandeurs d'emplois se répartissent dans les **catégories** suivantes, au 31 décembre 2017 :

taux basé sur recensement 2014	Hommes	Femmes	Total	Taux	Mois précédent	Année précédente		
Demandeurs d'emplois Suisses	383	335	718	3,6%	717	3,6%	761	4,1%
Demandeurs d'emplois étrangers	705	402	1107	5,5%	1007	5,0%	1177	6,4%
Total de tous les demandeurs d'emplois	1088	737	1825	9,1%	1724	8,6%	1938	10,5%
Indépendants	3	5	8	0,4%	10	0,6%	11	0,6%
Cadres	57	27	84	4,6%	86	5,0%	91	4,7%
Spécialistes	607	430	1037	56,8%	977	56,7%	1065	55,0%
âgés de moins de 20 ans	6	1	7		4		6	
entre 21 et 30 ans	108	113	221		222		203	
entre 31 et 40 ans	186	152	338		320		327	
entre 41 et 50 ans	148	81	229		217		274	
entre 51 et 60 ans	121	62	183		155		205	
plus de 60 ans	38	21	59		59		50	
Auxiliaires	353	234	587	32,2%	539	31,3%	644	33,2%
âgés de moins de 20 ans	3	1	4		4		6	
entre 21 et 30 ans	69	42	111		109		133	
entre 31 et 40 ans	95	84	179		165		184	
entre 41 et 50 ans	95	61	156		140		177	
entre 51 et 60 ans	77	45	122		106		119	
plus de 60 ans	14	7	15		15		25	
Apprentis	67	40	107	5,9%	109	6,3%	75	3,9%
âgés de moins de 20 ans	44	25	69		70		32	
dès 20 ans	23	15	38		39		43	
Ecoliers, étudiants	1	1	2	0,1%	3	0,2%	52	2,7%
âgés de moins de 20 ans	0	0	0		0		32	
dès 20 ans	1	1	2		3		20	
Au chômage depuis plus de 12 mois	243	228	471	25,8%	472	27,4%	552	28,5%
âgés de moins de 20 ans	1	0	1		0		2	
entre 21 et 30 ans	19	27	46		44		39	
entre 31 et 40 ans	56	72	128		126		155	
entre 41 et 50 ans	69	57	126		133		158	
entre 51 et 60 ans	69	60	129		126		146	
plus de 60 ans	29	12	41		43		52	
Chômeurs recensés selon les critères du seco			947	4,7%	838	4,2%	961	5,2%

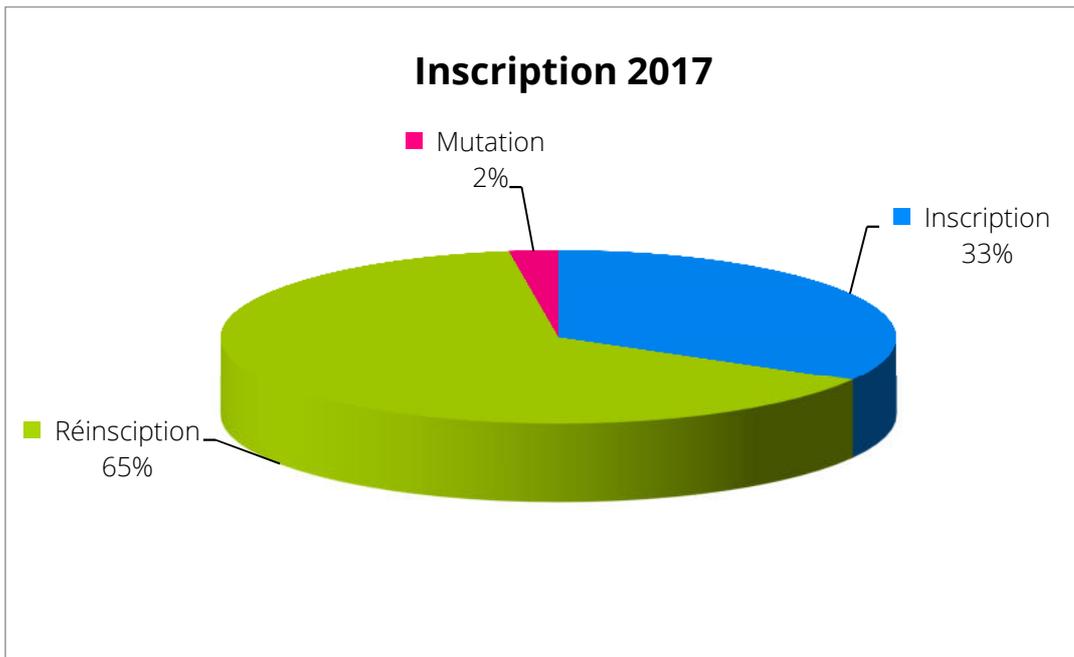
Nombre total de demandeurs d'emploi	1'825
Nombre total de nationalités représentées	89

	Nationalités	DE	
Suisse	1	718	39,3%
Etrangers	88	1'107	60,7%
Total	89	1'825	100,0%

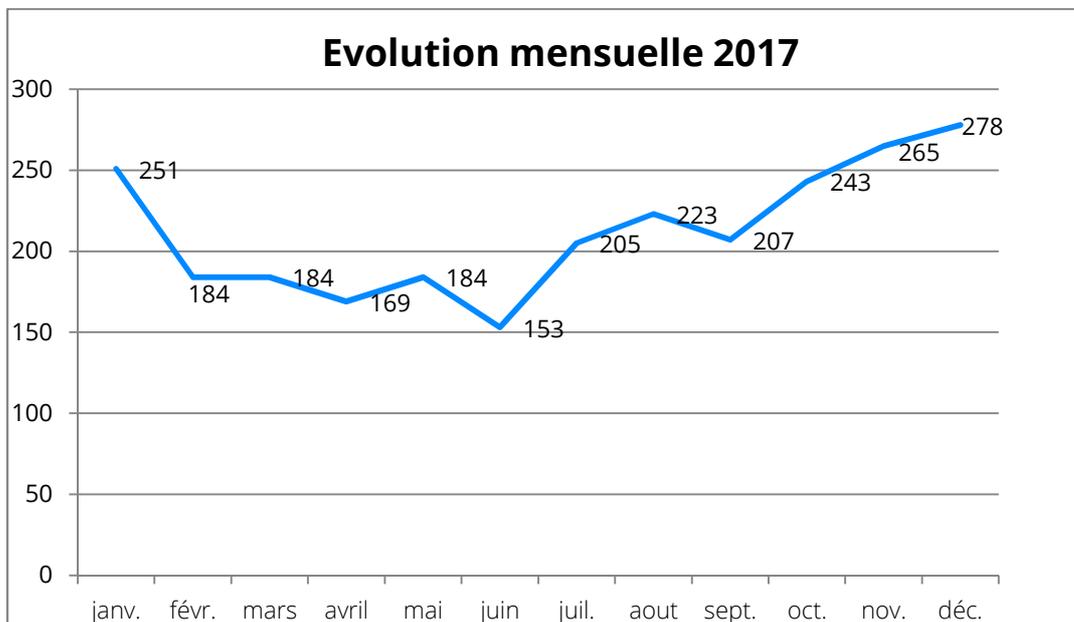
Union européenne	18	611	33,5%	soit	55,19%	des étrangers
Hors UE	10	199	10,9%	soit	17,98%	des étrangers
Europe	28	810	44,4%	soit	73,17%	des étrangers
Afrique	26	182	10,0%	soit	16,44%	des étrangers
Amériques	14	50	2,7%	soit	4,52%	des étrangers
Asie	18	63	3,5%	soit	5,69%	des étrangers
Océanie	1	1	0,1%	soit	0,09%	des étrangers
Apatride	1	1	0,1%	soit	0,09%	des étrangers
Total	88	1'106	60,7%			

Sur ces 1'825 demandeurs d'emploi :

- 471 (25,8%) sont au chômage depuis plus de 12 mois, dont 243 hommes et 228 femmes;
- 718 (39,3%) sont de nationalité suisse, dont 383 hommes et 335 femmes;
- 109 (6%) sont des écoliers, étudiants ou apprentis dont 68 hommes et 41 femmes.

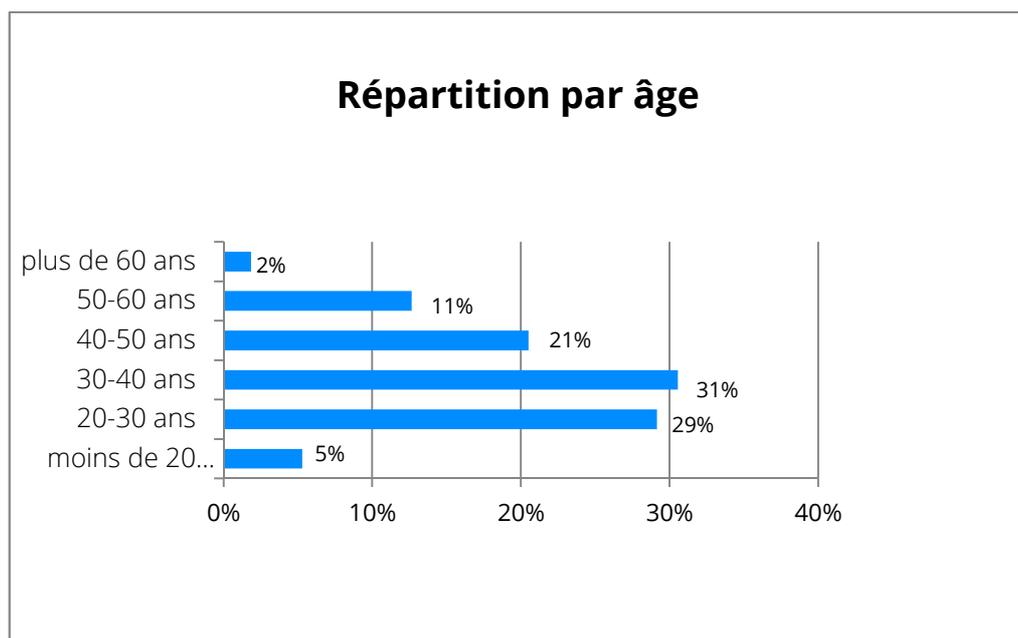


L'OCOT a effectué **2'546 saisies d'inscriptions de personnes** dans le système informatique de l'assurance-chômage PLASTA (2'517 en 2016). Les inscriptions mensuelles ont évolué comme suit :

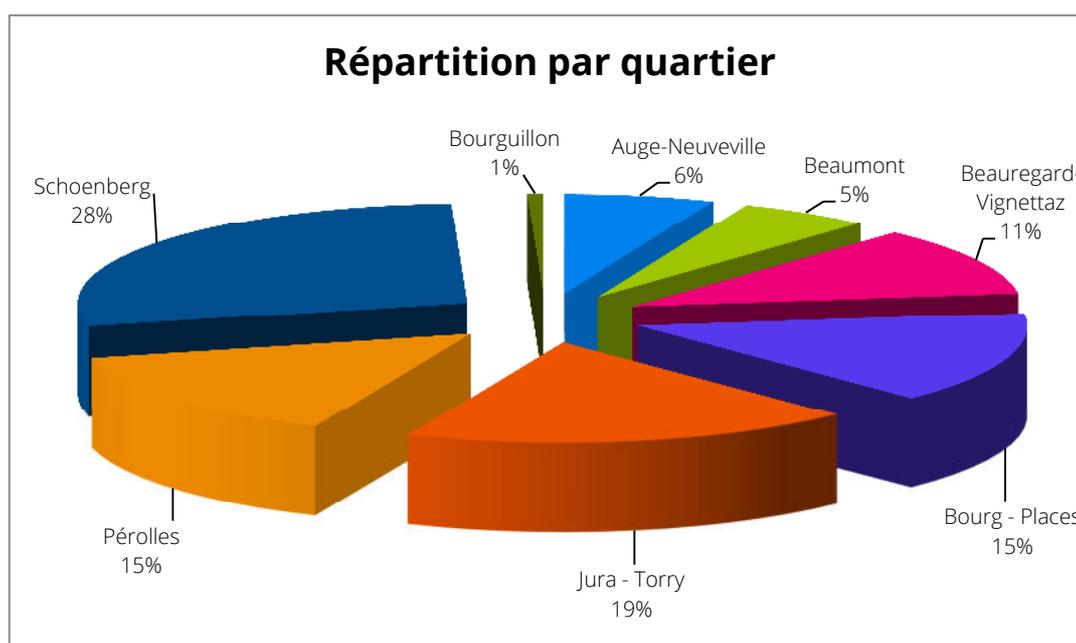


5'527 interventions (5'717), soit 4'580 au guichet (4'672) et 947 par téléphone (1'045) ont été recensées à la réception de l'OCOT.

Les personnes inscrites au chômage se répartissent dans les classes d'âge suivantes :



Les demandeurs d'emploi inscrits en 2017 proviennent des quartiers suivants de la Ville :



14.3.2. Travaux auxiliaires de remplacement (TR)

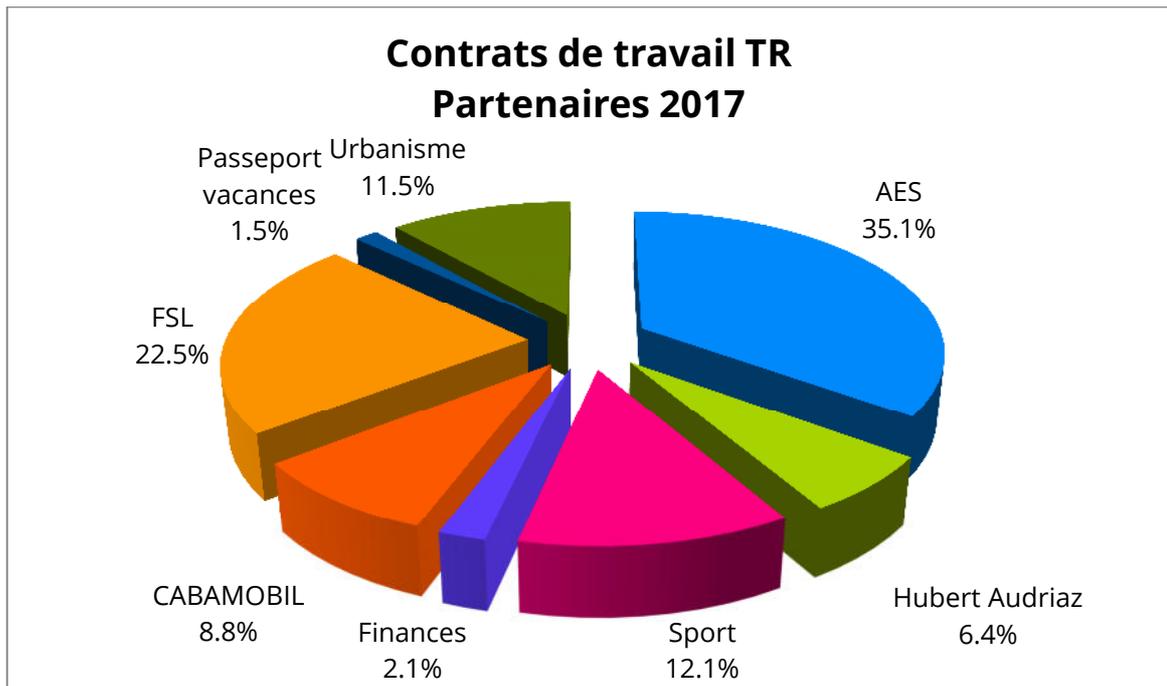
La Ville de Fribourg dispose d'un **budget permettant d'engager du personnel auxiliaire et de remplacement**, sous la forme de contrats de travail à durée déterminée (contrats TR). Ce personnel apporte ainsi un soutien dans les secteurs concernés, notamment auprès des accueils extrascolaires (AES), du Service des sports (patinoire), d'autres secteurs de l'administration communale et pour des institutions sociales subventionnées par la Ville de Fribourg ou effectuant d'autres missions d'utilité publique, comme Cabamobil, l'Association

Hubert Audriaz, la Fondation Saint-Louis (FSL), REPER ou des EMS de la place. En 2017, de nouveaux engagements ont pu être conclus pour le Passeport Vacances (chauffeurs) et le PORT via la FSL. Ces engagements permettent aussi aux travailleurs concernés **d'éviter ou de limiter le recours à l'aide sociale et de se maintenir sur le marché du travail (prévention)**. Ces engagements sont indispensables au bon fonctionnement des Services et institutions concernés, notamment en raison de fluctuations de travail pour des raisons saisonnières ou d'activités irrégulières durant l'année. Ces contrats permettent aussi aux personnes d'améliorer leur expérience professionnelle et leur curriculum vitae, voire d'obtenir un engagement fixe ou du moins une prolongation d'engagement après le contrat TR.

31 (48) contrats de travail TR ont été établis par l'OCOT. Les salaires et charges sociales sont intégralement pris en charge par la Ville (exception pour Cabamobil : l'employeur Fribourg-Centre prend en charge le 25% des dépenses) et le Passeport vacances (a participé au paiement des salaires à raison de 30%).

23 (11) contrats de travail TR ont été conclus directement par des Services communaux (Service d'urbanisme et d'architecture) ou par des institutions comme la Fondation Saint-Louis (sept personnes, dont deux pour le chantier écologique). Six personnes ont obtenu un ou deux contrats auprès de Cabamobil pour le poste d'hôtesse d'accueil à Fribourg-Centre. Quatre contrats ont été conclus par le Passeport-Vacances.

TR effectués en 2017	Salaires CHF	contrats
Accueils extrascolaires	173'217.70	21
Association Hubert Audriaz	31'737.95	4
Sports	59'622.50	5
Finances	10'443.60	1
Cabamobil	43'585.25	6
Fondation Saint-Louis (FSL)	111'327.50	7
Passeport vacances	7'350.00	4
Urbanisme	56'796.65	5
Total général	494'081.15	



La Ville de Fribourg gère aussi des **programmes d'emploi temporaire** (PET LACI) relevant de la Loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire (LACI). 66 (58) décisions d'engagement (y compris prolongations éventuelles) sous forme d'un PET LACI ont été prises par les ORP dans le cadre de divers Services communaux pour 25 femmes et 7 hommes. Sur 53 (76) assignations transmises, 22 (18) personnes n'ont pas été retenues.

6 (2) **contrats de PEQ LEMT** (contrat de travail financé paritairement par l'Etat et la Commune par le Fond cantonal de l'emploi) ont été octroyés par le Service public de l'emploi (SPE) auprès de l'administration de la Ville, ceci pour trois femmes et deux hommes.

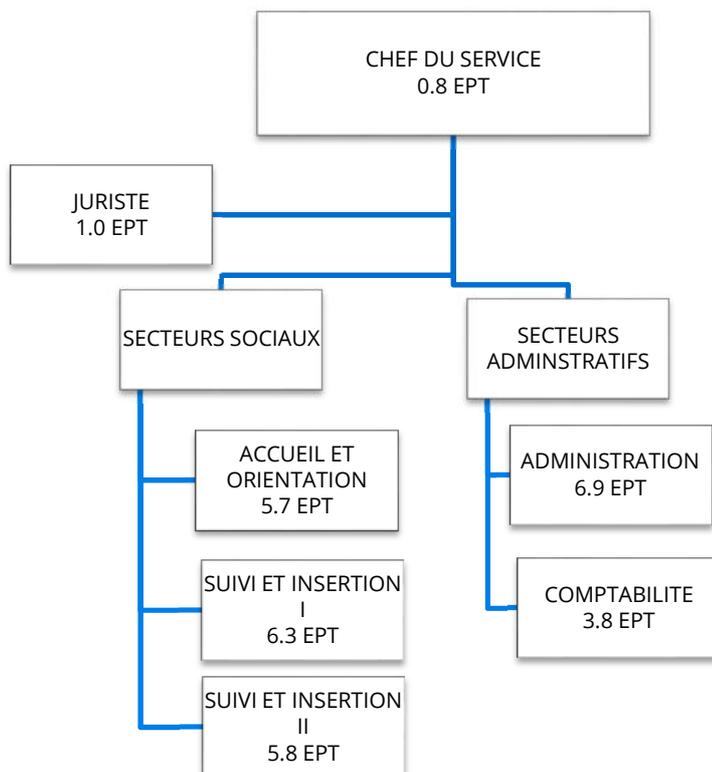
14.3.3. Chantier écologique de la Ville de Fribourg (CEVF)

Le CEVF est une **mesure d'insertion sociale (MIS)**, permettant de fournir gratuitement des prestations d'utilité publique pour différents Services communaux ou pour des entités proches de la Ville, grâce au travail fourni par les participants provenant des services sociaux. En janvier 2016, le Conseil communal et la Direction de la Fondation Saint-Louis ont conclu une convention stipulant la **reprise des activités du CEVF par la FSL**, en tant que mesure d'insertion sociale ainsi que l'octroi d'une subvention pluriannuelle de la Ville à la FSL. La convention est prévue pour une durée initiale de 5 ans, renouvelable d'année en année. Pour les mandataires comme pour les bénéficiaires, le système reste le même; seul l'interlocuteur change.

En 2017, la Fondation Saint-Louis a bénéficié de la subvention de la Ville de CHF 260'000.--, pour assurer le fonctionnement de la mesure.

15. AIDE SOCIALE

Le Service de l'aide sociale (SASV) est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck, Conseillère communale, Présidente de la Commission sociale. M. Stéphane Blanc est Chef de service et Secrétaire de la Commission.



36 collaboratrices et collaborateurs ont assuré le fonctionnement du Service dans les différents secteurs, pour 30,3 EPT¹³. Le Service accueille aussi régulièrement **des stagiaires** dans le cadre de leur formation sociale, ainsi que des stagiaires juristes.

15.1. Organisation

Les assistants sociaux sont répartis en trois groupes; ils sont appuyés par les secteurs comptables et administratifs.

¹³ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

Une nouvelle organisation a été mise en place en 2016. Le groupe d'assistants sociaux du secteur "Accueil et Orientation (AO)" reçoit chaque nouvelle situation d'aide sociale. L'expérience acquise quant à l'examen complet et détaillé de la situation sociale, personnelle et financière s'affine au fur et à mesure. Selon les résultats, l'assistant social dirige ensuite les personnes vers d'autres institutions sociales et/ou met en œuvre le versement de l'aide financière. En cas d'aide financière, le suivi se poursuit par les assistants sociaux d'un des deux secteurs "Suivi et Insertion (SI)". Ce secteur se charge du versement de l'aide sociale à moyen ou long terme, ainsi que de la mise en œuvre des outils d'insertion (mesures d'insertion sociale MIS, insertion sur le marché du travail, demandes aux assurances sociales, cours de langue, contrats temporaires communaux, etc.).

Comme les années précédentes et à l'instar de ce qui se passe dans toutes les villes moyennes et importantes du pays, **2017 est restée chargée et très stressante pour le personnel**, en raison de la complexité croissante des dossiers d'assistance, que ce soit d'un point de vue social ou administratif. La nouvelle organisation a permis de professionnaliser les activités mais nécessite toujours un fort engagement de tout le personnel. La **complexité des situations** concerne de nombreux aspects : situation personnelle et familiale, insertion socioprofessionnelle, état de santé, tout particulièrement en cas de troubles psychiques, démarches administratives, activation des ressources auprès des autres régimes sociaux, collaboration du SASV avec les autres intervenants, difficultés à obtenir des informations de tiers, difficulté de connaître les éléments déterminants sis à l'étranger (conjointes et biens immobiliers notamment), etc. Le SASV met en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale (MIS) prévues par la Loi cantonale sur l'aide sociale, afin de faire évoluer les situations d'aide sociale. La liste des MIS se trouve sur le site Internet du Service cantonal de l'action sociale - SASoc - <http://www.fr.ch/sasoc>.

(2013 : 778, 2014 : 578, 2015 : 523). En 2016, 543 nouvelles demandes indiquent une hausse de 1,5%. **En 2017, après un premier trimestre à la hausse, les nouvelles demandes ont fortement diminué dans les mois suivants pour finir avec un total annuel de 473, soit presque 13% de moins par rapport à 2016.** Une partie de cette baisse s'explique par la diminution du taux de chômage, passée de 10,7 à 9,1% entre janvier et décembre. Pour le reste, les causes de cette diminution sont difficilement prévisibles, chaque demande d'aide sociale étant liée à une ou plusieurs causes particulières du parcours de vie des personnes (par ex. séparation d'un couple ou atteinte à la santé).

Cependant, le SASV doit traiter un **nombre croissant de demandes d'aide sociale avec des spécificités**, qui n'entrent pas nécessairement dans le cadre législatif et/ou nécessitent des enquêtes sociales approfondies. Les **revendications injustifiées et les contestations des bénéficiaires de l'aide sociale sont aussi de plus en plus fréquentes, ainsi que la présence accrue de mandataires dans les dossiers sociaux.** Ces phénomènes aboutissent à un nombre élevé de litiges judiciaires. De même, les **cas de fraude et les démarches pénales** qui s'ensuivent compliquent la tâche du SASV.

Le SASV a démarré un projet pour se doter d'un **nouvel outil informatique**. Un appel d'offres public a été lancé fin 2017.

15.2. Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel en vertu de la Loi cantonale sur l'aide sociale, s'est **réunie à 11 reprises**. Elle a pris des décisions sur 360 nouvelles demandes d'aide financière et sur 195 demandes de renouvellement d'aide.

En 2017, la Commission sociale a effectué **12 dénonciations pénales** (17 en 2016); elle a rendu **48 décisions sur réclamation** (37), **7 affaires ont été portées devant le Tribunal cantonal** (13) et **4 affaires devant le Tribunal fédéral** (2).

15.3. Collaboration

Le Service travaille en **étroite collaboration avec les intervenants sociaux publics et privés**, tant au niveau de la petite enfance, du domaine médical, familial, du monde du travail, des personnes âgées, des associations, des autres services sociaux régionaux (SSR), etc.

Ces nombreuses collaborations interservices permettent de :

- **privilégier le travail en relation à l'usager**, impliquant également la **prévention et l'aide personnelle**;
- assurer le maintien d'une qualité de vie pour les usagers (santé physique et psychique, relations sociales, insertion);
- Coordonner les différentes actions, pour une prise en charge professionnelle des personnes ayant besoin d'une aide financière, personnelle et de conseils adaptés à leur problématique.

Le SASV est **intégré au dispositif cantonal de collaboration interinstitutionnelle (CII)**, qui réunit les intervenants de l'aide sociale, de l'assurance-chômage et de l'assurance-invalidité. Le dispositif CII est utilisé par le SASV lorsque la prise en charge du bénéficiaire le justifie. Le SASV fait partie de la plate-forme CII "Centre", qui prend en charge les cas complexes.

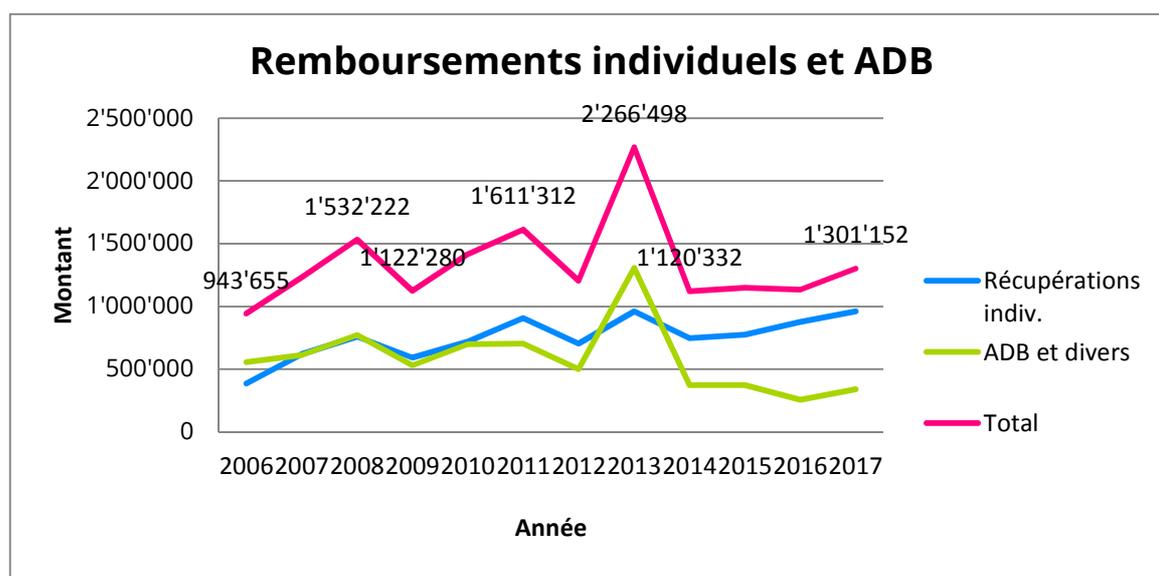
Pour réaliser des enquêtes en cas de soupçon de tricherie, le SASV fait appel à la Police locale plutôt qu'à **l'inspecteur social cantonal**. La Police locale a en effet une parfaite connaissance des personnes, du terrain et des réalités de la Ville.

Une **révision complète de la LASoc** est en cours. Un Comité de pilotage a été nommé ainsi qu'un Groupe de projet. Mme de Weck représente la Ville dans le premier, M. Blanc dans le second. Ces instances ont été mises en place courant 2016 et les travaux se poursuivent.

15.4. Contentieux et récupération d'avances d'aide sociale financière

Dès 2013, les nouveaux actes de défaut de bien (ADB) en matière d'assurance-maladie ne sont plus pris en charge par la Ville mais par l'Etat. Un nombre maximal d'ADB en stock a été traité avant ce changement de fonctionnement, ce qui a amené une augmentation sensible des rentrées d'argent visibles en 2013 dans le tableau ci-dessous. Les nouveaux ADB n'étant plus traités depuis lors, le montant récupéré diminue ensuite sensiblement.

En 2017, les collaboratrices du contentieux ont récupéré un **montant total de CHF 1'301'152.--**.



15.5. Statistiques 2006-2017

Les données statistiques d'aide sociale proviennent des chiffres de la statistique fédérale SOSTAT (nombre de dossiers, nombre de personnes) et du SASV (aide matérielle LASoc brute). Plus que l'aide matérielle nette à charge de la Ville, **le montant brut de l'aide financière versée constitue un indicateur reflétant mieux le niveau effectif auquel le SASV est sollicité par la population** et, par-là, la précarité économique de la population. **Les remboursements de l'aide qui interviennent plus tard sont aléatoires** car ils dépendent des décisions prises par les assurances sociales, par la répartition de l'aide sociale au niveau du district (laquelle varie en fonction du poids relatif de l'aide versée dans les autres communes), par des tiers débiteurs de prestations envers les bénéficiaires et/ou le SASV, ou encore par l'amélioration de la situation économique des bénéficiaires.

Les indicateurs de l'aide sociale ont connu des évolutions contrastées ces dernières années. Les dépenses brutes (forfaits d'entretien selon normes LASoc, frais de logement, prestations circonstancielles, frais médicaux de base) ont connu une période de hausse, avant de marquer le pas dès 2006, pour se stabiliser aux alentours de CHF 12 millions depuis 2008. Les raisons de cette diminution sont nombreuses, interdépendantes et surtout propres à chaque cas concret. Il est toutefois certain que les prestations communales visent à prévenir ou limiter le recours à

l'aide sociale (TR communaux et MIS) jouent un rôle positif conséquent. La mise en œuvre de ces mesures (voir aussi statistique des MIS ci-après) nécessite un engagement et un travail important de la part du personnel du SASV. Il faut aussi relever que depuis 2013, en raison de la modification de la Loi fédérale sur les étrangers, les réfugiés titulaires de permis "B réfugié" ne reçoivent plus automatiquement un permis "C réfugié" après cinq ans de séjour en Suisse; ces personnes doivent être bien intégrées et indépendantes financièrement pour le recevoir; elles restent plus longtemps à la charge de l'Etat et de la Confédération, le suivi social et financier étant assuré par Caritas Suisse (section Fribourg).

L'Office fédéral de la statistique réunit les données de l'aide sociale, au niveau suisse et par canton. La documentation peut être consultée sur le site internet www.socialsecurity-stat.admin.ch ou commandée sur papier.

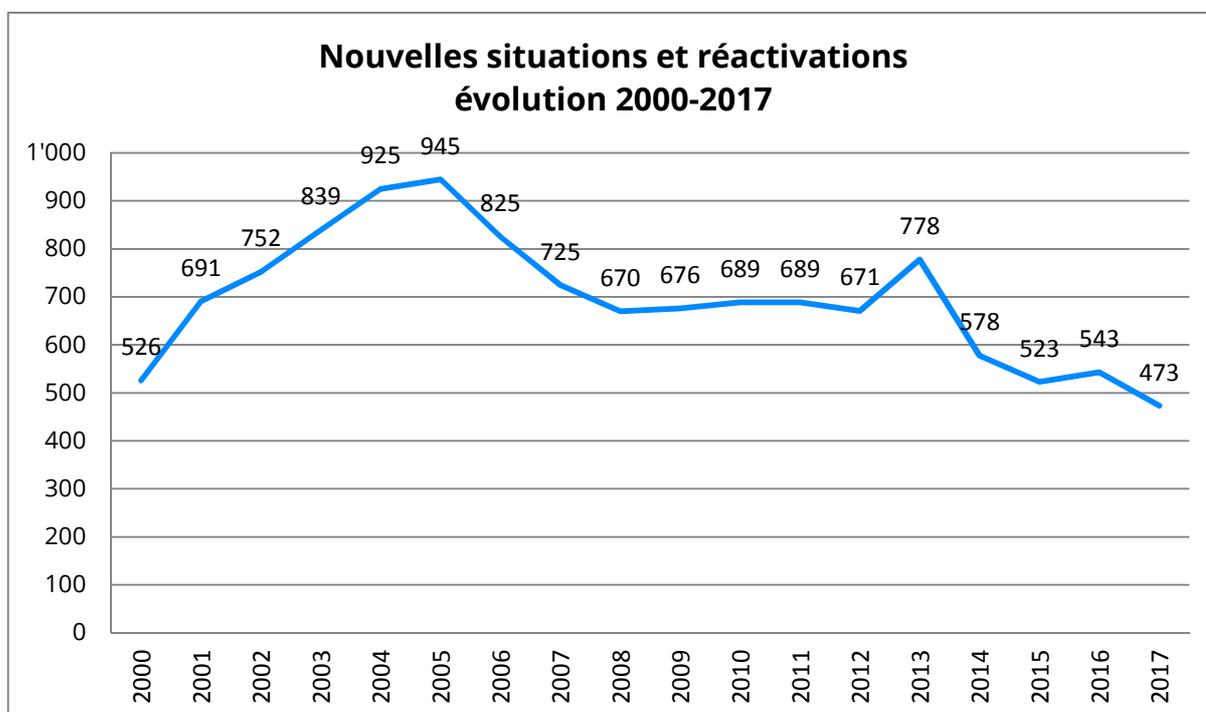
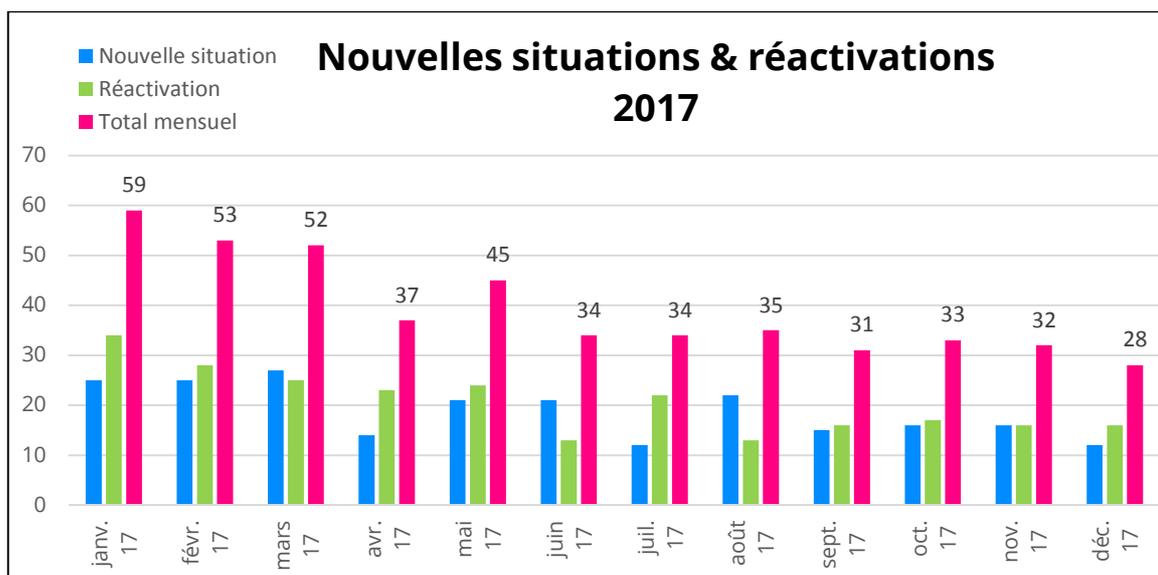
15.5.1. Aide matérielle LASoc brute versée depuis 2006

Le SASV a versé une **aide matérielle brute de CHF 12'365'257.68 en 2017**. Ces dépenses ont diminué d'environ CHF 420'000.-- entre 2016 et 2017 (3%). Proportionnellement, cette diminution est inférieure à celle du nombre de dossiers, qui passe de 1'637 à 1'543 (moins 6%). Cela signifie que chaque situation d'aide sociale présente un découvert plus élevé par rapport aux normes sociales applicables, respectivement un découvert qui dure sur une plus longue période.

Année	Aide matérielle brute LASoc	Nbre dossiers aide matérielle (y compris dossiers MIS)	Nbre dossiers gestion (sans aide matérielle)	Nbre personnes
2006	14'982'841.20	1'223	196	2'543
2007	14'038'641.15	1'799	248	3'726
2008	12'130'305.75	1'973	218	4'005
2009	11'150'553.90	1'842	196	3'699
2010	11'824'180.90	1'866	175	3'746
2011	11'819'121.20	1'924	142	3'710
2012	13'642'997.20	1'962	126	3'741
2013	13'709'063.20	2'046	112	3'865
2014	15'335'993.85	1'766	89	3'235
2015	14'569'540.60	1'985	92	3'748
2016	12'787'251.87*	1'637	63	3'004
2017	12'365'257.68	1'543	60	2'503

*2016 : ancien chiffre erroné

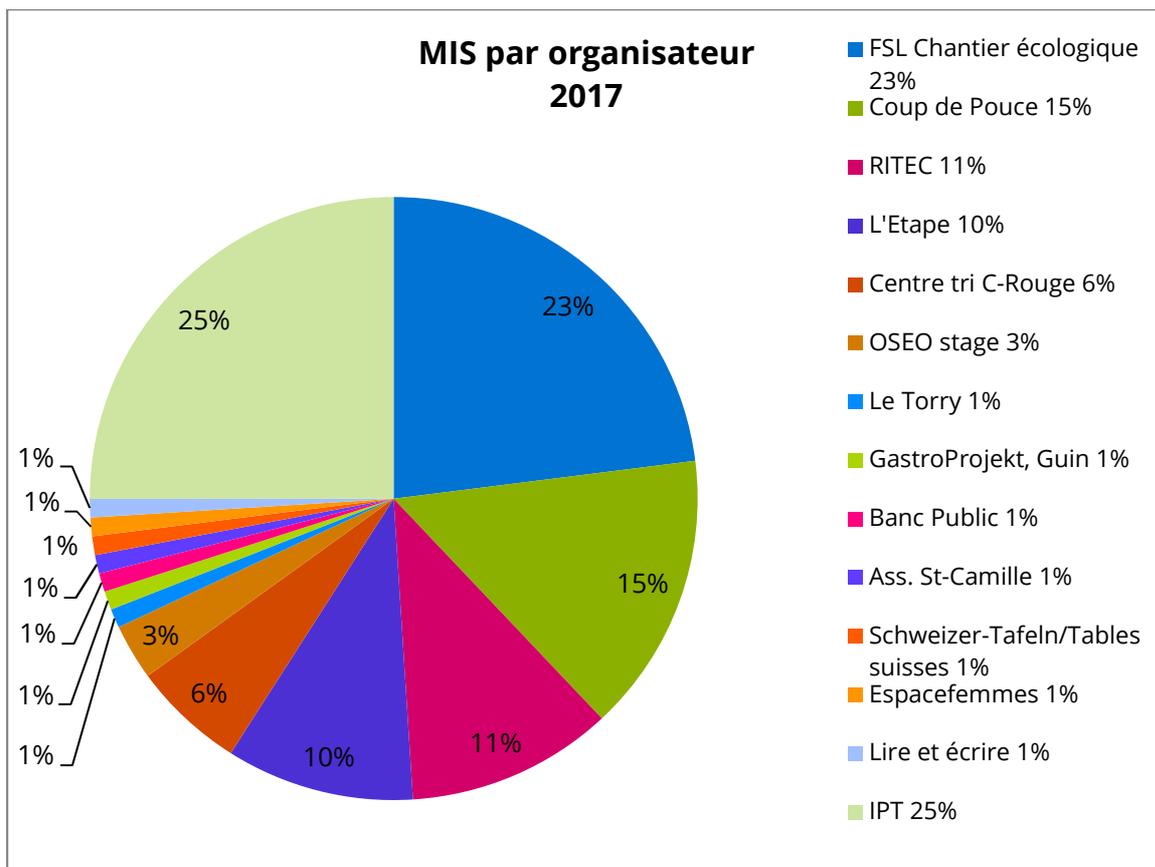
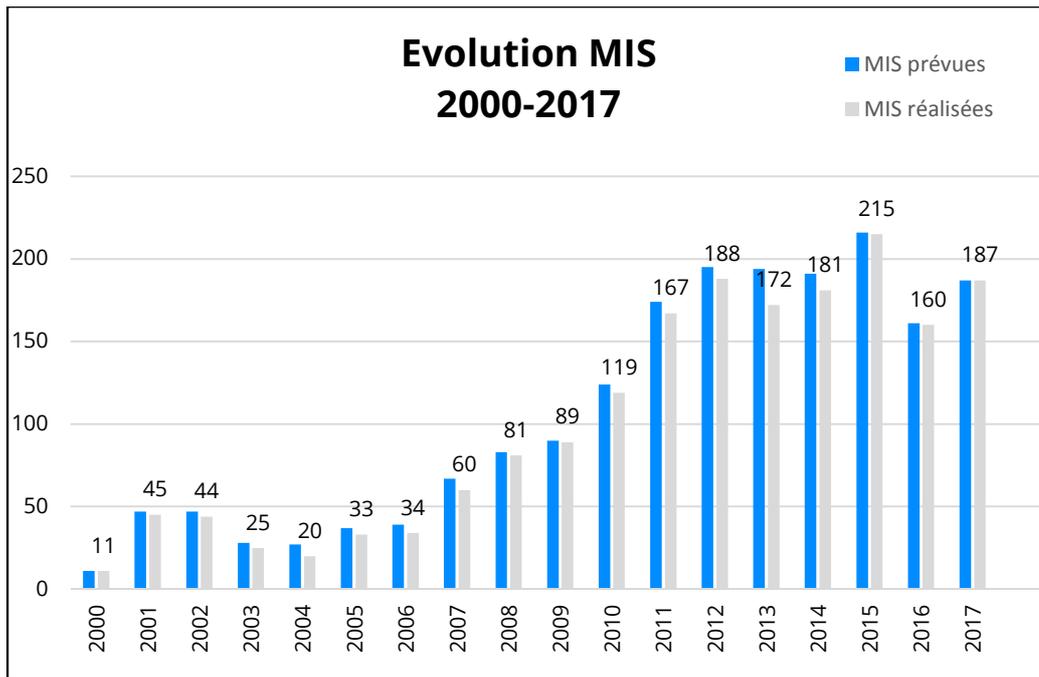
15.5.2. Evolution du nombre de nouvelles situations et réactivations



15.5.3. Evolution du nombre de mesures d'insertion sociale (MIS)

La LASoc permet de mettre en œuvre des MIS, destinées à aider le bénéficiaire à retrouver ou développer son autonomie et son insertion sociale.

Le SASV fait un usage important de ce type de mesure. Le fléchissement constaté en 2016 provient notamment du changement d'organisation du SASV, qui a laissé moins de temps aux assistants sociaux pour organiser des MIS :

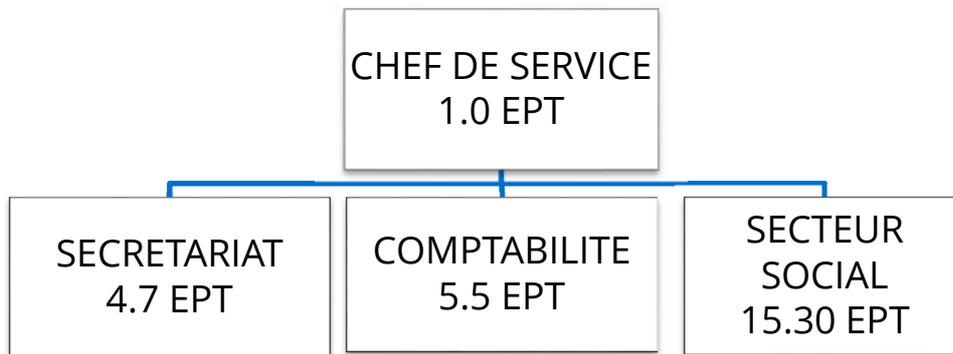


16. CURATELLES D'ADULTES

Le Service des curatelles d'adultes est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck. Le Chef de service est M. David Thiémard.

Au 31 décembre, le Service comptait 33 collaborateurs et 26,4 EPT¹⁴.

Le Service a également accueilli quatre stagiaires provenant de la filière travail social de la HETS-



FR de Givisiez, deux durant le premier semestre et deux durant le deuxième semestre.

Le partage d'un stagiaire juriste avec le Service social s'est poursuivi en 2017. Cette expérience a été positive et a amené un soutien certain.

16.1. Bilan annuel

La mission du Service est l'exécution des mandats confiés par la Justice de Paix de l'arrondissement de la Sarine.

L'augmentation du nombre de mandats s'est poursuivie en 2017. Le Service a reçu 119 nouveaux mandats, y compris les curatelles en paternité, ce qui représente approximativement dix nouveaux mandats par mois, nécessitant un lourd investissement de départ. La surcharge est évidente et la dotation en personnel n'arrive pas à suivre l'afflux des mandats. Le nombre de dossiers par assistant social à plein temps approche le nombre de 70, alors qu'il devrait être de

¹⁴ Sans compter la Direction, les stagiaires et apprentis.

60 selon les normes de la COPMA¹⁵. L'encadrement (coaching, conseil) des assistants sociaux par les responsables du secteur social ne peut être assuré comme il était prévu et devrait faire l'objet d'un renforcement. Malgré ces problèmes, l'esprit d'équipe reste très bon et il règne une bonne solidarité entre les collaborateurs.

Afin de compenser partiellement l'arrivée des nouveaux mandats, les curateurs ont procédé à une analyse de leur portefeuille de client, afin de déterminer les situations qui pouvaient faire l'objet d'une levée. Les mandats entraînant une charge de travail plus légère ayant été levés, il ne subsiste alors plus que des mandats devant être qualifiés de moyen à lourd.

Le travail du curateur est devenu plus compliqué suite à l'introduction du **nouveau droit, qui implique des tâches supplémentaires**. La Justice de Paix doit être régulièrement sollicitée pour des autorisations ou des adaptations des mandats. Le travail administratif s'en trouve alourdi. L'adaptation régulière des mesures en fonction de l'évolution de la situation de la personne concernée est un aspect positif : l'accompagnement gagne en efficacité et en souplesse.

Deux autres problèmes ont continué à compliquer la tâche des curateurs : le placement en institution de personnes ayant de graves troubles du comportement, pour qui il devient de plus en plus difficile de trouver un établissement approprié; ensuite, la **recherche de logement** devient compliquée et le Service est confronté au refus de certaines gérances de conclure des baux pour des personnes sous curatelle. Les démarches des assistants sociaux deviennent fastidieuses et il faut souvent de nombreuses demandes de location pour espérer obtenir un logement. Parfois, cela se termine par des solutions de derniers recours, comme l'hôtel ou la Tuile.

Au 1^{er} avril 2017, la **nouvelle solution informatique** a été mise en place. Elle donne entière satisfaction, malgré quelques défauts de jeunesse qui doivent encore être corrigés. La gestion des paiements s'effectue par ordres électroniques.

Durant cette année, le Service a également procédé à un changement majeur de fonctionnement qui a eu des retours positifs : il a ouvert des **comptes individuels pour l'ensemble des personnes sous mesure** et abandonné le compte commun. La facturation trimestrielle avec le Service de l'aide sociale a été abandonnée au profit d'un versement mensuel des budgets sur les comptes ouverts en faveur des personnes concernées.

Le secrétariat peine également à faire face au nombre important de téléphones qui parviennent au Service ainsi qu'à une **fréquentation en augmentation** du guichet. La ligne téléphonique est régulièrement saturée.

L'ancien appartement de fonction de l'Auberge de jeunesse a été transformé en bureaux pour le personnel administratif et le secteur de la comptabilité a pu en prendre possession dès la mi-juillet.

¹⁵ Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes.

16.2. Formation continue

Les collaborateurs du secteur social ont suivi des formations dans le domaine des **addictions, du désendettement et de l'accompagnement des stagiaires** (CAS de praticien formateur).

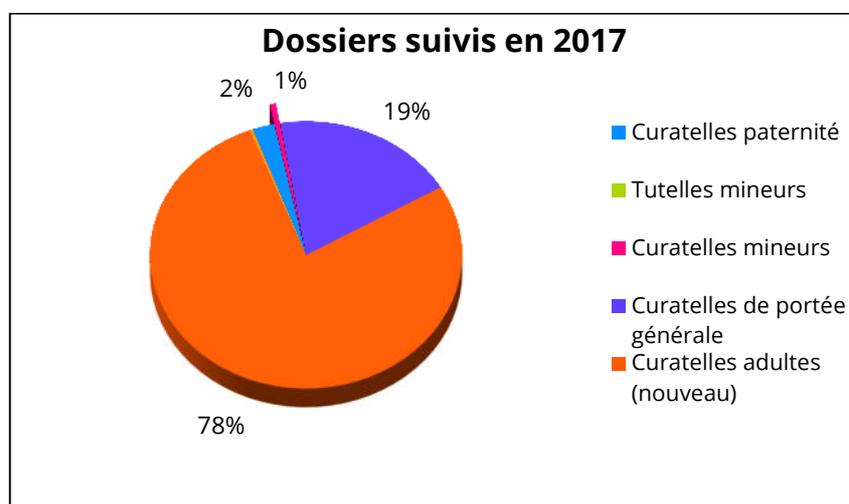
Ces formations permettent d'améliorer les outils de prise en charge des personnes et de redynamiser les assistants sociaux contraints de faire face à des situations où les perspectives de solutions s'étaient étiolées.

16.3. Statistiques des dossiers

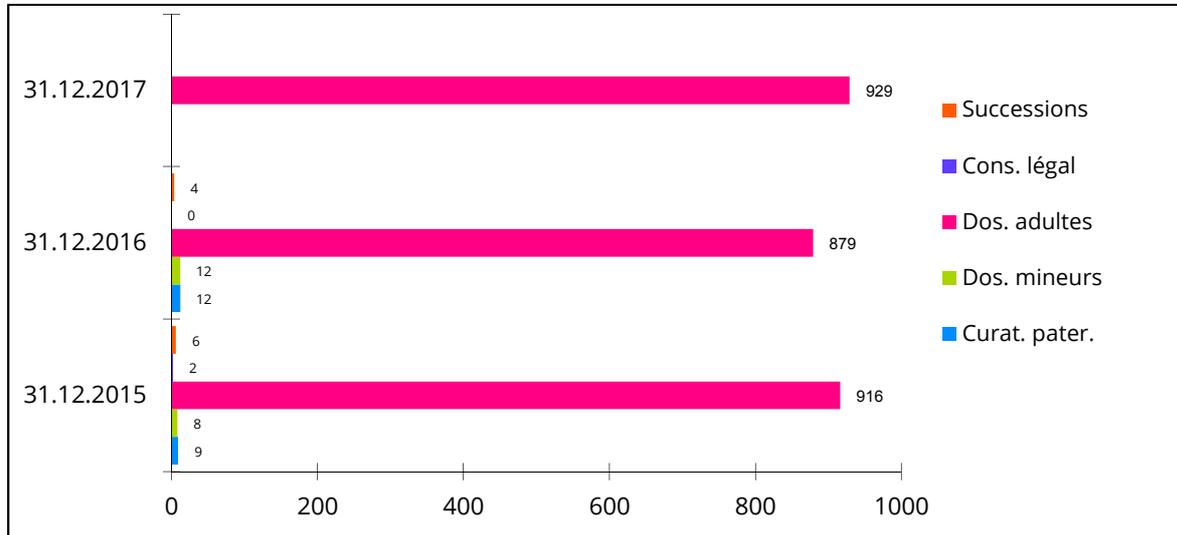
Mesures	Situation 01.01.17	Entrées	Sorties	Changements	Total 31.12.17
Curatelles paternité	12	14	4	0	22
Tutelles mineurs	1			-1	0
Curatelles et mesures de protection de mineurs	11		2	-3	6
Curatelles de portée générale	210	12	13	-25	184
Curatelles adultes (ancien droit)	-			-	-
Curatelles adultes (nouveau droit)	669	137	90	+29	745
Conseil légal	0			-	0
Administration de succession	4		1		3
Total	907	163	110	-	960

Total des dossiers suivis : 1070

Curatelles paternité	22 dossiers	2.29
Tutelles mineurs	0 dossier	0.00
Curatelles mineurs	6 dossiers	0.63
Curatelles de portée générale	184 dossiers	19.17
Curatelles adultes (nouveau)	745 dossiers	77.60
Successions	3 dossiers	0.31
Total	960 dossiers	100.00



	Curat. pater.	Dos. mineurs	Dos. adultes	Cons. légal	Successions	Total
31.12.2015	9	8	916	2	6	941
31.12.2016	12	12	879	0	4	907
31.12.2017	22	6	929	0	3	960



Les mesures combinées de curatelles de représentation et de gestion sont les mesures les plus souvent prononcées; elles correspondent à l'esprit du nouveau droit, qui souhaite laisser à la personne concernée la plus grande autonomie possible.

L'augmentation de mandats s'est poursuivie. A l'avenir, il faudra s'interroger sur les raisons de cette augmentation incessante. Le Service des curatelles ne peut grandir de façon exponentielle. Il doit toutefois pouvoir garder la capacité de fournir des prestations de qualité. Des pistes ont déjà été évoquées dans les rapports précédents. 23 mesures ont été transférées au Service en 2017 et 17 ont été transférées à des curateurs hors de la ville de Fribourg.

16.4. Gestion financière

Le Service gère la fortune des usagers et effectue leurs transactions financières. Depuis le 1^{er} avril 2017, le service a abandonné l'utilisation d'un compte commun en faveur des usagers au profit de comptes individuels, qui permettent d'individualiser les avoirs de chacun, répondant ainsi aux exigences légales en vigueur. Le système de classement des pièces se trouve également impacté par cette nouvelle manière de procéder puisque les pièces sont conservées dans un classeur individuel.

Ainsi, les statistiques relevant du pot commun et qui figurent dans le Rapport de gestion 2016 sont devenues sans objet.

Comptes	2017
Comptes de gestion tenus	791
Avoirs sur les comptes de gestion	6'380'815.47
Comptes épargne tenus	592
Avoirs sur les comptes épargnes	19'828'623.21
Comptes titres tenus	46
Avoirs sur les comptes titres	2'148'195.75
Personnes suivies avec dettes à l'office des poursuites	357
Personnes avec des dettes (hors poursuites et aide sociale)	56
Montant des dettes	234'598.00

16.5.Aide publique

Au 31 décembre 2017, 96 unités d'assistance étaient gérées conjointement par le Service des curatelles et le Service de l'aide sociale.

16.6.Assistance à des audiences

Les assistants sociaux du Service ont été appelés à se présenter à des audiences de Tribunaux civils et pénaux, séances de Préfecture, de Justice de Paix, de la Chambre pénale des mineurs dans et hors canton et à titre de témoins ou représentants de l'utilisateur.

16.7.Collaborations et participations

Le Service entretient des relations avec de nombreuses institutions dans et à l'extérieur du canton, afin d'offrir aux personnes concernées les meilleurs soutiens possibles.